GRAND ANNUAIRE DE QUÉBEC

POUR

1882

PAR

OVIDE FRECHETTE



QUÉBEC.
Ovide Frechette, Libraire-Editeur,
HAUTE-VILLE.

TABLE.

PAR ORDRE DES MATIÈRES.



LE CARILLON DU NOUVEL AN.

Pour saluer l'année à sa première aurore,
Jetez, cloches, jetez au jour qui vient d'éclore,
Au peuple des cités, au peuple du sillon
A tous les vents du ciel, un joyeux carillon.

Une année est un don de la bonté suprême !
Sonnez pour l'univers comme on sonne au baptême !
Sonnez l'amour du bien, et du grand, et du beau !
Renouvelez les cœurs pour un siècle nouveau !

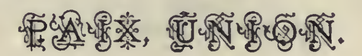
Couvrez, couvrez la voix de tout sombre prophète,
N'attristez pas ce jour !—des peuples c'est la fête !
Cloches, chassez du ciel l'oiseau noir du malheur !
Sonnez l'espoir, sonnez l'oubli de la douleur !

Trève à nos longs discords, aux pénibles querelles,
Aux fureurs des partis, aux luttes éternelles !
Cloches du Nouvel An, sonnez donc en tous lieux,
Sonnez " Paix à la terre et gloire dans les cieux, "

En ces jours de vertige où l'esprit de démence
Des peuples et des rois met en jeu l'existence,
Sonnez le seul combat agréable au Seigneur :
Le combat pacifique et civilisateur !

Eveillez la pitié partout au fond des âmes :
Sur la table sans pain, près du foyer sans flammes,
Cloches, faites pleuvoir les miettes du festin !
Calmez le cœur meurtri sous les coups du destin !

Redoublez vos accents,—car ce n'est point un rêve,
A l'horizon brumeux une étoile se lève....
Sonnez, cloches, sonnez !—Saluez le soleil
Et dites



Le Verseau le 19 à 9h. 56 m. du soir. } **JANVIER.** 1er mois : 31 jours.

Phase de la Lune.

P. L. le 4, à 6h. 14m. du matin.
D. Q. le 12, à 11h. 03m. du matin.
N. L. le 19, à 11h. 50m. du matin.
P. Q. le 26, à 3h. 00m. du matin.
Apogée le 7, à minuit.
Périgée le 20, à 9h. du matin.

Jours.		Coul.	Fêtes.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir.	Lune. Couc. mat.
1	D	b	CIRCONCISION (l'an 1) *Kyrie* de 2 *cl.* II Vêp. mém. du suiv.	7 46	4 22	2 11	5 15
2	L	r	Octave de S. Etienne.	7 46	4 23	3 04	6 09
3	M	b	Octave de S. Jean.	7 46	4 24	4 03	6 55
4	M	r	Octave des SS. Innocents.	7 45	4 25	5 01	7 36
5	J	b	Vigile de l'Epiphanie, *semid. privilg.*	7 45	4 26	6 03	8 10
6	V	b	EPIPHANIE, (l'an 1). d'oblig. *Kyr.* royal. II Vêp.	7 45	4 27	7 05	8 37
7	S	b	De l'octave privilégiée, *semid.*	7 45	4 28	8 07	9 01
8	D	b	Dim. dans l'oct. *Kyr.* du dim., ant. non [*dbl.* mém. de l'Epiph.	7 44	4 30	9 07	9 24
9	L	b	} De l'octave privilégiée, *semid.*	7 44	4 31	10 09	9 46
10	M	b		7 44	4 32	11 12	10 08
11	M	b		7 43	4 34	Mat.	10 30
12	J	b		7 43	4 35	0 15	10 43
13	V	b	Octave de l'Epiph. *dbl. privilg.*	7 42	4 36	1 19	11 25
14	S	b	S. Hilaire, év. et doct., (368).	7 42	4 37	2 25	11 58
15	D	b	II apr. l'Epiph. S. Nom de Jésus, (1721), *Kyr.*, 2 *cl.* II Vêp. mém. du dim. et du suiv.	7 41	4 39	3 33	S. 42
16	L	†r	S. Marcel, pape et mart., (310).	7 40	4 40	4 38	1 35
17	M	b	S. Antoine, abbé, (356).	7 40	4 41	5 37	2 39
18	M	b	Chaire de S. Pierre à Rome, (42) *dbl. maj.*	7 30	4 43	6 28	3 53
19	J	†r	S. Canut, roi et mart., (1086).	7 38	4 44	7 12	5 13
20	V	r	SS. Fabien et Sébastien, mart., (250, 288)	7 38	4 46	7 49	6 34
21	S	r	Ste Agnès, vierge et mart., (303).	7 37	4 47	8 22	7 55
22	D	*vr (a)	III ap. l'Epiph. *Kyr.* du dim. I Vêp. du suiv., mém. de S. Jos., du dim. et de Ste Emérentienne.	7 36	4 48	8 52	9 12
23	L	b	Epousailles de la Ste Vge., (-1), *dbl. maj.*	7 35	4 50	9 18	10 30
24	M	r	S. Timothée, év. et mart., (97).	7 34	4 51	9 48	11 44
25	M	b	Conversion de S. Paul, (34), *dbl. maj.*	7 33	4 53	10 16	Mat.
26	J	r	S. Polycarpe, év. et mart., (167).	7 32	4 54	10 49	0 56
27	V	b	S. Jean Chrysostôme, év. et doct., (407).	7 31	4 56	11 27	2 05
28	S	b	S. Paul, premier ermite, (341).	7 30	4 57	S. 08	3 06
29	D	b	IV ap. l'Epiph. S. François de Sales, év. et doct., (1622), *Kyr.* des *dbls.* II Vêp. *O Doctor*, mém. du dim. et du suiv.	7 28	4 59	1 00	4 04
30	L	†r	Ste Martine, vge et mart. (IIIe siècle).	7 27	5 00	1 55	4 55
31	M	b	St Pierre Nolasque, conf., (1256).	7 26	5 02	2 52	5 37

(a) Le signe * indique qu'il faut mettre aux Vêpres la couleur indiquée pour le lendemain.

Les Quarante Heures.

1. S.-Pierre du Sud.
2. S.-Siméon.
4. S.-Raymond.
6. Couvent de Sillery.
8. S.-Bernard.
10. S.-Vital.
12. Ste-Germaine.
14. S.-Augustin.
16. S.-Alban.
18. S.-Anselme.
20. S.-Denis.
22. Québ. Bon-Pasteur.
24. Ste-Marguerite de Beauce.
26. S.-Alphonse.
28. Eboulements.
30. Pte-aux-Trembles.

Les Poissons le 18, à 0h. 33m. du soir. } FEVRIER 2e mois : 28 jours.

Phases de la Lune.

P. L. le 3, à 1h. 14m. du matin.
D. Q. le 11, à 3h. 49m. du matin.
N. L. le 17, à 10h. 05m. du soir.
P. Q. le 24, à 4h. 46m. du soir.
Apogée le 4, à 7h. du matin.
Périgée le 17, à 10h. du soir.

	Jours.	Coul.	Fêtes.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir	Lune. Couc. mat.
1	M	r	S. Ignace, év. et mart. (107)	7 25	5 03	3 54	6 12
2	J	b	Purification de la Ste Vierge (l'an 1) 2 *cl.*	7 23	5 05	4 55	6 42
3	V	† r	SS. Vincent (304) et Anastase (628), mart. (22 janv.)	7 22	5 06	5 59	7 09
4	S	b	S. André Corsin, év. (1373)	7 20	5 08	7 00	7 32
5	D	vl b (a)	Septuagésime. Sol. de la Purific. Bénéd. des Cierges (vl.) Messe de la Purif. *Kyr.* 2 *cl.* Cierges allumés à l'Evan. et depuis la Consécr. jusqu'après la com. II Vêp. de la Purif. (*Laus tibi*), mém. du suiv., du dim. et de S. Dorothée. *Ave Regina.*	7 19	5 09	8 02	7 54
6	L	b	S. Tite, év. (102)	7 17	5 10	9 03	8 14
7	M	r	Prière de N. S. J. C. (34) *dbl. maj.*	7 16	5 11	10 05	8 37
8	M	b	S. Jean de Matha, conf. 1213)	7 15	5 13	11 08	8 50
9	J	† b	S. Raymond de Pennafort, conf. (1275)	7 14	5 15	Mat.	9 27
10	V	b	Ste Scholastique, vge (543)	7 13	5 17	0 13	9 58
11	S	b	Ste Geneviève, vge (512)	7 11	5 18	1 17	10 36
12	D	* vl	Sexagésime. *Kyr.* du dim. I Vêp. du suiv., mém. du dim.	7 09	5 19	2 20	11 23
13	L	r	SS. 26 Martyrs du Japon (1597)	7 07	5 21	3 20	S 19
14	M	r	Com. de la Pass. de N.-S. J.-C. (34) *dbl. maj.*	7 05	5 23	4 14	1 26
15	M	r	Ste Agathe, vge et mart. (251), (5)	7 03	5 24	5 02	2 41
16	J	b	S. Romuald, abbé (du 7), (1027)	7 02	5 26	5 42	4 00
17	V	b	S. Ildefonse, év. et conf. (du 12), (667)	7 01	5 28	6 18	5 23
18	S	r	S. Siméon, év. et mart. (107)	6 59	5 29	6 48	6 43
19	D	vl	Quinquagésime. *Kyr.* et Vêp. du dim. Suffr.	6 57	5 31	7 17	8 03
20	L	† vl	De la férie (Election de Léon XIII, 1878).	6 55	5 32	7 46	9 22
21	M	† vl	De la férie.	6 54	5 34	8 17	10 37
22	M	vl	Les Cendres. *Kyr.* des féries. (Fête légale.	6 52	5 36	8 51	11 49
23	J	b	S. Pierre Damien, év. et doct. (1072)	6 50	5 37	9 28	Mat.
24	V	r	S. Mathias, apôtre (62), 2 *cl.*	6 48	5 39	10 10	0 57
25	S	r	Ste Couronne d'épines de N.-S. J.-C., *dbl. maj.* hier.	6 47	5 40	10 56	1 58
26	D	* vl	I du Carême. *Kyr.* des dim. du Car. I Vêp. du suiv., mém. de S. Paul et du dim.	6 45	5 41	11 51	2 51
27	L	b	Ch. de S Pierre à Antioche (36) *db. maj.*(22)	6 43	5 43	S 48	3 35
28	M	† b	Ste Marg. de Cortone, (1297), *semid.* (26).	6 41	5 44	1 48	4 13

(a) Quand il y a deux couleurs, la 1ère est pour les messes basses, la 2de p. la messe solennelle.

Les Quarante Heures.

1. S.-Etienne de Lauzon.
3. S.-Raphaël.
5. S.-Joseph de Lévis.
7. S.-Tite.
9. Beauport.
11. N.-D. de la Garde.
13. S.-François d'Orléans
15. S.-Irénée.
17. Ste-Anne de Lapoc.
19. S.-Roch de Québec.
21. L'Islet.
23. Ste-Emélie.
25. Baie Saint-Paul.
27. S.-Jos. de la Beauce.
28. Ste-Justine.

Le Bélier
le 20, à 0 h. 20 m. du soir.

MARS.

3e mois : 31 jours.

PHASES DE LA LUNE.

P. L. le 4, à 7h. 55m. du soir.
D. Q. le 12, à 4h. 43m. du soir.
N. L. le 19, à 7h. 33m. du matin.
P. Q. le 26, à 8h. 49m. du matin.

Apogée le 3, à 7h. du matin.
Périgée le 18, à 9h. du matin.
Apogée le 30, à 5h. du soir.

Jours.		Coul.	Fêtes.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir.	Lune. Couc. mat.
1	M	†vl	Quatre-Temps. De la férie.	6 40	5 45	2 49	4 45
2	J	†vl	De la férie.	6 38	5 47	3 50	5 12
3	V	r	Quatre-Temps. Ste Lance de N. S. J. C., *dbl. maj.* (Couronn. de Léon XIII.)	6 36	5 49	4 51	5 36
4	S	†b	Quatre-Temps. S. Casimir, conf. (1484)	6 34	5 50	5 53	5 59
5	D	vl	II du Car. *Kyr.* du Car. Vêp. du dim. Suffr.	6 32	5 51	6 54	6 21
6	L	†vl	De la férie.	6 30	5 53	7 57	6 43
7	M	b	S. Thomas d'Aquin, conf. et doct. (1274)	6 28	5 54	8 59	7 05
8	M	b	S. Jean de Dieu, conf. (1550)	6 26	5 56	10 02	7 31
9	J	b	Ste Françoise, veuve. (1440)	6 24	5 57	11 07	8 02
10	V	r	S. Suaire de N. S. J. C., *dbl. maj.*	6 22	5 59	Mat.	8 36
11	S	†r	SS. Quarante Martyrs. (320)	6 20	6 00	0 10	9 20
12	D	*vl	III du Car. *Kyr.* du Car. 1 Vêp. du suiv., mém. du dim.	6 18	6 01	1 09	10 10
13	L	b	S. Grégoire, pape et doct. (604). (hier).	6 17	6 03	2 03	11 11
14	M	†vl	De la férie.	6 15	6 04	2 52	S. 19
15	M	†vl	De la férie.	6 13	6 06	3 34	1 33
16	J	†vl	De la férie.	6 11	6 07	4 11	2 51
17	V	b	S. Patrice, év. et conf. (465). *dbl. maj.*	6 09	6 08	4 43	4 11
18	S	b	S. Gabriel, archange, *dbl. maj.*	6 07	6 09	5 13	5 32
19	D	b	IV du Car. S. JOSEPH, conf. (vers 29). *I. cl. Kyr.* roy. Messe et Vêp. de S. Joseph, mém. du suiv. et du dim.	6 05	6 11	5 42	6 53
20	L	r	Les Cinq Plaies de N.S.J.C., *dbl.maj.* (Vendredi dernier).	6 03	6 12	6 15	8 10
21	M	b	S. Benoit, abbé (543).	6 01	6 14	6 46	9 27
22	M	†vl	De la férie.	5 59	6 15	7 23	10 38
23	J	b	S. Turibe, év. et conf. (1606)	5 57	6 17	8 02	11 44
24	V	r	Précieux Sang de N. S. J. C., *dbl. maj.*	5 55	6 18	8 51	Mat.
25	S	b	ANNONCIATION, d'oblig. *Kyr.* de 2 *cl.* II Vêp. à la suite de la messe, mém. du dim. *Ego sum.* v. *Eripe.* (On couvre en violet les croix et les images).	5 53	6 19	9 43	0 42
26	D	vl	De la Passion. *Asperges* et Intr. sans *Glor. Patri. Kyr.* du Car. Vêp. de ce dim. sans suffr.	5 51	6 21	10 40	1 30
27	L	†vl	De la férie.	5 49	6 22	11 41	2 12
28	M	†vl	De la férie.	5 47	6 24	S. 41	2 46
29	M	†vl	De la férie.	5 45	6 25	1 43	3 14
30	J	†vl	De la férie.	5 43	6 26	2 43	3 40
31	V	b	Notre-Dame de Pitié, *dbl. maj.*	5 41	6 28	3 44	4 02

LES QUARANTE HEURES.

2. S.-Evariste.
3. S.-Romuald.
5. Kamouraska.
7. Séminaire de Québec
9. S.-Dominique.
11. S.-Cœur de Marie.
13. Cap-Santé.
15. S.-Casimir.
17. S.-Pacôme.
19. S.-Sébastien.
21. S.-Pierre d'Orléans.
23. S.-Hilarion.
25. S.-Patrice de Beaurivage.
27. S.-Frédéric.
29. Le Sault de Montmorency.
31. Ecureuils.

Le Taureau le 20, à 0h. 15m. du matin. } **AVRIL.** 4e mois : 30 jours.

PHASES DE LA LUNE.

P. L. le 3, à 1h. 02m. du soir.
D. Q. le 11, à 1h. 45m. matin.
N. L. le 17, à 4h. 53m. du soir.
P. Q. le 25, à 2h. 11m. du matin.
Périgée le 15, à 1h. du soir.
Apogée le 27, à 11h. du matin.

Jours.		Coul.	Fêtes.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir.	Lune. Couc. mat.
1	S	† vl	De la férie.	5 39	6 29	4 45	4 26
2	D	vl	Des Rameaux. *Asperges* et Introit sans *Glor. Patri.* Bénéd. des Ram. qu'on tient à la main pendant la Process., la Passion et l'Ev. *Kyr.* du Car. Vêp. du dim. sans Suffr.	5 37	6 30	5 47	4 47
3	L	vl	De la férie.	5 35	6 32	6 51	5 12
4	M	vl	De la férie.	5 33	6 33	7 54	5 38
5	M	vl	De la férie.	5 31	6 34	8 59	6 06
6	J	b	Jeudi-Saint. *Kyr.* 2 ton. Com. du clergé.	5 29	6 36	10 04	6 45
7	V	n	Vendredi-Saint. (Fête légale.) [Reposoir	5 27	6 37	11 04	7 35
8	S	b	Samedi-Saint. Litan. dblées. *Kyr.* 2 cl.	5 25	6 39	11 59	8 10
9	D	b	PAQUES, *Kyr.* roy. *Hæc dies* debout.	5 23	6 40	Mat.	9 05
10	L	b	De l'oct. *dbl.* 1 *cl.* (Fête légale.) [*Regina*	5 21	6 41	0 48	10 09
11	M	b	De l'oct. *dbl.* 1 *cl.*	5 19	6 43	1 32	11 28
12	M	b	De l'oct., *semi-double privilégié.*	5 17	6 44	2 09	S. 33
13	J	b	De l'oct., *semi-double privilégié.*	5 16	6 45	2 41	1 46
14	V	b	De l'oct., *semi-double privilégié.*	5 14	6 47	3 09	3 08
15	S	b	De l'oct., *semi-double privilégié.*	5 12	6 48	3 40	4 23
16	D	b	Quasimodo, 1 ap. Pâq. *Kyr.* du Temps pascal. II Vêp. mém. du suivant. et de S. Anicet.	5 10	6 49	4 09	5 41
17	L	b	S. François de Paule, conf. (1508), (du 2).	5 08	6 50	4 40	6 48
18	M	b	S. Isidore, év. et doct. (636), (du 4).	5 06	6 51	5 15	8 13
19	M	b	S. Vincent Ferrier, conf. (1419), (du 5).	5 04	6 52	5 55	9 24
20	J	b	S. Léon I, pape et doct. (461), (du 11).	5 03	6 54	6 40	10 27
21	V	b	S. Anselme, év. et doct. (1109).	5 01	6 56	7 31	11 21
22	S	†r	SS. Soter et Caïus, p. et mart. (174, 296.)	4 59	6 57	8 28	Mat.
23	D	b	II ap. Pâq. STE FAMILLE de J. M. J., 2 *cl.* *Kyr.* du 2 ton. II Vêp., mém. du suiv. et du dimanche.	4 57	6 59	9 27	0 08
24	L	r	S. Fidèle *de Sigmaringen*, mart. (1622).	4 56	7 00	10 30	0 45
25	M	r	S. Marc, évang. (68), 2 *cl.* (Procession et messe des Rog., en violet.	4 54	7 01	11 31	1 15
26	M	†r	SS. Clet et Marcellin, p. et mart. (91, 304)	4 52	7 03	S. 34	1 43
27	J	†r	S. Herménégilde, mart. (586), (du 13).	4 51	7 04	1 34	2 05
28	V	b	S. Paul de la Croix, conf. (1575).	4 49	7 05	2 36	2 29
29	S	r	S. Pierre, mart. (1252)	4 48	7 07	3 37	2 51
30	D	*b	III ap. Pâq. PATRONAGE DE S. JOSEPH. *Kyr* 2 *cl.* I Vêp. du suiv., seule mémoire de S. Joseph.	4 46	7 08	4 39	3 13

LES QUARANTE HEURES.

2. S.-Fulgence.
4. Couvent de S.-Roch, à Québec.
8. Couvent de Bellevue
10. S.-Cyrille.
12. SS.-Anges de la Bce.
14. Château-Richer.
16. Ste-Foye.
18. Cv. de Ste-Anne Lap.
20. Ste-Julie.
22. Ste-Marguerite.
24. Ancienne Lorette.
26. S.-Apollinaire.
28. Shenley.
30. Collège de Ste-Anne.

Les Gémaux, le 21, à 0h. 01m. du matin.

MAI.

5e mois : 31 jours.

PHASES DE LA LUNE.

P. L. le 3, à 3h. 46m. du matin.
D. Q. le 10, à 7h. 50m. du matin.
N. L. le 17, à 2h. 48m. du matin.
P. Q. le 24, à 7h. 56m. du soir.
Périgée le 12, à 11h. du soir.
Apogée le 25, à 5h. du matin.

Jours.		Coul.	Fêtes.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir.	Lune. Couc. mat.
1	L	r	SS. Philippe (80) et Jacques (62) ap., 2 *cl.*	4 45	7 09	5 44	3 39
2	M	b	S. Athanase, év. et doct. (373).	4 43	7 10	6 49	4 07
3	M	r	Invention de la Ste-Croix, 2 *cl.* (326).	4 42	7 12	7 54	4 40
4	J	b	Ste Monique, veuve (389).	4 40	7 14	8 56	5 19
5	V	b	S. Pie V, pape et conf. (1572). [95	4 38	7 16	9 54	6 05
6	S	r	S. Jean devant la Porte-Latine, *dbl. maj.*	4 36	7 17	10 46	7 00
7	D	*r	IV ap. Pâq. S Stanislas, év. et m. (1079). *Kyr.* des dbles. I Vêp. du suiv., mém. de S. Stanislas et du dim.	4 35	7 18	11 31	8 02
8	L	b	Apparit. de S. Michel (Ve siècle), *dbl. maj.*	4 33	7 19	Mat.	9 11
9	M	b	S. Grégoire de Nazianze, év. et doct (390)	4 32	7 20	0 09	10 23
10	M	b	S. Antonin, év. et conf. (1459)	4 31	7 21	0 43	11 37
11	J	b	S. François de Girolamo, conf. (1716).	4 29	7 23	1 14	S 52
12	V	†r	SS. Nérée, Domitille, etc., mart. (v. 95).	4 28	7 24	1 42	2 07
13	S	b	Ste Catherine de Sienne, vge. (30 avril), (1380).	4 27	7 25	2 10	3 21
14	D	b	V. ap. Pâq. *Kyr.* du temps pasc. I Vêp. du sui. mém. du dim.	4 26	7 27	2 39	4 38
15	L	b	S. Isidore, lab. conf. (1170) } Proc. Messe	4 24	7 28	3 11	5 52
16	M	†b	S. Ubald, év. et conf. (1160) } des Rog. avec	4 23	7 29	3 48	7 01
17	M	r	S. J. Népomucène, m. (1383) } orn. violets.	4 22	7 30	4 30	8 10
18	J	b	ASCENSION, d'oblig. 1 *cl.* *Kyr.* 2 ton. A Vêp. m. du suiv.	4 21	7 32	5 19	9 08
19	V	b	S. Pierre Célestin, pape. et conf. (1296).	4 20	7 33	6 13	9 57
20	S	†b	S. Bernardin de Sienne, conf. (1444).	4 19	7 34	7 13	10 39
21	D	*b	Dim. dans l'oct. S. Pascal Baylon, conf. (1592). *Kyr.* des dbles. Vêp. à. cap. du suiv., mém. de S. Pascal, dim. et oct.	4 18	7 35	8 14	11 13
22	L	r	S. Venant, mart. (250) (du 18).	4 17	7 36	9 17	11 42
23	M	†b	De l'octave.	4 16	7 37	10 20	Mat.
24	M	b	N. D. Auxiliatrice (Fête légale)	4 15	7 38	11 21	0 08
25	J	b	Octave de l'Ascension.	4 14	7 39	S 22	0 32
26	V	b	S. Philippe de Néri, conf. (1595). [2 *cl.*	4 13	7 40	1 25	0 54
27	S	r	*Jeûne.* Vig. Bén. des Fts (vl.) Lit. dbl. *Kyr*	4 12	7 41	2 26	1 15
28	D	r	PENTECÔTE. 1 *cl.* Oct. priv. *Kyr.* roy.	4 12	7 42	3 29	1 41
29	L	r	} De l'oct. *dbl.* 1 cl.	4 11	7 43	4 34	2 08
30	M	r	}	4 10	7 44	5 39	2 38
31	M	r	*Jeûne.* Quatre-Temps. De l'oct.	4 10	7 45	6 44	3 14

LES QUARANTE HEURES.

2. Québec, Basse-Ville.
4. Métabetchouan.
6. S.-David.
8. S.-Joachim.
10. S.-Ubald.
12. Hôp. du Sacré Cœur.
14. S.-Antonin.
16. Ste-Hénédine.
18. Ste-Famille.
20. Ste-Sophie.
22. S.-Jean Port-Joli.
24. Buckland.
26. S-Amb. des Sauvages
28. Hôp. Gén. de Québec
30. Malbaie.

Le Cancer le 21, à 8h. 31m. du matin. } **JUIN.** 6e mois : 30 jours.

PHASES DE LA LUNE.

P. L. le 1, à 3h. 48m. du soir. | P. Q. le 23, à 1h. 16m. du soir.
D. Q. le 8, à 0h. 24m. du soir. | Périgée le 7, à 2h. du matin.
N. L. le 15, à 1h. 48m. du soir. | Apogée le 21, à minuit.

	Jours.	Coul.	Fêtes.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir.	Lune. Couc. mat.
1	J	r	De l'octave.	4 09	7 46	7 45	3 58
2	V	r	*Jeûne.* Quatre-Temps. De l'oct.	4 09	7 47	8 40	4 50
3	S	r	*Jeûne.* Quatre-Tps. De l'oct. Fin du temps pascal.	4 08	7 48	9 29	5 51
4	D	b	I ap. Pent. STE TRINITÉ (920). *Kyr.* 2 *cl.* A Vêp., m. du s. et du dim. *Salve Regina.*	4 07	7 49	10 10	6 59
5	L	r	S. Boniface, év. et mart. (755).	4 07	7 49	10 45	8 12
6	M	b	S. Norbert, év. et conf. (1134).	4 07	7 50	11 17	9 27
7	M	b	S. Grégoire VII, p. et conf. (25 mai), (1085)	4 06	7 51	11 46	9 42
8	J	b	FETE-DIEU, d'oblig. (1246). *Kyr.* du 2 ton. Process. II Vêp. Salut durant l'oct.	4 06	7 52	Mat.	11 57
9	V	b	} De l'octave.	4 06	7 52	0 13	S1 11
10	S	b	}	4 05	7 53	0 42	2 25
11	D	r	Dim. dans l'oct. II ap. Pent. S. Barnabé, ap. (63). *Kyr.* des dbl. Pr. II Vêp., mém. du suiv., du dim. et de pl. mart. *Istorum.*	4 05	7 54	1 12	3 38
12	L	b	S. Jean de Saint-Facond, conf. (1479).	4 05	7 54	1 46	4 49
13	M	b	S. Antoine de Padoue, conf. (1231).	4 05	7 55	2 24	5 56
14	M	b	S. Basile, év. et doct. (379).	4 05	7 55	3 10	6 57
15	J	b	Octave de la Fête-Dieu, *dbl. maj.*	4 05	7 56	4 01	7 50
16	V	b	Sacré Cœur de Jésus, (1686). *dbl. maj.*	4 05	7 56	4 59	8 34
17	S	b	Ste Ang. de Mérici, vge (1540). (31 mai).				
18	D	*vr	III ap. Pent. *Kyr.* du dim. Vêp. du suiv.,	4 05	7 56	6 00	9 12
			mém. du dim. et de pl. mart. *Istorum.*	4 05	7 56	7 03	9 43
19	L	b	Ste Julienne Falooniéri, vge (1340).	4 06	7 57	8 05	10 11
20	M	b	S. Franç. Caracciolo, conf. (1608). (du 4).	4 06	7 57	9 08	10 36
21	M	b	S. Louis de Gonzague, conf. (1591).	4 06	7 57	10 10	10 57
22	J	b	S. Jean-Franç.-Régis, conf.(du 16), (1640).	4 06	7 57	10 11	11 20
23	V	†r	Vigile. S. Georges, mart. (23 avril), (v. 303)				
24	S	b	NATIVITÉ DE S. J. BAPTISTE, (l'an 1). *I cl.* avec oct.	4 06	7 58	S 12	11 43
25	D	b	IV ap. Pent. S. Guillaume, conf. (1157) *Sol. de S. Jean Baptiste. Kyr.* du 2 ton. II Vêp. de la fête, mém. du suiv., *Asti-*	4 07	7 58	1 14	Mat.
			terunt, de S. Guil., *Hic vir,* et du dim.	4 07	7 58	2 17	0 08
26	L	r	SS. Jean et Paul, mart. (362).	4 07	7 58	3 22	0 36
27	M	†b	De l'octave.	4 08	7 58	4 26	1 09
28	M	†b	Vigile. *Jeûne.* S. Léon II, p. et conf. (683).				
29	J	r	SS. PIERRE ET PAUL, ap., d'ob. (66). 1 *cl.*	4 08	7 58	5 29	1 49
			Kyr. roy. II Vêp. de la fête, sans mém.	4 09	7 58	6 28	2 37
30	V	r	Commémoraison de S. Paul, ap.	4 09	7 58	7 21	3 35

LES QUARANTE HEURES.

1. S.-Isidore.
3. Ursulines de Québec.
5. Rivière-du-Loup.
7. S.-Gervais.
9. Valcartier.
11. S.-Antoine de Tilly.
13. Ile-aux-Grues.
15. Ste-Agathe.
17. S.-J.-Bte de Québec.
19. Inverness.
21. Mille-Vaches.
23. S.-Jean-Chrysostôme
25. S.-Basile.
27. Broughton.
29. S.-Paul de Montminy

Le Lion
le 22, à 7h. 23m. du soir.

JUILLET.

7e mois : 31 jours.

PHASES DE LA LUNE.

P. L. le 1, à 1h. 23m. du matin.
D. Q. le 7, à 5h. 07m. du soir.
N. L. le 15, à 2h. 16m. du matin.
P. Q. le 23, à 5h. 33m. du matin.
P. L. le 30, à 9h. 16m. du matin.
Périgée le 3, à 9h. du soir.
Apogée le 19, à 4h. du soir.
Périgée le 31, à 8h. du soir.

	Jours.	Coul.	Fêtes.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir.	Lune. Couc. mat.
1	S	b	Octave de S. Jean-Baptiste.	4 10	7 57	8 06	4 41
2	D	b	V ap. Pt. Vist. de la Ste Vge. (l'an-1) *Kyr.* 2 *cl.* II Vêp., mém. du suiv., *Accessistis.*	4 11	7 57	8 45	5 54
3	L	r	Précieux Sang de N. S. J. C., 2 *cl.*	4 11	7 57	9 20	7 11
4	M	†r	De l'oct. des SS. Pierre et Paul.	4 12	7 56	9 50	8 28
5	M	b	S. Michel des Saints, conf. (1625).	4 13	7 56	10 18	9 45
6	J	r	Oct. des SS. ap. Pierre et Paul.	4 13	7 55	10 47	11 00
7	V	b	SS. Cyrille et Méthode, év. et conf. (IXe siècle).	4 14	7 54	11 16	S. 15
8	S	†b	Ste Elizabeth, reine du Portugal. (1336).	4 15	7 54	11 48	1 28
9	D	b	VI apr. Pent. DEDICACE DES EGLISES DU DIOCESE. 1 *cl.* *Kyr.* 2 ton. II Vêp., mém. du dim. et du suiv.	4 16	7 53	Mat.	2 39
10	L	†r	Les Sept Frères, mart.	4 17	7 52	0 25	3 47
11	M	r	S. Zénon et ses compagnons, mart. (du 9).	4 18	7 51	1 07	4 49
12	M	b	S. Jean Gualbert, abbé, (1073).	4 19	7 51	1 55	5 44
13	J	†r	S. Anaclet, pape et mart. (91).	4 19	7 50	2 50	6 31
14	V	b	S. Bonaventure, év. et doc. (1274).	4 20	7 50	3 49	7 11
15	S	†b	S. Henri, empereur et conf. (1024).	4 21	7 49	4 51	7 41
16	D	b	VII ap. Pent. Oct. de la Dédic. *Kyr.* des dbl. II Vêp., mém. du dim. et du suiv.	4 22	7 48	5 53	8 13
17	L	†b	S. Alexis, conf. (Ve siècle).	4 23	7 47	6 56	8 39
18	M	b	S. Camille de Lellis, conf. (1614).	4 24	7 47	7 58	9 02
19	M	b	S. Vincent de Paul, conf. (1660).	4 25	7 46	8 59	9 28
20	J	b	S. Jérôme Emilien, conf. (1537).	4 26	7 46	10 00	9 47
21	V	b	N.-D. du Mont-Carmel, *dbl. maj.* (du 16).	4 28	7 45	11 01	10 11
22	S	b	Ste Marie Madeleine, pénit. (Ier siècle).	4 29	7 44	S. 03	10 37
23	D	r	VIII ap. Pent. S. Apollinaire, év. et mart. (v. 79), *Kyr.* des dbl. II Vêp., mém. du dim. et de Ste Christine.	4 30	7 43	1 06	11 07
24	L	†b	Vigile de S. Jacques. Ste Madeleine de Pazzi, (27 mai) (1607).	4 31	7 42	2 09	11 43
25	M	r	S. Jacques, apôtre, 2 *cl.* (47).	4 32	7 41	3 12	Mat.
26	M	b	STE ANNE, mère de la Ste Vge et patronne de la province, 1 *cl.* avec oct.	4 33	7 40	4 12	0 26
27	J	†b	De l'octave.	4 34	7 39	5 07	1 19
28	V	†r	SS. Nazaire, &c., mart. (303).	4 35	7 37	5 57	2 20
29	S	†b	Ste Marthe, vierge, (Ier siècle).	4 37	7 36	6 39	3 30
30	D	b	IX ap. Pent. SOL. de STE ANNE, *Kyr.* 2 ton. II Vêp., mém. du suiv. et du dim.	4 38	7 35	7 17	4 46
31	L	b	S. Ignace de Loyola, conf. (1556).	4 39	7 34	7 49	6 04

LES QUARANTE HEURES.

1. S.-Fran. de la Beauce
3. S.-Pascal.
5. S.-Adrien.
7. S.-Prime.—9. S.-Nic.
11. S.-Laurent d'Orléans
13. Standon.
14. S.-Magloire.
15. Hôtel-Dieu de Québ.
17. Mont-Carmel.
19. N.-D. du Portage.
20. Anse Saint-Jean.
22. Laval.
24. N.-Dame de Lévis.
26. S.-Pamphile.
27. Cap-Saint-Ignace.
28. S.-Onésime.
30. Tewkesbury.
31. Frampton.

La Vierge ♍ le 23, à 1h. 59m. du matin. } **AOUT.** 8e mois : 31 jours.

PHASES DE LA LUNE.

D. Q. le 5, à 11h. 28m. du soir. | P. L. le 28, à 4h. 34m. du soir.
N. L. le 13, à 4h. 25m. du soir. | Apogée le 16, à 5h. du matin.
P. Q. le 21, à 8h. 10m. du soir. | Périgée le 29, à 4h. du matin.

	Jours.	Coul.	FÊTES.	SOLEIL. Lev.	SOLEIL. Couc.	LUNE. Lev. soir	LUNE. Couc. mat.
1	M	b	S. Pierre-aux-Liens, *dbl. maj.* (42)	4 40	7 32	8 20	7 24
2	M	b	Octave de Ste Anne.	4 41	7 31	8 50	8 44
3	J	† r	Invention de S. Etienne (415)	4 43	7 29	9 19	10 01
4	V	b	S. Dominique, conf. (1221)	4 44	7 23	9 52	11 16
5	S	b	N.-D. des Neiges, (v. 435) *dbl. maj.*	4 45	7 26	10 27	S 30
6	D	b	X ap. P. Trsfig. de N.-S. J.-C. (32), *Kyr.* des dbl. II Vêp., mém. du suiv., *Quœrite* vs.	4 46	7 25	11 10	1 39
7	L	b	S. Cajétan, conf. (1547). [*Amavit*, et du dim.	4 48	7 23	11 54	2 42
8	M	† r	SS. Cyriaque, etc., mart. (303)	4 49	7 21	Mat.	3 40
9	M	b	Vig. S. Alph. de Liguori, év. doct. (2) (1787)	4 51	7 20	0 46	4 29
10	J	r	S. LAURENT, diac. et mar., 2 *cl.* av. oct. (258)	4 52	7 18	1 43	5 10
11	V	r	Ste Philomène, vge et mart.	4 53	7 17	2 43	5 46
12	S	b	Ste Claire, vierge (1253)	4 54	7 15	3 45	6 16
13	D	r	XI après Pent. *Kyr.* du dim. Vêp. du dim. mém. de l'oct. et de S. Eusèbe, *Similabo.*	4 56	7 13	4 47	6 43
14	L	† r	De l'oct., Messe de la Vigile (*col. viol.*)	4 57	7 12	5 49	7 07
15	M	b	ASSOMPTION DE LA STE VGE, 1 *cl.* av. oct. (47)	4 58	7 10	6 50	7 30
16	M	b	S. Roch, conf. (1327)	5 00	7 09	7 51	7 53
17	J	r	Octave de S. Laurent.	5 01	7 07	8 51	8 16
18	V	b	S. Hyacinthe, conf. (1257)	5 02	7 05	9 53	8 41
19	S	† b	*Jeûne.* De l'octave.	5 03	7 04	10 54	9 10
20	D	b	XII après Pent. S. JOACHIM, SOL. DE L'ASSOMPTION. *Kyr.* roy. Messe et II Vêp. de l'Assomp., mém. de S. Joachim, *Hic vir*, v. *Justum*, du suiv. et du dim.	5 05	7 02	11 56	9 42
21	L	b	Ste Jeanne de Chantal, veuve (1641)	5 06	7 00	S 57	10 23
22	M	b	Octave de l'Assomption.	5 07	6 58	1 57	11 09
23	M	b	Vigile. S. Philippe Béniti, conf. (1285)	5 09	6 56	2 53	Mat.
24	J	r	S. Barthélemi, apôtre, 2 *cl.* (Ier siècle).	5 10	6 54	3 44	0 03
25	V	b	S. Louis, conf. *dbl. maj.*, 2 Titul. de la Basilique (1270)	5 11	6 52	4 30	1 07
26	S	b	S. Bernard, abbé et doct. (20), (1153)	5 13	6 50	5 09	2 19
27	D	b	XIII ap. Pent. LE CŒUR TRÈS-PUR DE MARIE *Kyr.* de la Ste Vge. II Vêp. mém. du suiv. *O Doctor*, du dim. et de S. Hermès, *Iste.*	5 14	6 48	5 44	3 36
28	L	b	S. Augustin, év. et doct. (430)	5 15	6 46	6 16	4 56
29	M	r	Décollation de S. Jean-Bte. *dbl. maj.* (32)	5 16	6 45	6 47	6 16
30	M	b	Ste Rose de Lima, vge (1617)	5 17	6 43	7 19	7 33
31	J	b	S. Raymond Nonnat, conf. (1240)	5 18	6 42	7 51	8 54

LES QUARANTE HEURES.

2. S.-Narcisse.
4. Ste-Pétronille.
6. S.-Ephrem.
8. Ile-aux-Coudres.
9. S.-Alexandre.
1'. Ste Claire.
12. S.-Cajétan.
13. S.-Roch des Aulnets.
15. Ste Agnès.
17. S.-Agapit.
19. Congrég. des hommes, S.-Roch.
21. Ste-Jeanne.
23. Asile de Ste-Brigitte.
25. Conv. de S.-J. de Lév.
27. Couv. de N-D. de Lév.
29. N-D. du Lac S.-Jean
31. S.-Philippe de Néri.

La Balance
le 23, à 1h. 59m. du matin.

SEPTEMBRE.

9e mois : 30 jours.

PHASES DE LA LUNE.

D. Q. le 4, à 8h. 42m. du matin.
N. L. le 12, à 8h. 14m. du matin.
P. Q. le 20, à 8h. 43m. du matin.
P. L. le 27, à 0h. 25m. du matin.
Apogée le 12, à 9h. du matin.
Périgée le 26, à 3h. du soir.

	Jours.	Coul.	FÊTES.	SOLEIL. Lev.	SOLEIL. Couc.	LUNE. Lev. soir.	LUNE. Couc. mat.
1	V	b	S. Joseph Calasanz, conf. (27 août) (1648)	5 20	6 40	8 27	10 13
2	S	†b	S. Etienne, roi de Hongrie, conf. (1038.)	5 21	6 38	9 07	11 25
3	D	vr	XIV ap. Pent. *Kyr.* et Vêp. du dim. mém. du suiv. et Suff. (A la Basilique, r. Fête des S. Reliq. 2 *cl.* avec oct. *Kyr.* de 2 *cl.* II Vêp., mém. du dim.)	5 22	6 36	9 53	S. 34
4	L	†b	Ste Marg., reine d'Ecos. (10 juin), (1094).	5 23	6 34	10 44	1 34
5	M	†b	S. Laurent Justinien, év. et conf. (1455).	5 24	6 32	11 40	2 28
6	M	†vr	De la férie.	5 25	6 30	Mat.	3 12
7	J	†b	Du S. Sacrement.	5 27	6 28	0 38	3 48
8	V	b	NAT. DE LA STE VIERGE, 2 *cl.* avec oct. (–16).	5 29	6 26	1 38	4 21
9	S	b	B. Pierre Claver, conf.	5 30	6 24	2 39	4 49
10	D	b	XV ap. Pent. S. Nom de Marie. SOL. de la NATIV. de la Ste Vge *Kyr.* 2 *cl.* II Vêp., mém. du suiv. du dim. et de pl. mart.	5 32	6 22	3 42	5 13
11	L	b	S. Nicolas de Tolentino, conf. (hier) (1308)	5 33	6 20	4 43	5 36
12	M	†b	De l'octave.	5 34	6 18	5 44	5 58
13	M	†b	De l'octave.	5 35	6 16	6 43	6 20
14	J	r	Exaltation de la Ste Croix, *dbl. maj.* (629).	5 37	6 14	7 44	6 46
15	V	b	Octave de la Nativité.	5 38	6 12	8 46	7 12
16	S	†r	SS. Corneille et Cyprien mart. (252, 258).	5 39	6 10	9 47	7 43
17	D	b	XVI ap. Pent. N.-D. des Sept D. *dbl. maj.* *Kyr.* de la Ste Vge. Prose *Stabat*, II V. mém. du suiv. et du dim.	5 40	6 08	10 48	8 20
18	L	b	S. Joseph de Cupertino, conf. (1663).	5 42	6 06	11 48	9 02
19	M	r	S. Janvier et ses comp., mart. (291).	5 44	6 04	S. 45	9 53
20	M	r	*Jeûne.* Q.-T. S. Eust. et ses c. mart. (130)	5 45	6 02	1 36	10 53
21	J	r	S. Matthieu, ap. et év. 2 *cl.* [Vig.	5 46	6 00	2 21	Mat.
22	V	b	*Jeûne.* Q.Tps S. Thom. de Vil., év. (1555).	5 47	5 58	3 02	0 01
23	S	†r	*Jeûne.* Q.-Tps S. Lin, pape et mart. (78).	5 49	5 56	3 38	1 10
24	D	b	XVII ap. Pent. N. D. de la Merci, *dbl. maj.* *Kyr.* de la Ste Vge, II Vêp. m. du suiv., *Similabo*, vs. *Signasti*, et du dim.	5 50	5 54	4 11	2 26
25	L	b	Stignates de S. François (17) (1224).	5 51	5 52	4 43	3 45
26	M	†r	S. Cyprien et Ste Justine, mart. (304).	5 52	5 50	5 13	5 05
27	M	†r	SS. Côme et Damien, mart. (303).	5 54	5 48	5 46	6 25
28	J	†r	S. Wenceslas, duc de Bohême, mart. (935),	5 55	5 46	6 21	7 45
29	V	b	S. Michel, ar. et tous les SS. anges, 2 *cl.*	5 56	5 44	7 01	9 03
30	S	b	S. Jérôme conf. et doct. (420).	5 58	5 42	7 44	10 15

LES QUARANTE-HEURES.

1. S.-Gilles.
3. S.-François du Sud.
5. S.-Henri.
7. Escoumins.
9. S-Sauveur de Québec
11. S.-Sylvestre.
13. Ste.-Croix.
15. Ste-Hélène.
17. S.-Ambroise (par.)
19. S.-Eugène.
21. Ste-Perpétue.
23. S.-Lazare.
25. Lotbinière.
27. S.-Patrice de Québec
29. S.-Michel.

Le Scorpion
le 23, à 7h. 22m. du matin.

OCTOBRE.

10e mois : 31 jours.

PHASES DE LA LUNE.

D. Q. le 3, à 9h. 33m. du soir.
N. L. le 12, à 1h. 17m. du matin.
P. Q. le 19, à 7h. 10m. du soir.
P. L. le 26, à 9h. 49m. du matin.
Apogée le 9, à 1h. du soir.
Périgée le 24, à 1h. du matin.

	Jours.	Coul.	Fêtes.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir.	Lune. Couc. mat.
1	D	b	XVIII ap. Pent. S. Rosaire. SOL. DE S. MICHEL, *Kyr.* 2 *cl.* II Vêp. ; (à Magn. *Princeps*), mém. du S. Ros. et du dim.	5 59	5 40	8 36	11 21
2	L	b	SS. Anges Gardiens.	6 00	5 39	9 31	S. 18
3	M	b	S. Rémi, évêque et conf. (1), (533).	6 01	5 37	10 30	1 08
4	M	b	S. François d'Assise, conf. (1226).	6 03	5 35	11 31	1 49
5	J	†b	Du S. Sacrement.	6 05	5 33	Mat.	2 22
6	V	b	S. Bruno, conf. (1101).	6 06	5 31	0 32	2 52
7	S	†b	De l'Immaculée Conception.	6 07	5 29	1 34	3 16
8	D	b	XIX ap. Pt. Maternité de la Ste Vge, *dbl. maj. Kyr.* de la Ste Vge. II Vêp. du dim. et du suiv.	6 08	5 27	2 35	3 39
9	L	†r	SS. Denis, &c., mart. (272).	6 10	5 25	3 37	4 03
10	M	†b	S. François de Borgia, conf. (1572).	6 11	5 23	4 57	4 26
11	M	b	Ste Brigitte, veuve (8), (1373).	6 13	5 21	5 38	4 51
12	J	†b	Du S. Sacrement.	6 15	5 19	6 39	5 17
13	V	†b	S. Edouard III (le Conf.), roi d'Ang. (1066)	6 16	5 17	7 40	5 47
14	S	r	S. Callixte I, pape et mart. (223).	6 17	5 15	8 42	6 21
15	D	b	XX ap. Pt. Pureté de la Ste Vge. *Kyr.* de la Ste Vge. II Vêp. mém. du suiv. et du dim.	6 18	5 14	9 42	7 03
16	L	b	Ste Thérèse, vge (hier), (1582).	6 19	5 12	10 37	7 50
17	M	†b	Ste Hedwige, duch. de Pol. Vve, (1243).	6 21	5 10	11 31	8 46
18	M	r	S. Luc, évangéliste, 2 *cl.* (1er siècle).	6 23	5 08	S. 08	9 48
19	J	b	S. Pierre d'Alcantara, conf. (1562).	6 24	5 06	0 59	10 55
20	V	b	S. Jean de Canti, conf. (1473).	6 26	5 04	1 36	Mat.
21	S	r	Ste Ursule et ses comp., vges et mart. *dbl.* (453)	6 27	5 02	2 09	0 07
22	D	b	XXI ap. Pent. Patronage de la Ste Vge. *Kyr.* de la Ste. Vge. Vêp. du suiv. mém. du Patronage de la Ste Vge et du dim.	6 28	5 00	2 39	1 21
23	L	b	Le Très Saint Rédempteur, *dbl. maj.*	6 29	4 59	3 11	2 39
24	M	b	S. Raphael, archange, *dbl. maj.*	6 31	4 57	3 40	3 55
25	M	†r	S. Chrysante et Ste Darie, son épouse, mart. (237).	6 32	4 56	4 13	5 14
26	J	†b	Du S. Sacrement.	6 33	4 54	4 51	6 23
27	V	†vl	Vigiles des SS. Simon et Jude.	6 35	4 52	5 34	7 49
28	S	r	SS. Simon et Jude, ap., 2 *cl.* (1er siècle.)	6 36	4 50	6 22	9 00
29	D	vr	XXII ap. Pent. Messe, *Kyr.* et Vêp. du dim. Suffrages.	6 38	4 48	7 18	10 04
30	L	†vr	De la férie.	6 40	4 47	8 16	10 59
31	M	†vl	*Jeûne.* Vigile de la Toussaint.	6 42	4 46	9 19	11 43

LES QUARANTE HEURES.

1. S.-Séverin.
3. Ange-Gardien.
5. Tadousac.
7. Chicoutimi.
9. S.-Ferdinand.
11. S.-Jérôme.
13. RR. PP. Jésuites de Québec.
15. S.-Valier.
17. S.-Calixte.
19. Rivière-Ouelle.
21. Portneuf.
23. S.-Colomb.
25. S.-Lambert.
27. Collège de Lévis.
29. Ste-Anne de Beaupré.
30. S.-Elzéar.

Le Sagittaire le 22, à 4h 13m. du matin. } **NOVEMBRE.** 11e mois : 30 jours.

PHASES DE LA LUNE.

D. Q. le 2, à 2h. 13m. du soir.
N. L. le 10, à 6h. 35m. du soir.
P. Q. le 18, à 3h. 57m. du matin.
P. L. le 24, à 9h. 18m. du soir.
Apogée le 6, à 2h. du matin.
Périgée le 22, à 3h. du matin.

	Jours.	Coul.	FÊTES.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir.	Lune. Couc. soir.
1	M	b	TOUSSAINT (867), d'ob. *I cl. Kyr.* roy. II Vêp. Aux Vêp. des Morts ant. dbl.	6 43	4 44	10 23	0 16
2	J	n	Commémorat. des Morts (998). Absoute.	6 45	4 42	11 25	0 53
3	V	†b	De l'octave.	6 47	4 41	Mat.	1 19
4	S	b	S. Charles Borromée, év. et conf. (1584.)	6 48	4 39	0 27	1 45
5	D	b	XXIII ap. Pent. *Kyr* et Vêp. du dim., [mém. de l'oct.	6 49	4 38	1 29	2 05
6	L	†b	} De l'octave.	6 50	4 37	2 27	2 30
7	M	†b		6 51	4 35	3 28	2 54
8	M	b	Octave de la Toussaint.	6 53	4 34	4 29	3 20
9	J	b	Dédicace de la Basilique du Sauveur.	6 55	4 33	5 32	3 48
10	V	b	S. André Avellin, conf. (1590).	6 56	4 31	6 34	4 21
11	S	b	S. Martin de Tours, év. et conf. (400).	6 57	4 30	7 23	5 01
12	D	*vr	XXIV ap. Pent. (5e dim. ap. l'Epiph.) *Kyr.* du dim. I Vêp. du suiv., mém. du dim. (*Colligite.*)	6 59	4 29	8 33	5 43
13	L	b	S. Stanislas Kostka, conf. (1568).	7 01	4 28	9 27	6 41
14	M	†b	S. Didace, conf. (1463.)	7 02	4 27	10 18	7 41
15	M	b	Ste Gertrude, vierge, (668).	7 04	4 26	10 59	8 47
16	J	†r	S. Martin I, pape et mart. (653). (12).	7 06	4 25	11 38	9 56
17	V	†b	S. Grégoire Thaumaturge, év. (264).	7 08	4 24	S 10	11 09
18	S	b	Dédic. des Basiliq. de S. Pierre et de S. Paul, (1626).	7 09	4 23	0 41	Mat.
19	D	b	XXV ap. Pent. (6e dim. ap. l'Epiph.). Ste Elisabeth de Hongrie, vve, (1231). *Kyr.* des *dbls.* II Vêp. à cap. du suiv., mém. de Ste Elizabeth et du dim.	7 10	4 21	1 10	0 21
20	L	b	S. Félix de Valois, conf. (1212).	7 11	4 20	1 40	1 36
21	M	b	Présentation de la Ste Vierge, (l'an –12). *dbl. maj.*	7 12	4 19	2 09	2 53
22	M	r	Ste Cécile, vge et mart. (230).	7 14	4 19	2 44	4 07
23	J	r	S. Clément I, pape et mart. (100).	7 15	4 18	3 24	5 22
24	V	b	S. Jean de la Croix, conf. (1591).	7 17	4 17	4 08	6 36
25	S	r	Ste Catherine, vge et mart. (IVe siècle).	7 18	4 16	5 01	7 44
26	D	*vr	XXVI et dernier ap. Pent. Messe de ce dim. *Kyr.* du dim. I Vêp. du suiv., mém. du dim. *Amen dico.* Suffrages.	7 19	4 16	5 59	8 43
27	L	b	S. Léonard de Port-Maurice, conf. (1751).	7 20	4 15	7 02	9 36
28	M	r	S. Irénée, év., et ses comp., mart. (202).	7 22	4 15	8 05	10 18
29	M	†vl	De la Vigile.	7 23	4 14	9 09	10 53
30	J	r	S. André, apôtre, 2 *cl.* (69).	7 24	4 14	10 14	11 21

LES QUARANTE HEURES.

1. Ste-Louise.
3. S.-Charles.
5. Charlesbourg.
7. S-Ferréol.
9. Ste-Anne du Saguen.
11. S.-Aubert.
13. Srs de la Char., Qué.
15. S.-Edouard de Lotb.
17. S.-Côme.
19. S.-Urbain.
21. Stoneham.
23. St.-Alexis.
25. S-Jean-Deschaillons.
27. S.-Fidèle.
29. S.-Victor,
30. S.-André.

Le Capricorne. } **DECEMBRE.** 12e mois : 31 jours.
le 21, à 5h. 08m. du soir.

Phases de la Lune.

D. Q. le 2, à 10h. 12m. du matin.	Apogée le 3, à 9h. du soir.
N. L. le 10, à 10h. 53m. du matin.	Périgée le 18, à 3h. du soir.
P. Q. le 17, à 11h. 55m. du matin.	Apogée le 31, à 6h. du soir.
P. L. le 24, à 10h. 57m. du matin.	

	Jours.	Coul.	Fêtes.	Soleil. Lev.	Soleil. Couc.	Lune. Lev. soir.	Lune. Couc. mat.
1	V	†vr	De la férie.	7 25	4 14	11 15	11 46
2	S	†r	Ste Bibiane, vierge et mart. (363).	7 26	4 13	Mat.	S. 10
3	D	*vl	I de l'Av. *Kyr.* de l'Av. I Vêp. du suiv. *O Doctor*, mém. du dim. et de Ste Barbe,	7 27	4 13	0 16	0 34
4	L	b	S. Pierre Chrysol., év. et doc. (452). [*Alma*	7 29	4 13	1 17	0 58
5	M	b	S. Frs-Xav., conf., 2d patr. du pays, *dbl. maj*	7 30	4 13	2 17	1 22
6	M	b	*Jeûne.* S. Nicolas, év., (342). [(3) (1552).	7 31	4 12	3 18	1 49
7	J	b	S. Ambroise, év. et doct., (397). (Vigile).	7 32	4 12	4 20	2 20
8	V	b	*Jeûne.* IMM. CONCEPT. (-17), d'obli., I *cl.* Titul. de la Basil. *Kyr.* roy. II Vêp., mém.	7 33	4 12	5 22	2 56
9	S	†b	De l'octave. [de la férie, *Ex Ægypto.*	7 34	4 11	6 23	3 42
10	D	vl	II de l'Av. *Kyr.* de l'Av. II Vêp., mém. du suiv. et de l'oct.	7 35	4 11	7 20	4 32
11	L	†b	S. Damase, pape et conf., (384).	7 36	4 11	8 13	5 31
12	M	b	Transl. de la Ste Maison de Lorette, *dbl. maj*	7 37	4 12	8 58	6 37
13	M	r	*Jeûne.* Ste Luce, vge et mart. (304). [(10)	7 38	4 12	9 39	7 47
14	J	†b	De l'octave.	7 39	4 12	10 14	8 59
15	V	b	*Jeûne.* Oct. de l'Immaculée Conception.	7 40	4 12	10 45	10 13
16	S	†r	S. Eusèbe, év. et mart., (370).	7 40	4 13	11 15	11 25
17	D	*vl	III de l'Av. *Kyr.* de l'Av. I Vêp. du suiv., mém. du dim., *O Sapientia.*	7 41	4 13	11 42	Mat.
18	L	b	Expectation de la Ste Vge, *dbl. maj.*	7 42	4 13	S. 12	0 39
19	M	†vl	De la férie.	7 42	4 14	0 45	1 53
20	M	†vl	*Jeûne.* Quatre-Temps. De la férie. Mes. de	7 43	4 14	1 20	3 06
21	J	r	S. Thomas, ap., 2 *cl.* (Ier siéc.) [la Vigile	7 43	4 15	2 03	4 17
22	V	†vl	*Jeûne.* Quatre-Temps. De la férie.	7 44	4 15	2 47	5 27
23	S	†vl	*Jeûne.* Quatre-Temps. De la férie.	7 44	4 16	3 43	6 29
24	D	*vl	IV de l'Av. Messe pr. de la Vig. *Kyr.* de l'Av I Vêp. de Noël. (Anniv. Elec. de l'Arch.)	7 45	4 16	4 42	7 25
25	L	b	NOEL, d'obl. *Kyr.* du 2 ton à la messe de minuit. *Kyr.* royal à la messe du jour. II Vêp., mém. du suiv.	7 45	4 17	5 47	8 09
26	M	r	S. Etienne, 1er mart. (34), 2 *cl.* } avec oct	7 45	4 18	6 52	8 49
27	M	b	S. Jean, ap. et évang. (101), 2 *cl.* } avec oct	7 45	4 18	7 58	9 22
28	J	vl	SS. Innocents, mart., 2 *cl.* } avec oct	7 45	4 19	8 59	9 49
29	V	r	S. Thomas de Cantorbéry, év. et mart.,	7 46	4 20	10 02	10 13
30	S	b	De l'octave. [(1170).	7 46	4 20	11 03	10 37
31	D	b	Dim. dans l'oct. S. Silvestre, pape, (335). *Kyr.* des dbls. I Vêp. de la *Circ.* sans mé.	7 46	4 21	....	11 02

Les Quarante-Heures.

1. Ste-Catherine.	13. S.-Félix.	25. S.-Flavien.
3. Basilique de Québec.	15. Ste-Anastasie.	27. Beaumont.
5. Petite-Rivière.	17. Berthier.	29. S.-Malachie.
7. Sacré-Cœur de Jésus.	19. Grondines.	31. S.-Pierre du Sud.
9. Deschambault.	21. S.-Jean d'Orléans.	
11. N.-D. de Laterrière.	23. S.-Thomas.	

JANVIER.

Notes sur le mois.—JANVIER est le premier mois de l'année; ce nom est dérivé de *Janus*, nom d'un dieu romain à deux faces, l'une tournée vers le passé, l'autre vers l'avenir.

C'est le premier janvier que la Terre est au *périhélie*, c'est-à-dire à sa position la plus rapprochée du Soleil pour toute l'année : cette condition astronomique adoucit la rigueur de l'hiver pour l'Amérique du nord l'Europe et l'Asie, c'est-à-dire pour la majeure partie des habitants du Globe. La distance est de 145,800,000 kilomètres, ou 30,200,000 lieues canadiennes, ce qui répond à 11,400 fois le diamètre de la terre, ou 105 fois le diamètre du soleil.

Ce mois renferme 5 dimanches: les 1, 8, 15, 22 et 29, et une fête d'obligation le 6. Le temps des noces commence le 7. Il n'y a pas de jour de jeûne en Janvier.

Le jour dure 8h. 34m. le 1, 9 heures le 16, 9h. 36m. le 31; la croissance est donc de 1h. 02m.

FEVRIER.

Notes sur le mois.—FEVRIER vient du mot latin *Februare*, purifier; c'est le 15 février que les Romains plaçaient leur grande fête de l'Expiation et de la Purification. Longtemps ce mois a été considéré comme le dernier de l'année.

Dans les années *bissextiles*, qui arrivent tous les quatre ans, on compte un jour de plus, et c'est le mois de février qui reçoit ce jour complémentaire après le 23. Les Romains comptaient à reculons les cinq derniers jours, en partant du 1er mars, qu'ils appelaient le 1er des *calendes* de mars; le dernier jour de février était le 2e des calendes, le jour précédent était le 3e, et les autres étaient les 4e, 5e, 6e, des calendes de mars; le jour intercalaire était appelé le second sixième, *bissexto calendas mortis;* d'où le mot *bissextile*.

Ce mois renferme 4 dimanches : les 5, 12, 19 et 26, plus un jour de fête légale, le 22. Le temps des noces finit le 21. Il y a en ce mois 6 jours de jeûne, qui sont les 6 premiers du carême.

Le jour dure 9h. 38m. le 1, 10 heures le 9, 11 heures le 27, 11h. 03m. le 28; la croissance est donc de 1h. 25m.

MARS.

Notes sur le mois.—MARS est le nom du dieu de la guerre, et le nom supposé du père de Romulus, fondateur de Rome. Longtemps Mars a été le premier mois de l'année.

C'est le 20 mars qu'a lieu l'équinoxe du printemps; la Terre est alors dans une position telle que son axe se trouve perpendiculaire au rayon recteur de l'écliptique, c'est-à-dire à la droite joignant le centre du Soleil au centre de la Terre. Alors les jours sont partout de 12 heures et les nuits de 12 heures, d'où le nom d'*équinoxes*. Le Soleil est à sa hauteur moyenne, qui est pour Québec, 43 dégrés, 2 dixièmes.

Ce mois renferme quatre dimanches, les 5, 12, 19 et 26, et une fête d'obligation, le 25. Il y a en ce mois 27 jours de jeûne appartenant au carême, et comprenant les Quatre-Temps du printemps, les 1, 3 et 4.

Le jour dure 11h. 05m. le 1, 12 heures le 17, 12h. 47m. le 31; la croissance est donc de 1h. 42m.

AVRIL.

Notes sur le mois.—AVRIL vient du verbe latin *aperire*, ouvrir; c'est l'époque où la terre s'ouvre pour produire; la végétation se met en marche.

Le 1er avril, la Terre est à sa distance moyenne du Soleil, savoir 11,600 fois le diamètre de la Terre, ou 107 fois le diamètre du Soleil, ce qui fait 148,200,000 kilomètres, ou 30,700,000 lieues canadiennes.

Ce mois renferme 5 dimanches, les 2, 9, 16, 23 et 30, et deux jours de fête légale, les 7 et 10. C'est le 9 qu'arrive la fête de Pâques, qui règle les fêtes mobiles de l'année. Il y a en ce mois 7 jours de jeûne, les derniers du carême.

Le jour dure 12h. 50m. le 1, 13h. le 4, 14h. le 23, 14h. 22m. le 30; la croissance est donc de 1h. 32m.

MAI.

Notes sur le mois.—MAI vient de *Maïa*, nom d'une déesse mère de Mercure par Jupiter, et sœur d'Atlas.

Le 17 de ce mois, il y a une éclipse totale de Soleil, visible en Perse et en Arabie, invisible au Canada.

Ce mois renferme 4 dimanches, les 7, 14, 21 et 28, un jour de fête d'obligation, le 18, et un jour de fête légale, le 24. Il a 2 jours de jeûne, les 27 et 31.

Le jour dure 14h. 24m. le 1, 15 heures le 14, 15h. 35m. le 31 ; la croissance est donc de 1h. 11m.

JUIN.

Notes sur le mois.—JUIN vient du nom de la déesse Junon. C'est le juin que le Soleil atteint sa plus grande hauteur apparente, au tropique du Cancer (66 degrés 7 dixièmes) ; cette position relative est appelée le *Solstice* d'été. C'est le commencement de l'été astronomique. C'est pour nous le moment des plus longs jours et des nuits les plus courtes ; la durée du jour, du 15 au 26, est de 15h. 51 minutes.

Ce mois comprend 4 dimanches, les 4, 11, 18 et 25, et 2 fêtes d'obligation, les 8 et 29. Il y a trois jours de jeûne, les 2, 3 et 28.

Le jour dure 15h. 37m. le 1, 15h. 51m. du 14 au 22, 15h. 49m. le 30 ; la croissance est donc de 0h, 12 minutes.

JUILLET.

Notes sur le mois.—JUILLET vient de *Julius*, nom du grand général Jules César, empereur des Romains, qui a réformé le calendrier, l'an 45 avant Jésus-Christ ; c'est à lui qu'on doit l'établissement des années *bissextiles*, qui ont 366 jours.

C'est le 1er juillet que la Terre est à sa position la plus éloignée du Soleil, ce qu'on nomme l'*aphélie*. La distance est alors de 150,700,000 kilomètres, ou 31,200,000 lieues canadiennes, ce qui répond à 11,800 fois le diamètre de la Terre, ou 109 fois le diamètre du Soleil.

Ce mois comprend 5 dimanches, les 2, 9, 16, 23, 30, et un jour de fête légale, le 1er. Aucun jour de jeûne ne se rencontre dans ce mois.

Le jour dure 15h. 47m. le 1, 15 heures le 23, 14h. 55m. le 31 ; la décroissance est donc de 0h. 52m.

AOUT.

Notes sur le mois. — AOUT vient de *Augustus*, du nom de César-Auguste, empereur romain de l'an 29 avant Jésus-Christ à l'an 14 de notre ère.

Ce mois renferme 4 dimanches, les 6, 13, 20 et 27. Il a un jour de jeûne, le 19.

Le jour dure 14h. 52m. le 1, 14 heures le 19, 13h. 24m. le 31 ; la décroissance est donc de 1h. 28m.

SEPTEMBRE.

Notes sur le mois.—SEPTEMBRE vient du mot latin *septem*, sept, parce que ce mois était le 7e quand l'année commençait le 1er mars. C'est le 23 de ce mois que la Terre est à l'*équinoxe* d'automne, et que commence astronomiquement la saison d'automne. A partir de ce jour, les nuits vont être plus longues que les jours. A l'équinoxe, le Soleil est à la hauteur moyenne, qui n'est autre que la distance polaire du lieu, soit, pour Québec, 43 degrés 2 dixièmes.

Ce mois renferme 4 dimanches, les 3, 10, 17 et 24. Le jeûne des quatre-temps d'automne se fait les 20, 22 et 23.

Le jour dure 13h. 20m. le 1, 13h. le 7, 12h. le 25, 11h. 44m. le 30 la décroissance est donc de 1h. 38m.

OCTOBRE.

Notes sur le mois.—OCTOBRE vient du mot latin *octo*, huit, parce que ce mois était le huitième quand on commençait l'année à Mars.

C'est au mois d'octobre 1582 qu'a eu lieu une suppression de 10 jours, pour remettre l'équinoxe du printemps à la même place qu'à l'époque du Concile de Nicée, en 325 : le lendemain du 4 octobre 1582 a été appelé le 15.

Le 1er octobre, la Terre se trouve à sa distance moyenne du Soleil, savoir : 148,250,000 kilomètres, ou 30,700,000 lieues canadiennes, ce qui répond à 11,600 diamètres terrestres, ou 107 fois le diamètre du Soleil.

Ce mois renferme 5 dimanches, les 1, 8, 15, 22 et 29. Il y a un jour de jeûne, le 31.

Le jour dure 11h. 41m. le 1, 11 heures le 13, 10h. 04m. le 31 ; la décroissance est donc de 1h. 37m.

NOVEMBRE.

Notes sur le mois.—NOVEMBRE vient du mot latin *novem*, neuf, parce que ce mois était le neuvième lorsqu'on commençait l'année au mois de mars.

Le 10 novembre, il y a une éclipse annulaire de Soleil, visible à Bornéo, invisible au Canada.

Ce mois renferme 4 dimanches, les 5, 12, 19 et 26, et une fête d'obligation, le 1. Il ne s'y rencontre aucun jour de jeûne.

Le jour dure 10h. 01m. le 1, 9 heures le 24, 8h. 50m. le 30 ; la décroissance est donc de 1h. 11m.

DECEMBRE.

Notes sur le mois.—DÉCEMBRE vient du mot latin *decem*, dix, parce que ce mois était le dixième dans le calendrier des anciens Romains. C'est maintenant le dernier mois de l'année.

Le 21 de ce mois, le Soleil est au plus bas de toutes ses positions de l'année, atteignant alors le tropique du Capricorne, à 23 degrés et demi au sud de l'Equateur ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est seulement de 19 degrés et 8 dizièmes. C'est le *solstice d'hiver*, et le commencement de l'hiver astronomique.

Du 15 au 25 décembre, on a les jours les plus courts de l'année, leur durée n'étant que de 8h. 32m.

Ce mois renferme 5 dimanches, les 3, 10, 17, 24 et 31, et 2 fêtes d'obligation, les 8 et 25. Il s'y rencontre 7 jours de jeûne.

Le 6 décembre 1882, de 9h. 19m. du matin à 3h. 21m. du soir, aura lieu le passage de Vénus devant le Soleil ; visible au Canada.

FÊTES D'OBLIGATION.

Tous les dimanches, plus :
Circoncision .... 1 janvier
Epiphanie.................... 6 janvier
Annonciation.............. 25 mars
Ascension, 6me jeudi après Pâques.
Fête-Dieu, 2e jeudi après la Pentc :
St Pierre et St Paul... 29 juin
Toussaint .... 1 novembre
Immaculée-Concept : 8 décembre
Noël....................... 25 décembre

FÊTES LÉGALES.

(Jours non juridiques)

Les dimanches et les fêtes d'obligation, plus :
Mercredi des Cendres.... 22 février
Vendredi-Saint............. 7 avril
Lundi de Pâques.......... 10 avril
Fête de la Reine.......... 24 mai
Fête de la Confédération 1 juillet

FÊTES MOBILES.

Septuagésime................ 5 février
Cendres .... 22 février
Pâques............................ 9 avril
Rogations............... 15, 16, 17 mai
Ascension.................... 18 mai
Pentecôte.......... .... 28 mai
Trinité.............................. 4 juin
Fête-Dieu .... 8 juin
Dimanches après la Pentecôte 26
Avent................................. 3 déc.

JOURS DE JEUNE.

Les Quatre-Temps : 31 mai, 2, 3 juin
20, 22, 23 septembre
20, 22, 23 décembre
Tout le carême, dimanches exceptés
Les mercredis et vendredis de l'Av.
Les veilles ou vigiles de la Pentec.
des saints Pierre et Paul,
de la solen. de l'Assomption,
de la Toussaint,
de Noël.

JOURS D'ABSTINENCE.

1. Tous les vendredis de l'année, et le dimanche des Rameaux ;
2. Tous les jours de jeûne, excepté les lundis, mardis et jeudis qui suivent les cinq premiers dimanches du carême.

TEMPS DES NOCES.

Toute l'année, excepté :

1. Du 1er dimanche de l'Avent à l'Epiphanie ;
2. Du mercredi des Cendres au dimanche de " Quasimodo."

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or (19 ans)............... 2
Cycle solaire (28 ans)............... 15
Indiction romaine (15 ans)....... 10
Epacte (âge de la Lune).......... 11
Lettre dominicale.................. A
Période pascale (35 jours)....... 19

LES SAISONS EN 1882.

Printemps (équinoxe), le lundi 20 mars à midi 20 minutes.
Eté (solstice), le mercredi 21 juin, à 8 h. 31 minutes du matin.
Automne (équinoxe), le vendredi 22 septembre, à 10 h. 52 m. du soir.
Hiver (solstice), le jeudi 21 décembre, à 5 h. 8 minutes du soir.

LES DISTANCES DE LA TERRE AU SOLEIL.

Epoques.	En lieues canadiennes.	En kilomètres.	En diamètres terrestres.	En diamètres du soleil.
Le 1er janvier (périhélie)...	30 200 000	145 800 000	11 400	105
Le 1er avril (moyenne)......	30 700 000	148 250 000	11 600	107
Le 1er juillet (aphélie)......	31 200 000	150 700 000	11 800	109
Le 1er octobre (moyenne)..	30 700 000	148 250 000	11 600	107

ÉCLIPSES EN 1882.

Le mercredi 17 mai, éclipse totale de Soleil, visible en Arabie et en Perse.

Le vendredi 6 novembre, éclipse annulaire de Soleil, visible dans l'île de Bornéo.

Il n'y a pas d'éclipses de Lune en 1882.

Le mercredi 6 décembre 1882 : Passage de la planète Vénus devant le disque du Soleil, visible dans presque toute l'Amérique, et en particulier dans la province de Québec, visible partiellement dans toute l'Afrique et presque toute l'Europe.

Durée du phénomène général (temps de Québec) : de 8 h. 33 m. du matin à 2 h. 30 m. du soir ; phase centrale : à 11 h. 32 m. du matin.

Pour Québec : entrée, de 9h. 19m. à 9h. 39m. du matin ; sortie, de 3h. à 3h. 21m. du soir.

DU NOMBRE D'OR.

On appelle *cycle lunaire* une période de 19 années, comprenant 235 lunaisons, après laquelle les nouvelles lunes reviennent aux mêmes dates de l'année.

Ce cycle, découvert par Méton, astronome grec du cinquième siècle avant notre ère, fut trouvé si beau, qu'on le fit graver en lettres d'or sur le temple de Minerve. De là est venu le nom de *nombre d'or* que l'on donne au numéro d'ordre d'une année dans le cycle lunaire.

L'année 1881 se trouve précisément la 1ère du cycle lunaire dans lequel nous nous trouvons ; le nombre d'or sera donc 2 pour 1882, 3 pour 1883, 4 pour 1884, et ainsi de suite jusqu'à l'année 1899, qui sera la 19e et dernière de ce cycle.

L'année tropique moyenne, exprimée en jours et parties décimales de jour (pour la facilité des calculs), est de 365 j 242 216 6 ; 19 années font 6 939 j 602 015.

La lunaison moyenne (révolution synodique) est de 29 j 530 635 417 ; 235 lunaisons font 6 939 j 709 323.

Les 235 lunaisons dépassent donc les 19 années de 0 j 107 308 soit de 2 heures 34 minutes 523 millièmes ; on ne pouvait espérer une plus grande exactitude sur le point en question.

DU CYCLE SOLAIRE.

Le *cycle solaire* est une période de 28 ans, ramenant les mêmes jours de la semaine aux mêmes dates des mois ; 28 est le produit de 4 par 7, le nombre 4 marquant le retour périodique des années bissextiles, et le nombre 7 marquant le retour périodique des mêmes jours de la semaine.

Par exemple, la liste des jours, des mois et des semaines que l'on a eue en 1878 est la même que celle que l'on a eue en 1850, et se retrouvera encore 28 ans après, c'est-à-dire en 1906.

Le premier jour de la semaine s'appelait autrefois "Jour du Soleil," et on le nomme encore ainsi en anglais (Sunday), et en allemand (sontag) ; c'est de là que vient le nom de cylcle solaire.

Le cycle solaire dans lequel nous nous trouvons a commencé avec l'année 1868 ; l'année 1877 était donc la 10e du cycle, 1878 est la 11e, 1879 la 12e, 1880 la 13e, 1881 la 14e, 1882 la 15e, et ainsi de suite.

On a commencé à se servir du cycle solaire la 9e année avant notre ère ; nous sommes dans la 68e période de ce cycle.

La première année du cycle solaire est bissextile, et commence par un mercredi ; les années bissextiles reviennent tous les 4 ans, sauf l'exception prévue par la réforme grégorienne.

Les années ordinaires comprennent 52 semaines et 1 jour ; ce qui fait que, dans ces années, le premier et le dernier jour portent le même nom ; par suite, si l'une de ces années commence par un dimanche, comme 1882, l'année suivante, 1883, commencera par un lundi, 1884 par un mardi.

Les années bissextiles comprennent 52 semaines et 2 jours ; il faut donc passer un jour pour trouver le jour initial de l'année suivante ; ainsi, l'année bissextile 1884 commençant par un mardi, l'année suivante 1885 commencera par un jeudi.

INDICTION ROMAINE.

Le cycle d'indiction romaine est une période de 15 années, qui avait été introduite à Rome sous les empereurs.

Cette période n'a aucun caractère astronomique ; dans le principe, elle se rapportait à un impôt extraordinaire que l'on prélevait tous les 15 ans ; on en a fait ensuite une période chronologique. dont on marquait le chiffre au bas des chartes et des diplômes : elle est encore en usage à la cour de Rome, dans les bulles des Papes, ce qui lui a fait donner le nom d'*indiction romaine.*

En remontant dans l'antiquité, on trouve que c'est l'année 4713 avant Jésus-Christ qui est à la fois la 1ère d'un cycle lunaire, la 1ère d'un cycle solaire et la 1ère d'un cycle d'indiction romaine ; c'est pourquoi les chronologistes considèrent cette année — 4713 comme l'*ère de la période julienne ;* cette ère correspond à l'an 251 de la Création de l'homme, d'après la Chronologie des Bénédictins.

La période julienne est de 7 980 ans, et ne finira qu'en l'année 3 267 de notre ère, dans 1385 ans. L'année 1882 est la 6 595e de cette période.

Ce nombre 6 595 contient un multiple exact de 19, plus 2 unités ; ce reste 2 est le nombre d'or de 1882 ;

Le même nombre 6 595 contient un multiple exact de 28 ; plus 15 unités ; ce reste 15 est le numéro du cycle solaire pour 1882 ;

Enfin, 6 595 contient un multiple de 15, plus 10 unités ; ce reste 10 est le chiffre de l'indiction romaine pour 1882.

DE L'ÉPACTE.

On nomme *épacte* d'une année le nombre de jours écoulés de la lunaison qui se continue dans le mois de janvier de cette année.

La première année du cycle lunaire, comme 1881, la lunaison commence avec l'année, et par suite l'épacte est *zéro.*

Les 12 mois de l'année ordinaire font 365 jours, et les 12 lunaisons font 12 fois 29 jours 1/2, soit 354 jours ; il y a donc, dans l'année, 12 lunaisons complètes, plus 11 jours d'une lunaison qui se continue dans l'année suivante ; par suite l'épacte est 11 pour la deuxième année du cycle, ce qui est le cas de l'année 1882 ; en 1883, l'épacte sera 22 ; en 1884, ce serait 33, ce qui fait une lunaison complète plus 3 jours ; ce dernier nombre est l'épacte ; et ainsi de suite.

Voici d'ailleurs la valeur de l'épacte pour les 19 années du cycle lunaire, et par conséquent pour les années 1881 et suivantes jusqu'à 1899 :

Nombre d'or.	Epacte.	Nombre d'or.	Epacte.	Nombre d'or.	Epacte.
1	0	8	17	15	4
2	11	9	28	16	15
3	22	10	9	17	26
4	3	11	20	18	7
5	14	12	1	19	18
6	25	13	12	—	—
7	6	14	23	1	0

Il est bon de remarquer que les astronomes comptent comme premier jour d'une lunaison le jour où la lune nouvelle vit au moins 12 heures ; de sorte que si la nouvelle lune arrive après midi, c'est le lendemain qui est compté comme premier jour de la lunaison.

DE LA LETTRE DOMINICALE.

La *lettre dominicale* d'une année est l'une des sept lettres A, B, C, D, E, F, G, servant à reconnaître les dimanches dans les calendriers dits *perpétuels*.

On nomme *calendrier perpétuel* une liste des mois et des jours, avec indication des fêtes fixes, les noms des jours de chaque semaine étant remplacés par les lettres A, B, C, D, E, F, G.

La lettre A est fixée au 1er janvier, B au 2, C au 3, D au 4, et ainsi de suite. Comme l'année contient 52 semaines et un jour, c'est encore la lettre A qui se trouve au 31 décembre.

Si le 1er janvier est un dimanche, tous les jours marqués A sont des dimanches, et la lettre A est alors la lettre dominicale de l'année.

Si c'est le 2 janvier qui est un dimanche, tous les jours marqués B sont des dimanches, et la lettre B est la lettre dominicale de l'année ; c'est le cas de l'année 1881. Cette année 1881 commence par un samedi, et finit par un samedi ; d'où il suit que le 1er janvier 1882 est un dimanche, et que cette année 1882 a la lettre A pour lettre dominicale.

On voit que ces lettres se succèdent en remontant ; ainsi 1883 aura G pour lettre dominicale ; 1884 aura F ; et comme cette année 1884 est bissextile, il y a un jour de plus en février, et à partir du 1er mars la lettre dominicale devient E.

Voici le tableau des lettres dominicales pour toutes les années depuis 1881 jusqu'à 1900 :

1881	B	1891	D	1901	F
1882	A	1892	C B	1902	E
1883	G	1893	A	1903	D
1884	F E	1894	G	1904	C B
1885	D	1895	F	1905	A
1886	C	1896	E D	1906	G
1887	B	1897	C	1907	F
1888	A G	1898	B	1908	E D.
1889	F	1899	A	1909	C
1090	E	1900	G	1910	B.

PÉRIODE PASCALE.

Nous appelons *période pascale* la série des jours où peut se trouver la fête de Pâques. Il sont au nombre de 35, du 22 mars au 25 avril inclusivement; la période comprend donc les 10 derniers jours du mois de mars et les 25 premiers jours du mois d'avril.

En 1882, la fête de Pâques est au 19e jour de cette période, et par conséquent au 9 avril. Le même cas s'était présenté en 1871, et ne reviendra qu'en 1939. On voit que la période de retour n'est pas régulière, et l'on est obligé de calculer pour chaque année la date de la fête de Pâques.

Les Pères du concile de Nicée, tenu l'an 325, décidèrent que la Pâques serait célébrée le premier dimanche après la pleine lune qui suit le 20 mars. Appliquons cette loi à l'année 1882 : l'épacte est 11 ; ainsi, au 1er janvier, la lunaison a déjà 11 jours; janvier et février faisant juste deux lunaisons, la lune a déjà 11 jours de faits avant le 1er mars ; la pleine lune arrivant le 14e jour de chaque lunaison, sera antérieure au 21 mars, et il faut aller à la lunaison suivante; au 1er avril la lune aura déjà 12 jours d'écoulés; 2 jours plus tard, le 2 avril, sera le jour de la pleine lune pascale; ce jour étant un dimanche, c'est le dimanche suivant, 9 avril, qui est le jour de Pâques.

Voici les dates de la fête de Pâques pour les 20 dernières années du dix-neuvième siècle :

1881..........	17 avril	1891..........	29 mars
1882..........	9 "	1892..........	17 avril
1883..........	25 mars	1893..........	2 "
1884..........	13 avril	1894..........	25 mars
1885..........	5 "	1895..........	14 avril
1886..........	25 "	1896..........	5 "
1887..........	10 "	1897..........	18 "
1888..........	1 "	1898..........	10 "
1889..........	21 "	1899..........	2 "
1890..........	6 "	1900..........	15 "

EQUATION DU TEMPS.

Les bons almanachs et calendriers donnent séparément l'heure du lever et l'heure du coucher du Soleil, selon le temps que doivent marquer les horloges à marche régulière, donnant ce qu'on appelle le *temps moyen*.

Par suite de la variation des vitesses de la Terre dans son mouvement de translation autour du Soleil, les heures marquées par le Soleil lui-même sur un cadran solaire, sont tantôt en retard, tantôt en avance sur le *temps moyen ;* par suite, lorsque le cadran solaire marque *midi*, l'horloge, qui marche uniformément, indique tantôt *midi* et quelques minutes, tantôt *midi* moins quelques minutes. La différence peut aller jusqu'à un quart d'heure dans les deux sens.

L'opération par laquelle on passe du *temps solaire* au *temps moyen*, ou réciproquement, porte le nom d'*équation du temps ;* on désigne aussi par ce nom la table des différences entre les deux temps.

Le *temps solaire* est aussi appelé *temps vrai ;* mais comme il est irrégulier dans la suite des jours, on règle toutes les affaires et tous les services sur le *temps moyen* qu'on nomme aussi *temps civil.*

Table de l'Equation du Temps.

Heure que doit marquer une horloge bien réglée, lorsque le cadran solaire marque midi.

(C'est l'heure du passage du Soleil au méridien, ce qui a lieu, soit à midi juste, soit à midi PLUS ou MOINS quelques minutes ; c'est ce nombre de minutes que donne le tableau ci-après ; lorsque c'est midi MOINS quelques minutes, nous plaçons le signe MOINS – devant le nombre. Il faut sous-entendre le mot MIDI devant tous ces nombres de minutes.)

Dates.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Aout.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	4	14	12	4	−3	−2	4	6	0	−10	−16	−11
3	5	14	12	3	−3	−2	4	6	−1	−11	−16	−10
5	6	14	12	3	−3	−2	4	6	−2	−12	−16	−9
7	7	14	11	2	−4	−1	5	6	−2	−12	−16	−8
9	8	14	11	2	−4	−1	5	5	−3	−13	−16	−7
11	8	14	10	1	−4	−1	5	5	−4	−13	−16	−6
13	9	14	10	0	−4	0	5	5	−4	−14	−16	−5
15	10	14	9	0	−4	0	6	4	−5	−14	−15	−4
17	10	14	8	−1	−4	1	6	4	−6	−15	−15	−4
19	11	14	8	−1	−4	1	6	3	−6	−15	−14	−3
21	12	14	7	−1	−4	2	6	3	−7	−15	−14	−2
23	12	14	7	−2	−3	2	6	2	−8	−16	−13	−1
25	13	13	6	−2	−3	2	6	2	−8	−16	−13	0
27	13	13	5	−3	−3	3	6	1	−9	−16	−12	1
29	13	13	5	−3	−3	3	6	1	−10	−16	−11	2
31	14	"	4	"	−3	"	6	0	"	−16	"	3

On voit par ce tableau que le cadran solaire et l'horloge bien réglée sont d'accord quatre fois dans l'année, savoir : au milieu des mois d'avril

et de juin, le 1er septembre et le 25 décembre. Les plus grands écarts ont lieu en février, où le cadran solaire dit midi lorsque l'horloge marque midi 14 minutes, et en novembre, où le cadran solaire dit midi lorsqu'il est midi moins 16 minutes.

Pour régler une horloge à une époque quelconque, par exemple le 8 mars, on guette le moment où le cadran solaire donne midi, et l'on met l'horloge à midi 11 minutes.

LES PRINCIPALES ÉPOQUES

Par rapport à l'année 1882.

DATES du monde	DATES avant J.-C.	EVÈNEMENTS.	Années en remontant.
1	4963	Création du monde (d'après les Bénédictins)	6845
251	4713	Ere de la période julienne	6595
1656	3308	Déluge universel, arche de Noé	5190
2096	2868	Tour de Babel, dispersion des hommes	4750
2324	2640	Fondation de Babylone et de Ninive	4522
2496	2467	Menès ou Mesraïm, 1er roi d'Egypte	4349
2668	2296	Vocation d'Abraham	4178
2874	2090	Joseph ministre de Pharaon	3972
3048	1916	Sémiramis règne à Babylone	3798
3129	1835	Les Pélasges, premiers peuples de la Grèce	3717
3239	1725	Naissance de Moïse, en Egypte	3607
3319	1645	Sortie d'Egypte, Loi du Sinaï	3527
3382	1582	Fondation d'Athènes (Grèce)	3464
3684	1280	Guerre de Troie (Asie mineure)	3162
3884	1080	Saül premier roi des Hébreux	2962
4058	906	Homère écrit l'Iliade et l'Odyssée	2788
4188	776	Ere des Olympiades (en Grèce),	2658
4211	753	Fondation de Rome (Italie)	2635
4377	587	Captivité des Juifs à Babylone	2469
4564	400	Mort de Socrate, philosophe grec	2282
4641	323	Mort d'Alexandre-le-Grand	2205
4818	146	Destruction de Carthage par les Romains	2028
4919	45	Réforme du calendrier par Jules-César	1927
4920	44	Mort de César, assassiné en plein Sénat	1926

4935	29	Octave proclamé Auguste et Empereur à Rome.	1911
4963	De J.-C. 1	Naissance de Jésus-Christ, ère chrétienne . . .	1882
4997	34	Mort de notre Seigneur Jésus-Christ	1849
5030	67	Mort de Saint Pierre à Rome.	1816
5033	70	Ruine de Jérusalem par Titus.	1813
5266	303	Ere des martyrs, dixième persécution.	1580
5275	312	Conversion de Constantin, empereur romain. .	1571
5288	325	Concile de Nicée, réglant la fête de Pâques . .	1558
5439	476	Chute de l'empire romain d'Occident.	1407
5444	481	Clovis, premier roi des Francs	1402
5585	622	Hégire ou fuite de Mahomet, ère musulmane .	1261
5763	800	Charlemagne empereur d'Occident	1082
6029	1066	Guillaume-le-Conquérant roi d'Angleterre . . .	817
6058	1095	Godefroi-de-Bouillon roi de Jérusalem	788
6403	1440	Découverte de l'imprimerie par Gutenberg. . .	443
6416	1453	Prise de Constantinople par les Turcs	430
6455	1492	Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb	391
6480	1517	Etablissement du protestantisme par Luther. .	366
6484	1521	Premier tour du monde par Magellan.	362
6497	1534	Découverte du Canada par Jacques Cartier . .	349
6651	1688	Révolution d'Angleterre.	195
6739	1776	Indépendance des Etats-Unis.	107
6752	1789	Révolution française.	94
6800	1837	Victoria I, reine d'Angleterre (20 juin)	46
6830	1867	Puissance du Canada	16
6841	1878	Léon XIII, 257e pape (20 février)	5

LES SOUVERAINS DE LA FRANCE.

1. Pharamond.......... 420
2. Clodion.............. 427
3. Mérovée.............. 448
4. Childéric I............ 458
5. Clovis I.............. 481
6. Childebert I.......... 511
7. Clotaire I............. 558
8. Caribert.............. 561
9. Chilpéric I............ 567
10. Clotaire II........... 584
11. Dagobert I............ 628
12. Clovis II.............. 638
13. Clotaire III........... 656
14. Childéric II.......... 670
15. Thierry I............. 673
16. Clovis III............. 691
17. Childebert III........ 695
18. Dagobert II........... 711
19. Clotaire IV........... 717
20. Chilpéric II........... 719
21. Thierry............... 720
22. Charles-Martel........ 737
23. Childéric III.......... 742
24. Pépin-le-Bref.......... 752
25. Charlemagne (bienheur:). 768
26. Louis-le-Débonnaire..... 814
27. Charle-le-Chauve....... 840
28. Louis-le-Bègue......... 877
29. Carloman............. 879
30. Charles-le-Gros......... 884
31. Eudes ou Odon........ 887
32. Charles-le-Simple....... 898
33. Robert I.............. 922
34. Raoul................ 923
35. Louis-d'Outremer....... 936
36. Lothaire.............. 954
37. Louis-le-Fainéant...... 986
38. Hugues-Capet......... 987
39. Robert II............. 996
40. Henri I...............1031
41. Philippe I............1060
42. Louis-le-Gros..........1108
43. Louis-le-Jeune..........1137
44. Philippe-Auguste.......1180
45. Louis-le-Lion..........1223
46. Louis IX (saint)........1226
47. Philippe-le-Hardi.......1270
48. Philippe-le-Bel.........1285
49. Louis-le-Hutin.........1314
50. Jean I (le Posthume)....1316
51. Philippe-le-Long........1316
52. Charles-le-Bel..........1322
53. Philippe-de-Valois......1328
54. Jean-le-Bon............1350
55. Charles-le Sage.........1364
56. Charles VI............1380
57. Charles VII............1422
58. Louis XI..............1461
59. Charles VIII...........1483
60. Louis XII.............1498
61. François I............1515
62. Henri II..............1547
63. François II............1559
64. Charles IX............1560
65. Henri III.............1574
66. Henri IV..............1589
67. Louis XIII............1610
68. Louis XIV............1643
69. Louis XV.............1715
70. Louis XVI............1774
71. (La Convention)........1792
72. (Le Directoire)........1795
73. (Le Consulat..........1799
74. Napoléon I............1804
75. Louis XVIII...........1814
76. Charles X,............1824
77. Louis-Philippe I.........1830
78. (Assemblée nationale)...1848
79. Cavaignac, dictateur....1848
80. Louis-Napoléon, présid...1848
81. Napoléon III, empereur..1852
82. (La Défense nationale...1870
83. Thiers, président........1871
84. Mac-Mahon, président...1873
85. Grévy, président........1879

LES SOUVERAINS DE L'ANGLETERRE.

1.	Egbert	827
2.	Ethelwolf	836
3.	Ethelbald	858
4.	Ethelbert	860
5.	Ethelred I	866
6.	Alfred-le-Grand	871
7.	Edouard-l'Ancien	900
8.	Athéistan	925
9.	Edmond I	941
10.	Edred	946
11.	Edwy	955
12.	Edgard-le-Pacifique	957
13.	Edouard-le-Martyr (saint)	975
14.	Ethelred II	978
15.	Edmond II	1016
16.	Canut-le-Grand	1017
17.	Harold I	1036
18.	Hardi-Canut	1039
19.	Edouard-le-Confesseur (Saint)	1041
20.	Harold II	1066
21.	Guillaume-le-Conquérant	1066
22.	Guillaume-le-Roux	1087
23.	Henri-Beauclerc	1100
24.	Etienne-de-Blois	1135
25.	Henri II	1154
26.	Richard-Cœur-de-Lion	1189
27.	Jean-sans-Terre	1199
28.	Henri III	1216
29.	Edouard I	1272
30.	Edouard II	1303
31.	Edouard III	1327
32.	Richard II	1377
33.	Henri IV	1799
34.	Henri V	1413
35.	Henri VI	1422
36.	Edouard IV	1461
37.	Edouard V	1483
38.	Richard III	1483
39.	Henri VII	1485
40.	Henri VIII	1509
41.	Edouard VI	1547
42.	Jeanne-Grey	1553
43.	Marie-Tudor	1553
44.	Elizabeth	1558
45.	Jacques I	1603
46.	Charles I	1625
47.	Olivier Cromwell	1649
48.	Richard Cromwell	1658
49.	Charles II	1660
50.	Jacques II	1685
51.	Guillaume III	1689
52.	Anne	1702
53.	Georges I	1714
54.	Georges II	1727
55.	Georges III	1760
56.	Georges IV	1820
57.	Guillaume IV	1830
58.	Victoria	1837

LES PRÉSIDENTS DES ETATS-UNIS.

1.	George Washington	1789
2.	John Adams	1797
3.	Thomas Jefferson	1801
4.	James Madison	1809
5.	James Monroë	1817
6.	John-Quincy Adams	1825
7.	Andrew Jackson	1829
8.	Martin Van-Buren	1837
9.	William Harrisson	1841
10.	John Tyler	1841
11.	James Polk	1845
12.	Zacharie Taylor	1849
13.	Millard Fillmore	1850
14.	Franklin Pierce	1853
15.	James Buchanan	1857
16.	Abraham Lincoln	1861
17.	Andrew Johnson	1865
18.	Ulysses Grant	1869
19.	Rutherford Hayes	1877
20.	James Garfield	1881
21.	Chester Arthur	1881

LES GOUVERNEURS OU ADMINISTRATEURS DU CANADA.

1. De Champlain (Samuel) - - - - - - - 1608
2. De Châteaufort (Marc-Antoine) - - - - 1635
3. De Montmagny (Charles-Huaut) - - - 1636
4. D'Ailleboust (Louis) - - - - - - - - 1648
5. De Lauzon (Jean) - - - - - - - - - 1651
6. De Lauzon (Charles) - - - - - - - - 1656
7. D'Ailleboust (Louis) . - - - - - - - 1657
8. D'Argenson (Pierre-Voyer) - - - - - - 1658
9. D'Avaugour (Pierre-Dubois) - - - . - 1661
10. Saffray de Mézy (Augustin) - - . - - 1663
11. De Courcelles (Daniel) - - - - - - - 1665
12. De Frontenac (Louis) - - - - - - - - 1672
13. De la Barre (Lefebvre) - - - - - - - 1682
14. De Denonville (Jacques-René) - - - - 1685
15. De Frontenac (Louis) - - - - - - - . 1689
16. De Callières (Louis-Hector) - - - - - 1698
17. De Vaudreuil (Philippe) - - - - - - - 1703
18. De Longueuil (Charles-Lemoyne) - - - 1725
19. De Beauharnois (Charles) - - - - - - 1726
20. De la Gallissonnière (Rolland-Michel) - 1747
21. De la Jonquière (Jacques-Pierre) - - - 1749
22. De Longueuil, fils (Charles-Lemoyne) - - 1752
23. Duquesne de Menneville - - - - - - - 1752
24. De Vaudreuil-Cavagnal (Pierre) - - - - 1755
25. Amherst (Jeffrey) - - - - - - - - - 1760
26. Murray (James) - - - - - - - - - - 1763
27. Irving (Paulus-Emilius) - - - - - - - 1766
28. Carleton (Guy) - - - - - - - - - - 1766
29. Haldimand (Frederick) - - - - - - - 1778
30. Dorchester (Guy Carleton) - - - - - - 1786
31. Prescott (Robert) - - - - - - - - - 1796
32. Milnes (Robert-Shore) - - - - - - - - 1799
33. Dunn (Thomas) - - - - - - - - - - 1805
34. Craig (James-Henry) - - - - - - - - 1807
35. Dunn (Thomas) - - - - - - - - . - 1811
36. Prevost (George)- - - - - - - - - - 1811
37. Drummond (Gordon) - - - - - - - - 1815
38. Wilson (John) - - - - - - - - . - - 1815

39. Sherbrooke (John-Coape) - - - - - - - 1816
40. De Richmond (Charles) - - - - - - - 1818
41. Monk (James) - - - - - - - - - - 1819
42. Maitland (Peregrine) - - - - - - - 1820
43. De Dalhousie (George) - - - - - - - 1820
44. Kempt (James) - - - - - - - - - - 1828
45. Aylmer (Mathew-Withworth) - - - - 1830
46. De Gosford (Archibald) - - - - - - 1835
47. Colborne (John) - - - - - - - - - 1838
48. De Durham (John-George) - - - - - 1838
49. Colborne (John) - - - - - - - - - 1838
50. Sydenham - - - - - - - - - - - 1839
51. Clitherowe (John) - - - - - - - - 1841
52. Jackson (Richard-Downes) - - - - - 1841
53. Bagot (Charles) - - - - - - - - - 1842
54. Metcalfe (Charles-Theophilus) - - - - 1843
55. Head (Edmund-Walker) - - - - - - 1854
56. Monck (Charles-Stanley) - - - - - - 1861
57. Lisgar (John-Young) - - - - - - - - 1868
58. Dufferin (Frederic-Temple) - - . - - 1872
59. De Lorne (Henry-Douglas) - - - - - 1878

ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES DE QUÉBEC.

1. De Laval-Montmorency, vicaire-apostolique.... 1658
2. De Laval-Montmorency, 1er évêque.......... 1674
3. De Saint-Vallier, 2e " 1688
4. De Mornay, 3e " 1728
5. Dosquet, 4e " 1734
6. De l'Aube-Rivière, 5e " 1740
7. De Pontbriand, 6e " 1741
8. Briand, Perraud, de Montgolfier, vic.-cap....... 1760
9. Briand, 7e évêque.......... 1766
10. D'Esglis, 8e " 1784
11. Hubert, 9e " 1788
12. Denaut, 10e " 1797
13. Plessis, 11e " 1806
14. Panet, 12e " 1825
15. Signaï, 1er archev.......... 1833
16. Turgeon, 2e " 1850
17. Baillargeon, 3e " 1867
18. Taschereau (Elz.-Alex.), 4e " 1870

CANADA.

La Puissance du Canada, est une union fédérative de provinces et territoires, qui comprend toutes les possessions anglaises de l'Amérique du Nord, à l'exception de l'île de Terreneuve. Elle est bornée au Nord par les océans Arctique et Atlantique, le détroit de Davis et la Baie de Baffin, à l'ouest par l'Alaska, l'océan Pacifique et le détroit de la Reine Charlotte, et au sud, au sud-est et au sud-ouest, par les Etats de l'Union Américaine. Sa superficie est de 3,330,162 milles carrés, ce qui fait 393,996 milles carrés de plus que les Etats-Unis. De tout cet immense territoire, qui égale à lui seul presque celui de l'Europe entière, environ 700,000 milles carrés sont recouverts d'eau.

Aspect du Pays.—Dans une si grande étendue de territoire, on rencontre tous les accidents de terrains possibles, montagnes, plateaux, vallées. La frontière Atlantique, qui donne sur la Nouvelle-Ecosse se compose de terrains élevés et contigus, qui bordent le littoral de la mer, ayant une largeur de 15 à 20 milles à l'intérieur ; ces terrains se transforment ensuite en vraies montagnes. A soixante milles du littoral et parallèlement à sa ligne, se trouve à l'intérieur la chaîne régulière des monts Cobequid, dont quelques-uns atteignent la hauteur de 11,000 pieds. Ces monts traversent la Nouvelle-Ecosse, de la Baie de Fundy au détroit de Canso ; ces montagnes sont boisées jusqu'à leurs sommets, et ceux-ci sont propres aux travaux de l'agriculture ; entre les deux rangées de terres hautes, se trouve une grande et fertile vallée qu'enclave la Nouvelle-Ecosse proprement dite dans presque toute sa longueur. La troisième chaîne de terres montagneuses traverse la frontière de Québec et du Nouveau-Brunswick, et s'étend de l'Etat du Maine au Golfe St-Laurent. Entre cette nouvelle chaîne de montagnes et celle des monts Cobequid, qui lui est parallèle, se trouve encore un immense plateau de terres arables, comprenant presque tout le Nouveau-Brunswick, et une grande partie de la Nouvelle-Ecosse. La Côte du Labrador est montagneuse aussi, mais les montagnes qui se trouvent dans la région s'étendant du Golfe St-Laurent aux montagnes rocheuses gisent dans un sens différent de celui des monts moins élevés dont nous venons de parler. Le pays en général est accidenté, et ses principaux cours d'eau navigables sont obstrués par des chûtes, rapides, cascades, résultant de transformations extraordinaires qu'a subies la nature en ces endroits. La plus grande partie des terrains montagneux gît paralèle-

ment aux lacs et grandes rivières qui se trouvent entre le Golfe St-Laurent et les montagnes Rocheuses. Les deux bornes de la vallée fournie par le bras de mer du St-Laurent, sont des chaines de terrains montagneux. Celle du côté nord porte le nom de Laurentides. Elle commence à l'Orient, à la côte du Labrador, s'étend au nord le long de l'Ottawa sur un parcours de 100 milles, converge à Kingston où elle enveloppe les Mille Isles, se dirige vers l'extrémité sud de la Baie Georgienne, longe les rives nord et est des lacs Huron et Supérieur, pour se terminer à l'océan Arctique. La longueur entière est de 3,500 milles. Ces monts varient en hauteur, quelques-uns n'ayant que 200 pieds d'élévation, mais c'est l'exception ; autour du Lac Supérieur ils atteignent la hauteur de 2,100 pieds, Cette chaîne donne naissance aux cours d'eau tributaires du St-Laurent, qu'elle sépare des tributaires de la Baie d'Hudson ; mais au-delà de la vallée du St-Laurent, elle est à son tour entrecoupée par la rivière Saskatchouane, qui prend sa source dans les montagnes Rocheuses, et la rivière Churchhill ; plus loin encore elle forme la limite extrême des rivières de la Baie d'Hudson, divisant leurs sources ainsi que la rivière Bock et autres cours d'eau sur un parcours de 800 milles environ à partir du fleuve Mackenzie. Dans les vallées et portions basses de la région Laurentienne se trouvent de grandes étendues de terres arables, ayant un sol riche, profond et recouvert des plus beaux bois. Dans les parties plus élevées, la rigueur du climat empêche la culture des céréales. Le côté sud, dit Montagnes Notre-Dame, n'est qu'un prolongement des monts Alleghanys, lesquels commencent au Golfe St-Laurent, et offrent une chaîne non interrompue de montagnes traversant les Etats-Unis jusqu'à la Virginie. Sa position est parallèle à celle du fleuve St-Laurent, dont elle se trouve à une distance de 20 à 50 milles ; elle passe au sud du lac Champlain. Son point culminant sur le sol canadien est la montagne Shickack, située dans la péninsule de Gaspé, sa hauteur est de 4,000 pieds. Les monts Bleus, sur le côté sud de la Baie Georgienne, s'élèvent à 1,900 pieds au-dessus du lac Huron. Le territoire compris entre le lac Supérieur et les montagnes Rocheuses est traversé par de nombreuses chaînes de montagnes, entre lesquelles se trouvent de grandes vallées de terres fertiles. Les Montagnes Rocheuses, la plus forte chaîne de monts du continent, s'étendent de l'Alaska à la Californie. Quelques-unes de ces proéminences sur le sol canadien ont jusqu'à 15,000 pieds d'élévation. Entre les Montagnes Rocheuses et la côte du Pacifique se trouvent les Montagnes Selkirks, la Côte d'Or, le Grand plateau central de terres uniformes, et la chaîne montagneuse du littoral, dite Chaîne Cascade. Toutes ces rangées de montagnes ainsi que le plateau central gisent générale-

ment du nord-ouest au sud-ouest. La rangée dite Cascade est la prolongation septentrionale de la Sierra Nevada, le plateau central occupe la même position à l'égard des terres de l'Etat de Nevada, dont le sol est aride, rotoyeux et volcanique, et l'on peut dire que les chaînes Selkirks et Côte d'Or sont semblables aux monts Racines Amères (Bitter Roots), gisant entre le Montana et l'Idaho. Le point culminant des monts Cascades ne dépasse pas 7,000 pieds ; le plateau central varie de 1,000 à 3,000 pieds. Les monts Selkirks, vers le nord dans le voisinage de Cariboo et des sources de la rivière Thompson nord, ont en moyenne une hauteur plus grande que celle des Cascades. Les plus hauts points des Montagnes Rocheuses connus jusqu'à ce jour, sont les monts Murchison, Hooper et le Mont Breen (Brown Mont), auquel on attribue une hauteur de 12,000 à 15,000 pieds. On n'en a pas encore fait l'ascension. On est encore sans données certaines sur la partie la plus importante du pays avoisinant la Baie d'Hudson.

Minéraux. — La Puissance du Canada possède dans ses limites presque toutes les matières minérales qui ont cours sur le marché. Les gisements aurifères de la Colombie Anglaise et ceux de la Nouvelle-Ecosse rivalisent avec les meilleurs gisements connus. La région aurifère de la Nouvelle-Ecosse comprend une étendue de 6,000 milles carrés au moins. Les pépites sont d'un cours régulier et se trouvent jusqu'à 200 et 300 pieds dans le sol. L'or que l'on retire du quartz est de qualité supérieure et pur. Dans la Colombie Britannique, le gisement de l'or est général et prodigieux. On trouve du minerai le long des rivières Fraser et Thompson dans le nord, le long des rivières la Paix et Ominéca, sur le détroit de Germansen Creek et l'île Vancouver. Partant de la frontière des Etats-Unis jusqu'au 53me degré de latitude, sur une longueur de territoire variant de 100 à 200 milles, toute cette région regorge de minerais ; on l'exploite avec beaucoup de succès dans le comté de Beauce, province de Québec. L'or se trouve aussi en quantités considérables dans le comté de Hastings, Ontario, sur les rives de la Shiktehawk, tributaire de la rivière St-Jean, du Nouveau-Brunswick, le long des rivières Athabaska, McLeod et Pembina, lesquelles se déchargent dans l'Océan Arctique, et des rivières Saskatchouane Nord, Cerf rouge et Laflèche, qui s'écoulent dans le lac Winnipeg. La tribu sauvage des Pieds noirs s'est montrée si hostile aux exploitations de l'or autour de la Saskatchouane, que ce n'est que sous le couvert immédiat des forts militaires érigés par la compagnie de la Baie d'Hudson, que l'on pût continuer les opérations nécessaires au lavage du minerai. Des experts qui ont visité ces terrains, en vue d'en constater la vraie nature, les désignent comme étant des plus riches. Dans plusieurs des îles

situées sur la partie nord du lac Supérieur se rencontrent des pepites d'argent, et aussi dans toutes les parties de la province de Québec situées au sud du fleuve St-Laurent. On trouve encore du minerai d'argent dans la Nouvelle-Ecosse, ainsi que dans la vallée Fraser, à la Colombie Anglaise. On trouve le cuivre en abondance dans toutes les parties de la Puissance, à la Colombie, dans les territoires du Nord-Ouest, dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Les mines de cuivre d'Ontario sont très riches. Sur les rives des lacs Huron et Supérieur, on trouve du cuivre en abondance. Dans la province de Québec il se fait de grandes et très productives exploitations de ce minerai, dans les cantons de l'Est, aux mines Harvey, Heartford, Huntingdon, Copel et Ives. Les montagnes des territoires du Nord-Ouest qui renferment du cuivre en contiennent de grandes quantités, mais elles sont d'un accès très difficile. On trouve du plomb sur plusieurs des monts Laurentides ; à Kingston se trouve une carrière de plomb d'une richesse et d'une étendue remarquables ; le plomb se rencontre encore sur la rive septentrionale du lac Supérieur, laquelle est riche aussi en minerai d'argent.

Dans les cantons de l'Est, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, la plombagine fait partie des roches appelées *Coronation Gulf*. Dans les Laurentides, le fer est abondant ; à Hull, près d'Ottawa, existe un gisement de ce minerai qui a 90 pieds d'épaisseur, et ne renferme pas moins de 250,000,000 de tonnes de fer. Sur le canal Rideau se trouve un autre gisement de 200 pieds d'épaisseur environ, contenant le double de la quantité susmentionnée ; à Marmora il y a cinq lits où dépôts de fer dont on évalue le contenu collectif à un billion de tonnes. Ces minerais sont de l'espèce magnétique, donnant de 60 à 70 pour cent en fer pur ; il est de même origine géologique que le célèbre fer suédois. De grandes quantités de ce minerai existent dans les cantons de l'Est, ainsi qu'autour du lac Winnipeg et le long de la rive nord du fleuve St-Laurent. Depuis plus de cent ans, on fabrique, près de Trois-Rivières, à St-Maurice, de la fonte et du fer coulé, d'une qualité très recherchée ; à Moisie, à 300 milles en bas de Québec, sur la côte nord, il existe un immense dépôt de fer magnétique que l'on considère comme pouvant donner 20,000,000 de tonnes de fer. Ce dépôt apparaît à la surface du sol, sous la forme d'un sable noir parfaitement libre de toute substance sulfureuse où phosphoreuse ; le fer qu'il produit est de qualité supérieure, et particulièrement propre à la conversion en acier. Il existe encore des dépôts de minerai dans la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick ainsi que dans la vallée du Saskatchouane. Dans la Nouvelle-Ecosse, particulièrement sur les monts Cobequid, on l'exploite sur une

grande échelle. Le fer chromique si recherché pour la fabrication des chromates de potasse et de plomb, et dont on tire de belles couleurs rouge, jaune ou verte, se trouve en grandes quantités dans les cantons de l'Est, province de Québec. Des ocres ferrugineux se rencontrent dans plusieurs endroits du Canada. Quelques-uns de ces gisements ont été partiellement exploités, ils donnent un fer recherché. Les dépôts ferrugineux du Canada valent ceux de la France. Le nickel et le cobalt se trouvent dans plusieurs endroits du Canada, mais particulièrement sur la rive nord du lac Huron et du lac Supérieur. La plombagine ou le graphite se trouve en quantités exploitables près d'Ottawa, en arrière de Kingston, et près de St-Jean, Nouveau-Brunswick. Le sulfate de baryte, la pierre savon, la pierre lithographique, la tôle, le zinc, le bismuth, l'antimoine, le magnésium, le manganèse, se trouvent en plusieurs endroits du pays. Le mica est très abondant et d'une pureté remarquable à Grenville, sur la rivière Ottawa, et dans le canton de North Burgass, sur le canal Rideau. Il existe de vastes dépôts de phosphate de chaux en arrière de Brockville, et à d'autres endroits, dans Ontario et dans la province de Québec. Les conditions sont des plus favorables pour la production de l'acide sulfurique, et pour la transformation du phosphate de chaux en superphosphate pour engrais. Le marbre se rencontre à différents endroits dans la province de Québec. Le Cap-Breton possède une montagne de marbre qui renferme dans son sein quelques-unes des plus belles espèces de marbre de couleur, et de marbre blanc. Les sources de pétrole sont nombreuses dans plusieurs des localités du sud-ouest d'Ontario, et l'on en a déjà retiré des millions de gallons. Sur la côte de Gaspé il existe un nombre considérable de sources naturelles rendant chacune de petites quantités de pétrole. Il y a 60,000 acres de terres à tourbes dans la province de Québec, à part à l'Ile d'Anticosti qui en contient autant ; à Ontario il y en a 30,000 ; plusieurs de ces tourbières ont une profondeur de 10 à 20 pieds, quelquefois plus.

La tourbe séchée peut remplacer le charbon. Le charbon devient ensuite le plus important des autres minéraux ; on le trouve à la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, à la Colombie Anglaise et dans les territoires du Nord-Ouest. Les dépôts de charbon de la Nouvelle-Ecosse sont à la fois étendus et riches, et ont subi une exploitation plus ou moins grande dès les premiers établissements des anglais dans cette colonie. Les mines les plus importantes sont celles de Pictou et de Sydney, au Cap Breton ; elles en renferment une grande quantité, pouvant répondre aux besoins de la marine pendant des siècles. Les mines de charbon de la Colombie Anglaise l'emportent en richesse sur les mines d'or. Sur l'île Vancouver, et spécialement le long de la côte orien-

tale en plusieurs endroits se trouve du charbon bitumineux. Ce charbon est d'une bonne qualité, supérieur à celui d'Ecosse. Du charbon anthracite d'une qualité remarquable se trouve sur l'île Reine Charlotte. Les dépôts de charbon du Nouveau-Brunswick occupent une superficie d'environ 10,000 milles carrés. Le charbon Albert est l'un des plus beaux produits du règne carbonifère ; il est noir comme du jais, brillant et lustré, de forme déterminée et des plus cassants. On le consomme généralement pour la fabrication des huiles d'éclairage, dont il donne lui-même une notable quantité de la plus belle qualité, par voie de distillation, ainsi que du gaz. Le charbon provenant de la mine du Grand Lac est d'excellente qualité, étant dur et lustré ; il projette une grande chaleur en brûlant, et dure très longtemps. Le grand gisement de charbon des territoires du Nord-Ouest commence à 250 milles environ à l'est des Montagnes Rocheuses. Il a 300 milles de large et embrasse plus de 16 degrés de latitude jusqu'à l'océan Arctique. Il n'y a point de gisements carbonifères dans les Provinces de Québec et d'Ontario. Des sources de sel ou d'eaux fortement saturées sont nombreuses au Nouveau-Brunswick, et l'on exploite des puits de sel d'une grande richesse à Ontario, dans les comtés qui bordent le lac Huron. L'agate, le jaspe, les diamants, les perles, la marcassite, l'améthyste, la cornaline, la calcédoine, le porphyre, se rencontrent dans plusieurs endroits du Dominion.

Golfes, Baies, Rivières, Lacs.—Les côtes de la Puissance sont dentelées ou entrecoupées par des baies ou Golfes, dont la Baie d'Hudson, l'une des mers intérieures les plus étendues du Globe, est la plus remarquable ; viennent ensuite le Golfe St-Laurent et celui de Georgie. Le bassin hydrographique du St-Laurent avec son bras de mer, comprend une étendue de 530,000 milles carrés, sa forme est celle d'un parallélogramme irrégulier courant au sud-ouest pendant 900 milles environ, avec une longueur à peu près uniforme de 250 milles, le côté sud, dans l'extension de sa course, formant une espèce de demi-cercle dont le diamètre s'étend vers le nord-ouest à 900 milles environ. Les grands lacs par lesquels il augmente son volume, savoir, les lacs Huron, Michigan, Ste-Clair, Erié et Ontario, ont, avec son bras de mer, une étendue d'environ 130,000 milles carrés, ce qui laisse aux terres qu'il arrose une superficie de 400,000 milles carrés. De cette étendue, environ 300,000 appartiennent au Canada, le reste constitue une partie des Etats-Unis. A l'exception d'environ 50,000 milles carrés (y compris la péninsule de Gaspé toute entière) dans la partie orientale de la Province de Québec, la partie canadienne gît entièrement du côté nord de la rivière, tandis que la seule partie des Etats-Unis qui se trouve de ce même côté du

fleuve est celle située à l'extrémité ouest du lac Supérieur. Les principales rivières qui coulent dans le St-Laurent sont l'Ottawa, avec ses grands et nombreux tributaires ; il a 800 milles de long : le St-Maurice, 400 milles ; les rivières Batiscan, Chaudière, Richelieu, St-François, Hamilton, Moisie, Romaine, Ste-Anne, et le superbe Saguenay. Les autres principales rivières sont le Saskatchouane, qui prend sa source dans les Montagnes Rocheuses, parcourt une longitude de 15° où une longueur de 900 milles à peu près, et se perd dans le lac Winnipeg, au 55e degré de latitude nord ; ce lac est en communication avec la Baie d'Hudson par la rivière Nelson, dont la longueur est de 500 milles. Le lac Athabaska, situé vers le 59e degré de latitude nord et le 110e de longitude ouest, reçoit entre autres la rivière à la Paix et l'Athabaska, puissant cours d'eau prenant sa source dans les Montagnes Rocheuses, près de celle du fleuve Orégon ou Colombia.

La rivière Fraser, surnommée le ruisseau d'or de la Colombie Britannique, prend sa source dans les Montagnes Rocheuses, et se décharge dans l'Océan Pacifique après un cours de 700 milles. L'Orégon ou Colombia, de 1200 milles en longueur, naît aussi dans les Montagnes Rocheuses. Le fleuve Mackenzie, qui entre dans l'Océan Articque, est l'un des plus grands fleuve du globe. A l'est de celui-ci, et s'écoulant dans l'Océan Arctique, sont les rivières Mine de cuivre, au Poisson ; la Gatineau, la Keehawa, la Matawan, la Mistassini, la Churchhill, la Dumoine, la Miramichi, la St-Jean, la Clyde, la Grande-Rivière, la Trent et le Nipigon sont toutes des cours d'eau considérables ; les lacs du Grand Ours, de l'Esclave, de Manitoba, des Bois, Mistassini, St-Jean, Nipigon, Nipissing sont tous remarquables.

Climat.—Le climat du Canada est à peu près celui de la Norvège et de la Suède. A considérer sa position septentrionale, le climat de la Nouvelle-Ecosse est extrêmement tempéré. A Halifax et dans les comtés orientaux, le mercure en été ne s'élève guère au-dessus du 86° à l'ombre, et en hiver on le trouve rarement au-dessous de zéro. Dans l'intérieur, l'hiver est à peu près le même, mais l'été est beaucoup plus chaud. Le climat du Nouveau-Brunswick est sujet à de grands excès de chaud et de froid, le thermomètre s'élevant dans la forêt à 100 degrés pendant le jour et descendant même jusqu'à 50 degrés au-dessous de zéro le soir du même jour. Toutefois le climat est extrêmement salubre et propre aux travaux agricoles. Le climat de l'Ile du Prince-Edouard est beaucoup plus doux que celui de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et est des plus salubres. Les hivers de la province de Québec sont froids, et l'été y ressemble à celui de la France. Il y a quelquefois, l'hiver, des chûtes de neige de 3 ou 4 pieds, et le thermomètre y des-

cend très bas, mais l'atmosphère est généralement pure et agréable ; en conséquence, on n'y trouve pas le froid de l'hiver aussi désagréable qu'on le trouve en Angleterre. Le climat de la province de Québec est, à tout considérer, l'un des plus beaux que l'on puisse rencontrer, et aussi l'un de ceux dans lesquels on se plait le plus à vivre. L'hiver d'Ontario est beaucoup plus doux que celui de la provinee de Québec, et ceci est dû à sa proximité des grands lacs. Le Manitoba et la contrée de la Saskatchouan ont en été la même température que les parties les plus favorisées de la vallée du St-Laurent ou de la Pensylvanie ; l'hiver est celui de Québec. Le climat de la Colombie Anglaise varie d'après les localités, et a ses causes principales dans la plus ou moins grande distance de la mer, et le voisinage des parties montagneuses. Les parties basses près de la mer et sur l'Ile Vancouver ont un climat modéré, avec une variante de 20 degrés en hiver à 80 degrés en été. La température sur cette île est presque la même que celle de la terre ferme, à cause des vents du sud qui y dominent. Le long de la côte de la Colombie Britannique jusqu'à 150 milles à l'intérieur, le climat est humide ; le thermomètre y descend rarement au dessous de 10°, et s'éléve rarement au-dessus de 90°. La pluie y est abondante le printemps, l'été, l'automne. La neige ne tombe point abondamment, et ne demeure pas longtemps, les gelées ne sont pas très fortes, la glace n'atteignant jamais plus d'un pouce d'épaisseur. Dans les districts du milieu, la chaleur de l'été est intense, et en hiver le mercure y gèle assez fréquemment

Sol et productions.—La plus grande partie des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, d'Ontario, de l'île Vancouver, et du pays qui s'étend entre le lac Supérieur et l'Océan Pacifique, est admirablement propice aux travaux agricoles. Le sol de la province de Québec est extrêmement fertile, et susceptible d'une grande amélioration ; les céréales, le foin, les plantes à racines et les fruits, y croissent abondamment et se développent parfaitement. La grande richesse d'Ontario est dans la puissance du sol et dans l'heureuse disposition du climat pour les travaux agricoles. La partie sud-ouest extrême de cette province est remarquable par sa capacité productive. Différents fruits qui ne peuvent parvenir à maturité dans d'autres parties du pays, y réussissent parfaitement. La vallée du Thames, de même que les riches grèves alluviales qui s'étendent de cette rivière, vers le nord à la branche septentrionale du détroit à l'Ours, et vers le sud presqu'aux bords même du lac Erié, est remarquable par sa grande fertilité et sa puissante production forestière. Le sol est généralement de l'argile recouverte d'un terreau végétal, et est boisé d'orme, de chêne, de noyer noir et de bois blanc, tous arbres de grandes dimensions, et de plus, il y a de magni-

fiques sucreries d'érable. Vers l'embouchure de la rivière Thames et sur les bords du lac Ste-Claire, se trouve une prairie naturelle pouvant contenir 30,000 acres de terre ; elle se trouve peu au-dessus du niveau du lac et est submergée au printemps, dans sa moyenne partie, à la crue des eaux. Le sol de cette surface plane est un terreau profond et humide couvert d'herbe. L'avoine et l'orge sont cultivés le long des lacs Huron et Supérieur. La végétation est magnifique dans les vallées de la rivière Rouge et du Saskatchouane, le sol est noir, argileux et riche en dépôts organiques, la culture du blé y est abondante et fort avantageuse, ainsi que celle de tous les végétaux.

Les animaux sauvages du Canada sont : l'ours noir, l'ours gris, l'ours blanc (que l'on ne rencontre que dans le nord), le loup, le buffle, le daim, la panthère, le caribou, le chat sauvage, l'antilope, le chien de prairie, le renard rouge, le renard argenté, le renard noir (animal fort rare), le castor, le rat musqué, la marmotte, l'écureuil, le lapin, la belette, la marte, le veau marin, le loup cervier, l'hermine, le porc-épic, le bélier des montagnes rocheuses, la loutre, etc.

Parmi les oiseaux, on remarque deux espèces d'aigles, quatre espèces de faucons et quatre espèces de hiboux, des cygnes, des coqs-dindes sauvages, des coqs de forêts, des pigeons, des faisans, une grande variété de canards, des oies, des coqs de bruyère, des outardes, la perdrix, la bécassine, la caille, le grimpereau, des oiseaux d'agrément en grande variété et fort jolis, des roitelets, des hirondelles, des oiseaux bleus, des alouettes, des merles ; on remarque aussi des milans, des butors, des corneilles, des martins-pêcheurs, des grues, des goëlands, etc. Il n'y a pas moins de 243 espèces d'oiseaux dans le Canada.

Parmi les reptiles, le serpent à sonnettes, et plusieurs variétés de serpents et de lézards.

Parmi les poissons, la morue, le saumon, la truite saumonée, le poisson blanc, le maquereau, l'alose, le hareng, l'esturgeon, le flottant, le maskinongé, etc., etc., etc. ; parmi les poissons à carapace, l'huître, le crabe, le homard, la tortue, etc.

Manufactures.—Les principaux articles de commerce et de consommation fabriqués dans les provinces de Québec et d'Ontario, sont : le drap, le coton, les meubles, le cuir, le bois travaillé, le lin, la quincaillerie le papier, le verre, les drogues, le savon, les chaussures, les étoffes de coton et de laine, les chaudières pour bateaux et locomotives, les machines à coudre, les meubles de tout genre, les instruments aratoires et agricoles, etc.

Dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, le bois débité, les navires, les étoffes de laine et de coton, les chaussures,

les meubles, le cuir, les clous, la fabrique des machines, la poudre à canon, le papier, les chaudières pour machines et locomotives, etc.

Les manufactures, sur l'Ile du Prince-Edouard, ont plus spécialement pour objet les besoins domestiques.

Dans la Colombie Anglaise il n'y a encore peu de manufactures, mais les pouvoirs d'eaux y existent en grand nombre.

La construction des navires se fait sur une grande échelle dans la province de Québec, et le gouvernement fédéral vient d'établir en la ville de Québec une manufacture de cartouches pour les besoins militaires du pays.

Améliorations internes.—Les canaux du Canada sont très importants. Le plus oriental de ces canaux, est celui nommé canal St-Pierre, qui se décharge dans le *Bras d'Or*, au Cap Breton. Sa longueur est de 2,300 pieds. En second lieu, vient le canal Shabanacadie qui fait communiquer la ville d'Halifax avec la Baie de Fundy. Le cours entier du St-Laurent naviguable est de 2,385 milles, y compris la longueur des huit canaux faits pour obtenir ce résultat. Au nombre de ceux-ci se trouve le canal du Sault Ste-Marie, appartenant aux Américains. Les canaux d'Ottawa et Rideau fournissent une deuxième communication interne entre Montréal et Kingston, leur longueur réunie est est de 145 milles. L'écluse St-Ours et le canal Chambly mettent le fleuve St-Laurent en communication avec la rivière Hudson *viâ* la rivière Richelieu et le lac Champlain. La distance de Montréal à New-York, par cette voie, est de 456 milles. On projette de construire les canaux suivants: Baie Verte, Caughnawaga, Ottawa et Baie Georgienne, Toronto et Baie Georgienne, Trenton et Baie Georgienne, et Hamilton et Lac Huron.

Chemins de fer.—Le réseau des chemins de fer du Canada augmente rapidement. On compte maintenant plus de 9,102 milles. La libéralité avec laquelle le parlement fédéral et les législatures de Québec et d'Ontario ont accordé des subsides, a contribué considérablement à la formation d'un grand nombre de compagnies de chemins de fer :— Albert, 45 milles ; Black River Valley, 35 milles ; Brantford, Norfolk et Port Burwell, 33 milles ; Canada Central, ligne principale, 238 milles, embranchement de Brockville, 57 milles ; Canada Southern, ligne principale, 229 milles, embranchements, 98 milles ; Pacifique Canadien, partie terminée, 353 milles ; embranchement de Pembina, 85 milles ; Carillon et Grenville, 12 milles ; Vermont Central, 43 milles ; embranchement de Chatham, 9 milles ; Cobourg, Peterboro et Marmara, 25 milles ; Credit Valley, ligne principale, 97 milles, embranchements, 63 milles ; Elgin, 12 milles ; embranchement de Fredericton, 22 milles ; Baie

Georgienne et Wellington, 26 milles ; Grande Jonction, ligne principale, 97 milles ; embranchement de Madoc, 15 milles ; Great Southern, 82 milles ; Grand Tronc, ligne principale, 797 milles, embranchements, 573 milles ; Halifax et Cap Breton, 79 milles ; Hamilton & North Western, ligne principale, 151 milles, embranchement, 25 milles ; Intercolonial, ligne principale, 688 milles, embranchements, 158 milles ; International, 69 milles ; Kingston et Pembroke, 61 milles ; Lac Champlain et Jonction de St-Laurent, 62 milles ; Jonction du Lac Simcoe, 27 milles ; Laurentides, 15 milles ; Lévis & Kennébec, 45 milles ; London et Port Stanley, 25 milles ; Massawippi, 34 milles ; Midland, ligne principale, 120 milles, embranchement, 22 milles ; Jonction de Montréal et Champlain, 33 milles ; Napanee, Tamworth et Québec, 28 milles ; Nouveau-Brunswick, ligne principale, 122 milles, embranchements, 68 milles ; Nouveau-Brunswick et Canada, ligne principale, 86 milles, embranchements, 35 milles ; Northern, ligne principale, 115 milles, embranchements, 90 milles ; Port Dover et Lac Huron, 91 milles ; Prince Edward Co., 32 milles ; Ile du Prince Edouard, ligne principale, 754 milles, embranchements, 44 milles ; Québec et Lac St-Jean, 40 milles ; Québec Central, 43 milles ; Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, 280 mtlles ; embranchement des Piles, 29 milles ; South Eastern, 84 milles ; South Eastern, division du nord, 96 milles ; Stanstead, Shefford et Chambly, 43 milles ; St-Jean et Maine, 92 milles ; St-Laurent et Ottawa, 54 milles ; St-Laurent et Industrie, 12 milles ; St-Martin et Upham, 31 milles ; Springhill et Parrsbow, 32 milles ; Toronto, Grey et Bruce, ligne principale, 122 milles, embranchement, 73 milles ; Toronto et Nipissing, 88 milles ; embranchement du Sud, 56 milles ; Victoria, 56 milles ; Waterloo et Magog, 23 milles ; Welland, 25 milles ; Wellington, Grey et Bruce, ligne principale, 129 milles, embranchement sud, 66 milles ; Western Counties, 67 milles ; Whitby et Lindsay, 45 milles ; Windsor et Annapolis, 129 milles.

Le premier fut construit en 1835 ; il n'avait que 16 milles de long et s'étendant de Laprairie sur le St-Laurent à St-Jean. On se servait d'abord de chevaux et ce ne fut qu'en 1837 qu'on employa des locomotives. En 1872 on comptait déjà 3,454 milles de chemins de fer en activité, en 1873 on ajouta 1576 milles, ce qui donnait 5,040 milles de chemins de fer appartenant à 32 compagnies différentes.

En outre de ces compagnies, le gouvernement canadien a encore depuis l'établissement de la Confédération constitué plus de cinquante compagnies dont la plus importante est sans contredit celle dite du " Pacifique Canadien " qui aura une longueur de 2,500 milles.

GOUVERNEMENT.

Le système de gouvernement de la Puissance du Canada est le gouvernement monarchique dans sa forme la plus populaire. Le pouvoir exécutif réside en un Gouverneur-Général, représentant de la Reine, et un Conseil Privé composé de 13 membres ; il y a de plus un Sénat de 80 membres, nommés à vie, et une Chambre des Communes composée de 208 représentants, élus tous les cinq ans. Aucun règlement ne peut devenir loi s'il n'a la sanction du Conseil Privé et des deux Chambres.

Le Gouverneur-Général a le commandement en chef de l'armée et de la milice, ainsi que de la marine dans les eaux de l'Amérique Britannique du Nord. Il jouit seul du pouvoir de faire grâce.

Le "Dominion" est divisé en 12 districts militaires. La loi peut requérir tout homme valide de s'enrôler pour la défense du pays. Les enrôlements ont lieu chaque année, en février.

POUVOIR JUDICIAIRE.

Les lois et les formes de la procédure judiciaire ne sont pas les mêmes par toute la Puissance. Dans la province de Québec, les lois dérivent en grande partie des sources françaises. A l'époque de la conquête, les affaires étaient réglées généralement par la "Coutume de Paris," et par les Edits et Ordonnances des rois de France. A défaut de solution dans ces deux sources, on avait recours au Droit Romain, et dans certaines matières au Droit Canon.

Lorsque le pays a passé sous la puissance de la Grande-Bretagne, on a introduit les lois et les usages anglais. A diverses époques, toutefois, ces lois ont été modifiées par le Parlement impérial et par les Parlements canadiens.

Le "Code civil de Québec" remplace la loi anglaise ; en 1791, la loi franco-canadienne a été remplacée dans le Haut-Canada (province d'Ontario) par la loi anglaise, laquelle est appliquée aussi dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard et la Colombie Britannique. La province de Manitoba est régie par la Loi de Québec.

HISTORIQUE.

Le Canada tire son nom du mot iroquois *Kanata,* signifiant une réunion de huttes, mot que les Européens prirent par erreur pour le nom du pays. Découvert d'abord en 1497 par Sébastien Cabot, il fut exploré en partie par Jacques-Cartier, de 1535 à 1543.

Le premier établissement des Européens a été fait en 1605, à Port-Royal, en Acadie, aujourd'hui Annapolis (Nouvelle-Ecosse), par le français de Monts. En 1608, Champlain établit une résidence permanente à l'emplacement actuel de Québec, le Canada portant alors le nom de Nouvelle-France.

Le mode de colonisation était moitié civil, moitié religieux : des missionnaires Récollets et Jésuites parcoururent le pays dans toutes les directions, et s'efforcèrent de convertir les Indiens à la foi chrétienne. Des forts furent établis sur les principaux points, et les colons durent longtemps se défendre contre les attaques des Iroquois, en s'appuyant sur la nation sympathique des Hurons.

De 1614 à 1713, l'Acadie passa plusieurs fois de la France à l'Angleterre et de l'Angleterre à la France ; en 1713 elle resta acquise aux Anglais, aussi bien que l'île de Terreneuve. Alors les Français se fortifièrent à Louisbourg (Cap Breton) ; mais bientôt ce pays fut lui-même conquis par les Anglais, et la première Législature de la Nouvelle Ecosse se réunit en 1758.

L'année suivante, 1759, Québec était pris par Wolf ; trois années plus tard la domination française disparaissait, et le pays était placé sous le régime militaire anglais. Les Canadiens-Français conservaient leur religion et leur clergé avec tous ses droits antérieurs ; mais la loi criminelle anglaise était mise en vigueur. En 1774, un Conseil législatif de 23 membres fut établi pour assister le gouverneur.

Bientôt après, la révolution américaine amenait des troubles dans le Canada ; une armée d'invasion s'avança dans le pays sans grande difficulté ; mais elle fut repoussée sous les murs de Québec, où Montgomery périt en 1775.

En 1784, le Nouveau-Brunswick fut détaché de la Nouvelle-Ecosse, et érigé en province distincte, sous l'administration du colonel Carleton ; la première législature fut réunie en 1785.

En 1791, le gouvernement de Québec fut divisé en deux provinces, et le système représentatif y fut établi, ce qui fut du moins pour les Canadiens-Français une satisfaction partielle. La première législature du Bas-Canada fut réunie en 1791, et celle du Haut-Canada en 1792.

De nouveaux troubles se produisirent en 1812, à l'occasion de la

guerre qui éclata entre l'Angleterre et les Etats-Unis; mais le Canada resta fidèle à l'Angleterre.

Des tentatives furent faites et continuées, à partir de 1822, pour réunir de nouveau les deux Canadas, et pour établir une sorte de responsabilité ministérielle; en 1837 l'agitation eut un caractère marqué de violence; enfin la réunion fut prononcée en 1840, et un gouvernement responsable établi en 1841.

Le premier parlement uni fut tenu à Kingston en 1841; en 1844, le siège du gouvernement fut transporté à Montréal; mais le palais ayant été détruit dans un soulèvement populaire, le gouvernement s'établit à Toronto, siégea alternativement à cette ville et à Québec, et se fixa enfin à Ottawa en 1858.

Les éléments hétérogènes de la population rendaient fort laborieuses les élections des représentants, et presque impossible la marche des affaires. C'est pourquoi, en 1864, on mit à l'étude la question de l'établissement d'un système fédératif. Sir John Macdonald entra complètement dans les vues qui lui furent communiquées, et l'on forma un ministère de coalition, en vue de préparer le nouveau système.

Par une heureuse coïncidence, une conférence interprovinciale se réunissait un mois plus tard à Charlottetown, pour étudier un projet d'union de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard sous un seul gouvernement et une même législature. Le gouvernement canadien demanda et obtint d'être représenté à cette conférence, par des délégués qui seraient simplement spectateurs des débats.

La Conférence des provinces maritimes s'ouvrit le 18 septembre 1864; le résultat de ses travaux fut de déclarer impraticable la fusion proposée. Mais en même temps on était unanime à penser qu'une union sérieuse pouvait être effectuée sur des bases plus larges; et, sur la proposition des délégués canadiens, une conférence ultérieure fut décidée, pour élaborer un projet d'Union fédérale.

La nouvelle Conférence se réunit à Québec le 10 octobre, et après 18 jours de travail, le projet d'union fédérale fut publié, et bientôt après, accepté par les Législatures de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et du Canada.

Des délégués furent alors envoyés en Angleterre; l'Acte d'Union fut voté par le Parlement impérial le 28 mars 1867, et proclamé par la Reine le 28 mai, pour entrer en vigueur le 1er juillet de la même année. Par cet acte, l'ancien Canada était divisé en deux provinces: celle d'Ontario et celle de Québec. Telle est l'origine du " Dominion " ou de la " Puissance du Canada. "

En 1870, le gouvernement de la Puissance fut étendu aux territoires

du Nord-Ouest, sur lesquels furent établies les deux provinces du Manitoba et de Keewatin.

En 1871, la Colombie Britannique entra dans le Dominion, et en 1873 l'île du Prince-Edouard y fut aussi incorporée.

L'île de Terreneuve reste donc seule en dehors de l'Union ; mais on ne doute pas qu'elle n'arrive elle-même à se joindre aux provinces sœurs, et à compléter ainsi le Dominion du Canada, qui formera le plus beau joyau de la Couronne britannique.

EDUCATION.

Le Canada n'a pas de réglementation uniforme pour l'Education de la jeunesse ; et cela se comprend, par suite de la diversité des races, des langues, des lois ; mais il est reconnu que l'Education y est donnée dans les meilleures conditions, et avec des résultats tout à fait remarquables.

Dans la province d'Ontario, l'organisation repose sur les points suivants : l'instruction religieuse est assurée ; le chef du département de l'Education est permanent, en dehors des mouvements politiques ; les livres anglais étrangers sont interdits pour les branches anglaises d'instruction, sauf permission spéciale ; le département de l'éducation fournit les livres, cartes et appareils à toutes les écoles, et prend à sa charge une valeur egale à celle des fonds votés pour ces objets ; il pourvoit à l'existence des maîtres ; il pourvoit à la tenue et à la conservation de documents météorologiques dans dix comtés choisis, dont les observations sont publiées.

En 1871, les écoles communes ont été déclarées libres, et l'instruction des enfants a été déclarée obligatoire. Les écoles reçoivent des subventions.

Il y a, dans la province d'Ontario, 4,598 écoles publiques, 102 écoles de grammaire, 298 écoles privées et académies, 20 collèges et universités, 1 collège de technologie, une ferme modèle et une école d'agriculture.

La province de Québec compte 4,791 écoles de tous genres, savoir : 3 universités, 243 écoles secondaires, 3 écoles normales, 18 écoles spéciales, et 4,524 écoles primaires. La plupart de ces établissements sont catholiques, comme la majorité de la population ; la minorité protestante a ses écoles distinctes, sans distinction de secte.

Les universités sont : l'Université Laval, à Québec, avec succursale à Montréal ; l'Université McGill, à Montréal, et le Collège Bishop, à Lennoxville ; ces deux dernières sont protestantes.

Les écoles dites secondaires comprennent : 26 collèges classiques, 13 collèges industriels, et 204 académies ; les protestants ont 8 établissements dans la première catégorie, et 1 dans la deuxième.

Les écoles normales sont : l'école normale Laval, à Québec, l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, et l'école normale McGill, à Montréal ; cette dernière est protestante.

Les écoles spéciales comprennent : 2 écoles de sciences appliquées aux arts, à Montréal ; 12 écoles d'arts et manufactures ; un institut des aveugles, à Montréal ; 3 instituts de sourds-muets, à Montréal.

Les écoles primaires comprennent 365 écoles modèles ou supérieures, et 4,159 écoles élémentaires ; il y a d'ailleurs des écoles de garçons, des écoles de filles et des écoles mixtes.

Quoique les catholiques comptent pour un tiers environ dans la population du Nouveau-Brunswick, la loi de 1872 leur a enlevé le droit d'avoir des écoles officielles séparées ; toutes les écoles sont non-confessionnelles ; aucun symbole religieux n'y est toléré, et tout enseignement religieux y est interdit. Les catholiques sont tenus de contribuer, comme les autres citoyens, aux frais de ces écoles, et outre cela, ils fondent et entretiennent des écoles catholiques, dont les principales sont : le Collège Saint-Joseph, à Memramcook, et les académies de Saint-Jean, de Chatham et de Saint-Louis.

Les principales écoles catholiques de la Nouvelle-Ecosse sont : le collège St-François-Xavier, à Antigonish, servant de séminaire au diocèse d'Arichat ; le collège Ste-Marie, fondé à Halifax en 1840, et tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, les catholiques ont le collège St-Dunstan, tenu par des prêtres, à Charlottetown, et une académie tenue au même endroit par les Frères des Ecoles Chrétiennes ; il y a en outre, en divers endroits, un assez grand nombre de pensionnats ou d'externats pour les jeunes filles.

Le Manitoba possède une Université mixte au point de vue religieux et national, trois collèges affiliés, 94 écoles protestantes et 27 écoles catholiques.

Dans la Colombie Anglaise, la fréquentation de l'école est obligatoire, et les écoles officielles sont non-confessionnelles. Les catholiques ont un certain nombre d'établissements importants, à New-Westminster, à Victoria et autres lieux.

En résumé, on compte au Canada près de 14,000 écoles, ayant ensemble un million d'élèves, soit un peu plus du 5e de la population totale.

PUISSANCE DU CANADA.

Siège du Gouvernement, Ottawa.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN-DOUGLASS-SUTHERLAND CAMPBELL, MARQUIS DE LORNE, K. T., G. C. M. G. P. C. (né à Londres le 6 août 1845), a épousé, le 21 mars 1871, Son Altesse royale la PRINCESSE LOUISE-CAROLINA-ALBERTA (née le 18 mars 1848), quatrième fille de Sa Majesté la Reine Victoria (Rideau Hall, Ottawa), Gouverneur-général du Canada, et Commandant en chef, nommé gouverneur-général en novembre 1878, assermenté à Halifax, le 25 novembre 1878. ($48,666)

Lt-col. F. W. de Winton, chevalier de la Légion d'honneur, etc., secrétaire du gouverneur-général et secrétaire militaire.

Capitaine Perceval, aide-de-camp ; Hon. W. R. Bagot, aide-de-camp temporaire ; John Kidd, premier commis.

CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE EN CANADA.

(Formé le 17 octobre 1878.)

Le Très Hon. Sir John A. Macdonald, K. C. B. K. C. M. G. P. C., premier et ministre de l'Intérieur ($8,000).
L'hon. Archibald W. McLelan, président du Conseil ($7,000).
" John O'Connor, C. R., maître-général des postes ($7,000).
" Sir Alex. Campbell, C. R., ministre de la justice et procureur-général ($7,000).
" Sir Charles Tupper, K. C. M. G., ministre des chemins de fer et canaux ($7,000).
" Sir Hector L. Langevin, K. C. M. G., ministre des travaux publics ($7,000).
" James Colledge Pope, ministre de la marine et des pêcheries ($7,000).
" Sir Samuel Leonard Tilley, K. C. M. G., ministre des finances ($7,000).
" J. Henry Pope, ministre de l'agriculture et commissaire des patentes ($7,000).
" Mackenzie Bowell, ministre des douanes ($7,000).
" P. R. Adolphe Caron, C.R., ministre de la milice ($7,000).
" James Cox Aikins, ministre du revenu de l'Intérieur ($7,000).
" Jos. Alfred Mousseau, secrétaire d'Etat pour le Canada ($7,000).
" David L. Macpherson, sans portefeuille ($1,000).

Greffier du Conseil privé : J. O. Côté ; John J. McGee, assistant.

MEMBRES DU SÉNAT DU CANADA.

L'honorable D. L. MACPHERSON, président ($4,000).

Robert LeMoine, greffier des Parlements.

POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC. (24 membres.)

($1,000 par année.)

Les Honorables Messieurs

Armand, J. F., Riv. des Prairies.
Baillargeon, Pierre, Québec.
Bellerose, J.H., St-Vincent-de-Paul.
Bureau, Jacques O., Montréal.
Chaffers, W. H., St-Césaire.
Chapais, J. C., St-Denis, Ct. Kam.
Chinic, Eugène, Québec.
Cochrane, M. H., Compton.
Cormier, Charles, Plessisville.
De Boucherville, C.E.B., Boucherville.
Dumouchel, L., St-Benoit.
Fabre, Hector, Québec.
Ferrier, James, Montréal.
Guèvremont, J.-B., Sorel.
Hamilton, John, Montréal.
Pâquet, A. H., St-Cuthbert.
Pelletier, C. A. P., Québec.
....
Pozer, C. H., St-George, Beauce.
Price, David E., Québec.
Ryan, Ths, Montréal.
Stevens, G. G., Waterloo.
Trudel, F. X. A., Montréal.
Thibaudeau, Rosaire, Montréal.

POUR LA PROVINCE D'ONTARIO. (24 membres.)

Aikins, J. C., Ottawa.
Alexander, Geo., Woodstock.
Allan, G. W., Toronto.
Benson, James R., Ste-Catherine.
....
....
Campbell, Sir Alex., Ottawa.
....
Dickson, W. H., Niagara.
Flint, Billa, Belleville.
Gibbs, Thomas N., Ottawa.
Hamilton, John, Kingston.
Hope, Adam, Hamilton.
Leonard, Elijah, London.
McMaster. W., Toronto.
Macpherson, D. L., Toronto.
Northwood, Joseph, Chatham.
Read, Robert, Belleville.
Reesor. David. Markam.
Scott, R. W., Ottawa.
Simpson, John, Bowmanville.
....
Smith, Frank, Toronto.
Vidal, Alex., Sarnia.

POUR LA PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE. (10 membres.)

Almon, W. J., Halifax.
Archibald, T. D., Sidney, C. B.
Bourinot, John, Sidney, C. B.
Boyd, John, St-Jean.
Dickey, R. B., Amherst.
Grant, R. P., Pictou.
Kaulback, H. A. N., Lunemberg.
Macfarlane, A., Wallace.
Miller, W., Arichat.
Power, L. G., Halifax.

POUR LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK. (10 membres.)

Botsford, A. E., Sackville.	McClelan, A. R., Hopewell.
Dever, James, St-John.	Muirhead, Wm., Chatham.
Ferguson, John, Bathurst.	Odell, W. H., Fredericton.
Glasier, John, Sunbury.	Wark, David, Richibucto.
Lewin, J. D., St-John.	

POUR MANITOBA, (2 membres.)

Girard, M. A., St-Boniface.	Sutherland, J., Kildonan.

POUR LA COLOMBIE ANGLAISE. (3 membres.)

....	Nelson, Hugh, Burrard Inlet.
Macdonald, W. J., Victoria.	

POUR L'ILE DU PRINCE ÉDOUARD. (4 membres.)

Carvell, Jedediah, Charlottetown.	Howlan, G. W., Alberton.
....	Montgomery, D., Park Corner.

(Voir l'historique de la province de Québec et l'historique de la ville de Québec.)

PROVINCE D'ONTARIO.

Siége du gouvernement local à Toronto.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans par le Gouverneur-Général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 6 membres et d'une assemblée législative de 82 membres élus tous les 4 ans par le peuple. L'indemnité des membres est de 5 dollars par jour durant la session.

Lieutenant-Gouverneur, l'Hon. John Beverley Robinson, ($10,000 par an.)

Capt. J. Geddes. Aide-de-Camp et Secrétaire-Privé.

Conseil Exécutif.

Hon. Oliver Mowat, Premier et procureur-général.
Hon. A. S. Hardy, secrétaire provincial et régistraire.
Hon. Ad. Crooks, ministre de l'Education.
Hon. C. F. Fraser, commissaire des Travaux Publics.
Hon. T. B. Pardee, commissaire des Terres de la Couronne.
Hon. S. C. Wood, trésorier et commissaire d'Agriculture.
J. G. Scott, Greffier du Conseil.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Siége du gouvernement local à Halifax.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant gouverneur, nommé pour 5 ans par le Gouverneur Général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 9 membres, d'un conseil législatif de 18 membres, nommés à vie, et d'une assemblée législative de 38 membres, élus tous les 4 ans par le peuple.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Adams George Archibald, ($9,000).

Lieut.-col. Holt W. Clark, secrétaire-privé.

Conseil Exécutif.

Hon. Simon H. Holmes, premier-secrétaire provincial et trésorier.

" John S. D. Thompson, procureur général.

" Samuel Creelman, commissaire des travaux publics et des Mtnes, M. C. L.

Hon. N. W. White, ministre sans portefeuille.
" Chs. Townsend, " "
" John F. Stairs, " "
" Chs. J. Townsend, " "
" W. B. Troop, " "
" H. F. McDougall, " "

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Le siége du gouvernement local est à Frédéricton.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur nommé pour 5 ans par le Gouverneur-Général en conseil, d'un conseil exécutif de 8 membres, d'un conseil législatif de 18 membres, nommés à vie, et d'une Assemblée Législative de 41 membres élus tous les 4 ans par le peuple.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robert Duncan Wilmot (9,000 par an.)

Secrétaire Privé : Henry Wilmot.

Aide-de-Camp : Lieut. Colonel W. C. Drury.

CONSEIL EXÉCUTIF.

Hon. Robert Young, président du Conseil.
Hon. John J. Fraser, Premier et procureur-général.
Hon. Wedderburn, sec. provincial.
Hon. Michel Adams, inspecteur général.
Hon. Pierre A. Landry, commissaire des travaux publics.
Hon. J. A. Crawford, W. E. Perley et, Daniel L. Harrington, et Robert Marshall sans portefeuille.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD.

Siége du gouvernement à Charlottetown.

Cette province ne fait partie de la Confédération que depuis le premier juillet 1873. Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif de 9 membres, et d'une chambre d'assemblée de 22 membres.

Lieutenant-Gouverneur : Hon. Ths. Health Haviland ($7,000).
Secrétaire-privé : E. H. Haviland, écuier.
Aides-de-Camp : Lieut-Col. R. R. Hodgson et James Peak.

PROVINCE DE MANITOBA.

Siége du gouvernement à Winnipeg.

Etablie le 15 juillet 1870 par proclamation royale.

Est une faible portion des territoires du Nord Ouest. Elle comprend la colonie de la Rivière Rouge et celle du Portage. Le gouvernement local se compose d'un lieut.-gouverneur, d'un Conseil Exécutif, actuellement de 5 membres, d'un conseil législatif de 7 membres nommés à vie, d'une chambre d'assemblée de 24 membres. Elle a deux représentants au Sénat fédéral, et 4 à la chambre des communes.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Joseph Edouard Cauchon, ($10,000 par an.)

Secrétaire privé : J. Cauchon, jr.

CONSEIL EXÉCUTIF.

Hon. John Norquay, Premier et trésorier.
Hon. D. M. Walker, procureur général.
Hon. C. P. Brown, ministre des Travaux Publics.
Hon. Mac Amable Girard, secrétaire provincial.

CHAMBRE LOCALE—Orateur, Hon. Gilbert McMicKen.

Assiniboine, Alex. Murray,
Baie St-Paul, Hon. A. Girard,
Burnside, John Smith,
Cartier, Hon. G. McMicken,
Dufferin Nord, A. Laughlin,
Dufferin Sud, W. Winram,
Emerson, T. Carney,
Gladstone, Hon. C. P. Brown,
High Bluff, J. A. Drummond,
Kildouan, A. M. Sutherland,
LaVerandrye, Hon. A. Goulet,
Mountain, T. Greenway,
Morris, Joseph Taillefer,
Portage Laprairie, J. Cowan.
Rockwook, J. S. Aikins.
Springfield, A. W. Ross.
Ste-Agathe, Alex. Kittson.
St-André, Hon. J. Norquay.
St-Boniface, A. C. Larivière.
St-Clément, E. G. Hay.
St-François-Xavier, P. Breland.
Westbourne, hon. D. M. Walker.
Winnipeg.
Woodland, W. F. Lipsett.

PROVINCE DE LA COLOMBIE ANGLAISE.

Siége du Gouvernement à Vancouver. Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé par le Gouverneur-Général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de quatre membres et d'une assemblée législative de vingt-cinq membres élus par le peuple. L'indemnité des membres est de cinq dollars par jour durant la session.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, CLEMENT FRANCIS CORNWALL ($9,000).

George R. Layton, secrétaire privé.

CONSEIL EXÉCUTIF.

Hon. Geo. A. Walkem, procureur-général, commissaire des travaux publics et Premier.

Hon. T. Baird Humphreys, secrétaire provincial.

Hon. Robert Beaven, ministre des finances et d'agriculture.

DISTRICT DE KEEWAVIN. (Territoire du Nord-Ouest.)

Siége temporaire du gouvernement à Fort-Pelly.

La partie est des Territoires du Nord-Ouest est érigée sous le nom de District de Kéewatin. Son gouvernement se composera d'un lieutenant-gouverneur aidé d'un conseil de pas plus de 10 ni moins de 5 personnes nommées par le Gouverneur-Général du Canada ; afin de pourvoir à l'administration du Territoire. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Siége du gouvernement à Battelford.

Lieutenant-Gouverneur, Son Honneur l'Hon. David Laird.

Conseil Eéxcutif.

Hugh Richardson, magistrat stipendiaire, est membre du Conseil ex-officio.

Lieut. Col. J. F. McLeod, C. M. G., commissaire de police.

Pascal Breland, membre du conseil.

Amedée E. Forget, greffier du conseil et secrét. du lieut-gouv.

E. E. Richard, Shérif.

Wm. J. Scott, registraire.

Lieut. Col. A. G. Irvine, assistant commissaire de police.

Capt. Allan McDonald et M. G. Dickinson, agents des Sauvages.

Agents des Terres de la Puissance : A. E. Fisher, à la Petite Saskatchewan, Geo. Duck, au poste du Prince Albert.

ECCLÉSIASTIQUE.

PROVINCE DE HALIFAX.

Comprend les diocèses de Halifax, St-Jean. N. B., Chatham, Arichat, Charlottetown.

DIOCÈSE DE HALIFAX.

Erigé en 1845.

Evêques et Archevêques (décédés) :

Monseigneur Edmond Burke, sacré évêque de Sion, et vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse le 5 juillet 1818 ; décédé le premier décembre 1820.

Monseigneur William Frazer, Evêque de Tanes en 1825, transféré à Arichat en 1844.

Monseigneur William Walsh, sacré en 1845 ; archevêque en 1852 ; décédé le 10 août 1858.

Monseigneur Thomas L. Connolly, O. S. F., consacré Evêque de St-Jean N. B., en 1852 ; transféré à Halifax en avril 1859 ; décédé en 1876.

ARCHEVÊQUE ACTUEL.

Monseigneur Michael Hannan, sacré le 20 mai 1877.
Révérend Ed. F. Murphy, secrétaire.

RÉCAPITULATION.

Prêtres	40	Collége	1
Couvents	10	Population catholique	45,000
Eglises	65		

DIOCÈSE DE ARICHAT.

Erigé le 21 *septembre* 1844.

Ce diocèse comprend l'île du Cap Breton et les trois comtés Est de la Nouvelle-Ecosse.—(Résidence de l'évêque à Antigonish.)

Evêque: Mgr John Cameron, D. D., sacré à Rome le 22 mai 1870, succède en 1877 à Mgr Colin F. McKinnon, D. D. Ce dernier fut sacré en 1852, résigna le 17 juillet 1877 et fut nommé archevêque d'Amido *in partibus infidelium*; décédé le 26 septembre 1879.

RÉCAPITULATION.

Prêtres	60	Collége	1
Eglises		Abbaye	1
Curés		Couvents	4
		Population catholique	67,000

DIOCÈSE DE CHARLOTTETOWN.

Erigé en 1832.

Comprend toute l'île du Prince-Edouard et les îles de la Magdeleine.

Premiers évêques, Mgr. A. B. McEachern, D. D., sacré évêque de Rosen *in partibus infidelium*, en 1821; nommé évêque de Charlottetown en 1832, décédé en 1835.

Mgr. B. D. McDonald, D. D., sacré le 15 octobre 1837, décédé le 30 décembre 1859.

Evêque actuel: S. G. Mgr. Peter McIntyre, né le 29 juin 1818, à St-Pierre, Ile du Prince Edouard, ordonné prêtre le 26 février 1843, sacré le 15 août 1860.

RÉCAPITULATION.

Prêtres	40	Collége	1
Eglises	45	Population catholique	5,500
Couvents	6		

DIOCÈSE DE CHATHAM.

Comprend la moitié de la partie nord du Nouveau-Brunswick.

Ce diocèse a été érigé par un bref spécial de Pie IX. en date du 8 mai 1860, et le révérend James Rogers de l'archidiocèse d'Halifax en est le premier évêque et fut sacré à Charlottetown, le 15 août 1860.

RÉCAPITULATION.

Prêtres.	30	Couvents	7
Académies sous la direction des religieuses	7	Hôpitaux.	7
Seminaires de colléges	2	Seminaristes (ecclésiastiques)	12
		Population catholique	44,000

DIOCÈSE DE ST-JEAN, N. B.

Erigé en 1842.

Comprend la moitié sud de la province du Nouveau Brunswick.

Evêque : Monseigneur John Sweeny, sacré le 15 avril 1860.

RÉCAPITULATION.

Eglises et missions	90	Collége	1
Prêtres.	50	Collége classique	1
Académies de demoiselles	6	Couvents.	7

ECCLÉSIASTIQUE.

PROVINCE DE TORONTO, ONTARIO.

Comprenant les diocèses de Toronto, Kingston, Hamilton, London, Vicariat apostolique du Canada sèptentrional et Sault Ste-Marie.

ARCHIDIOCÈSE DE TORONTO.

Erigé en 1812, devenu archevêché le 20 mars 1870.

Premier Evêque : Monseigneur Power, décédé.

Second Evêque : Monseigneur DeCharbonnel qui a résigné pour entrer dans l'ordre des Capucins de France.

Archevêque : S. G. Monseigneur J. J. Lynch D. D., sacré le 20 novembre 1859.

Coadjuteur : Monseigneur T. O'Mahony, évêque d'Eudocia *in partibus infidelium.*

Vicaire-Général : Rév. E. P. Rooney.

RÉCAPITULATION :

Prêtres séculiers	60	Chapelles de couvents	15
Keligieux	15	Séminaristes (théologie)	20
Eglises	71	Population catholique	47,000
Paroisses	66		

DIOCÈSE DE HAMILTON.

Érigé en 1856.

Evêque, Mgr. P. F. Crinnon D. D. Consacré le 19 avril 1874, vicaire général, Rév. E. I. Heenan.

RÉCAPITULATION.

Eglises et chapelles	84	Académies de demoiselles.	3
Prêtres	50	Institutions charitables	4
Couvents	11	Ecoles catholiques	40
Etudiants en théologie	12	Population catholique	48,000

DIOCÈSE DE KINGSTON.

Érigé en 1826.

Comprend les comtés de Glengarry, Stormont, Dundas, Greenville, Lanark, Leeds, Frontenac, Addington, Lennox, Prince Edouard, Hastings, Durham, Northumberland, Peterborough et Victoria.

RÉCAPITULATION.

Eglises	80	Académies de demoiselies.	8
Clergé	50	Religieuses	120
Couvents	6	Hôpitaux	2
		Population catholique	92,000

DIOCESE DE LONDON.

Erigé le 21 février 1856.

Evêque : S. G. Mgr. John Walsh, né le 23 mai 1830 à Mountcoin, Irelande ; sacré évêque le 10 novembre 1867.

Vicaire-général, Rév. I. M. Bruyère.

RÉCAPITULATION.

Eglises	78	Couvents	9
Clergé	60	Académies	9
Etudiants en théologie	18	Asile (orphelins)	1
Collège	1	Population catholique	74,000

Vicariat apostolique du Canada septentrional.—Ce vicariat, érigé par Sa Sainté Pie IX, le 25 janvier 1874, comprend la partie nord de la province d'Ontario, dans la province ecclésiastique de Toronto, le long des lacs Huron et Supérieur, et est borné au sud par la rivière Muskoka, à l'est par la Hauteur des Terres, et au nord-est, au nord, à l'ouest et au sud-ouest suit les limites de la province d'Ontario.

Premier Vicaire Apostolique, Mgr Jean Francis Jamot, D. D., évêque de Sarepta, sacré le 24 février 1874

Vicaire Général, Rév. P. D. Laurent.

RÉCAPITULATION.

Prêtres	15	Ecoles (garçons et filles)	12
Etudiants en théologie	8	Asiles, orphelins	2
Eglises	30	Ecoles d'industrie	2
Ecoles (garçons)	4	Population catholique	10,000
Ecoles (filles)	3		

PROVINCE DE ST-BONIFACE.

Cette province ecclésiastique fut érigée par Pie IX, le 22 septembre 1871, et comprend 1° l'archidiocèse de St-Boniface. 2° le diocèse de St-Albert. 3° le vicariat apostolique d'Athabaska–Mackenzie. 4° le vicariat apostolique de la Colombie Anglaise.

ARCHIDIOCESE DE ST-BONIFACE

Comprend la province de Manitoba, une partie des Territoires du Nord-Ouest et le district de Kéewabin.

Archevêque S. G. Mgr. Alexandre Taché, O. M. I. D. D., sacré évêque d'Arath, et coadjuteur à Mgr. Provencher, le 23 novembre 1851 ; transféré au siége de St-Boniface à la mort de son prédécesseur le 7 juin 1853 ; nommé archevêque de St-Boniface, le 22 septembre 1871.

Vicaires-généraux, Révds. PP. J. Tissot, O. M. I. et A. Lacombe, O. M. I.

RÉCAPITULATION.

Prêtres	36	Elèves	1500
Etudiants en théologie	10	Sœurs de Charite	39
Frères, O. M. I.	6	Novices	8
Asile	1	Religieuses des Sts-Noms de Jésus et de Marie	12
Hôpital	1		
Ecoles paroissiales	35	Population catholique	35000

DIOCESE DE ST-ALBERT.

Dans le Saskatchouan, territoires du Nord Ouest, suffragant de la province ecclésiastique de Manitoba.

Evêque, Mgr. V. Grandin O. M. I., sacré le 30 novembre 1859, évêque de Satala et coadjuteur de l'évêque de St-Boniface, transféré au siége de St-Albert, le 22 septembre 1871.

RÉCAPITULATION.

Prêtres O. M. I	30	Asiles, orphelins	3
" séculiers	3	Hopitaux	3
Etudiants en théologie	6	Sœurs de Charité	20
Frères O. M.I	20	Population catholique	13,000
Communautés religieuses	8		

Vicariat de la Colombie Anglaise.—Ce vicariat est borné au sud par le 45ème dégré, à l'est par la chaine principale des Montagnes Rocheuses ; au nord par la rivière Simpson et un tributaire de la rivière à la Paix, à l'ouest par l'Océan Pacifique, y compris l'île Reine Charlotte et autres îles avoisinant ces territoires. Ce vicariat a été érigé le 14 décembre 1863.

Vicaire apostolique, Mgr. Louis Joseph d'Herbomez, O. M. I., sacré évêque de Melitopolis *in partibus infidelium*, le 9 octobre 1864.

Auxiliaire, Mgr. P. P. Durieu, O. M. I., évêque de Marcopolis, sacré le 24 octobre 1875.

RÉCAPITULATION.

Prêtres réguliers	20	Ecoles	6
Eglises	16	Couvents	3
Chapelles	65	Population catholique les sauvages compris	20,000

PROVINCE DE QUEBEC.

La Province de Québec est bornée au nord par le Labrador et la Baie d'Hudson, à l'est par le Labrador et le Golfe St-Laurent, au sud par la Baie des Chaleurs, le Nouveau-Brunswick et l'Etat du Maine ; au sud-est par les Etats de New-Hampshire, Vermont et New-York, et au sud-ouest par la rivière Ottawa et la province d'Ontario.

Sa longueur, du lac Témiscominque à l'Anse au Blanc Sablon, dans le Détroit de Belle-Isle, est d'environ 1,000 milles, et de ce point au Cap Gaspé à peu près 700 milles ; sa largeur est de 300 milles.

La superficie totale, comprenant la terre ferme, les îles et le fleuve St-Laurent, est de 123,747,140 acres.

La nature semble avoir prodigué ses faveurs à la province de Québec, car elle est partout grandiose : forêts, montagnes, lacs, rivières, prairies considérables, chutes magnifiques, îles fertiles, pâturages riches, animaux sauvages en grande variété, entre autres, l'ours noir, le loup, le chat Sauvage, l'orignal, le caribou, etc., etc.

Les principales chaînes de montagnes sont à peu près parallèles, et courent du sud-ouest au nord-ouest : ce sont d'abord les Montagnes Vertes, ainsi appelées à cause des magnifiques forêts vertes qui les couvrent ; elles courent depuis la latitude de Québec, en suivant presque toujours le fleuve St-Laurent, au sud duquel elles sont situées, et se terminent dans le Golfe St-Laurent, entre la Baie des Chaleurs et la Pointe de Gaspé.

Au nord du fleuve est la magnifique chaîne des Laurentides, qui forme des ondulations nombreuses, et s'élève à une hauteur de 1,000 à 1,500 pieds. Les montagnes de Hea courant à peu près sous la latitude 75° ouest, à la Baie Sandwich ; elles sont hautes de 1500 pieds et toujours couvertes de neige. Enfin les montagnes de Wotchish forment une courte chaîne, entre le Golfe St-Laurent et la Baie d'Hudson.

Les immenses rochers qui font partie des Laurentides s'avancent en certains endroits à plusieurs pieds dans la mer et présentent des pics escarpés de 200 à 360 pieds de hauteur.

On trouve beaucoup de marbre dans la Province, et les carrières de pierre à chaux sont considérables, et forment une étendue de 30,000 pieds carrés.

La Province de Québec est riche en mines d'or, de cuivre, de fer, d'étain, d'argent, de zinc.

Les mines d'or se trouvent principalement dans la Beauce ; le cuivre dans les Cantons de l'Est ; le fer se trouve presque partout, et est de qualité supérieure.

Le majestueux fleuve St-Laurent traverse toute la Province, et reçoit plusieurs grands tubutaires ; immédiatement au-dessus de Montréal, il reçoit du nord-ouest, la belle rivière Ottawa, dont la longueur est de 800 miles ; il reçoit, la droite, la rivière Richelieu, qui prend sa source au lac Champlain, la rivière St-François, qui sort du lac Memphremagog, et la Chaudière, venant du lac Mégantic ; à gauche, la rivière St-Maurice, la rivière Batiscan et le majestueux Saguenay, sortant du grand et magnifique lac St-Jean. Les longueurs de ces rivières varient de 200 à 400 miles.

Le climat de la Province de Québec, bien que presque semblable à celui d'Ontario, est plus froid en hiver et plus chaud en été. La végétation au printemps est très rapide. L'hiver, le froid est régulier, et l'atmosphère très pure ; l'hiver commence vers la fin de novembre et finit à la fin de mars. Rien d'aussi beau que notre hiver canadien dont la salubrité est incontestable.

Le sol est généralement riche, et propre à la culture de toutes les céréales, le foin, le blé, etc., etc., etc. Les pommes, les prunes se récoltent partout en grande abondance.

La plus grande partie de la Province est couverte de magnifiques forêts, en partie de pin rouge où blanc, dont il se fait chaque année une grande exportation en Angleterre et aux Etats-Unis. Les autres espèces de bois sont : le chêne, l'érable, le merisier rouge ou blanc, le sapin, l'épinette rouge ou grise, le noyer noir, le bouleau, le cèdre, le tremble, etc.

Le commerce de bois sera longtemps, avec une administration judicieuse, une source de revenus considérables pour la province, car les demandes d'Angleterre, de France, des Indes Occidentales et des Etats-Unis, assurent un commerce important. La valeur de nos forêts a doublé depuis une dizaiue d'années.

La Province est divisée, civilement, en paroisses, townships, comtés et districts. Les comtés ont été établis pour la représentation au Parlement, chaque comté ayant le droit d'envoyer un député aux Communes du Canada, et un autre au Parlement provincial.

Chaque comté possède un bureau d'enregistrement pour tous les actes notariés, les hypothèques, etc., etc.

Les municipalités de paroisse et de townships comprises dans un comté forment une municipalité de comté.

La Province est divisé en 65 comtés électoraux, ci-après mentionnés.

Comtés.	Chefs-lieux.	*Députés aux Communes.*	*Députés au Parlement provincial.*
Argenteuil	Lachute	Hon. J. C. Abbott.	William Owens.
Bagot	St-Hughes.	Hon. J. A. Mousseau.	Antoine Casavant.
Beauce	St-François.	Joseph Bolduc.	Jean Blanchet.
Beauharnois . ..	Beauharnois	J. G. H. Bergeron.	Célestin Bergevin.
Bellechasse	St-Michel.	G. Amyot.	N. Faucher de St. Maurice.
Berthier	Berthier	E. O. Cuthbert.	Jos. Robillard,
Bonaventure . ..	New-Carlisle.. ..	P. C. Beauchesne.	Louis Joseph Riopel.
Brome	Knowlton..	D. A. Manson.	Hon. Wm W. Lynch.
Chambly	Longueuil..	P. Benoit.	M. D. S. Martel.
Champlain	Batiscan	H. Montplaisir.	Robert Trudel.
Charlevoix	Baie St-Paul. . ..	C. S. Cimon.	Onézime Gauthier.
Chateauguay . ..	St-Martin.	Ed Holton.	Ed Laberge.
Chicoutimi et Saguenay ..	Chicoutimi . .. Tadousac	Ernest Cimon.	E. H. Dumais.
Compton	Cookshire..	Hon. J. Pope.	William Sawyer.
Deux-Montagnes.		J. B. Daoust.	C. A. Champagne.
Dorchester	Ste-Hénédine. ..	F. F. Rouleau.	N. Audet.
Drummond et Arthabaska .	Drummondville St-Christophe. .	D. O. Bourbeau.	Wm J. Watts.
Gaspé	Percé	Hon. P. Fortin.	Hon. E. J. Flynn.
Hochelaga	Longue-Pointe ..	Alphonse Desjardins.	Hon. Ls Beaubien.
Huntingdon.. ..		Julius Scriver.	A. Cameron, M. D.
Iberville	S-Jean..........	F. Béchard.	Alexis Ls Demers.
Jacques-Cartier..		Désiré Girouard.	N. M. Lacavalier.
Joliette	Joliette	J. A. McConville.	V. P. Lavallée, M. D.
Kamouraska . ..	S-Louis de Kam..	J. Dumont.	C. A. E. Gagnon, N.P.
Laprairie	Lapraïrie	Alf. Pinsonnault.	L. B. A. Charlebois.
L'Assomption ..	L'Assomption . ..	H. Hurteau.	Joseph Marion.
Laval	Ste-Rose	J. A. Ouimet.	Hon. L. O. Loranger.
Lévis	Lévis	Hon. J. G. Blanchet.	Hon. E. T. Paquet.
L'Islet	St-Jean Port-Joli .	P. B. Casgrain.	C. Marcotte.
Lotbinière	Lotbinière	C. R. Rinfret.	Hon. H. G. Joly.
Maskinongé.. . .	Rivière du Loup. .	Fred. Houde.	Ed. Caron.
Mégantic	Inverness	L. E. Olivier.	Hon. G. Irvine.
Missisquci	Frelighsburg . ..	P. B. Baker.	E. Edmund Spencer.
Montcalm.	Ste-Julienne... ..	Firmin Dugas.	J. Bte. Trefflé Richard.
Montmagny	St-Thomas.	A. C. P. R. Landry.	L. N. Fortin, M.D.
Montmorency ..	Château-Richer ..	P. Valin.	L. G. Desjardins.
Montréal-Est .	Montréal	Hon J. C. Coursol.	L. O. Taillon.
Montréal-Centre .	"	M. P. Ryan.	George M. Stephens.
Montréal-Ouest..	"	M. H. Gault.	James McShane.
Napierville	Napierville.	Sixte Coupal.	Frs-Xavier Paradis.
Nicolet	Becancour	F. X. O. Méthot.	Chs E. Houde.
Ottawa (Comté) .	Hull.	Alonzo Wright	Ls Duhamel, M. D.
Pontiac	Bryson.	John Poupore.	Thomas Bryson.
Portneuf..	Cap Santé..	R. P. Vallée.	J. D. Brousseau.
Quebec Centre ..	Québec..	Jacques Malouin.	E. . F. Rinfret.
Québec Ouest ..	"	Hon. T. McGreevy.	C. F. Carbray.
Québec Est	"	Hon. W. Laurier.	J. Sheyhn.
Québec Comté ..	Charlesbourg.. ..	Hon. J. P. R. A. Caron	Hon. Pierre Garneau.
Richelieu	Sorel.	Ls H. Massue.	Leon Leduc.
Richmond.. .. Wolfe	Richmond..	Wm. B. Ives.	Jacques Picard.
Rimouski.	Rimouski	J. B. R. Fiset, M. D.	Ls Napoléon Asselin.
Rouville..	Marieville..	P. A. Pigault.	Etienne Poulin.
St-Hyacinthe . ..	St-Hyacinthe	Ls Tellier.	Hon. H. Mercier.
St-Jean	St-Jean..	Frs Bourassa.	Hon. F. P. Marchand.

COMTÉS.	CHEFS-LIEUX.	*Députés aux Communes.*	*Députés au Parlement provincial.*
St-Maurice	Yamachiche	L. L. L. Desaulniers, M D	F. S. L. Desaulniers.
Shefford..	Waterloo	Hon. L. S. Huntingdon	Isidore Frégeau.
Sherbrooke	Sherbrooke.	Ed J. Brooks.	Hon. J. G. Robertson.
Soulanges.	Côteau Landing..	J. P. Lanthier.	Wm. Duckett.
Stanstead.	Stanstead	Chs C. Colby.	John Thornton.
Témiscouata.. ..	Ile Verte	P. E. Grandbois.	G. H. Déchêne.
Terrebonne	St-Jérôme...	Hon. L. F. R. Masson.	Hon. J. A. Chapleau.
Trois-Rivières ..	Trois-Rivières.. ..	Hon. Sir H. L Langevin	Sévère Dumoulin.
Vaudreuil	Vaudreuil..	J. B. Mongenais.	Emery Lalonde.
Verchères.	Verchères..	Hon. F. Geoffrion, N. P	Abraham Bernard.
Yamaska	St-Franç. du Lac.	Fabien Vanasse.	J. C. S. Wurtele.

La superficie de ces comtés est de 120,080,964 acres.

*
* *

La Province est divisée sous le rapport judiciaire en 20 districts ayant chacun égale juridiction en toutes matières, excepté pour la révision et l'appel, la Cour Supérieure ne tenant ses séances, pour ces fins, qu'à Québec et Montréal.

*
* *

L'instruction publique est sous la juridiction d'un surintendant de l'Education, actuellement l'Honorable Gédéon Ouimet, assisté d'un député et d'un conseil de 21 membres nommés par le Lieutenant-Gouverneur, 14 appartenant à la religion catholique et 7 au culte protestant.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MEMBRES CATHOLIQUES.

Sa Grâce Mgr l'Arch., de Québec.
Mgr Ed. Ch. Fabre, Ev., de Montréal.
Mgr L. F. Laflèche, Evêque des Trois-Rivières.
Mgr Antoine Racine, Evêque de Sherbrooke.
Mgr Jean Langevin, Evêque de Rimouski.
Mgr L. Z. Moreau, Evêque de Saint-Hyacinthe.
Mgr Dominique Racine, Evêque de Chicoutimi.
Mgr T. Duhamel, Ev., d'Ottawa.
Honble P. J. O. Chauveau.
Honble juge A. B. Routhier.
Honble juge L. A. Jetté.
Sir N. F. Belleau.
Honble T. Ryan.
Honble P. S. Murphy.
Frs Painchaud, écuier, M. D.
G. Bossé, écuier, C. R.

MEMBRES PROTESTANTS.

Le très rév. James Williams, D. D., évêque de Québec.	Hon. C. Dunkerr, D. C. L.
Le très rév. W. Bond, D. D., évêque Montréal.	Hon. Jos. Ferrier.
Hon. Chs Deway Day, L. L. D.	M. J. M. Dawson, écuyer.
Hon. P. Irvine.	Hon. L. R. Church, M. D.
L'archidiàcre W. Turnbull Leach, D. C. L. L. L. D.	R. W Henneker, écuyer.
	Hon. W. W. Lynch.
	Henry Fry, écuyer.

* * *

Chaque citoyen est tenu de contribuer, par une taxe imposée sur sa propriété, à l'entretien des écoles primaires. Dans les districts où il existe différentes croyances, la majorité gouverne. Dans les villes de Québec et de Montréal, il y a des bureaux distincts de commissaires, l'un catholique, l'autre protestant. On forme les professeurs aux Ecoles Normales soutenues par le gouvernement provincial.

Il y a trois universités dans la province : 1° La principale, non-seulement du pays mais de tout le continent est l'Université Laval de Québec et dont il existe une succursale à Montréal; l'Université McGill, à Montréal, fondée en 1827; enfin le Bishop's College à Lennoxville fondé en 1843.

La religion dominante est la religion catholique romaine.

On compte sept diocèses, savoir :

Diocèse de Quebec. . . . . Mgr E. A. Taschereau.
" Montréal. . . . . Mgr Edouard Charles Fabre.
" Trois-Rivières. . . . . . . Mgr L. N. Laflèche.
" Saint-Hyacinthe. . . . Mgr L. Z. Moreau.
" Sherbrooke. . . . . Mgr Antoine Racine.
" Rimouski. . . . . Mgr Jean Langevin.
" Chicoutimi . . . . Mgr Dominique Racine.

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

RÉCAPITULATION.

Eglises	164	Collèges classiques	3
Chapelles de missions	221	Académies commerciales	15
Prêtres ordonnés en 1880	8	Couvents	40
Seminaristes (ecclésiastiques)	82	Communautés religieuses de femmes	10
Etudiants à Rome	6	Hôpitaux	10
Clergé	300	Asiles	5
Université	1	Population catholique	380,000
Ecoles	730		

DIOCÈSE DE CHICOUTIMI.

RÉCAPITULATION.

Eglises - - - - - - - -	29	Seminaire - - - - - -	1
Chapelles de missions - -	10	Couvents - - - - - -	3
Seminaristes (ecclésiastiques)	13	Population catholique -	50,000
Clergé - - - - - - - -	36	Population protestante -	150

DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

Prêtres - - - - - - - -	432	Académies - - - - -	20
Eglises - - - - - - - -	162	Asiles - - - - - - -	11
Colléges - - - - - - -	7	Communautés religieuses (hommes) - - - -	6
Chapelles - - - - - - -	130	Communautés religieuses (femmes) - - - - -	12
Ecoles - - - - - - - -	750	Hôpitaux - - - - - -	16
Institutions ecclésiastiques -	3	Population catholique - -	412,000
Institutions d'éducation - -	350		
Couvents - - - - - - -	72		

DIOCÈSE D'OTTAWA.

RECAPITULATION.

Eglises - - - - - - - -	64	Hopitaux - - - - - -	3
Chapelles - - - - - - -	38	Académies - - - - - -	14
Clergé séculier - - - - -	64	Ecoles (Ottawa) - - -	20
" régulier - - - - -	30	Maisons de refuge pour vieux et infirmes - -	3
Institutions ecclésiastiques -	5	Population catholique -	100,000
Etudiants en théologie - -	30		
Collége - - - - - - - -	1		

DIOCÈSE DE RIMOUSKI.

RECAPITULATION.

Clergé - - - - - - - .	84	Collége - - - - - - -	1
Séminaristes (Ecclésiastiques)	20	Couvents - - - - - -	6
Paroisses - - - - - - - -	57	Ecoles - - - - - - -	320
Missions - - - - - - - -	38	Population catholique -	84,000

DIOCÈSE DE ST. HYACINTHE.

RECAPITULATION.

Clergé (curés et vicaires	126	Paroisses et missions	74
Clergé régulier	10	Académies	6
Prêtres retirés	11	Couvents	25
Colléges	6	Hopitaux	5
Séminaires	2	Ecoles	390
Séminaristes (Ecclésiastiques)	31	Population catholique	110,200

DIOCÈSE DE SHERBROOKE.

RECAPITULATION.

Clergé	36	Couvents	5
Paroisses et missions	55	Hopital	1
Séminaristes (Ecclésiastiques)	10	Ecoles	130
Séminaire	1	Population catholique	36,000
Collége	1		

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

Clergé	134	Couvents	24
Séminaristes (Ecclésiastiques)	51	Académies (garçons)	6
Paroisses	73	Hôpital	1
Missions	8	Ecoles	545
Séminaires	2	Population catholique	134,000

Il y a deux diocèses protestants, Montréal et Québec.

*
* *

Les principales villes de la province sont au nombre de cinq, Montréal dont la population est de 170,000, Québec 62,000, Trois-Rivières 10,000, St-Hyacinthe 4,000 et Sherbrooke.

*
* *

Les principales manufactures sont celles énumérées dans l'historique de la ville de Montréal ci-après. Les facilités offertes aux manufactures sont nombreuses, par suite des puissants cours d'eau qui sillonnent la province en tous sens.

Les affaires publiques de la province sont administrées par un lieutenant-gouverneur, actuellement Son Excellence l'Honorable Théodore Robitaille, un conseil exécutif composé de 7 membres :

L'honorable J. A. Chapleau, C. R. C. S. G., Premier et ministre des chemins de fer ;

L'honorable L. O. Loranger, C. R., procureur-général ;

L'honorable ————————, trésorier ;

L'honorable J. J. Ross, M. D., président du Conseil législatif, et ministre de l'agriculture et des travaux publics ;

L'honorable E. J. Flynn, C. R., ministre des terres de la couronne ;

L'honorable E. T. Paquet, N. P., secrétaire ;

L'honorable W. W. Lynch, solliciteur-général ;

Et un Conseil législatif composé de 24 membres nommés à vie, savoir :

NOMS.	DIVISIONS.
Honorable Ls. Archambeault...........	Repentigny.
" J. I. Beaudry...............	Alma.
" G. Bryson..................	Inkerman.
" C. B. de Boucherville........	Montarville.
" E. Dionne...	Grandville.
" P. E. Dostaler..............	DeLanaudière.
" J. Ferrier..................	Victoria.
" J. Gaudet..................	Kennebec.
" J. E. Gingras...............	Laurentides.
" J. Hearn...................	Stadacona.
" P. Boucher de la Bruyère......	Rougemont.
" J. G. Laviolette.............	DeLorimier.
" J. B. Lefebvre de Villeneuve...	Mille Isles.
" G. Couture.................	Lauzon.
" Ls. Panet..................	LaSalle.
" J. B. G. Proulx.............	De la Vallière.
" E. Prudhomme.............	Rigaud.
" E. Remillard...............	De la Durantaye.
" J. J. Ross..................	Chaouinigan.
" P. E. Roy..................	Sorel.
" T. Savage..................	Golfe.
" H. Starnes.................	Salaberry.
" W. H. Webb...............	Wellington.
" T. Wood..................	Bedford.

Et 65 députés élus tous les cinq ans. (Voir page 65.)

L'administration de la justice comprend :

COUR DU BANC DE LA REINE.

Sir Antoine Aimé Dorion, juge-en-chef, (Montréal). Salaire $6,000.

Assisté de 5 juges-puisnés. Salaire $5,000 chacun.

Hon. Samuel C. Monk, | Hon. J. K. Ramsay,
Hon. Ulric Tessier, | Hon. A. S. Cross,

Hon. Ls F. S. Baby.

COUR SUPERIEURE.

Hon. William Collis Meredith, juge-en-chef (Québec). Salaire $6,000.

Assisté de 28 juges-puisnés. Salaire $4,000 chacun.

JUGES.	RÉSIDENCES.	DISTRICTS.
Hon. Andrew Stuart	Québec	Québec et une partie d'Arthabaska.
" A. B. Caron	Québec	Québec et une partie d'Arthabaska.
" L. E. N. Casault	Québec	Québec et une partie d'Arthabaska.
" H. F. Rainville	Montréal	Montréal et une partie de Terrebonne.
" F. G. Johnson	Montréal	Montréal et une partie de Terrebonne.
" R. MacKay	Montréal	Montréal et une partie de Terrebonne.
" F. W. Torrance	Montréal	Montréal et une partie de Terrebonne.
" A. C. Papineau	Montréal	Montréal et une partie de Terrebonne.
" L. A. Jetté	Montréal	Montréal et une partie de Terrebonne.
" J. B. Bourgeois	Trois-Rivières	Trois-Rivières.
" M. Doherty	Sherbrooke	St-François.
" A. R. Angers	St-Thomas, (Montmagny)	Beauce et Montmagny.
" W. McDougall	Aylmer	Ottawa et comté d'Argenteuil.
" L. V. Sicotte	St-Hyacinthe	St-Hyacinthe.
" G. V. C. Buchanan	Sweetsburg	Bedford.
" C. Gill	Sorel	Richelieu.
" T. McCord	Québec	Kamouraska.
" A. B. Routhier	Québec	Saguenay et Chicoutimi.
" M. Laframboise	Montréal	Gaspé.
" Michel Mathieu	- - - - - - - - - - - - -	Joliette.
" L. Bélanger	Beauharnois	Beauharnois.
" H. W. Chagnon	Iberville	
" M. A. Plamondon	Arthabaska	Drumond et Arthabaska.
" H. T. Taschereau	Rivière-du-Loup	Kamouraska et Rivière-du-Loup (en bas.)

TENUES DE LA COUR SUPÉRIEURE

DANS LA

PROVINCE DE QUEBEC.

DISTRICTS.	COMTÉS, ETC., Compris dans le Dictiict.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	PROTONOTAIRES.	SHÉRIFS.
Arthabaska...	Arthabaska, Drummond et Mégantic	Arthabaskaville	20-25 Mars, Juin, Sept. et Déc	Barwis et Théroux ..	Auguste Quesnel.
Beauce.......	Beauce et Dorchester.....	St-Joseph...........	20 au 24 Janv., 13-19 Mars, Juin et Octobre.........	Zéphirin Vézina.....	T. J. Taschereau
Beauharnois..	Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay........	Beauharnois.........	23-28 Fév., Mai, Sept. et Déc	P. J. U. Beaudry....	P. Laberge.
Bedford	Shefford, Missisquoi et Brome...............	Sweetsburg..........	2-7 Janvier, 2-6 Mars, Mai, Sept. et Nov............	Frederick T. Hall...	Peter Cowan.
Chicoutimi.. .	Chicoutimi............	Chicoutimi..........	12-14 Janvier, 3-7 Juin et 13-19 Octobre..........	Franc. R. Gosselin...	Ovide B ssé.
Gaspé........	Gaspé et Bonaventure.....	Percé.............	13-19 Février, 1-7 Juin et 7-13 Octobre............	Joseph X. Lavoie...	L. Z. Joncas.
		New-Carlisle	13-19 Janvier, 10-16 Juin et 13-19 Septembre........	G. F. Maguire..	W. M. Sheppard.
Iberville.	St-Jean, Napierville et Iberville..............	St-Jean....	20-25 Janvier, Mars, Mai, Septembre et Novembre..	F. H. Marchand.....	Charles Nolin.
Joliette	Joliette, L'Assomption et Montcalm............	Joliette.............	10-19 Janvier, Mars, Mai, Sept. et Nov............	Desrochers et Désilets	B. H. Leprohon.
Kamouraska..	Kamouraska et Témiscouata...............	St Louis de Kamouraska....	19-22 Mars, Mai, Sept. et 14-17 Décembre.........	J. G. Pelleti r.......	F. A. Sirois.

Montmagny ..	Montmagny, L'Islet et Bellechasse	Montmagny	13-19 Fév., 12 mai, 15-20 Sept. et 13-19 Novembre.	Albert Bender......	J. D. Lépine.
Montréal....	Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly et Verchères, et la cité de Montréal.	Montréal....	16 Janv. au 20 Avril, 1 Mai au 30 Juin, 1 Sept. au 20 Déc	Hubert, Honey et Gendron	Honble. P. J. O Chauveau.
Ottawa	Ottawa et Pontiac........	Aylmer....	20-26 Janv., 29 Avril au 5 Mai, 20 26 Sept., 28 Nov. au 4 Décembre.	Alfr. d Driscoll......	Ls M. Coutlée.
Québec	Portneuf, Québec, Montmorency, Lévis et Lotbinière et la cité de Québec.	Québec..........	1-5 de chaque mois, excepté Janvier, Juillet et Août..	Fiset, Burroughs et Campbell.........	Hon. C. Alleyn.
Rich lieu	Richelieu, Yamaska et Berthier............	Sorel	1-11 de chaque mois, excepté Janvier, Juillet et Août..	Ant. N. Gouin......	P. Guévremont.
Rimouski....	Rimouski........	St-Germain Rimouski.	16-21 Mars, 14-17 Mai et Sept., 16-21 Novembre ..	A. P. Letendre......	C. F. Lapointe.
Sagu nay	Saguenay et Charlevoix...	St-Etienne de Malbaie.	31 Janvier au 4 Fév.. 17-21 Juin, 5-8 Sept. et 8-12 Nov	Chs DuBerger......	P. H. Cimon.
St-François ..	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, et la ville Sherbrooke...........	Sherbrooke..........	10-14 Janvier, Mars, Mai, Septembre et Novembre.	Short et Morris......	G. F. Bowen.
St-Hyacinthe .	St-Hyacinthe, Bagot et Rouville....	St-Hyacinthe	1-8 Fév., Avril, Juin et Nov.	Roy et Richer	L. S. Adam.
Terrebonne...	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.......	Ste-Scholastique.	20-25 Janvier, Mars, Juin et Octobre.............	J. R. Berthelot.	Z. Roussille.
Trois-Rivières.	Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Nicolet et la cité des Trois-Rivières..	Trois-Rivières.......	16-21 Janv., Mars, Juin, Sept. et nov............	A. Désilets.........	Sévère Dumoulin.

COUR DE CIRCUIT.

Districts.	*Comtés compris dans le district.*	Tenues	Greffiers.
Montréal.	Montréal - - - -	Du 1er jour juridique de chaque mois : janvier, juillet et août exceptés.	B. A. B. Hubert, John Honey, P. S. Gendron.
	Vaudreuil - - -	Du 1er au 5 mars, juillet et nov.	F. S. Bastien.
	Soulanges— Cour au Côteau - -	Du 6 au 10 mars, du 6 au 9 juillet et du 6 au 10 nov.	L. A. Gladu.
	Verchères - - -	Du 1er au 5 fév., mai et octobre.	E. E. Chagnon.
Québec.	Québec - - - - -	Du 16 au 21 janvier et juin et du 20 au 25 de chaque mois ; juillet et août exceptés.	MM. Fiset, Burroughs, Campbell.
	Lotbinière— Cour à Ste-Croix- -	Du 12 au 15 fév., juin et octobre.	L. Lemay.
Trois-Rivières.	Trois-Rivières - -	Du 10 au 15 mars, juin, septembre et novembre.	A. Désilets.
	Maskinongé— Cour à la Rivière du Loup, en haut - -	Du 4 au 5 février, juin, octobre.	L. S. Bourret.
St-François.	St. François— Cour à Sherbrooke -	Du 10 au 16 février, avril, juin, octobre et décembre.	MM. Short et Morris.
	Stanstead— Cour à Stanstead Plains - - - - -	Du 18 au 20 fév., juin et octobre.	Richardson et Thompson.
	Compton— Cour de Circuit du comte à Cookshire -	Du 4 au 6 janvier, mai et sept.	A. W. Pope.
	Richmond— Cour du comté à Richmond - - - - -	Du 19 au 21 janvier, mai et sept.	A. Wilcocks.
	Richmond— Cour à Danville - -	Du 22 au 24 janvier, mai et sept.	T. Leet.
	Wolfe— Cour du comté à South Ham - - - - -	Du 4 au 6 février, juin et nov.	E. S. Darche.
	Stanstead— Cour du comté à Coaticook - - - - -	Du 22 au 24 fév., juin et oct.	O. Shurtleff.

COUR DE CIRCUIT.—*Suite.*

Districts.	*Comtés compris dans le district.*	Tenues.	Greffiers.
Montmagny.	Montmagny— Cour de Circuit du comté à St-Thomas-	Du 7 au 12 février, et nov.	A. Bender.
	L'Islet— Cour de Circuit du comté à St-Jean Port-Joli - - - -	Du 20 au 24 février, et nov.	L. Z. Duval.
	Bellechasse— Cour de Circuit du comté à St-Michel -	Du 1er au 5 avril et juillet, et du 2 au 5 novembre.	M. Mercier.
Beauce.	Beauce— Cour de Circuit du district à St-Joseph de Beauce- - - -	Du 7 au 12 mars, juin et oct.	Z. Vezina.
	Beauce— Cour de Circuit du comté à St. Vital de Lambton - - -	Du 26 au 29 janv. et mai et du 24 au 27 sept.	L. Labrecque.
	Dorchester— Cour de Circuit à Ste. Hénédine - - - -	Du 2 au 6 mars, juin et octobre.	Joseph Reny.
Arthabaska.	Arthabaska— Cour de Circuit du district d'Arthabaskaville - - - - -	Du 14 au 19 mars, juin, sept. et déc.; les jours d'enquêtes le 10, 11, 12 et 13 janv. fév., avril, mai, oct. et novembre.	MM. Barwis et Lheroy.
	Drummond— Cour de Circuit du comté, à Drummondville - - - - -	Du 15 au 17 janv. mai et octobre.	J. T. Caya.
	Mégantic— Cour de Circuit du comté, à Inverness-	Du 9 au 12 janv., mai et oct.	J. B. Rousseau.
Kamouraska.	Kamouraska— Cour du district à St-Louis de Kamouraska- - - - - -	Du 15 au 18 mars, mai et sept., et du 10 au 13 décembre.	P. Langlais.
	Témiscouata— Cour de Circuit du comté à Saint-Jean-Bapt. de l'Ile Verte.	Du 1 au 3 mai, juillet et oct.	L. N. Gauvreau.

COUR DE CIRCUIT.—*Suite.*

Districts.	*Comtés compris dans le district.*	Tenues.	Greffiers.
Ottawa.	Ottawa—Cour du district à Aylmer - - - -	Du 15 au 19 janvier, du 24 au 28 avril, du 15 au 19 septembre et du 23 au 27 novembre.	A. Driscoll.
	Ottawa—Cour de Circuit du comté à Papineauville - - - - -	Du 3 au 7 fév., du 14 au 18 mai et du 6 au 10 octobre.	F. S. MacKay.
	Ottawa—Autre Cour de Circuit du comté à Buckingham - - - - -	Du 7 au 20 janvier, mai et sept.	E. W. Murray.
	Pontiac—Cour de Circuit à Portage-du-Fort - - -	Du 19 au 23 fév., du 28 mai au 2 juin, et du 22 au 26 oct.	C. J. Rimer.
	Pontiac—Cour de Circuit du comté à Chapeau Village - - - -	Du 24 au 28 fév., du 3 au 7 juin, et du 27 au 31 octobre.	W. L. Grey.
Gaspé.	Gaspé—Cour du district à Percé - - - - -	Du 7 au 12 février, 26 au 31 mai, et du 1er au 6 octobre.	J. X. Lavoie-
	Gaspé—Autre Cour de Circuit du district à New-Carlisle - - - -	Du 7 au 12 janv., du 4 au 9 juin, et du 7 au 12 septembre.	G. F. Maguire.
	Bassin—Cour de Circuit au Bassin - - - - -	Du 20 au 25 fév., et du 15 au 18 sept	J. Eden.
	Madeleine, Iles de la—Cour de Circuit à Amherst - - - -	Du 13 au 20 juin et du 22 au 30 août.	E. Borne.
	Bonaventure—Circuit à Carleton - -	Du 23 au 26 janvier, du 20 au 23 juin, et du 22 au 25 sept.	J. Cullen.
	Riv.-aux-Renards—Circuit à la Rivière-aux-Renards - - -	Du 20 au 25 septembre.	J. de Ste-Croix.
	Terrebonne—Circuit à Sainte-Scholastique - - - -	Du 14 au 19 janvier, mars juin et octobre.	J. P. Berthelot.

COUR DE CIRCUIT.—*Suite.*

DISTRICTS.	*Comtés compris dans le district.*	TENUES.	GREFFIERS.
TERREBONNE.	TERREBONNE— Cour du comté à St. Jérôme - . - -	Du 10 au 13 mars, juin et octobre.	Ls. Labelle.
	ARGENTEUIL— Cour du comté à Lachute - - - - -	Du 8 au 12 janvier, du 19 au 23 mai, du 11 au 15 oct.	T. Barron.
JOLIETTE.	JOLIETTE— Cour du district à Joliette - - - -	Du 10 au 15 février, avril, juin, octobre, et décembre.	MM. Desroches et Désilets.
	L'ASSOMPTION— Cour du comté à L'Assomption - -	Du 1 au 4 mars, juin, sept. et déc.	J. Z. Martel.
	MONTCALM— Cour de Circuit du comté à St-Julien -	Du 5 au 8 mars, juin, sept. et décembre.	J. Beauchamp.
RICHELIEU.	RICHELIEU— Cour de district à Sorel - - - - -	Du 13 au 16 fév., mars, juin, sept. et oct., nov. et déc.	A. N. Gouin.
	BERTHIER— Cour du comté à Berthier - - - - - -	Du 17 au 19 fév., mai, juin, sept. et novembre.	P. Tellier.
	YAMASKA— Cour de Circuit du comté à St-François.	Les 26 et 27 fév., mai, sept. et déc.	L. M. Blondin.
SAGUENAY.	SAGUENAY— Cour du district à La Malbaie - - - -	Du 26 au 30 janvier, du 12 au 16 juin, du 1er au 4 sept., et du 3 au 7 nov.	C. Duberger.
	CHARLEVOIX— Cour de district à la Baie St-Paul - - -	Du 20 au 23 janvier, du 22 au 25 mai et du 28 au 31 octobre.	J. J. Perron.
CHICOUTIMI.	CHICOUTIMI— Cour du district à Chicoutimi - - -	Du 7 au 12 février, juin et oct.	F. R. Gosselin.
RIMOUSKI.	RIMOUSKI— Cour de Circuit du district à St-Germain	Du 10 au 16 mars, du 10 au 13 mai et septembre.	A. P. Letendre.
	RIMOUSKI— Cour de Circuit du comté à Matane - -	Du 1er au 3 juin, du 24 au 26 sept.	D. F. de St-Aubin

COUR CRIMINELLE.

DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	GREFFIERS.
Arthabaska..	Arthabaskaville....	Février 19 et Octobre 19.	Barwis et Théroux.
Beauce	St-Joseph - - - - - -	Juin 20 et Octobre 20.	Zéphirin Vézina.
Beauharnois .	Beauharnois - - - -	Mars 1er et Octobre 1er.	P. J. U. Beaudry.
Bedford	Sweetsburg - - - - -	20 (mars, sept.)	Hall et Leonard.
Chicoutimi ..	Chicoutimi - - - - - -	Janvier 15 et Juin 2.	Fr. Régis Gosselin.
Gaspé.. ..	Percé - - - - - - - - -	Février 13 et Octobre 7.	Joseph X. Lavoie.
	New-Carlisle - - - -	Janvier 13 et Sept. 13.	G. F. Maguire.
Iberville . ..	St-Jean - - - - - - - -	Mars 11 et Octobre 11.	F. H. Marchand.
Joliette	Joliette - - - - - - - -	Janvier 20 et Juillet 2.	Desrochers et Désilets.
Kamouraska.	St-Louis de Kamou.	Mars 23 et Décembre 18.	J. G. Pelletier.
Montmagny .	Montmagny - - - -	Mars 26 et Novembre 25.	Albert Bender.
Montréal . ..	Montréal - - - - - - -	1 Mars, Juin, Sept. et Nov.	Schiller et Dansereau.
Ottawa	Aylmer - - - - - - - -	Juin 10 et Décembre 10.	Alfred Driscoll.
Québec	Québec - - - - - - - -	Avril 10 et Octobre 10.	Wm E. Duggan.
Richelieu . ..	Sorel - - - - - - - - - -	Janvier 20 et Juillet 2.	Antoine N. Gouin.
Rimouski. ..	St-Germain de Rim.	Mars 23 et Novembre 23.	A. P. Letendre.
Saguenay . ..	St-Etienne (Malbaie)	Février 5 et Juin 22.	Charles Duberger.
St-François..	Sherbrooke - - - - - -	Mars 1er et Octobre 1er.	Short et Morris.
St-Hyacinthe	St-Hyacinlhe - - - -	Janvier 15 et Juin 15.	Roy et Richer.
Terrebonne..	Ste-Scholastique - -	Janvier 7 et Juillet 2.	Jules R. Berthelot.
Trois-Rivières	Trois-Rivières - - - -	Janvier 2 et Juillet 2.	A. Désilets.

*
* *

Des canaux magnifiques et considérables facilitent beaucoup le commerce de la province en faisant disparaître l'obstacle que présentaient à la navigation quelques grands rapides du St-Laurent.

Le canal Lachine, de Montréal au lac St-Louis ; celui de Beauharnois, qui fait communiquer le lac St-François avec le lac St-Louis ; le canal Chambly, qui joint le lac Champlain à la rivière Richelieu ; enfin le canal de Carillon et celui de Granville.

*
* *

Les étrangers qui parcourent notre province ne peuvent se lasser d'admirer les beautés pittoresques que l'on y rencontre presque partout,

" La Suisse, nous disait un touriste français, est le rendez-vous des " européens qui désirent surtout admirer la grande nature, le pittores- " que ; mais votre province de Québec est la Suisse de l'Univers."

Sur la rivière Ottawa et les tributaires, se rencontrent des chûtes et des rapides vraiment remarquables, d'un caractère pittoresque.

En remontant le cours de cette rivière, nous admirons, un peu au-dessus de Rigaud les chûtes de Carillon, qui sont une série de rapides

ayant 12 miles de longueur. Près de la ville d'Ottawa un de ces rapides, appelé Rideaux, s'élance perpendiculairement à 50 pieds de hauteur dans un lit de pierre bleue, dans l'Ottawa. Les chûtes de la rivière Chaudière sont d'une nature grande, sauvage ; elles n'excèdent pas 40 pieds, et parcourent en bouillonnant un espace de 6 miles. Du pont suspendu de l'Ottawa on a une magnifique vue de ces chûtes.

A 33 miles plus loin se trouve une autre série de chûtes, " Les Chats ", qui, par suite d'agglomération de rochers à 33 endroits différents, étendent à 4 miles la largeur de la rivière, plusieurs de ces chûtes sont fort belles, et attirent l'admiration des touristes.

A Calumet se trouve un autre rapide non moins intéressant : une chûte de 120 pieds sur la rivière Keepawa.

La chûte Montmorency située à 7 milles en bas de Québec, sur la côte nord, est incontestablement une des plus remarquables ; elle tombe en bouillonnant, d'une hauteur de 240 pieds.

Les chûtes de la "Chaudière" sur la côte sud, à 10 milles de Québec ont une hauteur de 125 pieds.

Les magnifiques chûtes de Ste-Anne sur la Côte nord à Ste-Anne de-Beaupré, 22 milles de Québec.

Enfin les rapides de " Long Sault ", des " Cèdres " et de Lachine offrent beaucoup d'intérêt pour le touriste.

Mais la rivière qui offre le paysage le plus pittoresque est certainement le magnifique " Saguenay," qui sort du lac St-Jean et se jette dans le St-Laurent, à 121 milles de Québec.

COMTÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

ARGENTEUIL.

Ce comté est situé dans la partie de la Province comprenant le bas de la Vallée de l'Ottawa. Il est borné au sud par la rivière Ottawa, qui l'arrose, ainsi que plusieurs autres, telle que la rivière Rouge et la rivière Nord ; à l'est par les comtés des Deux-Montagnes, Terrebonne, au nord par le comté de Montcalm, et à l'ouest par le comté de l'Ottawa.

Les richesses minérales qui se trouvent près de cette chaîne assurent un avenir de prospérité à cette partie du pays.

Les deux tiers environ de la population de ce comté parlent la langue anglaise, et descendent de colons venus d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; l'autre forme la population canadienne française.

Les paturages sont remarquablement gras, et facilitent l'élevage des bestiaux.

Les cultivateurs de ce comté jouissent généralement d'une heureuse aisance.

Le chemin de fer " Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, " met ce comté en relation journalière avec la ville de Montréal.

Chef-lieu, Lachûte, situé sur la rivière Nord et sur le chemin de fer Q. M. O. & O., à 44 milles de Montréal. Possède 5 églises, 9 bureaux de télégraphe, 1 corderie, des manufactures de papier et de draps, 2 manufactures de voitures, 2 fonderies, une manufacture de meubles, plusieurs moulins, 2 tanneries, une imprimerie, plusieurs hôtels et magasins.

Député aux Communes du Canada, Hon. J. J. C. Abbott, conservateur.

Député au parlement provincial, William Owens, écuyer, conservateur.

Les paroisses qui appartiennent à ce comté sont :

Grenville, J. L. Francœur, curé.
Harrington East,
Lachûte, desserte de N-D. de Lans.
St-André Avellin, J. P. Bélanger, curé.
St-Jovite, J. S. Ouimet, curé.
St-Philippe, M. Larose, curé.

Villages où il y a des bureaux de poste, et faisant partie des paroisses ci-dessus mentionnées :

Antoinette, Arundel, Aooca, Beech Bridge Britonville, Brounsburg, Combria, Carillon, Chatboro, Cushing, Dolesville, Dunary, Eden Dale, Edina, Geneva, Genoa, Hill Head, Lachute Mills, Lakefield, Lakeview, Lost river, Louisa, Mille Isles, Morrin Flats, Pointe aux chênes, Rivington, St-Faustin, Shrewsbury, Stonefield.

BAGOT.

Ce comté est situé dans la partie sud de la province. Il est borné à l'ouest par la rivière Richelieu.

Le chemin de fer du Grand-Tronc le traverse. Sa superficie est de 214,840 acres.

Ce comté appartient à la division politique de Sorel, comprenant les comtés de Richelieu et Bagot, les paroisses de St-Denis, de la Présentation, de St-Barnabé et de St-Jude, dans le comté de St-Hyacinthe, et au district judiciaire de St-Hyacinthe, comprenant les comtés de Bagot, Rouville et de St-Hyacinthe.

Sénateur, l'honorable J. B. Guèvremont.

Conseiller législatif l'honorable P. Euclide Roy.

Député aux Communes du Canada, honorable J. A. Mousseau, conservateur.

Député au Parlement Provincial, Casavant, écuyer, conservateur.

Chef-lieu, St-Liboire, village situé sur le chemin de fer du Grand-Tronc, à 44 milles de Montréal. Possède une église, 4 magasins, 2 hôtels, un bureau de télégraphe.

Acton Vale (St-André), P. Larochelle, curé.
St-Dominique, C. Poulin, curé.
St-Ephrem d'Upton, J. M. Laflamme, curé.
Ste-Hélène de Bagot, Rév. M. N. Bélanger ; J. M. Broone, vicaire.
St-Hughes, L. M. Archambault, anc. curé, T. Guertin, anc. curé.
St-Liboire, F. X. Bertrand, curé.
Ste-Pie, Alf. Desnoyers, curé ; A. Routhier, vicaire.
Ste-Rosalie, O. Guy, curé ; L. Z. Vincent, vicaire.
St-Simon, F. Pratte, curé.
St-Théodore d'Acton. E. Lecours, curé.

BEAUCE.

Le comté de Beauce est borné au nord par le comté de Dorchester, à l'ouest par les comté de Lotbinière et Mégantic, au sud par les comtés de Wolfe et de Compton, au sud-est par les monts Alleghany, qui le séparent du Maine. Il est traversé par la rivière Chaudière, dans laquelle on trouve de l'or ; plusieurs autres cours d'eau l'arrosent.

Le chemin de fer Lévis et Kennébec traverse le comté.

Superficie 1,175,594 acres.

Cette partie du Pays est aujourd'hui renommée pour ses mines d'or, dont la richesse, dit-on est plus considérable que celles de la Californie.

Des compagnies puissantes font exécuter à St-François des travaux considérables pour l'extraction et l'exploitation des sables aurifères.

La famille de Léry est propriétaire de la Seigneurie de St-François, l'une des plus considérables du Pays.

Division judiciaire, comprenant les comtés de Dorchester et de Beauce.

Division politique de Lauzon comprenant une partie du comté de Lévis et les comtés de Dorchester et Beauce.

Sénateur, l'honorable C. H. Pozer, (St-George Beauce).

Conseiller législatif, l'honorable G. Couture (Lévis).

Député aux Communes du Canada, Joseph Bolduc, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, J. Blanchet, écuyer, conservateur.

Préfet du comté, William Ch. Brouage de Léry, écuyer, (St-François).

St-Pierre de Broughton, L. G. Morisset, curé.
St-Côme de Kennébec, L. M. Fournier, curé.
Ste-Marie (La Beauce), J. Chaperon, curé; J. B. Dionne, vicaire.
Si-Vital de Lambton, N. M. Huot, curé.
Sts-Anges, D. M. Lemieux, curé.
St-Elzéar, W. H. Couture, curé; L. H. Grenier, ancien curé.
St-Ephrem de Tring, J. O. Soucy,
St-Evariste, H. Desruisseaux, curé.
St-François, F. X. Tessier, curé ; J. B. Gosselin vicaire.
St-Frédéric, J. E. Martin, curé.
St-Georges, B. Bernier, curé ; J. E. Roy, vicaire.
St-Honoré de Shenley, L. Quezel, curé.
St-Joseph de Beauce, L. A. Martel, curé ; J. Boulet, vicaire.
St-Victor de Tring, J. B. Villeneuve, curé.
St-Sébastien (Vallefort), S. Garon, curé.
Sacré-Cœur de Jésus, B. C. Guay, curé.
Sacré-Cœur de Marie, P. Lavoie, curé.
St-Séverin (Beauce), D. O. Naux, curé.
St-Zacharie, M. P. Meunier, curé.

Villages qui font partie des susdites paroisses et possédent des bureaux de poste :

Agnès, Aubert Gallion, Bisson, East Broughton, Grandes Coudées, Cumberland Mills, Jersey, Rivière Chaudière, Jobin Station, Linière, Marlow, Rivière Gilbert, St-Georges East, St-Samuel de Grayhurst, West Broughton.

BEAUHARNOIS.

Ce comté est situé vers l'extrémité sud-ouest de la province ; il est borné au nord par le fleuve St-Laurent, à l'ouest par le comté de Huntingdon, au sud et à l'est par le comté de Châteauguay.

Son commerce principal consiste en avoine, blé, laine, et les principales denrées. Superficie 89,280 acres.

Le chef-lieu, Beauharnois, est situé sur le lac St-Louis formé par le St-Laurent, à 33 milles de Montréal. Possède plusieurs moulins, une poterie, une fonderie, une brasserie, deux églises, plusieurs écoles, un couvent, un bureau de télégraphe, une imprimerie, une succursale de banque.

Il s'y fait un grand commerce de grains, chevaux, bois. Une ligne de bateaux à vapeur fait chaque jour, en été, le service entre Montréal et Beauharnois.

Le comté de Beauharnois appartient à la division judiciaire de Beauharnois, comprenant les comtés de Huntingdon, Châteauguay et Beauharnois, et à la division politique de Salaberry, comprenant une partie des comtés de Châteauguay, de Huntingdon et le comté de Beauharnois.

Sénateur, l'honorable F. X. A. Trudel.

Conseiller Législatif, honorable H. Starnes.

Député aux Communes du Canada, J. G. H. Bergeron, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, Célestin Bergevin, écuyer (Beauharnois,) conservateur.

Beauharnois (St-Clément), M. Jasmin, curé, D. Charland, ancien curé ; A. Lemoyne, vicaire.
St-Etienne, A. Giguère, curé ; N. St-Pierre, vicaire.
St-Stanislas de Kostka, S. O. Perrault, curé ; E. Prieur, vicaire. Londreville—Melocheville—
St-Louis de Gonzague, J. B. Cousineau, curé ; A. Harnois, vicaire.
St-Thimothée, J. Brissette curé ; J. Limoges, vicaire.
Ste-Cécile, Valleyfield, Alexis Pelletier, curé ; L. Leduc et L. Casaubon, vicaires.

BELLECHASSE.

Ce comté est situé au sud de Québec ; il est borné au nord par le fleuve St-Laurent, à l'ouest par le comté de Lévis, au sud par le comté de Dorchester, à l'est par l'Etat du Maine et le comté de Montmagny.

Le chemin de fer " Intercolonial " le traverse.

Le commerce principal porte sur le sucre d'érable, l'avoine, l'orge, le

blé, le foin, etc., etc. On y voit quelques manufactures de cuir, de laine.

Superficie 430,370 acres.

Chef-lieu St-Michel, très joli village situé sur la rive sud du St-Laurent, à 10 milles en bas de Québec, on y remarque une magnifique église dont l'intérieur, n'est pas encore terminé, un couvent (Dames religieuses de Jésus-Marie, un collège, une scierie mécanique, deux hôtels, un bureau de télegraphe et plusieurs magasins.

L'Eglise de Notre-Dame de Lourdes, construite il y a à peine 2 ans, dans un site vraiment enchanteur, attire un nombre considérable d'étrangers par la ressemblance extraordinaire avec Notre-Dame de Lourdes de France.

Il s'y fait, en été, de nombreux pèlerinages; St-Michel est maintenant, en été, le rendez-vous d'un grand nombre de familles de Québec.

Le comté de Bellechasse appartient à la division judiciaire de Montmagny, comprenant les comtés de l'Islet, Montmagny et Bellechasse, et à la division politique de De la Durantaye comprenant une partie du comté de l'Islet, les comtés de Montmagny et de Bellechasse et les paroisses St-Joseph, St-Henri et de Notre-Dame de la Victoire, dans le comté de Lévis.

Sénateur, l'honorable J. C. Chapais (St-Denis, en bas).

Conseiller Législatif, l'honorable Ed. Rémillard.

Député aux Communes du Canada, Guillaume Amyot, écuyer, (Québec,) conservateur.

Député au Parlement de Québec, N. Faucher de St-Maurice, écuyer, (Québec,) conservateur.

Armagh, L. A. Gagné, curé.
Beaumont, A. Campeau, curé.
Buckland (N. D. Auxiliatrice), T. Houde, curé.
St-Charles, D. Martineau, curé ; A. J. Caron, vicaire.
St-Gervais, J. N. Gingras, curé ; Geo. Guy, vicaire.
St-Lazare, J. Gauthier, curé.
St-Magloire, J. E. Parent, curé.
St-Michel, N. Laliberté, curé.
St-Raphaël, F. I. Paradis, curé.
St-Valier, J. A. Rainville, curé.

Villages et bureaux de poste faisant partie de ces paroisses, La Fayette, Station de St-Valier.

BERTHIER.

Situé dans la partie ouest de la province, sur le St-Laurent, ce comté est arrosé par la rivière L'Assomption et plusieurs autres cours d'eau.

C'est dans ce comté que se trouve le lac Maskinongé, qui a 4 milles de long sur 3 de large ; il donne naissance à la rivière Maskinongé, qui se décharge dans le fleuve St-Laurent.

Les produits principaux sont le lin, l'avoine, le blé, le tabac, les étoffes de laine, etc.

Superficie, 1,501,412.

Chef-lieu, Louiseville (Rivière-du-Loup), joli village, situé sur la rive nord du lac St-Pierre, à 22 milles des Trois-Rivières; traversé par le chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa & Occidental.

Louiseville possède une église, un bureau de télégraphe, une fonderie, des tanneries, plusieurs moulins, une imprimerie et plusieurs magasins.

Le comté de Berthier appartient à la division judiciaire de Richelieu, comprenant les comtés de Yamaska, Sorel, Richelieu et Berthier.

Division politique de Lanaudière, comprenant une partie du comté de Maskinongé, les comtés de Berthier et de Joliette, moins la paroisse de St-Paul, moins le township de Kildare et son augmentation, et moins le township Cathcart.

Sénateur, l'honorable J. H. Bellerose (St-Vincent-de-Paul).

Conseiller législatif, l'honorable P. E. Dostaler.

Député aux Communes du Canada, E. O. Cuthbert, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, Joseph Robillard, écuyer, (Lanoraie,) conservateur.

Berthier, J. B. Campeau, curé ; D. Piché, vicaire.
Ile du Pads, V. Plinguet, curé ; O. Guimond, vicaire.
Lanoraie, C. Loranger, curé ; C. Lafontaire, vicaire.
Lavaltrie, H. Marcotte, curé ; A. Provost, vicaire.
St-Barthélemi, E. Moreau, curé ; V. Dupuis, vicaire.
St-Cuthbert, A. Brien, curé ; A. Mondeville, vicaire.
St-Damien de Brandon, J. Brien, curé.
St-Gabriel de Brandon, M. St-Jacques, curé.
St-Michel des Saints.
St-Norbert, V. Clément, curé.

BONAVENTURE.

Ce comté est situé dans l'ouest de la province. Il touche au nord les comtés de Rimouski et de Gaspé, au sud le Nouveau-Brunswick et la Baie des Chaleurs.

Superficie, 2,106,681 acres.

Chef-lieu, New-Carlisle, à l'entrée de la Baie des Chaleurs. Latitude, 48° 3 nord, longitude 65° 29.

C'est la station de pêcheries la plus importante du côté nord de la Baie.

New-Carlisle possède 2 églises, 2 hôtels, plusieurs magasins, un bureau de télégraphe, une imprimerie.

Un bateau de la compagnie des vapeurs de Qnébec et des Ports du Golfe y arrête une fois par semaine pendant la saison d'été.

Le comté de Bonaventure appartient à la division judiciaire de Gaspé, comprenant les comtés de Gaspé et Bonaventure.

Division politique de Golfe, comprenant les comtés de Gaspé, Bonaventure et Rimouski.

Sénateur, l'honorable Eugène Chinic, Québec.

Conseiller législatif, l'honorable Thomas Savage.

Député aux Communes du Canada, P. C. Beauchesne, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, L. J. Riopel, écuyer, (Québec), conservateur.

Black Cape,
Carleton, F. A. Blouin, vicaire ; J. O. Béland, assistant.
Hopetown,
L'Anse aux Gascons,
Maria, J. Gagné, curé.
Matapédia (St-Alexis), O. Drapeau, curé.
New-Carlisle, desserte de Paspébiac.
Paspébiac, C. Larivée, curé.
Port Daniel, N. Lévêque, curé.
Ristigouche, O. Drapeau, curé.
St-Jean l'Evangéliste (Shoolhed), Pol. Moreau, curé.
Cascapédiac, F. Audet, curé.
Bonaventure, N. Thivierge, archip,
St-Charles de l'Aplan, N. Chrétien, curé.
St-Godfroy, P. J. Fortier, curé.

Villages faisant partie de ces paroisses et possédant des bureaux de poste : Avignon, Bonaventure, River, Broadlands, Cross-Point, Dce Sids, Escuminac, Fleurent Maria Capes, New-Richmone, Nouvelle, Oak-Point, Runney made Shiganake.

BROME.

Ce comté est borné à l'est par le lac Memphremagog, au nord par le comté de Shefford, à l'ouest par les comtés de Rouville et de Missisquoi, et au sud par l'état de Vermont. Plusieurs cours d'eau l'arrosent, et il est traversé par le chemin de fer " *South Eastern.* "

Superficie 1400,400 acres.

Chef-lieu, Knowlton, qui occupe un site magnifique à l'entrée du lac Brome et près de l'embranchement nord du " *South Eastern,* " à 60 milles de Montréal.

Knowlton possède plusieurs églises, un bureau de télégraphe, une scierie mécanique, une corderie mécanique, plusieurs magasins et manufactures, 2 hôtels et une imprimerie.

C'est le rendez-vous d'un grand nombre de Montréalais pendant la saison d'été.

Le comté de Brôme appartient à la division judiciaire de Bedford, comprenant les comtés de Shefford, Missisquoi et Brôme, et à la division politique de Bedford, comprenant les comtés de Missisquoi, Shefford et Brôme.

Sénateur, l'honorable G. G. Stevens, (Waterloo).

Conseiller Législatif, l'honorable Thomas Wood.

Député aux Communes du Canada, D. A. Manson, écuyer.

Député au Parlement de Québec, Honble W. Lynch (Knowlton,) conservateur.

Adamsville,
Abercom,
Farnham-Centre,
Knowlton,

St-Etienne de Bolton, P. C. Boulay, curé.
St-André de Sutton, N. E. Mailhot, curé.

Villages appartenant à ces paroisses et possédant des bureaux de poste : Bolton Centre, Bolton Forest, Bugham, Dillenton, East Bolton, East Farnham, Farnboro, Foster, Fulford, Glen Farnham, Glen Sutton, Iron Hill, Knowlton Landing, Mansonville, Patten, Mansonville Station, Millington, North Sutton, South Bolton, West Brome, West Potton, North Troy.

CHAMPLAIN.

Situé dans la partie nord-ouest de la Province, sur le fleuve St-Laurent, entre les comtés de Portneuf et de St-Maurice, ce comté est traversé par la rivière St-Maurice et le chemin de fer " Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. "

Il est sillonné d'un grand nom bre de petites rivières et de lacs.

Superficie 2,887,823 acres.

Chef-lieu Batiscan ou Ste-Geneviève de Batiscan, situé sur la rivière Batiscan, à 6 milles en arrière du port de Batiscan.

C'est une station des bateaux à vapeur de la compagnie du Richelieu, et du chemin de fer " Québec Montréal, Ottawa et Occidental. "

Distance de Québec, 57 milles à l'ouest.

Il y a plusieurs manufactures et magasins.

Ce comté de Champlain appartient à la division judiciaire des Trois-Rivières, comprenant les comtés de Maskinongé, St-Maurice (comprenant la cité des Trois-Rivières) Nicolet et Champlain.

A la division politique de Chaouinigan; comprenant les comtés de Champlain et de St-Maurice, la ville des Trois-Rivières, les paroisses de la Rivière du Loup, de St-Léon, de St-Paulin et le township de Kildare, et son augmentation, et moins aussi le township de Cathcart.

Sénateur, l'honorable James Ferrier, (Montréal.)

Conseiller législatif, l'honorable J. J. Ross.

Député aux Communes du Canada, H. Montplaisir, écuyer.

Député au Parlement de Québec, R. Trudel, écuyer, (Ste-Anne de la Pérade,) conservateur.

Batiscan, H. Thibaudeau, curé.
Batiscan (Pont).
Cap de la Madeleine, L. Désilets, curé ; E. Duguay, vicaire.
Champlain, D. M. Marcoux, curé ; A. Blondin, vicaire.
Ste-Anne de la Pérade, A. Dupuis, curé ; F. Beaudet, vicaire.
Ste-Flore, J. B. Chrétien, curé.
St-Maurice, J. Prince, curé ; J. B. Leclerc, vicaire.
St-Narcisse, P. H. Marchand, curé.
St-Prosper, D. Fortin, curé.
St-Stanislas de Champlain, L. Guillemette, curé ; N. Descôteaux, vicaire.
Ste-Thècle, J. B. Grenier, curé.
St-Tite, M. Proulx, curé.
Valmont (Mont-Carmel), T. Carufel, curé ; F. X. E. Dussault, vicaire.
Vincennes (St-Luc), A. Beauchesne, curé.
Ste-Geneviève, R. A. Noiseut, curé ; T. Joyal, vicaire.

CHAMBLY.

Ce comté est borné, à l'ouest par le fleuve St-Laurent, au sud par le comté de Laprairie, à l'est par la rivière Richelieu, et au nord par le comté de Verchères.

Il est traversé par le chemin de fer *South Eastern*. Sa superficie est de 101,529 acres.

Chef-lieu Longueuil, joli village situé sur la rive droite du St-Laurent, à 3 milles de Montréal. Il possède une église catholique, une église épiscopalienne, plusieurs magasins et hôtels. C'est le terminus du chemin de fer *South Eastern*.

Un grand nombre de familles Montréalaises vont y passer la saison d'été.

Le comté de Chambly appartient à la division judiciaire de Montréal, comprenant les comtés d'Hochelaga, Jacques Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly, Verchères et Chambly.

A la division politique de Montarville, comprenant les comtés de Verchères, de Chambly et de Laprairie.

Sénateur, l'honorable C. B. de Boucherville.

Conseiller législatif, l'honorable C. B. de Boucherville.

Député aux Communes du Canada, P. B. Benoit, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, M. D. S. Martel, écuyer, (Chambly), conservateur.

Boucherville, J. Primeau, curé ; P. Giroux, vicaire ; M. Piette, ancien curé.
Chambly Bassin, G. Lesage, curé ; F. A. Dugas, vicaire.
Longueuil, G. Thibault, V. F., curé ; F. Mondor, vicaire.
St-Basile, P. Fortin, curé.
St-Bruno, P. Lamarche, curé.
St-Hubert, J. Hurteau, curé.
St-Lambert,

CHARLEVOIX.

Ce comté est situé dans la partie nord-ouest de la Province ; il est borné au sud par le fleuve St-Laurent. à l'est par le comté de Montmorency, au nord par les comtés de Chicoutimi et du Saguenay. Superficie 1,253,870 acres.

Chef-lieu, Baie St-Paul à 60 milles de Québec, sur la rive nord du St-Laurent. Possède une église, la cour de Justice du comté, un cou-

vent, quelques usines, plusieurs tanneries et une vingtaine de magasins.

Dans le voisinage de la paroisse se trouvent des mines de fer très importantes.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Saguenay, comprenant les comtés de Saguenay et Charlevoix.

A la division politique des Laurentides, comprenant les comtés de Chicoutimi, de Charlevoix, de Saguenay et de Montmorency, la seigneurie de Beauport, la paroisse de Charlesbourg, les townships de Stoneham et de Tewkesbury, dans le comté de Québec.

Sénateur, l'honorable D. Price (Québec).

Conseiller législatif, l'honorable Jean E. Gingras.

Député aux Communes du Canada, C. Simon, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Quebec, O. Gauthier, écuyer, (St-Urbain), conservateur.

Ile aux Coudres, J. A. Pelletier, curé ; J. B. Pelletier, V. G., anc. curé.
Petite-Rivière, A. Parant, curé.
Les Eboulements, P. Boily, curé ; B. Boily, anc. curé.
Malbaie (St-Etienne), A. Doucet, V. G., curé ; J. Girard, vicaire.
Ste-Agnès, A. H. Marceau, curé.
St-Fidèle, E. W. Tremblay, curé.
St-Irénée, W. E, Roy. curé.
Baie St-Paul, H. Beaudet, curé.
St-Hilarion (Settrington), L. E. Lauriault, curé.
St-Urbain de Charlevoix, E. Auclair, curé.

Villages faisant partie de quelques-unes de ces paroisses et possédant des bureaux de poste : Cap à l'Aigle, Clairvaux, Pointe au Pic, Port au Percil.

CHATEAUGUAY.

Ce comté est situé dans la partie sud-ouest de la province entre les comtés de Beauharnois, de Huntingdon, de Mégantic et de Laprairie. Il est remarquable par l'importance de ses ressources agricoles.

Les rivières Châteauguay et English l'arrosent, et fournissent à plusieurs endroits différents des pouvoirs d'eau vraiment remarquables.

L'embrauchement du chemin de fer Montréal et Chambly le traverse.

Le chef-lieu est Ste-Martine, située sur la rivière Chateauguay, à 13 milles de Caughnawaga. Cette paroisse possède la cour de justice du comté, une église, quatre hôtels, 5 magasins et plusieurs usines.

Le comté de Châteauguay, appartient à la division judiciaire de Beauharnois, comprenant les comtés de Huntingdon, Beauharnois et Châteauguay.

Et à la division politique de DeSalaberry comprenant une partie des comtés de Chateauguay, Huntingdon et le comté de Beauharnois.

Sénateur l'honorable F. X. Trudel.

Conseiller législatif l'honorable M. Starnes.

Député aux Communes du Canada, Ed. Holton, écuyer, libéral.

Député au Parlement de Québec, Ed. Laberge, écuyer, M. D. (Ste-Philomène,) libéral.

Châteauguay, M. A. Vinet, curé.
Armstown N. E. Demers, curé.
St-Jean-Chrysostôme, W. Seers, curé.
Ste-Martine, E. Blyth, V. F., curé ; E. Prieur, vicaire.
Ste-Philomène, J. E. Dupras, curé.
St-Urbain de Châteauguay, C. Lemire-Marsolais, curé.
Stockwell,

Villages faisant partie de ces paroisses et possédant des bureaux de poste : Allan's Corners, Aubrey, Cairnside, Châteauguay (Boster), Howick, Holton, Laberge, North Georgetown, Russelltown.

CHICOUTIMI.

Ce comté est situé dans la partie nord-est de la province, borné au nord par le territoire de la Baie d'Hudson, au sud par le 48e degré de latitude nord, à l'est par le comté de Saguenay.

Ce grand comté est arrosé par les eaux du lac St-Jean et un grand nombre de rivières, dont les plus importantes sont le *Saguenay*, l'*Ashuapmouchouan*, la *Peribonca*, la *Mistassini* et la *Chicoutimi*.

Chef-lieu, Chicoutimi, situé sur la rive sud de la rivière Saguenay, à 75 milles de son embouchure ; c'est le siège d'un évêché. Cette ville possède le palais de justice des comtés de Saguenay et Chicoutimi, une cathédrale, un séminaire, un couvent, plusieurs magasins, et des scieries mécaniques fort importantes.

Les vaisseaux d'outre-mer vont y prendre des cargaisons de bois de toutes espèces.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Chicoutimi ;

Et à la division politique de Chicoutimi.

Sénateur, l'honorable D. Price.

Conseiller législatif, l'honorable Jean E. Gingras.

Député aux Communes du Canada, Ernest Cimon, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, E. H. Dumais, écuyer, conservateur.

St-Alphonse, Jos. Sirois, curé.
St-Jérôme (Chambord), J. B. Vallée, curé.
Chicoutimi,
St-Alexis (Grande Baie), L. W. Barobé, curé.
Jonquières,
Hébertville (Notre-Dame), B. E. Leclerc, curé ; H. Cimon, vicaire.
St-Félicien, F. X. Belley, curé.
St-Prime, " "
St-Fulgence (L'Anse-aux-Foins), Ls. Savard, curé.
Laterrière (Notre-Dame de), F. X. Delâge, curé.
Metabetchouan (St-Louis), A. Girard, curé.
Roberval,
St-Gédéon et Alma, Onés. Tremblay, curé.
Ste-Anne (Tremblay), D. Roussel.

Villages faisant partie des ces paroisses et ayant des bureaux de poste, Bonne Espérance, St-Cyriac.

SAGUENAY.

Ce comté est situé à l'extrémité nord-est de la province ; il se rattache au comté de Chicoutimi pour la division politique, et au comté de Charlevoix sous le rapport judiciaire.

Chef-lieu, La Malbaie, admirablement située au fond de la Baie du même nom ; c'est la retraite favorite des citadins qui y accourent, non seulement de Québec, Montréal, Toronto, mais de plusieurs autres endroits du pays et des Etats-Unis. Elle est située sur la rive nord à 90 miles de Québec.

Un service régulier de magnifiques bateaux à vapeur le met en communication jonrnalière avec Québec.

La Malbaie possède une église, 3 hôtels, plusieurs magasins, maisons de pensions, moulins.

Le comté appartient à la division judiciaire de Saguenay, comprenant les comtés de Charlevoix et Saguenay, et à la division politique des Laurentides, comprenant le comtés de Chicoutimi, de Charlevoix, de Saguenay et de Montmorency, la seigneurie de Beauport, la paroisse de Charlesbourg, les townships de Stoneham et de Tewkesbury, dans le comté de Québec.

Sénateur, l'honorable D. Price.

Conseiller législatif, l'honorable J. E. Gingras.

Député aux Communes du Canada, Ernest Cimon, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, E. H. Dumais, écuyer, conservateur.

Les Escoumains, Léon Parent, curé
Mille Vaches, A. M. Tremblay, curé.
Tadousac. J. E. Gendron, curé.

Postes importants, dessertes, Baie de la Trinité, Betsiamits, Pointe aux Esquimaux, Les Escoumains, Natashquane, Sault-au-Cochon, Pointe Bleue, Rivière St-Jean, Pointe au Bouleau, Godbout, Mingan, Moisie.

COMPTON.

Ce comté est situé dans la partie sud de la province ; il est borné par les Etats du Maine, de New-Hampshire et de Vermont, et par les comtés de Beauce, de Wolfe, de Richmond, de Sherbrooke et de Stanstead. Il est traversé par la rivière Eaton et quelques autres cours d'eau de moindre importance. Ce comté est renommé pour ses richesses agricoles et minérales.

Snperficie, 833,940 acres.

Chef-lieu, Cookeshire, situé sur la rivière Eaton, à 13 milles de Lennoxville. Possède, outre la cour de justice du comté, une manufacture d'empois, trois scieries mécaniques, une usine à carder, trois églises, un hôtel et plusieurs magasins.

Ce comté appartient à la division judiciaire de St-François, comprenant les comtés de Richmond, ville de Sherbrooke, Wolfe Compton et Stanstead, et à la division politique de Wellington, comprenant une partie des comtés de Drummond et de Richmond, la ville de Sherbrooke, les comtés de Wolfe, de Compton et de Stanstead.

Sénateur, l'honorable M. H. Cochrane, Compton.

Député aux Communes du Canada, l'hon. J. E. Pope, conservateur.

Député au parlement de Québec, William Sawyer (Sawyerville,) conservateur.

Compton, (St-Thomas), M. Beaudry, curé,
Cookshire A. Dufresne, curé.
Hereford (St-Venant), J. Durocher, curé.
La Patrie (St-Pierre de), Frs Desrosiers, curé.
Ste-Hedwige de Clifton, F. Lussier, curé.
St-Romain de Winslow, P. Brassard, curé.
Piopolis (St-Zénon), J. B. Cousineau, curé.
Bury, desserte de Cookeshire.
Notre-Dame des Bois.

Dessertes et postes importants possédant bureau de poste ,—Bishton, Crookbury, Bulwer, Canterbury, Charrington, Chartierville, East Hereford, Eaton, Echo Valley, Glidden, Gould, Island Brook, Johnville Keith, Learned Plain, Linda, Maple Leaf, Marabora, Martinville, Moe's River, North Hill, Paquette, Perryboro, Richby, Robinson, St-Malo, Sawyerville, Scottstown, Spring Hill, Stornoway, Villeth, West Diston, Whitton.

DEUX-MONTAGNES.

Ce comté est borné au sud par la rivière Ottawa. Il est arrosé par la rivière du Nord, et par la rivière du Phêne, qui se jette dans l'Ottawa; est traversé par le chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Chef-lieu, Ste-Scholastique, située sur la Belle Rivière. Possède la cour de justice du comté, une église, un bureau de télégraphe, une tannerie, deux hôtels, six magasins. Il s'y fait un grand commerce de grains et de denrées du pays.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Terrebonne, comprenant les comtés de Terreboune, Argenteuil et Deux-Montagnes, et à la division politique de Mille-Isles, comprenant les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes.

Sénateur, l'honorable L. Dumouchel.

Conseiller législatif, l'honorable J. B. de Villemure.

Député aux Communes du Canada, J. B. Daoust, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, Chs. A. Champagne, écuyer, conservateur.

St-Augustin, T. Chavigny, curé; E. E. Pepin, vicaire.
St-Benoit, J. T. Lasnier, curé; G. Bérard, vicaire.
St-Colomban, P. Poissant, curé; J. Falvey, ancien curé.
St-Eustache, L. J. Guyon, curé; A. Gauthier, vicaire.
St-Hermas, M. Moreau, curé.
St-Joseph du Lac, N. A. Valois, curé.
Ste-Monique, B. Rioux, curé.
St-Placide, L. A. Dequoy, curé.
Ste-Scholastique, S. Tassé; P. M. Donancourt, vicaire.
Lac des Deux Montagnes, ...
Oka (l'Annonciation), J. Lucan, curé, J. A. Thibault, vicaire.

Villages importants faisant partie de ces paroisses et ayant bureau de poste : Belle Rivière, Burnside, Grande Frénière, St-Cacnut.

DORCHESTER.

Situé dans la partie sud-est de la Province, ce comté est borné au nord-ouest par les comtés de Lévis et de Lotbinière, au sud par le comté de Beauce, et à l'est par l'Etat du Maine et le comté de Bellechasse. Les rivières Chaudières et Etchemin, traversent ce comté, dont la superficie est de 583,500 acres.

Chef-lieu, Ste-Hénédine, sur le chemin de fer Lévis et Kennébec.

Ce comté apppartenant à la division judiciaire de Beauce, comprenant les comtés de Beauce et de Dorchester, et à la division politique de Lauzon, comprenant une partie du comté de Lévis, et les comtés de Beauce et de Dorchester.

Sénateur, l'honorable C. H. Pozer, (St-Georges, Beauce).

Conseiller Législatif, l'honorable George Couture, (Notre-Dame, Lévis)

Député aux Communes du Canada, F. F. Rouleau, écuyer, (Québec), conservateur.

Député au Parlement de Québec, N. Audet, écuyer, conservateur.

St-Anselme, O. Paradis, curé.
Ste-Claire, H. Gagnon, curé.
St-Malachie, T. P. Begin, curé.
Ste-Germaine du Lac Etchemin, F. L. Pelletier. curé.
St-Léon de Standon, Paul Dubé, curé.
Ste-Justine, H. de Brie, curé.
Ste-Hénedine, N. Godbout. curé.
Ste-Marguerite, E. Hallé, curé.
Frampton et Cranborne, J. E. Maguire, curé.
St-Isidore, P. Dasylva, curé ; L. Poulin et O. Grenier, anciens curés.
St-Bernard, J. Bourassa, curé.

Villages faisant partie de ces paroisses et ayant bureau de poste : Hemison, St-Odilon, Springbrook, Standon.

ARTHABASKA.

Ce comté situé dans la partie sud de la Province, vers le centre, entre les comtés de Nicolet, de Lotbinière, de Mégantic, de Wolfe, de Richmond et de Drummond, est arrosé par la rivière Nicolet et ses affluents, et est traversé par le chemin de fer du Grand-Tronc.

Ce comté forme avec celui de Drummond une même circonscription électorale.

Sa superficie est de 439,000 acres.

Chef-lieu, St-Christophe d'Arthabaska, petite ville située à 3 milles de la station du chemin de fer du Grand-Tronc. Elle possède une église,

la cour de justice du comté, un bureau de télégraphe, une imprimerie, 2 hôtels, plusieurs moulins à farine, une manufacture de potasse, et plusieurs magasins.

Ce comté appartient à la division judiciaire d'Arthabaska, comprenant les comtés de Arthabaska, Mégantic et Drummoud.

Et à la division politique de Kennebec, comprenant les comtés de Lotbinière, de Mégantic et d'Arthabaska.

Sénateur, l'honorable Chs. Cormier, (Plessisville).

Député aux Communes du Canada, D. O. Bourbeau, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, W. J. Watts, écuyer, libéral.

Arthabaska (St-Norbert d'), A. Buisson, curé.
St-Louis de Blandford, H. Julien, curé.
St-Valère de Bulstrode, E. Dauth, curé.
St-Paul de Chester, C. Trudel, curé.
Ste-Elisabeth,
St-Albert, F. X. Lessard, curé.
Ste-Clotilde, N. D. St-Cyr, curé.
Ste-Hélène de Chester, J. E. Bellemare, curé.
St-Patrice de Tingwick, C. Rochet, curé ; J. Jutras, vicaire.
Stanfold, F. Baillargeon, curé ; M. Denoncourt, vicaire.

Villages faisant partie de ces paroisses et ayant bureau de poste : Arthabaska (station), Chenier Maddington, Trout Brock.

GASPÉ.

Nous croyons devoir donner ici un historique du district de Gaspé formé des comtés de Bonaventure et de Gaspé.

Ce grand district est entouré des eaux du fleuve St-Laurent depuis le Cap Chat jusqu'au Cap des Rosiers, et de ce dernier endroit jusqu'à la Pointe au Maquereau, par les eaux du Golfe qui séparent les deux comtés ; de là, à la Pointe Magouacha par la Baie des Chaleurs, et de là encore plus à l'ouest vers la fin du district par la rivière Ristigouche.

L'étendue est de 375 milles de côtes interrompues par un grand nombre de petites rivières, de baies, de havres. Les pêcheries considérables qui se font sur cette côte lui donnent une grande valeur, particulièrement au comté de Gaspé, et aux Iles de la Magdeleine, situées dans le golfe. Les plus importantes ressources de ce district sont : la morue, le saumon, le hareng, le maquereau, la pêche de la baleine, et le commerce de bois.

Les importations consistent en marchandises sèches et toutes les denrées nécessaires à la vie ; car la plus grande partie de la population néglige malheureusement les travaux agricoles pour se livrer à la pêche.

Des maisons aujourd'hui fort riches ont de tout temps exploité les pauvres gaspésiens en vendant à des prix exorbitants ; ces pauvres malheureux se trouvent presque toujours endettés d'une année à l'autre.

Leur position tend à s'améliorer, car un grand nombre s'occupent aujourd'hui d'agriculture.

Le comté de Gaspé occupe la partie est de la péninsule de Gaspé.

Superficie 2,909,940 acres.

Le chef-lieu, Percé, situé dans le golfe St-Laurent, à 36 milles du Bassin de Gaspé. Possède une église catholique, une cour de justice, la prison du comté, et plusieurs établissements de commerce fort considérables.

Le célèbre rocher Percé est tout près de Percé. De cet endroit, le panorama est vraiment enchanteur et grandiose, et l'œil aperçoit d'un côté plus de 30 miles de côtes, de l'autre la mer.

C'est là que se trouve la principale industrie de la pêche. Le saumon, la truite et plusieurs autres poissons d'eau douce se rencontrent en grande quantité dans les rivières de l'intérieur.

Percé étant un endroit fort salubre et agréable, est visité chaque année par un grand nombre de touristes.

Il offre beaucoup de commodité par ses hôtels et ses maisons de pension.

Le Mont Ste-Anne, haut de 2000 pieds, est situé en arrière du village ; du sommet, par un temps clair, l'œil embrasse une distance de 50 miles sur le Golfe.

L'Ile Bonaventure est à 3 miles sud-est de Percé.

Trois lignes régulières de bateaux à vapeur stationnent à cet endroit, savoir : Québec et les Ports du Golfe, la ligne Fraser, Québec et Dalhousie, et la ligne de Compbelltown et de Gaspé.

Les malles y sont reçues chaque jour par le chemin de fer Intercolonial, à 36 heures de Québec.

Ce comté appartient à la division politique du Golfe, comprenant les comtés de Bonaventure, Rimouski et Gaspé.

Et à la division judiciaire de Gaspé, comprenant les comtés de Gaspé et de Bonaventure.

Sénateur, l'honorable Eugène Chinic, Québec.

Député aux Communes du Canada, l'honorable P. Fortin, conservateur.

Député au Parlement de Québec, l'honorable E. J. Flynn (Québec), conservateur.

Cap Chat (St-Norbert), P. Moreau, curé.
Cap des Rosiers, Jos. Martin, curé.
Cap aux Os, desserte de St-Albert.
Cloridorme (Ste-Cécile), L. Rioux, curé.
Douglaston, F. X. Bossé, curé.
Gaspé (St-Albert), T. V. Mortel, curé.
Grande-Rivière, O. Normandin, V. F.
Grande Grève, desserte du Cap des Rosiers.
Grande Vallée, desserte de Cloridorme.
Ile Bonaventure, deserte de Percé.
L'Anse à Griffon, desserte du Cap des Rosiers.
Madeleine (Ste-Madeleine), desserte de Mont-Louis.
Mont-Louis, A. D. Jobin, curé.
New-Port (St-Dominique), J. S. Laurent, curé.
Pabos (Ste-Adélaïde), J. Paradis, curé.
Percé (St-Michel), J. A. Perusse, curé.
Rivière au Renard, C. Duret, curé.
Rivière à la Marte (Ste-Martine), desserte de l'Anse des Monts.
Ste-Anne des Monts, J. J. Auger, curé.
St-George, desserte de St-Pierre de Malbaie.
St-Joseph, Cap d'Espoir, A. Lacasse, curé.
St-Majorique, desserte de Gaspé.
St-Pierre de Malbaie, A. Lamontagne, curé.

Postes ou villages faisant partie des paroisses, et ayant bureau de poste ; Barachois, Cape Cove, Corner of the Beach, Etang du Nord, Fontenelle, Grande Entrée, Havre aux Maisons, Mont-Louis, New-Port-Point, Peninsule de Gaspé, Pointe St-Pierre, Rivière à Claude, Pointe Sud-Ouest.

HOCHELAGA.

Comté du district de Montréal, superficie 48,659 acres.

Chef-lieu, Longue-Pointe, située sur la rive nord du St-Laurent, à 6 miles est de Montréal.

C'est là que se trouve l'Asile Provincial des aliénés.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Montréal, comprenant les comtés de Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly, Verchères, Hochelaga.

Et à la division politique de Alma, comprenant le comté d'Alma, les paroisses de la Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, de la Rivière des Prairies, du Sault aux Récollets, dans le comté d'Hochelaga, et la partie de la paroisse de Montréal qui se trouve à l'est de la prolongation de la rue St-Denis, dans le comté de Laval, la partie

de la cité de Montréal qui se trouve à l'est des rues Bonsecours et St-Denis et leur prolongation.

Sénateur,........

Conseiller législatif, l'honorable Jean Louis Beaudry.

Député aux Communes du Canada, A. Desjardins, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, Honorable Ls Beaubien, conservateur.

Côte des Neiges,
Côteau St-Louis, F. X. Birtz, curé ; M. Bisson, vic.
St-Paul (côte), M. C. Beaubien, curé.
Longue-Pointe, D. Laporte, curé.
Hochelaga (La Nativité), C. Huet, curé ; C. Thibault, vic.
N. D. de Grâces, N. Maréchal, curé, T. Maréchal, curé ; A. Brault, vic.
Pointe aux Trembles, E. Desmarais, curé.
Rivière des Prairies, J. Dequoy, curé.
Ste-Cunégonde, M. A. Seguin, curé ; D. Leduc, P. Kieman, W. Morache, vic.
St-Gabriel de Montréal, J. Salmon, curé ; L. Duhamel, vic.
St-Henri de Montréal, M. P. E. Lussier, curé ; H. Brissette, F. Reid, R. Chaput, J. O. Roussin, vicaires.
St-Jean-Baptiste, C. Dozois, curé ; O. Laferrière, J. Bonin, vic.
Sault au Recollet, F. Rochette, curé ; J. Lévesque, vic.
St-Paul de Montréal, C. Beaubien, curé.

HUNTINGDON.

Ce comté est borné au sud par l'Etat de New-York, au nord-ouest par le fleuve St-Laurent, et au nord et à l'est par les comtés de Beauharnois, de Chateauguay, de Napierville et de St-Jean.

Il est arrosé par la rivière Chateauguay et plusieurs autres cours d'eau ; il est traversé, à son extrémité orientale, par le chemin de fer du Grand-Tronc.

Superficie, 151,200 acres.

Chef-lieu, Huntingdon, situé sur la rivière Chateauguay, à 38 miles de Caughnawaga. Possède une église catholique, une église épiscopalienne, presbytérienne et méthodiste. Plusieurs moulins ; une fonderie, et une grande manufacture d'instruments aratoires, un bureau de télégraphe, une imprimerie, un journal hebdomadaire, une agence de banque, deux hôtels et plusieurs magasins.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Beauharnois comprenant les comtés de Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, et à la division politique de De Salaberry, comprenant une partie du comté de

Châteauguay, partie du comté Huntingdon et le comté de Beauharnois.

Sénateur, l'honorable F. X. A. Trudel (Montréal).

Conseiller législatif, l'honorable H. Starnes (Montréal).

Député aux Communes du Canada, Julius Scriver, écuyer, libéral.

Député au parlement de Québec, A. Cameron, écuyer, M. D., indépendant.

Dundee, P. J. Leduc, curé.
Huntingdon, F. Woods, curé ; J. Roussin, vic.
Hemmingford, Chs. Collin, curé.
St-Anicet, M.C Lesage, curé.
St-Régis, F. X. Marcoux, curé.
Hinchinbrooks, J. D'Archambault, curé.

Villages faisant parties de paroisses et ayant un bureau de poste : Anderson's corner, Athelstane, Barrington, Cazarville, Corbin, Covey Hill, Dervittsville, Dundee-Centre, Frontière, Geraldine, Hallerton, Helena, Herdman, Kelso, Kensington, Laguerre, Maritana, Port Louis, Powerscourt, Ste-Agnès de Dundee, Starnsboro, Trout, Vicars.

IBERVILLE.

Ce comté est situé dans la partie sud de la province ; il est borné à l'ouest par la rivière Richelieu, et entouré des autres côtés par les comtés de Rouville et de Missisquoi ; il est traversé par le chemin de fer " Vermont Central, " et celui de " Stanstead, Shefford et Chambly. "

Superficie 120,960 acres.

Chef-lieu, St-Athanase, sur la rivière Richelieu vis-à-vis de St-Jean. Cette ville possède une église catholique, une église épiscopalienne, plusieurs magasins et hôtels, une fonderie de fer, une tannerie, une imprimerie, quelques moulins.

Ce comté appartient à la division judiciaire d'Iberville, comprenant les comtés de St-Jean, Napierville et Iberville, et à la division politique de Rougemont, comprenant partie du comté de St-Hyacinthe, partie des comtés de Rouville et d'Iberville.

Sénateur, l'honorable W. H. Chaffers, St-Césaire.

Conseiller législatif, l'honorable P. B. de la Bruyère.

Député aux communes du Canada, F. Béchard, écuyer, libéral.

Député au parlement de Québec, A. L. Demers, écuyer, libéral.

St-Grégoire, J. P. Dupuy, curé.
Ste-Brigide, J. S. Taupier, curé.
St-Alexandre, V. Gatineau, curé ; J. L. Marc-Aurèle, vicaire.
St-Sébastien, J. B. Duhamel, curé.

Villages faisant partie des paroisses et ayant bureau de poste. Henryville, Sabrevois, Versailles.

JACQUES-CARTIER.

Ce comté est situé sur l'Ile de Montréal ; il est borné au sud par le fleuve St-Laurent, au nord et à l'ouest par la rivière Ottawa, à l'est par le comté d'Hochelaga.

Il est traversé par le chemin de fer du Grand-Tronc.

Sa superficie est de 56,032.

Chef-lieu, Pointe-Claire, ville située sur l'Ile de Montréal ; possède une station du chemin de fer du Grand-Tronc, à 14 milles de la ville de Montréal. On compte 3 églises, plusieurs hôtels et magasins.

C'est, pendant la saison d'été, le rendez-vous d'un grand nombre de familles de Montréal.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Montréal, comprenant les comtés de Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly, Verchères, Hochelaga, Jacques-Cartier, et à la division politique de Rigaud, comprenant la partie de la paroisse de Montréal, et des comtés de Vaudreuil, Soulanges et Jacques-Cartier.

Sénateur, l'honorable

Conseiller législatif, l'honorable J. E. Prudhomme.

Député aux communes du Canada, D. Girouard, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, N. M. Lecavalier, écuyer, conservateur.

Ile Bizard, F. X. Laberge, curé ; H. Germain, vicaire.
St-Paul (côte Hochelaga), M. C. Beaubien, curé.
Pointe-Claire, T. St. Aubin, curé ; A Desnoyers, vic.
Ste-Anne de Bellevue, J. Chevrefils, curé.
Ste-Geneviève, F. Perrault, curé ; J. Perrault, anc. curé.
St-Laurent, P. Beaudet, curé, T. Dugal, vic.

JOLIETTE.

Ce comté est situé entre les comtés de Berthier, de Terrebonne et de Montcalm. Il est arrosé par la rivière Assomption et plusieurs autres cours d'eau.

La superficie est de 1,708,168 acres.

Chef-lieu, Joliette, ville située sur la rivière Assomption, près d'une chute de hauteur considérable, à 19 milles de l'Assomption et à 12 miles de Lanoraie.

Cette ville possède plusieurs usines pour travailler le bois, pour carder, etc., une grande fonderie, une tannerie, un collège, un couvent,

un institut de marchands. Le territoire contient un grand nombre de carrières de pierres à bâtir.

C'est le centre commercial de 30 paroisses, et tous les samedis s'y tient un marché pour le détail des denrées et autres marchandises.

Il se fait à Joliette un grand commerce de grain et de bois de toutes sortes, mais particulièrement de pin et d'épinette.

Il s'y publie deux journaux,

Ce comté appartient à la division judiciaire de Joliette, comprenant les comtés de l'Assomption, Montcalm et Joliette, et à la division politique de " Repentigny, " comprenant la paroisse de St-Paul, le township de Kildare et son augmentation, et le township de Cathcart, dans le comté de Joliette, les comtés de l'Assomption et de Montcalm.

Sénateur, l'honorable

Conseiller législatif, l'honorable Louis Archambault.

Député aux communes du Canada, J. A. McConville, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, V. P. Lavallée, écuyer, conservateur.

D'aillebout, (Ste-Mélanie), F. Jeannotte, curé.
Joliette, F. X. Fournier, V. G., curé; F. Duhaut, M. Mainville, J. Desrosiers, vicaires.
St-Ambroise (Kildare), D. Laporte, curé.
St-Alphonse, A. Carbonneau, curé.
St-Béatrix, N. Lussier, curé.
St-Côme, L. F. Bonin, curé.
Ste-Elizabeth, A. Dupuis, curé.
St-Félix de Valois, M. Leblanc, curé.
St-Jean de Matha, P. H. Bérard, curé.
St-Paul, L. J. Martel, curé ; P. O. Renaud, vicaire.
St-Thomas de Joliette, J. O. Chicoine, curé.

KAMOURASKA.

Ce comté est borné au nord par le St-Laurent, à l'est par le comté de Témiscouata, au sud par l'Etat du Maine, à l'ouest par le comté de l'Islet. Il est arrosé par les rivières Walloostock, rivière du Loup, rivière Ouelle, Kamouraska et St-François.

Superficie 651,236 acres.

Chef-lieu, Kamouraska, très joli village situé sur la rive sud du St-Laurent à 90 milles N. E. de Québec et à 4½ milles de St-Paschal ; il s'y trouve une station du chemin de fer Intercolonial.

Kamouraska possède une belle église, un couvent, plusieurs magasins, trois hôtels et un bureau de télégraphe.

Plusieurs familles de Québec, Montréal, etc., vont y passer la saison des chaleurs.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Kamouraska, comprenant les comtés de Kamouraska et de Témiscouata, et à la division politique de " Grandville, " comprenant les comtés de Témiscouata et de Kamouraska, les paroisses de St-Roch des Aulnets et de St-Jean Port-Joli et leur prolongation en droite ligne jusqu'à la ligne provinciale, dans le comté de l'Islet.

Sénateur, l'honorable C. A. P. Pelletier.

Conseiller législatif, l'honorable Elisée Dionne.

Député aux communes du Canada, Joseph Dumont, écuyer, libéral.

Député au Parlement de Québec, C. A. E. Gagnon, écuyer, N. P., libéral.

Ramouraska (St-Louis), N. Hebert, curé ; E. Roy, anc. curé.
Mont-Carmel, E. Demers, curé.
Rivière Ouelle, E. V. Dion, curé.
St-Alexandre, H. R. Casgrain, curé ; C. Roy, vic.
St-Eleuthère, F. Garneau, curé.
Ste-Hélène, C. Cloutier, curé ; G. Pelletier, vicaire.
St-Onésime, Geo. S. Beaulieu, curé.
St-Pacôme, F. X. Bégin, curé.
St-André de Kamouraska, Ls Hallé, curé.
St-Anne Lapocatière, C. E. Poiré, curé ; L. A. Langlois, vic.
St-Denis, C. S. Brochu, curé.
St-Paschal, P. Patry, curé ; J. Ballantine, vicaire.
St-Philippe de Néri, Ls Sanfaçon, curé ; Jos. Hudon, ancien curé.

LAPRAÏRIE.

Ce comté est borné au nord par le fleuve St-Laurent, et touche aux comtés de Chambly, St-Jean, Napierville et Châteauguay ; il est situé en face de l'ile de Montréal, et est traversé par l'embranchement du chemin de fer " Champlain " et du chemin de fer du Grand-Tronc.

Sa superficie est de 110,606 acres.

Chef-lieu, Laprairie ; ville située sur la rive Sud du St-Laurent, à 7 milles de Montréal, possède une église catholique et une église épiscopalienne, un bureau de télégraphe, 5 hôtels et plusieurs magasins.

En 1836, fut construit un chemin de fer de Laprairie à St-Jean, le premier dans l'Amérique Britannique du Nord ; on employa d'abord les chevaux, puis la vapeur. Il est maintenant remplacé par le chemin de fer de Champlain. Une ligne régulière de bateaux à vapeur fait le trajet entre Laprairie et Montréal, trois fois par jour.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Montréal, comprenant les comtés de Jacques-Cartier, Laval, Vaudrenil, Soulanges, Chambly, Hochelaga, Verchères et Laprairie, et à la division politique de

Montarville, comprenant les comtés de Verchères, de Chambly et de Laprairie.

Sénateur, l'honorable

Conseiller législatif, l'honorable C. B. de Boucherville.

Député aux communes du Canada, Alfred Pinsonnault, écuyer.

Député au Parlement de Québec, L. B. A. Charlebois, écuyer.

Laprairie, F. Bourgeault, curé ; F. Baillargé, vic.
St-Constant, P. Bedard, curé.
St-Isidore, O. Blanchard, curé.
St-Jacques le Mineur, J. Moreau, V. F.
St-Philippe, P. Laporte, curé.
Bauhnawaga,

L'ASSOMPTION.

Ce comté, situé dans la partie ouest de la Province, est borné au sud par le fleuve Saint-Laurent et une branche de la rivière Ottawa ; il touche les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm et Terrebonne. Il est arrosé par les rivières Mascouche, Achigan et l'Assomption.

Chef-lieu, L'Assomption, ville située sur une péninsule formée par la rivière Assomption, à 35 milles de Montréal. Le chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental la traverse. Cette ville possède une église, un collége, 18 magasins, un bureau de télégraphe.

Une ligne régulière de bateaux à vapeur fait le service tous les jours entre L'Assomption et Montréal.

La station du chemin de fer est à 4½ milles de la province.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Joliette, comprenant les comtés de Montcalm, Joliette et L'Assomption, et à la division politique de Repentigny, comprenant la paroisse de St-Paul, le township de Kildare et son augmentation, et le township de Cathcart, dans le comté de Joliette, les comtés de l'Assomption et de Montcalm.

Sénateur, l'honorable J. F. Armand, Rivière des Prairies.

Conseiller législatif, l'honorable Louis Archambault, Montréal.

Député aux Communes du Canada, Alfred Pinsonnault, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, Joseph Marion, écuyer, conservateur.

Lachenaie, E. Normandin, curé ; M. Morin, ancien curé.
L'Assomption, F. Dorval, V. F.
L'Epiphanie, J. Prudhomme, curé.
Mascouche, J. Craton, curé ; A. Carrière, vicaire.
St-Sulpice, M. Caisse, curé.
Repentigny.
St-Lin, M. Tassé, curé ; J. Gagnon, vicaire.
St-Paul l'hermite, L. H. Huot, curé ; T. Lachapelle, vicaire.
St-Roch l'Achigan, S. Dagenais, curé ; A. D. Thyfault, vicaire.

LAVAL.

Ce comté (Ile Jésus), est situé dans la partie ouest de la Province, et est limité par les rivières Jésus et Prairie, et par la rivière Ottawa.

Sa superficie est de 54,202 acres.

Chef-lieu Ste-Rose.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Montréal, et comprend les comtés de Hochelaga, Jacques-Cartier, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly, Verchères, Laval et la cité de Montréal, et à la division politique de l'Alma, comprenant les paroisses de Longue Pointe, de la Pointe-aux-Trembles, de la Rivière des Prairies, du Sault-au-Récollet, et la partie de la paroisse de Montréal qui se trouve à l'est de la prolongation de la rue St-Denis, le comté de Laval, la partie de la cité de Montréal qui se trouve à l'est des rues Bonsecours et St-Denis et de leur prolongation.

Sénatenr, l'honorable

Conseiller législatif, l'honorable Jean Louis Beaudry.

Député aux communes du Canada, I. A. Ouimet, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, Honorable L. O. Loranger, procureur-général.

Ste-Dorothée, J. B. Lemonde, curé.
St-François de Sales, I. Watier, curé.
St-Martin, E. Boudreau, curé.
Ste-Rose, J. J. Dessautels, curé ; G. Berard, vicaire.
St-Vincent de Paul, N. Lavallée, curé ; A. Lapalme, vicaire.

LÉVIS.

Le comté de Lévis est borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'est par le comté de Bellechasse, au sud par le comté de Dorchester, et à l'ouest par le comté de Lotbinière.

Chef-lieu, Lévis, ville située sur la rive sud du St-Laurent, en face de Québec. Elle est le terminus des chemins de fer du Grand-Tronc et du Québec Central.

Elle possède une belle église catholique, un couvent des sœurs de la Charité, un hospice, un magnifique collége (voir page), un couvent des sœurs françaises de Jésus-Marie, l'une des plus belles institutions du pays (voir pages).

Ce comté appartient à la division judiciaire de Québec, et comprend les comtés de Portneuf, Montmorency, Lotbinière et Québee, et à la

division politique de Lauzon, comprenant partie du comté de Lévis et des comtés de Dorchester et de Beauce.

Sénateur, l'honorable C. H. Pozer, St-George, Beauce.

Conseiller législatif, l'honorable George Couture.

Député aux communes du Canada, l'honorable J. G. Blanchet, orateur.

Député au parlement de Québec, l'honorable E. T. Paquet, secrétaire-provincial, conservateur.

Lauzon (St-Etienne), T. P. Bégin, curé.
Lévis (Notre-Dame), Mgr. J. D. Déziel ; MM. J. Hudon, L. A. Déziel, J. B. Blouin, vicaires, et T. A. DeGaspé, ancien curé.
New-Liverpool (St-Romuald), A. Gauvreau, curé ; A. A. Beaudet, vicaire.
St-David, J. Hoffman, curé.
St-Henri, F. Laliberté, curé ; J. B. Côté, ancien curé.
St-Jean-Chrysostôme, P. V. Légaré, curé.
St-Joseph (Lévis), E. S. Fafard, curé ; C. Noël, H. McGnatty, vicaires.
St-Lambert, J. Girard, curé.
St-Nicholas, Jos. A. Bureau, curé.

L'ISLET.

Ce comté est compris entre les comtés de Montmagny et de Kamouraska, et s'étend du St-Laurent à l'état du Maine.

Sa superficie est de 507, 625 acres.

Chef-lieu, St-Jean-Port-Joli, très joli village situé sur la rive sud du St-Laurent, et sur le chemin de fer Intercolonial, à 54 miles nord-est de Québec, et possède une belle église, deux hôtels et plusieurs magasins.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Montmagny, Bellechasse, l'Islet, et à la division politique de De la Durantaye, comprenant le reste du comté de l'Islet, les comtés de Montmagny et de Bellechasse et les paroisses de St-Joseph, St Henri et de Notre-Dame de la Victoire, dans le comté de Lévis.

Sénateur, l'honorable J. C. Chapais (St-Denis, en bas).

Conseiller législatif, l'honorable Ed. Rémillard (Québec).

Député aux Communes du Canada, P. B. Casgrain, écuyer, libéral.

Député au parlement de Québec, C. Marcotte, écuyer, conservateur.

Ste-Perpétue, P. A. Pouliot, curé.
St-Aubert, G. Potvin, curé.
St-Cyrille, C. Galarneau, curé.
St-Jean Port-Joli, J. Lagueux, curé ; H. Tanguay, vicaire, F. Caron, ancien curé.
St-Roch des Aulnais, E. Dufour, curé ; L. O. Moisan, vicaire.
St-Pamphile, A. Blanchet, curé.
St-Eugène, F. X. Methot.
Ste-Louise, J. R. Desjardins, curé.

LOTBINIÈRE.

Ce comté est situé dans la partie centrale de la Puissance ; sur la rive sud du St-Laurent, entre les comtés de Lévis, Derchester, Beauce, Mégantic, Arthabaska et Nicolet. Il est arrosé par les rivières du Chêne et Beaurivage.

Sa superficie est de 460,640 acres.

Chef-lieu Lotbinière, sirué sur la rive sud du St-Laurent à 47 milles de Québec.

Possède une église, deux grandes fonderies, plusieurs moulins, un couvent ; une ligne de bateaux à vapeur fait le service 2 fois par semaine entre cette place et Québec.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Québec, comprenant les comtés de Portneuf, Montmorency, Lévis, Québec, Lotbinière et la cité de Québec, et à la division politique de La Salle, comprenant le reste du comté de Québec, le comté de Portneuf et toute la partie de la Banlieue de Québec qui se trouve dans la paroisse de Notre-Dame de Québec.

Sénateur, l'honorable Hector Fabre, Québec.

Conseiller législatif, l'honorable Louis Panet, N. P., Québec.

Député aux communes du Canada, Côme Isaïe Rinfret, écuyer, libéral.

Député au parlement de Québec, l'honorable H. G. Joly, libéral.

Beaurivage (St-Patrice), A. Gauthier, curé.
Lotbinière (Ste-Croix), A. Légaré, curé ; V. O. Marois, vicaire.
St-Edouard, J. A. Gingras, curé.
St-Agapit, T. Montminy, curé.
Ste-Agathe, P. Kelly, curé.
Ste-Emélie, A. Boucher, curé.
St-Louis, A. Bernier, curé.
St-Flavien, J. M. Rioux, curé.
St-Gilles, B. Demers, curé.
St-Jean Deschaillons, G. F. Casgrain, curé ; A. Vaillancourt, vicaire.
St-Narcisse, M. Hudon, curé.
St-Sylvestre, J. Néville, curé ; M. Dowling, ancien curé.
St-Antoine, B. Robin, curé
St-Apollinaire, C. N. Pâquet, curé.

MASKINONGÉ.

Ce comté est situé dans la partie ouest de la Province, entre les comtés de Berthier et de St-Maurice ; il est borné au sud-est par le lac St-Pierre.

La partie nord-ouest du comté est arrosé par les tributaires des rivières Gatineau et du Lièvre, et la partie est par les rivières Maskinongé et

du Loup, et plusieurs autres cours d'eau qui se jettent, les uns dans le St-Laurent, les autres dans le St-Maurice.

La superficie du comté est de 2,061,327 acres.

Chef-lieu, Rivière-du-Loup, en haut, village très important situé sur la rive nord du lac St-Pierre, et sur le chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Possède une église, un bureau de télégraphe, plusieurs bureaux d'assurances.

Ce comté appartient à la division judiciaire des Trois-Rivières, qui comprend les comtés de St-Maurice, Maskinongé et la ville des Trois-Rivières, et à la division politique de Lanaudière, comprenant une partie du comté de Maskinongé, les comtés de Berthier et de Joliette, moins la paroisse de St-Paul, moins le township de Kildare et son augmentation, et moins le township de Chatham.

Sénateur, l'honorable J. H. Bellerose, St-Vincent-de-Paul.

Conseiller législatif, l'honorable P. E. Dostaler.

Député aux Communes du Canada, Frédéric Houde, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, Caron, écuyer, conservateur.

Maskinongé, L. E. Bois, curé ; P. Hébert, vicaire.
Rivière-du-Loup (Louiseville), J. Boucher, curé ; A. E. Laflèche, vicaire.
St-Alexis des Monts, C. O. Savoie, curé.
St-Didace, C. O. Gingras, curé.
St-Justin, D. Gérin, curé.
St-Léon, L. Aubry, curé ; B. Parent, vicaire.
St-Paulin, N. O. LaRue, curé.
Ste-Ursule, D. Comeau, curé ; G. Brunel, vicaire, A. Myran, ancien curé.

MÉGANTIC.

Ce comté est situé dans la partie centrale de la Province ; il est compris entre les comtés de Lotbinière, de Beauce et d'Arthabaska, c'est dans ce comté que se trouve en partie le magnifique lac St-François.

Superficie du comté 477,740.

Chef-lieu, Leeds, à 24 milles du chemin Craig.

Possède une église catholique et une protestante, de riches mines de fer et de cuivre, plusieurs moulins et cinq magasins ; une partie de la population appartient à la race écossaise.

Ce comté appartient à la division judiciaire d'Arthabaska, comprenant les comtés de Arthabaska, Drummond et Mégantic, et à la divi-

sion politique de Kennebec, comprenant les comtés de Lotbinière, de Mégantic et d'Arthabaska.

Sénateur, l'honorable Charles Cormier, Plessisville.

Conseiller législatif, l'honorable Jos. Gaudet.

Député aux communes du Canada, L. E. Olivier, écuyer, libéral.

Député au parlement de Québec, l'honorable Geo. Irvine, libéral.

Inverness et Leeds, N. H. Leclerc, curé.
St-Ferdinand d'Halifax, J. M. Bernier, curé ; P. F. Brunet, assistant.
Ste-Julie de Somerset, P. P. Dubé, curé.
St-Pierre, L. G. Fournier, curé.
Ste-Sophie de Mégantic, A. Pelletier, curé.
Somerset (St-Calixte), D. Matte, curé ; L. Marceau, vicaire.

MISSISQUOI.

Ce comté est situé dans la partie sud de la Province ; il est borné au sud par l'état de Vermont et le lac Champlain, il touche aux comtés d'Iberville, de Rouville et de Brome.

Superficie 229,173 acres.

Chef-lieu, Freligsburg, petite ville florissante située sur la rivière Pike, à 10 milles de St-Armand. Possède une église catholique, une épiscopalienne et une méthodiste, un bureau de télégraphe, 8 magasins, 2 hôtels, un moulin ; c'est un entrepôt de douane.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Bedford qui comprend les comtés de Shefford, Missisquoi, Brome et Bedford, et à la division politique de Bedford, comprenant les comtés de Brome, Shefford et Missisquoi.

Sénateur, l'honorable G. G. Stevens, Waterloo.

Conseiller législatif, l'honorable Thomas Wood.

Député aux communes du Canada, G. B. Baker, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, F. Spencer, écuyer, libéral.

Sweetsburg, O. Leduc, curé.
Dunham, J. Beaudry, curé.
St-Armand, E. Rivard, curé,
St-Ignace, E. Lessard, curé.

MONTCALM.

Ce comté est situé dans la partie ouest de la Province ; borné au nord-est par le comté de Joliette, au sud par les comtés de l'Assomption et de Terrebonne, à l'ouest par les comtés d'Argenteuil et d'Ottawa, au nord il touche aux Territoires du Nord-Ouest ; ce comté est arrosé par les rivières Gatineau, du Lièvre, Rouge et du Nord.

Chef-lieu, Ste-Julienne.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Joliette, comprenant les comtés de L'Assomption, Joliette et Montcalm.

Et à la division politique de "Repentigny," comprenant la paroisse de St-Paul, le township de Kildare et son augmentation, et le township de Cathart, dans le comté de Joliette, les comtés de L'Assomption et de Montcalm.

Sénateur, l'honorable J. F. Armand.

Conseiller législatif, l'honorable Louis Archambault.

Député aux Communes du Canada, Firmin Dugas, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, J. B. Trefflé, écuyer, conservateur.

Rawdon (St-Patrice de), O. Dubois, curé.
St-Alexis de Montcalm, F. X. Geoffray, curé.
St-Esprit, T. Provost, curé.
St-Jacques de l'Achigan, D. Marchal, curé.
Ste-Julienne, A. Larose, curé ; E. A. Briset, vicaire.
St-Liguori, J. Beaudry, curé.
Ste-Lucie,

MONTMAGNY.

Ce comté est situé dans la partie est de la Provinee, sur la rive droite du St-Laurent, entre les comtés de Bellechasse et de l'Islet ; au sud-est il touche à l'Etal du Maine. Il est traversé par le chemin de fer Intercolonial.

Sa superficie est de 398,953 acres.

Chef-lieu, St-Thomas, petite ville située sur la rive sud du fleuve St-Laurent à 49 milles est de Québec. Possède le Palais de Justice du district de Montmagny, une belle église catholique, un bureau de télégraphe, deux colléges, une vingtaine de magasins et plusieurs moulins. Le chemin de fer Intercolonial passe à un mille de distance de la ville.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Montmagny, comprenant les comtés de l'Islet, Bellechasse et Montmagny.

Et à la division politique de la Durantaye, comprenant une partie du comté de l'Islet, les comtés de Montmagny et de Bellechasse, et les paroisses de St-Joseph, de St-Henri et de Notre-Dame de la Victoire, dans le comté de Lévis.

Sénateur, l'honorable J. C. Chapais, St-Denis, en bas.

Conseiller législatif, l'honorable E. Remillard, Québec.

Député au Communes du Canada, A. C. P. R. Landry, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, Louis N. Fortin, écuyer, M. D., conservateur.

Berthier (en bas), J. Mailley, curé.
Cap-St-Ignace, N. J. Sirois, curé ; L. A. Paquet, vicaire.
Isle aux Grues, J. B. Plamondon, curé.
St-Thomas (Montmagny,) L. Rousseau, curé ; E. Laliberté, vicaire.
St-François (Rivière du Sud), F. Oliva, curé.
St-Pierre (Rivière du Sud), N. Beaubien, curé.
St-Paul du Buton, P. T. Delagrave, curé.

MONTMORENCY.

Ce comté est situé au nord-est de la ville de Québec, sur la rive gauche du St-Laurent, entre les comtés de Québec, de Chicoutimi et de Charlevoix.

Chef-lieu, Château-Richer, paroisse florissante située sur la rive nord du fleuve St-Laurent, à 15 miles de Québec. Il s'y fait un grand commerce de bois, de pierre de construction, etc. C'est le rendez-vous des amateurs de la chasse à la perdrix, à l'outarde, au canard, etc.

Ce comté appartient à la division judiciaire de " Québec, " comprenant les comtés de Portneuf, Montmorency, Lévis, Lotbinière, Québec et la cité de Québec, et à la division politique des Laurentides, comprenant les comtés de Chicoutimi, de Charlevoix, de Saguenay et de Montmorency, la Seigneurie de Beauport, la paroisse de Charlesbourg, les townships de Stoneham et de Tewkesbury, dans le comté de Québec.

Sénateur, l'honorable D. E. Price, Québec.

Conseiller législatif, l'honorable Jean E. Gingras, Québec.

Député aux communes du Canada, P. V. Valin, écuyer, Québec, conservateur.

Député au Parlement de Québec, L. G. Desjardins, écuyer, Québec, conservateur.

Ange Gardien, N. J. Gauvin, curé.
Château-Richer, C. S. Richard, curé.
Laval (Ste-Brigitte), H. Desjardins, curé.
Ste-Anne de Beaupré, les RR. PP. J. Tillen, sup., P. Vander Capellen, J. Fiévez, E. Didier, A. Linden, S. Paquây, A. Hendrik, L. Poullet, C. SS. R.
St-Féréol, C. Bérubé, curé.
St-Joachim, F. Morisset, curé.
St-Tite des Caps, L. Pérusse, curé.

Ile d'Orléans.

Ste-Pétronille, H. Paquet, curé.
Ste-Famille, L. J. Gagnon, curé.
St-Laurent, M. Forgues, curé ; A. Belleau, vic., J. Naud, anc. curé.
St-Pierre, Chs Hallé, curé.
St-Jean, A. Pelletier, curé ; P. Dionne, anc. curé.
St-François, F. N. Fortier, curé.

NAPIERVILLE.

Ce comté est situé dans la partie sud de la province, entre les comtés de St-Jean, d'Huntingdon, de Châteauguay et de Laprairie ; il est traversé par le chemin de fer du Grand-Tronc.

Superficie 97,120 acres.

Chef-lieu Napierville où St-Cyprien, joli village situé sur la rivière Montréal, à 27 milles sud-est de la ville de Montréal. Possède une église catholique, plusieurs magasins et hôtels, une tannerie, des scieries mécaniques, une manufacture de laine et un bureau de télégraphe.

Ce comté appartient à la division judiciaire d'Iberville, comprenant les comtés de St-Jean, Napierville, Iberville, et à la division politique de Lorimier, comprenant les comtés de St-Jean et de Napierville ; St-Jean Chrysostôme et Russeltown, dans le comté de Chateauguay ; Hemming dans le comté de Huntingdon.

Sénateur,

Conseiller législatif, l'honorable J. O. Bureau, Montréal.

Député au communes du Canada, Sixte Coupal, écuyer.

Député au parlement de Québec, F. X. Paradis, conservateur.

Napierville, A. Tassé, curé ; A. Desnoyers, vicaire.
St-Edouard, S. Maynard, curé.
St-Michel, M. Taillon, curé ; A. Lajeunesse, vicaire.
St-Rémi, L. Mongeau, curé ; A. Lapalme, vicaire.
Sherrington, H. Carrières, curé.

NICOLET.

Ce comté est situé sur la rive droite du fleuve St-Laurent, en face de la rivière St-Maurice, et vers le débouché du lac St-Pierre ; il touche les comtés de Lotbinière, Arthabaska, Drummond et Yamaska. Il est traversé par la rivière Bécancour et la rivière Nicolet.

Superficie 379,320 acres.

Chef-lieu, Bécancour, situé à l'embouchure de la rivière du même nom, à 7 milles de Trois-Rivières. Possède une église, un bureau de télégraphe, plusieurs moulins et magasins ; il s'y fait un grand commerce de bois, de foin et de farine.

Ce comté appartient à la division judiciaire des Trois-Rivières, comprenant les comtés de Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Nicolet et la cité des Trois-Rivières, et à la division politique de Lavallière, comprenant les comtés de Nicolet et d'Yamaska, les townships de Wendover et de Grantham, et la partie d'Upton qui est dans le comté de Drummond.

Sénateur, l'honorable A. H. Pâquet, St-Cuthbert.

Conseiller législatif, l'honorable J. B. G. Proulx.

Député aux Communes du Canada, F. X. O. Méthot, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, Chs E. Houde, écuyer, conservateur.

Bécancour, L. S. Mâlo, curé ; E. Grenier, vicaire.
Gentilly, L. H. Dostie, curé ; Chs Mailhot, curé.
Nicolet, P. H. Suzor, curé ; E. Poulin de Courval, vicaire ; D. Paradis, retiré.
Ste-Angèle de Laval, V. S. de Carufel, curé.
Ste-Brigide des Saints, A. Smith, curé.
St-Célestin, N. Duguay, curé ; J. C. Marquis, ancien curé.
Ste-Eulalie, C. A. Barolet, curé.
Ste-Gertrude, P. DeVillers, curé.
St-Grégoire, E. Panneton, curé ; M. Roy, vicaire.
Ste-Sophie de Levrard, U. Tessier, curé.
St-Léonard, E. Beliveau, curé.
Ste-Monique, P. A. Bellemare, curé ; J. P. O. Milot, vicaire.
Ste-Perpétue, M. Janelle, curé.
St-Pierre-les-Becquets, Chs Z. Garçeau, curé ; G. Caron, vicaire.
St-Winceslas, F. Tétreault, curé.

OTTAWA (Comté).

Le comté d'Ottawa est situé dans la partie ouest de la province ; borné au sud par la rivière Ottawa, à l'est par les comtés d'Argenteuil et de Montcalm, à l'ouest par le comté de Pontiac, au nord par les terri-

toires. Ce comté est arrosé par les rivières Petite Nation, Lièvre, Gatineau, et plusieurs autres. Capitale Hull, ville située sur la rivière Ottawa, à 2 milles de la ville d'Ottawa, capitale du Canada. Hull possède des usines hydrauliques fort remarquables, des scieries qui façonnent plusieurs millions de pieds de bois par année, une grande manufacture d'allumettes où l'on fabrique en outre des sceaux, cuves, boîtes et meubles en bois de toutes sortes ; une manufacture de haches, de machines à coudre, et une manufacture de laine. Cette ville communique avec Ottawa par un magnifique pont suspendu au-dessus des rapides des chûtes de la Chaudière. Hull possède plusieurs églises, de magnifiques résidences privées, un grand nombre de magasins, plusieurs bureaux de télégraphe, etc. C'est une station importante du chemin de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. Un autre magnifique pont en fer traverse la rivière Ottawa, et met ce chemin de fer en communication avec le Canada Central à Ottawa.

Ce comté appartient à la division judiciaire d'Ottawa, comprenant les comtés de Pontiac et Ottawa.

Et à la division politique de " Inkerman," comprenant les comtés de Pontiac, Argenteuil et Ottawa (comté).

Sénateur, l'honorable John Hamilton, Montréal.

Conseiller législatif, l'honorable George Bryson.

Député aux Communes du Canada, Alonzo Wright, écuyer, conservatenr.

Député au Parlement de Québec, Ls. Duhamel, écuyer, M.D., conservateur.

MGR. JOS. THOS. DUHAMEL, évêque d'Ottawa.

Vicaire-Général.—M. J. O. Routhier.

Evêché.—MM. J. O. Routhier, V. G., L. N. Campeau, Procureur.

Cathédrale.—M. Molloy, O. M. I ; MM. L. N. Campeau ; G. Bouillon, procureur ; J. Cadigan.—*A Ottawa :* MM. A. McD. Dawson, B. Casey, anciens curés.

M. Cypr. Tanguay, A. D. S., *Rue de l'Eglise.*

Séminaire.—RR. PP. Oblats—H. J. Tabaret, Supérieur ; F. Mangin, Directeur et Professeur de Théologie morale et d'Eloquence Sacrée ; M. Froc, Prof. de Théologie Dogmatique, d'Ecriture Sainte et d'Histoire ecclésiastique.

Collége d'Ottawa.—RR. PP. Oblats. H. J. Tabaret, Supérieur ; P. Provost, Procureur ; W. Bennet ; P. Chaborel ; R. Barret ; Z. Durocher ; A. Nolin ; Ch. Smith ; J. B. Balland ; A. Paradis ; A. Madore ;

V. Petit ; P. Gladu ; A. Fillâtre ; S. Dozois ; Z. Vaillancourt ; H. Bigonesse ; D. Guillet ; M. Blais ; A. Dupont.

Ste-Anne.—M———*St-Joseph.*—R. P. A. Paillier, O. M. I.

St-Patrice.—M. Whelan.—S-J.-Baptiste.—M. O. Croteau.

Aylmer, P. Agnel, curé.
Bouchette, E. Marcellin,
Hull, RR. PP. Oblats, E. Cauvin, sup., M. Therrien, J. Jodoin.
Buckingham, F. Michel, curé.
Cantley, P. Corkery, curé.
Lochaber Bay,
Montebello, A. M. Bourassa, curé.
Ripon, J. Guay, curé.
St-André Avelin,
Hartwell, P. J. Brady, curé.
Angers, O. Charbonnier, curé.
Maniwaki, RR. PP. Obats, P. Prevost, J. Simonet, M. Mauriot, M. Barron.
Papineauville, E. Rochon, curé.
Wakefield, P. McCarthey, curé.
Chelsea, J. Brown, curé.
Thurso, Ls Roy, curé.
Templeton (La Gatineau), P. Champagne, curé.
Wright, C. Guay, curé.
Masham Mills, J. E. Faure, curé.

PONTIAC.

Ce comté appartient à la division judiciaire d'Ottawa, comprenant les comtés de Pontiac et Ottawa, et à la division politique d'Inkerman, comprenant les comtés de Pontiac, Argenteuil et Ottawa.

Sénateur, l'honorable John Hamilton, Montréal.

Conseiller législatif, l'honorable George Bryson.

Député aux communes du Canada, John Poupore, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, Thos. Bryson, écuyer, conservateur.

Allumettes (Ile aux), J. Lynch, curé.
Bristol,
Sheenboro, M. Shalloe, curé.
Calumet (Ile au), L. C. A. Ouellet, curé ; E. J. J. Stenson, vicaire.
Portage du Fort, A. Brunet, curé.
Onslow, J. MacGinnis, curé.

PORTNEUF.

Comté est situé sur la rive nord du St-Laurent, arrosé par la rivière St-Maurice et par un grand nombre d'autres rivières, traversé par le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, et par celui du lac St-Jean.

Chef-lieu, Cap Santé ; possède un bureau de télégraphe, plusieurs magasins et hôtels, quelques moulins et scieries mécaniques.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Québec, comprenant les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Lévis, Lotbinière, et la cité de Québec.

Et à la division politique de La Salle, comprenant une partie du comté de Québec, le comté de Portneuf, et toute la partie de la Banlieue de Québec, qui se trouve dans la paroisse de Notre-Dame.

Sénateur, l'honorable Hector Fabre, Québec.

Conseiller législatif, l'honorable Ls. Panet, Québec.

Député au Communes du Canada, R. P. Vallée, écuyer, conservateur.

Député au Parlement de Québec, J. D. Brousseau, écuyer, conservateur.

Cap Santé, Max. Fortin, curé.
Deschambault, N. Bellenger, curé.
Grondines, J. S. Martel, curé ; F. X. Côté, anc. curé.
Les Ecureuils, J. B. Soulard, curé.
Notre-Dame des Anges, E. Lamontagne, curé.
St-Casimir, J. N. Guertin, curé.
Ste-Catherine, A. Lepage, curé.
Pointe-aux-Trembles, U. Rousseau, curé, N. Cinq-Mars, assistant.
Ste - Jeanne de Neuville (Pont-Rouge,) A. H. Gosselin, curé.
Portneuf, Dumontier, curé ; L. A. Boissinot, vicaire.
St-Alban, F. E. Casault, curé.
St-Augustin, F. Pilot. curé ; A. Blanchet, ancien curé.
St-Basile de Portneuf,
St-Raymond, A. Bergeron, curé ; J. B. R. Labbé, vicaire.
St-Ubalde, G. de la Chevrotière, curé.

QUEBEC (Comté).

Ce comté est situé dans la partie centrale de la province, au nord du fleuve entre les comtés de Portneuf, de Chicoutimi et de Montmorency. Il est arrosé par les rivières Bastonnaie, Batiscan, St-Charles, Montmorency et autres.

Chef-lieu, Charlesbourg, situé en arrière de Beauport, à 4 milles de Québec. Possède une église, un couvent, une école pour garçons. Charlesbourg est une très belle campagne, et plusieurs familles de Québec vont y passer la saison des chaleurs.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Québec, comprenant les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Lévis, Lotbinière, et la cité de Québec, et à la division politique de La Salle, comprenant une partie du comté de Québec, le comté de Portneuf, et toute la partie de la Banlieue de Québec qui se trouve dans la paroisse de Notre-Dame de Québec.

Sénateur, l'honorable Hector Fabre, Québec.

Conseiller législatif, l'honorable Ls Panet, Québec.

Député aux communes du Canada, l'honorable J. P. R. A. Caron, conservateur.

Député au parlement de Québec, l'honorable Pierre Garneau, conservateur.

Ancienne Lorette, Oct. Faucher, curé.
Beauport, G. Tremblay, curé ; N. Proulx, vic.
Cap-Rouge (St-Félix), P. O. Drolet, curé ; L. Provancher et N. Leclerc, anc. curé.
Charlesbourg, A. Beaudry, curé ; L. Mayrand, vic.
Lorette (St-Ambroise), G. Giroux, curé ; F. Boutin, vic.
Ste-Foye, J. Sasseville, curé.
St-Colomb (Sillery Cove), G. Drolet, curé.
Stoneham, René E. Casgrain, curé.
Valcartier (St-Gabriel), J. O'Farrell, curé.
St-Sauveur, RR. PP. Oblats : A. Tortel, supérieur, F. Grenier, curé ; J. Lefloch, P. Drouet, Z. Durocher, C. Lagier, P. Pâquin O. M. I.; F. Morin, ancien curé, 8, rue Ste-Gertrude.

RICHELIEU.

Ce comté est situé sur la rive droite du St-Laurent, à l'entrée du lac St-Pierre ; il touche les comtés de Yamaska, Bagot, St-Hyacinthe et Verchères. Il est arrosé par les rivières Richelieu et Sorel.

Superficie 121,015 acres.

Chef-lieu, Sorel, situé sur la rive droite de la rivière Richelieu, et à son embouchure, à 45 milles nord-est de Montréal. Sorel est situé à l'endroit où se trouvait un fort construit en 1665 par de Tracy, officier français. Pendant nombre d'années, les gouverneurs du Canada y établirent leur résidences d'été. Le duc de Kent, père de notre souveraine Victoria, y résida quelque temps. Cette ville possède plusieurs églises, un collége, des ateliers de construction de machines à vapeur, manufactures de poêles, d'instruments aratoires, de cuir, de briques etc., deux succursales de banques, plusieurs hôtels, et un grand nombre de magasins, deux imprimeries et deux journaux semi hebdomadaires. Sorel est encore le quartier d'hiver des bateaux à vapeur de la compagnie du Richelieu et autres. C'est le terminus de l'embranchement nord du chemin de fer South Eastern.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Richelieu, comprenant les comtés de Yamaska, Berthier et Richelieu, et à la division politique de Wellington, comprenant une partie du comté de Drummond, le

comté de Richmond, la ville de Sherbrooke, les comtés de Wolfe, de Compton et de Stanstead.

Sénateur, l'honorable M. H. Cochrane, Compton.

Conseiller législatif, l'honorable W. H. Webb.

Député aux Communes du Canada, Ls H. Massue, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, Léon Leduc, écuyer, conservateur.

St-Aimé, M. Godard, curé; J. A. Foisy, Vicaire.
Ste-Anne de Sorel, F. X. Vanasse, curé.
St-Louis de Bonsecours, W. Raymond, curé.
St-Marcel, J. Gaboury, curé; J. O. Desrosiers, vicaire.
St-Joseph de Sorel, E. Filliautrault, curé.
St-Ours, O. Desorcy, curé; J. Chaffers, vicaire.
St-Robert, O. Pelletier, O. Pelletier, curé; J. E. Germain, vicaire.
St-Roch de Richelieu, M. Decelles, curé.
Ste-Victoire, J. B. Durocher, curé.
Sorel, L. Dupré, curé.

RICHMOND ET WOLFE.

Richmond.

Ce comté est situé dans la partie sud de la province, entre les comtés de Drummond, d'Arthabaska, de Wolfe, de Compton, de Sherbrooke et de Shefford. Il est arrosé par la rivière St-François et autres cours d'eau. Le chemin de fer du Grand-Tronc le traverse.

Superficie 355,950 acres.

Chef-lieu, Richmond, situé sur la rive droite de la rivière St-François; un pont met Richmond en communication avec Melbourne. Richmond possède le palais de justice du comté, un institut, un bureau de télégraphe, deux imprimeries et deux journaux, plusieurs magasins et hôtels. Dans le voisinage de Richmond-East se trouvent plusieurs mines de cuivre.

Brompton (Ste-Praxède), J. B. Ponton, curé.
Danville, A. Masson, curé.
Richmond (Ste-Bibiane), P. Quinn, curé.
St-George de Windsor, G. Vaillancourt, curé.
Stoke Centre (St-Philémon), S. V. Charest, curé.
Windsor Mills (St-Philippe), E. P. Digran, curé.
St-André, N. E. Mailhot, curé.

WOLFE.

Ce comté est situé dans la partie sud de la province, entre les comtés d'Arthabaska, de Mégantic, de Beauce, de Compton et de Richmond. Il forme avec le comté de Richmond une même circonscription électorale. Il est traversé par la rivière St-François et plusieurs autres cours d'eau.

Superficie 425,671 acres.

Chef-lieu, Dudswell, situé sur le lac Dudswell et sur le chemin de fer Québec Central, à 20 milles de Sherbrooke. Possède une église, un hôtel et un magasin.

Ces comtés (réunis pour fins politiques) appartiennent à la division judiciaire de St-François, comprenant les comtés de Richmond, Wolfe, Compton, et la ville de Sherbrooke, et à la division politique de Wellington, comprenant les comtés de Drummond, Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, et la ville de Sherbrooke.

Sénateur, l'honorable M. H. Cochrane, Compton.

Conseiller législatif, l'honorable W. H. Webb.

Député aux communes du Canada, William B. Ives, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, Jacques Picard, écuyer, N. P., conservateur.

St-Camille et St-Joseph, J. A. Lefebvre, curé.
St-Fortunat, L. B. Demers, curé.
St-Olivier de Gathby,
Wotton (St-Hyppolite), C. Hamelin, archiprêtre, curé.
South Ham (Sts-Anges de Ham et St-Adrien), Chs Lemire, curé.
Weedon (St-Janvier), A. Barolet, curé ; E. Q. Plante, vicaire.
Wolfstown (St-Julien), Paul Côté, curé.

RIMOUSKI.

Ce comté est situé dans la partie orientale de la province de Québec, sur la rive droite du St-Laurent qui le limite au nord ; il touche à l'est le comté de Gaspé, au sud le comté de Bonaventure et le Nouveau-Brunswick, à l'ouest le comté de Témiscouata. Il est arrosé par les rivières Rimouski, Métis, Matane et Chat, affluents du St-Laurent, et par les rivières Métapédiac et Cascapédiac, affluents de la petite rivière Ristigouche.

Superficie 3,156,280 acres.

Chef-lieu, Rimouski, ville située sur la rive sud du St-Laurent et sur le chemin de fer Intercolonial, à 180 milles de la ville de Québec. Siège

d'un évêché, possède le palais de justice du district, une cathédrale catholique, un collège, un séminaire, trois couvents, plusieurs magasins et hôtels, une imprimerie, un bureau de télégraphe. Un certain nombre de familles de Québec et de Montréal vont y passer la saison des chaleurs.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Rimouski, comprenant tout ce comté.

Et à la division politique de "Golfe," comprenant les comtés de Gaspé, Bonaventure et Rimouski.

Sénateur, l'honorable Eugène Chinic, Québec.

Conseiller législatif, l'honorable Thomas Savage.

Député aux Communes du Canada, J. B. R. Fiset, écuyer, M. D., Rimouski, libéral.

Député au Parlement de Québec, L. N. Asselin, écuyer, Rimouski, conservateur.

MGR JEAN LANGEVIN, Evêque de St-Germain de Rimouski.

Vicaire-Général.—M. Edmond Langevin.

Vicaire-Forain pour le comté de Bonaventure.—M. F. A. Blouin.

" " " *Gaspé*—M. O. Normandin.

Chapitre de la Cathédrale.—MM. Ed. Langevin, prévôt. Ls Desjardins, J. B. Blanchet, P. C. A. Winter, M. R. Bilodeau, D. Vézina, C. A. Carbonneau, L. Langis, *théologal*, P. J. Saucier, P. Audet, *Chanoines titulaires.*

MM. J. C. Cloutier et F. A. Blouin, *chanoines honoraires.*

A l'Evêché.—M. Ed. Langevin, V.-G., M. C. A. Carbonneau, *Secrétaire.*

Séminaire de Rimouski.—MM. L. J. Langis, Asst. Sup. et directeur du Grand Séminaire ; P. J. Saucier, Pro. ; F. E. Couture, préfet des études ; C. E. Trudel. professeur d'anglais ; H. Tremblay, économe et assistant directeur du Petit Séminaire.

Bic (Ste-Cécile), Ls Desjardins, curé ; F. X. Delage, vicaire.
MacNider (L'Assomption), D. Morisset, curé ; R. Brillant, vicaire.
Matane (St-Jérôme), L. Rouleau, curé.
Rimouski, André Audet, curé ; P. Sylvain, vicaire.
St-Anaclet, M. R. Bilodeau, curé.
St-Donat, A. Leblanc, curé.
Ste-Flavie, C. G. Fournier, curé.
St-Mathieu, T. Gravel, curé.
St-Octave de Métis, A. Chouinard, curé.
St-Fabien, P. Audet, curé.
Ste-Félicité, T. Théberge, curé.
Ste-Luce,
St-Moïse,
St-Simon, T. Bérubé, curé.

ROUVILLE.

Ce comté est situé sur la rive droite de la rivière Richelieu, entre les comtés de St-Hyacinthe, de Bagot, de Shefford, de Brome, de Missisquoi et d'Iberville.

Superficie 156,035 acres.

Chef-lieu, Ste-Marie de Manoir.

Ce comté appartient à la division de St-Hyacinthe, comprenant les comtés de Bagot, Rouville, St-Hyacinthe, et à la division politique de " Rougemont " comprenant une partie du comté de St-Hyacinthe, et les comtés de Rouville et d'Iberville.

Sénateur, l'honorable J. C. Chaffers, St-Césaire.

Conseiller législatif, l'honorable P. B. de La Bruyère.

Député aux communes du Canada, Geo. A. Gigault, conservateur.

Député au parlement de Québec, E. Poulin, écuyer, conservateur.

Abbottsford (St-Paul d'), J. Bessette, curé.
Ange Gardien (Canrobert), P. L. Paré, curé.
Ste-Angèle de Monnoir, C. Blanchard, curé.
St-Césaire, J. A. Provençal, curé.
Richelieu (Village), H. Balthazard, curé.
St-Hilaire, T. Boivin, curé.
St-Jean-Baptiste de Rouville, J. B. Verronneau, curé.
Ste-Marie de Monnoir, F. X. Jeannotte, curé.
St-Mathias, L. Hardy, curé.

ST-HYACINTHE.

Ce comté est situé dans la partie sud de la province, entre les rivières Richelieu et Yamaska ; il touche au nord le comté de Richelieu, et au sud celui de Rouville, il est traversé par les chemins de fer Grand-Tronc et South Eastern.

Superficie de 168,123 acres.

Chef-lieu, St-Hyacinthe, ville située sur la rivière Yamaska, et sur l'embranchement des chemins de fer du Grand-Tronc, du lac Champlain et du St-Laurent, à 35 milles est-nord-est de Montréal. Les principaux édifices et institutions sont l'église catholique, l'église anglaise, le palais de l'évêque du diocèse, le séminaire de St-Hyacinthe, l'Hôtel-Dieu, le couvent des Sœurs de la Congrégation, l'hôtel-de-ville et le palais de justice. Le collège est un magnifique édifice en pierre de taille, ayant 700 pieds de longueur. St-Hyacinthe possède encore une banque et une agence de banque, plusieurs moulins, magasins, hôtels, un bureau

de télégraphe, deux imprimeries, deux journaux, l'un hebdomadaire, l'autre tri-hebdomadaire, un grand nombre de manufactures de laine, de cuir, de boutons, de lacets, de chaussures, etc.

Ce comté appartient à la division politique de "Rougemont," comprenant une portie du comté de St-Hyacinthe, les comtés de Rouville et d'Iberville.

Et à la division judiciaire de St-Hyacinthe, comprenant les comtés de Bagot, Rouville et St-Hyacinthe.

Sénateur, l'honorable W. H. Chaffers.

Conseiller législatif, l'honorable de la Bruère.

Député aux Communes du Canada, Ls Tellier, écuyer conservateur.

Député au Parlement de Québec, l'honorable H. Mercier, libéral.

Monseigneur Louis Zephirin Moreau, Evêque de St-Hyacinthe.

Monseigneur Joseph Larocque, Evêque de Germanicopolis.

Vicaires-Généraux.—MM. J. A. Gravel, J. S. Raymond et H. Millier.

Evêché.—MM. J. A. Gravel, V. G., Secrétaire ; A. X. Bernard, Assist-Sec., E. Gravel, J, C. Cormier, V. Thibault.—J. Beauregard, B. J. Leclaire, anc. curé.

Chapitre de la Cathédrale.—Mgr. J. S. Raymond, Prévôt ; J. A. Gravel, H. Millier, J. Beauregard, L. M. Archambault, B. J. Leclaire, J. J. Prince, A. O'Donnell, R. Ouellette, théologal ; A. X. Bernard, archidiacre ; E. Gravel, pénitencier, Chanoine Titulaire ; J. A. Provençal, O. Desorcy, C. St-Georges, Chan. Honor.

Séminaire de Saint-Hyacinthe.—Mgr. J. S. Raymond, V. G., Supérieur ; MM. R. Ouellette, Vice-Supérieur ; F. Tétreau, P. Lévêque, J. J. Prince, J. B. Chartier, Procureur ; I. Soly, économe ; A. Dumesnil, L. Girard, P. S. Gendron, Direct. ; A. M. Lapierre, J. Caron, C. P. Choquet, G. Clapin, J. A. Balthazard.

Hôtel-Dieu.—M. J. Jodoin, chapelain.

Présentation—M. E. Guilbert, chapelain.

Précieux-Sang—M. C. Delacroix.

Petit Séminaire de Ste-Marie—MM. F. X. Jeannotte, Supérieur ; J. D. Meunier, Directeur ; A. Bouvier, N. Brodeur, Procureur ; J. C. Bessette, P. P. Saurette, J. A. Lemieux.

Couvent des Dominicains, St-Hyacinthe—RR. PP. F. Mathieu, L. F. Fabre, L. B. Charmont, H. Gadbois, D, Gonthier, D. Jacques, P. Jutteau.

La Présentation, L. A. Bourque, curé ; G. Burque, vicaire.

St-Barnabé, rivière Yamaska, O.

Saint-Denis, rivière Richelieu, A. O'Donnell, curé ; C. Sicard, vicaire.

Monet, curé ; H. Nadeau, vicaire ; J. E. Levêque, anc. curé.
St-Charles, rivière Richelieu, J. D. Michon, curé.
St-Damase, N. Gauthier, curé ; H. Massé, vicaire.
St-Hyacinthe, E. Gravel, curé ; J. C. Cormier, V. Thibaudier, vicaires.
St-Judes, C. E. Fortin, curé ; F. X. Burque, vicaire.
Ste-Madeleine, V. Chartier, curé.

ST-JEAN.

Ce comté est situé dans la partie sud-ouest de la province, sur la rive gauche de la rivière Richelieu ; il touche au nord le comté de Chambly, à l'ouest ceux de Laprairie, de Napierville et d'Huntingdon, et au sud l'Etat de New-York. Il est traversé par les chemins de fer Grand-Tronc et Vermont.

Superficie 112,106 acres.

Chef-lieu, St-Jean, ville située sur la rivière Richelieu, à 27 mille sud-est de Montréal. Trois trains de chemin de fer y passent trois fois par jour savoir : le Grand-Tronc de Rouse's Point, le Vermont Central de Boston et New-York, enfin le Stanstead, Shefford et Champlain, de Waterloo.

St-Jean contient 4 ou 5 églises, une banque et une succursale de banque, un hotel-de-ville, un asile d'aliénés, trois imprimeries, trois journaux, et plusieurs manufactures de fer, de cuir, de vaisselle, machine à scier, à embouveter etc. Un magnifique pont traverse la rivière Richelieu, et met St-Hyacinthe en communication avec St-Athanase. Il s'y fait un grand commerce de bois, de grain et de denrées.

Ce comté appartient à la division judiciaire d'Iberville, comprenant les comtés de St-Jean, Napierville et Iberville.

Et à la division politique " De Lorimier," comprenant les comtés de St-Jean, de Napierville ; St-Jean Chrysostôme et Russelltown, dans le comté de Chateauguay ; Hemmingford, dans le comté de Huntingdon.

Sénateur, l'honorable J. O. Bureau, Montréal.

Conseiller législatif, l'honorable J. G. Laviolette.

Député aux Communes du Canada, Frs Bourassa, écuyer, libéral.

Député au Parlement de Québec, l'hon. F. G. Marchand, libéral.

L'Acadie,
Lacolle,
St-Bernard, G. Plamondon, curé.
St-Jean Est, F. Aubry, curé ; J. Tellier Lafortune et T. Gervais, vicaires.
St-Luc, N. Barret.
St-Valentin, J. G. Gaudin, curé ; C. Forest, vicaire.

ST-MAURICE.

Ce comté s'étend du lac St-Pierre au lac Gatineau, entre les comtés de Champlain et de Maskinongé. Il est baigné à l'intérieur par les lacs Monovan, par la rivière Matawan affluent de l'importante rivière St-Maurice, qui limite le comté au sud-est, et par la rivière du Loup, qui le limite au sud-ouest. Il est traversé au sud par le chemin de fer du Nord, qui passe à Trois-Rivières et à Yamachiche.

Le chef-lieu est Trois-Rivières, ville située au confluen t de la rivière St-Maurice et du St-Laurent, et sur le chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa & Occidental, à 72 milles ouest de Québec et à 92 milles est de Montréal. Elle est, après Québec, la ville la plus ancienne de la province ayant été fondée en 1634. Il s'y fait aujourd'hui un grand commerce de bois. Trois-Rivières possède un évêché, une cathédrale, un couvent des Dames Ursulines, un couvent des Sœurs de la Providence, un collège, une académie anglaise et plusieurs écoles, trois succursales de banques, trois imprimeries, deux journaux tri-hebdomadaires, *La Concorde* et le *Journal des Trois-Rivières*, plusieurs agences d'assurance, et un grand nombre de magasins.

Le commerce principal consiste en bois, grain, animaux exportés aux Etats-Unis, aux Indes, en Angleterre. Les rues son éclairées au gaz et la ville est approvisionné d'eau par un excellent aqueduc. Trois-Rivières envoie un député au parlement fédéral et un député au parlement provincial.

Le district des Trois-Rivières comprend les comtés de St-Maurice, Nicolet, Champlain et Maskinongé. Un embranchement du chemin de fer Occidental part des Trois-Rivières et se prolonge jusqu'aux Grandes Piles, distances de 29 milles.

Ce comté appartient à la division judiciaire des Trois-Rivières, comprenant les comtés de Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Nicolet, et la ville de Trois-Rivières.

Et à la division politique de " Chaouinigane," comprenant les comtés de Champlain et de St-Maurice, la ville de Trois-Rivières, les paroisses de la Rivière-du-Loup, de St-Léon, de St-Paulin, et le township de Hunterstown et son augmentation dans le comté de Maskinongé.

Sénateur, l'honorable James Ferrier, Montréal.

Conseiller législatif, l'honorable J. J. Ross.

Député aux Communes du Canada, L. L. L. Desaulniers, écuyer, M. D., conservateur.

Député au Parlement de Québec, F. A. L. Desaulniers, écuyer, conservateur.

Pointe du Lac, F. X. Desaulniers, curé.
St-Barnabé, T. Martel, curé.
St-Elie, F. Verville, curé.
St-Etienne des Grès, D. Carufel, curé.
St-Sévère, H. Trahan, curé.
Yamachiche, J. H. Dorion, curé ; B. Prince, D. Gélinas, E. Desaulniers, E. Blais, vicaires.

SAGUENAY.

Ce comté, situé près de l'extrémité nord-est de la province, est borné par le fleuve St-Laurent au sud-est, et traversé par ce même fleuve. Ce comté est réuni à celui de Chicoutimi pour les fins politiqu es et judiciaires.

Chef-lieu, la Malbaie.—Voir page.....

Ce comté appartient à la division judiciaire de Saguenay, comprenant les comtés de Saguenay et Charlevoix.

Et à la division politique " Les Laurentides," comprenant les comtés de Chicoutlmi, Charlevoix, Saguenay et Montmorency, la seigneurie de Beauport, la paroisse de Charlesbourg, les townships de Stoneham et de Tewkesbury, dans le comté de Québec.

Sénateur, l'honorable D. Price, Québec.

Conseiller législatif, l'honorable J. E. Gingras.

Député au Communes du Canada, E. Cimon, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, M. St-Hilaire, écuyer, conservateur.

Monseigneur Dominique Racine, évêque de Chicoutimi.

Vicaires-Généraux.—MM. N. Doucet, Malbaie ; J. B. Pelletier, Isle-aux-Coudres.

Vicaire-Forain.—M. B. E. Leclerc. Hébertville.

Secrétaire.—M. T. Roberge.

A la Cathédrale.—MM. Amb. Fafard, curé d'office ; Jos. Lemieux, vicaire.

Séminaire.—MM. G. Bouges, directeur des écoles ; V. A. Huart, préfet des études.

Baie de la Trinité (chantier).
Betsiamits, A. B. Côté, curé ; pour les sauvages, RR. PP. Arnaud, L. Babel, D. Fafard.
Pointe-aux-Esquimaux, D. Gillis, curé.
Les Escoumains, C. L. Parent, curé.
Mille Vaches, A. M. Tremblay, curé.
Natashquane.
Tadousac, J. F. Gendron, curé.

SHEFFORD.

Ce comté situé dans la partie sud de la province, entre les comtés de Bagot, Richmond, Sherbrooke, Brome et Rouville, est arrosé par la rivière Yamaska, et traversé par les chemins de fer Stanstead, Shefford, Chambly et South Eastern.

Sa superficie est de 357,762 acres.

Chef-lieu, Waterloo, ville située sur les chemins de fer South Eastern et Vermont Central, à 60 milles de Montréal, possède une église catholique, un bureau de télégraphe, deux imprimeries, deux journaux hebdomadaires, une succursale de banque, plusieurs agences de compagnies d'assurances, une tannerie, une manufacture de meubles, deux manufactures de voitures, une fonderie, plusieurs magasins, hôtels, usines à scier, à carder, etc.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Bedford, comprenant les comtés de Shefford, Missisquoi et Brome, et à la division politique de Bedford, comprenant les comtés de Missisquoi, de Brome et de Shefford.

Sénateur, l'honorable G. G. Stevens.

Conseiller législatif, l'honorable Thomas Wood.

Député aux Communes du Canada, l'honorable L. S. Huntingdon, libéral.

Député au parlement de Québec, Isidore Frégeau, écuyer, conservateur.

Granby, J. A. Nadeau, curé.
Milton Est, J. Noiseux, curé ; L. H. Noiseux, ancien curé.
North Stukely, F. X. Poulin, curé.
Rochelle,
Roxton Falls, J. F. Santenac, curé ; L. H. Duhamel, vicaire.
Waterlooo, A. Phaneuf, curé.
St-Joachim de Shefford, M. Gill, curé.
St-Valérien, F. P. Côté, curé.
Shefford Mountain,
Valcourt (St-Joseph d'Ely), F. Z. Mondor, curé.

SHERBROOKE.

Ce comté est situé au sud de la province, entre les comtés de Shefford, Richmond, Compton et Stanstead. Il est traversé par les chemins de fer du Grand-Tronc, de la Vallée Massawippi, du Québec Central et de l'Intercolonial, et est arrosé par la rivière St-François et autres cours d'eau.

Superficie 140,300 acres.

Chef-lieu, Sherbrooke, cette cité est divisée en deux parties

par la rivière Magog, à 121 milles sud, sud-ouest de Québec, et à 196 milles nord, nord-ouest de Portland. Cette ville est le terminus des chemins de fer International, Passumpsic et Québec Central. Elle possède le palais de justice, le bureau principal de la Banque des Cantons de l'Est (Eastern Township Bank), une succursale de la Banque Nationale de Québec, plusieurs agences de compagnies d'assurances, cinq églises, trois imprimeries, trois journaux hebdomadaires, douze écoles, plusieurs hôtels, plus de trente magasins, et des manufactures de coton, de laine, d'étoffes (tweeds), de papier, de flanelle, de haches, de clous, plusieurs scieries mécaniques et quelques brasseries.

La ville de Sherbrooke envoie un député au parlement fédéral et un député au parlement provincial.

Député aux Communes du Canada, Ed. J. Brooks, conservateur.

Député au parlement de Québec, l'honorable J. G. Robertson, trésorier provincial, conservateur.

Monseigneur Antoine Racine, évêque de Sherbrooke.

Vicaire-Genéral.—M. Alf. Elie Dufresne.

Conseil de l'Evêque.—MM. A. E. Dufresne, V. G., Casimir Hamelin, M. McAuley, Patrick Quinn, Wilfrid Lussier, A. Masson.

Evêché.—MM. A. E. Dufresne, V. G., curé d'office ; H. O. Chalifoux, P. A. Dutil, vicaires.

Secrétaire.—H. O. Chalifoux.

Séminaire.—MM. P. Girard, Sup., A. H. Roy, J. Améd. Lefebvre.

SOULANGES.

Ce comté est situé dans la partie extrême ouest de la province, sur le St-Laurent, élargi en cet endroit de manière à former le lac St-François ; le comté de Soulanges touche au nord le comté de Vaudreuil, et à l'ouest la province d'Ontario, il est traversé par le chemin de fer le Grand-Tronc.

Superficie 87,800 acres.

Chef-lieu, Coteau-Landing, situé sur le St-Laurent, à 2 milles de la Station Coteau, et à 36 milles de Montréal, possède un bureau de télégraphe, une église, plusieurs manufactures et moulins, trois hôtels. Côteau-Landing est le principal port d'exportation de grain du district, et est en communication avec Montréal, par une ligne de bateaux à vapeur.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Montréal, comprenant les comtés de Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Verchères et la cité de Montréal, et à la division politique de

" Rigaud," comprenant une partie de la paroisse de Montréal, et les comtés de Jacques-Cartier, Vaudreuil et Soulanges.

Sénateur, l'honorable Rosaire Thibaudeau, Montréal.

Conseiller législatif, l'honorable J. E. Prudhomme.

Député aux Communes du Canada, J. P. Lanthier, écuyer, conserv.

Député au Parlement de Québec, Wm. Duckett, écuyer, conserv.

Cèdres (Les), J. P. Bélair, curé ; J. E. Valade, vicaire.
Côteau du Lac, C. Dufour, curé.
St-Clet, T. Chagnon, curé.
St-Polycarpe, J. O. Rémillard, curé ; A. Provost, vicaire.
St-Zotique, A. Coaillier, curé.
St-Télesphore, J. B. Beauchamp, curé.

STANSTEAD.

Ce comté est situé dans la partie sud-est de la province, à l'est du lac Memphremagog, entre les comtés de Brôme, de Sherbrook et de Compton, au sud, il touche à l'Etat de Vermont, dont il est séparé par le 45° parallèle. C'est dans ce comté que se trouve le lac Massawippi.

Superficie 260,600 acres.

Capitale, Stanstead, à 76 milles de Montréal. Il s'y fait un commerce important ; possède 4 églises de différentes dénominations, une succursale de banque, plusieurs agences d'assurances, un bureau de télégraphe, deux manufactures de chaussures et un grand nombre de magasins.

Ce comté appartient à la division judiciaire de St-François, comprenant les comtés de Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead et la ville de Sherbrooke.

Et à la division politique de Wellington, comprenant une partie du comté de Drummond, le comté de Richmond, la ville de Sherbrooke, les comtés de Wolfe, de Compton et de Stanstead.

Sénateur, l'honorable M. H. Cochrane, Compton.

Conseiller législatif, l'honorable W. H. Webb.

Député aux Communes du Canada, Chs C. Colby, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, John Thornton, écuyer, conservateur.

Coaticook (St-Edmond), W. Lussier, archiprêtre.
Magog (St-Patrice), C. E. Millette, curé.
St-Herménégilde, J. O. Leblanc, curé.
Stanstead, M. McCauley, curé.
Stanhope (Ste-Suzanne).

TEMISCOUATA.

Ce comté, situé dans la partie est de la province de Québec, est borné au nord par le St-Laurent, et au sud par l'Etat du Maine et le Nouveau-Brunswick ; il touche aux comtés de Rimouski et de Kamouraska. Ce comté est traversé par les chemins de fer Intercolonial et du Nouveau-Brunswick.

Superficie 1,133,640 acres.

Le chef-lieu, Rivière-du-Loup (en bas), est une petite ville florissante située sur la rive sud du St-Laurent, à 127 milles en bas de Québec ; possède une magnifique église catholique (intérieur non terminé), 25 à 30 magasins, plusieurs hôtels et moulins, des fonderies, une tannerie, un bureau de télégraphe. On remarque un assez grand nombre de jolies villas. La ville de la Rivière-du-Loup, est maintenant la capitale du district de Kamouraska, et est le rendez-vous d'un grand nombre de touristes pendant la saison des chaleurs.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Kamouraska, comprenant les comtés de Kamouraska et de Témiscouata, et à la division politique de Grandville, comprenant les comté de Témiscouata et de Kamouraska, les paroisses de St-Roch-des-Aulnais, St-Jean-Port-Joli et leur prolongation en droite ligne jusqu'à la ligne provinciale, dans le comté de l'Islet.

Sénateur, l'honorable C. A. P. Pelletier, Québec.

Conseiller législatif, l'honorable E. Dionne, Ste-Anne.

Député aux Communes du Canada, P. E. Grandbois, écuyer, M. D., conservateur.

Député au parlement de Québec, G. H. Deschêne, écuyer, conservateur.

Armand.
Cacouna, J. C. Cloutier, archiprêtre.
Isle-Verte, P. C. A. Winter, curé ; H. J. Fournier, vicaire.
N.-D.-du-Lac, U. St-Laurent, curé.
N.-D.-du-Portage, L. E. Grondin, curé ; J. E. Breton, vicaire.
Ste-Françoise, E. Delâge, curé.
St-Modeste, J. M. Moreau, curé.
St-Viger (Ste-Epiphane), N. Bernier, curé.
Rivière-du-Loup, en bas (Fraserville), L. Blais, curé ; W. Plaisance, vicaire.
St-Antonin, E. E. Hudon, curé.
Trois-Pistoles, D. Vézina, archiprêtre ; E. Guilmet, vicaire.
St-Arsène, F. M. Fournier, curé.
St-Clément, David Lebel, curé.
St-Eloi, P. J. Dumas, curé.
Ste-Rose du Degelé, U. St-Laurent, curé.
St-Paul de la Croix, Z. Jean, curé.
St-François-Xavier, Jules Amiot, curé.

TERREBONNE.

Ce comté est situé dans la partie sud-ouest de la province, sur la rive gauche du fleuve St-Laurent, entre les comtés de l'Assomption, de Montcalm, d'Argenteuil et des Deux-Montagnes. Il est arrosé par la rivière Nord, qui se jette dans l'Ottawa.

Sa superficie est de 348,302 acres.

Chef-lieu, St-Jérôme, situé sur la rivière Nord, à 33 milles nord-ouest de Montréal. C'est le terminus de l'embranchement de St-Jérôme du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa & Occidental ; possède la cour du comté, deux églises, une manufacture de laine, plusieurs moulins, bureau de télégraphe, six hôtels, quinze magasins, une imprimerie et un journal hebdomadaire.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Terrebonne comprenant les comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes et Terrebonne, et à la division politique de Mille-Isles comprenant les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes.

Sénateur, l'honorable J. B. de Villemure.

Conseiller législatif, l'honorable L. Dumouchel, St-Benoît.

Député aux communes du Canada, honorable Ls F. R. Masson, conservateur.

Deputé au parlement de Québec, honorable J. A. Chapleau, premier-ministre de la Province, conservateur.

Lac Masson,
Ste-Adèle, F. X. Sauriol, curé.
St-Hippolite de Kilkenny, J. T. Gaudet, curé.
St-Janvier, D. A. Gravel, curé.
St-Jérôme, A. Labelle, curé ; P. Pelletier, vicaire.
St-Sauveur des Montagnes, A. Jodoin, curé.
Ste-Sophie de Lacorne, F. X. Geoffroy.
Ste-Thérèse de Blainville, L. A. Charlebois.
Terrebonne, J. Piché, curé ; C. T. E. Viger, vicaire.

TROIS-RIVIÈRES.

La ville des Trois-Rivières appartient à la division judiciaire des Trois-Rivières, comprenant les comtés de Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Nicolet et la ville des Trois-Rivières, et à la division politique de Chawinigane, comprenant les comtés de Champlain et de St-Maurice, la ville des Trois-Rivières, les paroisses de la Rivière-du-Loup,

de St-Léon, de St-Paulin et le township de Hunterstown et son augmentation dans le comté de Maskinongé.

Sénateur, l'honorable James Ferrier.

Conseiller législatif, l'honorable J. J. Ross, président du conseil.

Député aux Communes du Canada, l'honorable Sir Hector Langevin, K. C. M. G., ministre des travaux publics, conservateur.

Député au parlement de Québec, Sévère Dumoulin, écuyer, conservateur.

Monseigneur L. F. LAFLÈCHE, Evêque des Trois-Rivières.

Vicaire-Général.—M. C. O. Caron.—*Vicaire-Forain.*—M. N. Kéroack.

Conseillers Diocésains.—MM. C. O. Caron, V.-G., L. Aubry, D. Paradis, D. Marcoux, J. H. Dorion, N. Kéroack, V. F., F. H. Suzor, F. Baillargeon, P. De Villers, J. O. Prince.

Evêché.—MM. C. O. Caron, V.-G., L. S. Rheault, Procureur ; F. Béland, Diacre, Secrétaire : A. Longval, Acol. Assist.-Secrétaire.

Cathédrale.—MM. L. S. Rheault, curé d'office ; N. Tessier, F.-X. Cloutier et D. Houde, vic.

Eglise de l'Immaculée Conception.—M. J. A. Legris.

Ursulines.—M. C. O. Caron, V.-G., chapelain.

Séminaire des Trois-Rivières.—MM. L. Richard, Supérieur et Procureur ; J. B. Comeau, Directeur du Petit Séminaire ; N. Caron, H. Baril, Directeur du Grand Séminaire ; H. Chapdelaine, R. Caisse, Préfet des Etudes ; T. Laflèche, Alf. Lebrun, J. Richard, Eug. Mayrand, Econ., J. H. A. Biron.

Séminaire de Nicolet.—MM. A. N. Bellemare, Supérieur ; Is. Gélinas, Préfet des Etudes ; M. G. Proulx, Procureur ; Jos. Blais, Directeur ; Ir. Douville, Th. Maurault, E. Buisson, Z. Lahaye, Ph. Manseau.

VAUDREUIL.

Ce comté, situé dans la partie sud-ouest de la province, est borné au sud-est par le St-Laurent, au nord par le lac des Deux-Montagnes, au sud par le comté de Soulanges, à l'ouest par la province d'Ontario. Il est arrosé par la rivière Delisle et plusieurs autres cours d'eau, et est traversé par le chemin de fer Grand-Tronc.

Superficie 116,500 acres.

Chef-lieu, Vaudreuil, joli village situé sur la rivière Ottawa et sur le chemin de fer " Grand-Tronc," possède une église, un bureau de télégraphe, trois hôtels, etc. On y voit plusieurs villas, propriétés de familles Montréalaises qui vont y passer la saison d'été.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Trois-Rivières, comprenant les comtés de Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Nicolet et la ville de Trois-Rivières, et à la division politique de "Shaouinigane," comprenant les comtés de Champlain, St-Maurice, la ville de Trois-Rivières, les paroisses de la Rivière du Loup, St-Léon et St-Paulin, le township de Hunterstown et son augmentation dans le comté de Maskinongé.

Sénateur, l'honorable James Ferrier, Montréal.

Conseiller législatif, l'honorable J. J. Ross.

Député aux Communes du Canada, J. B. Mongenais, écuyer, conserv.

Député au Parlement de Québec, E. Lalonde, écuyer.

Ile Perrot, L. Turcot, curé.
Rigaud, P. Bélanger, curé ; A. Lorion, vicaire.
Ste-Justine de Newton, J. M. Mathieu, curé.
Ste-Marthe, C. Boissonnault, curé.
Vaudreuil, M. C. Martin, curé.

VERCHÈRES.

Ce comté est situé dans la partie sud-ouest de la province, borné à l'ouest par le St-Laurent, et à l'est par la rivière Richelieu ; au nord il touche le comté de Richelieu, et au sud le comté de Chambly.

Superficie 124,812 acres.

Chef-lieu, Verchères, très joli village situé sur la rive sud du St-Laurent, à 24 milles en bas de Montréal, possède une église, un collège, un couvent, sept ou huit magasins, un bureau de télégraphe, une fonderie, deux tanneries, une scierie mécanique et un moulin.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Montréal, comprenant les comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Verchères et la cité de Montréal ; et à la division politique de Montarville, comprenant les comtés de Verchères, Chambly et Laprairie.

Sénateur, l'honorable C. B. de Boucherville.

Conseiller législatif, C. B. de Boucherville.

Député aux Communes du Canada, l'honorable F. Geoffrion, libéral.

Député au parlement de Québec, A. Bernard, écuyer, libéral.

Contrecœur, J. E. Dagenais, curé ; L. A. Brousseau, vicaire.
St-Antoine, J.-B. Dupuy, curé ; A. Goyette, vicaire.
Ste-Julie, C. Daginault, curé.
St-Marc, A. Lemay, curé ; J. A. Payant, vicaire.
Ste-Théodosie.
Varennes, S. Théberge, curé.
Verchères, J. Béguin, curé ; A. Houle, vicaire ; E. Birs et F.-X. Bourbonnais, anciens curés.

YAMASKA.

Ce comté est situé dans la partie centrale de la province, entre le lac St-Pierre et les comtés de Nicolet, de Drummond et de Richelieu, il est arrosé par les rivières Nicolet, St-François et Yamaska.

Chef-lieu, St-François du Lac, sur le lac St-Pierre, à 15 milles en bas de Sorel, possède une église, un hôtel, plusieurs magasins, une scierie mécanique, deux moulins et un bureau de télégraphe. Il s'y fait un grand commerce de bois et de grain.

Ce comté appartient à la division judiciaire de Richelieu, comprenant les comtés de Berthier, Richelieu et Yamaska ; et à la division politique de Lavalière, comprenant les comtés de Nicolet, Yamaska, les townships de Wendover et de Grantham, et la partie d'Upton qui est dans le comté de Drummond.

Sénateur, l'honorable A. H. Pâquet.

Conseiller législatif, l'honorable J. B. G. Proulx.

Député aux Communes du Canada, Fabien A. Vanasse, écuyer, conservateur.

Député au parlement de Québec, J. C. S. Würtele, écuyer, conservateur.

La Baie du Febvre, T. P. Gouin, curé ; I. Hamel, vicaire.

Pierreville (St-Thomas), L. Trahan, curé ; D. O. Carufel, missionnaire des Abénaquis du village de St-François.

St-Pie (Riv. aux Vaches), P. A. Lebrun, curé.

Rivière David.

St-François du Lac, A. H. B. Lassiseraye.

St-Zéphyrin, N. E. Picard, curé.

Yamaska (St-Michel), P. A. Robergé, curé.

CADASTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Comtés.	Localités.	Chefs-Lieux.	Date de la Proclamation.	Mise en force.	Expiration du délai.
Argenteuil	Paroisses St-André, Jérusalem et Lachute (village)	Lachute	8 sept. 1880	30 sept. 1880	30 sept. 1882
Arthabaska		Arthabaskaville			
Assomption		L'Assomption (village)			
Bagot		St-Liboire			
Beauce		St-François			
Beauharnois	Tout le comté	Beauharnois	26 août 1878	25 sept. 1878	25 sept. 1880
Bellechasse	Tout le comté	St-Michel	8 sept. 1880	30 sept. 1880	30 sept. 1882
Berthier		Berthier			
Bonaventure, 1ère division		New Carlisle			
2me "		Carleton			
Brome		Knowlton			
Chambly	Tout le comté		14 janvier 1869	10 mai 1869	10 nov. 1870
"	Lots Nos 17, 107 et 111, village du canton de Chambly		23 mars 1877	3 août 1877	3 février 1878
"	Lot No 1, village du canton de Chambly		12 déc. 1878	23 déc. 1878	23 janvier 1879
"	Lot No 130, village du bassin de Chambly	Longueuil	24 déc. 1878	31 déc. 1878	31 juin 1879
Champlain	Tout le comté	Ste-Geneviève	24 juillet 1879	25 août 1879	25 août 1881
Charlevoix, 1ère division		St-Etienne de la Malbaie			
2me "		Baie St-Paul			

Châteauguay.........	Non encore déposé	Ste-Martine	....	....	....
Chicoutimi, 1ère division.	....	Chicoutimi.........	....	....	....
2me "	....	Hébertville	....	....	....
Coaticooke............	....	Coaticooke.........	....	....	....
Compton	....	Cookshire..........	....	....	....
Dorchester, 1ère division.	....	....	....	....	....
2me "	Tout le comté..............................	....	24 juillet 1879.	25 août 1879....	25 août 1881
Drummond	....	Drummondville .	....	....	....
Gaspé	....	Percé	....	....	....
Hochelaga	Villages d'Hochelaga, de la Côte de la Visitation, de la Côte St-Louis, de St-Jean-Baptiste et de la Côte des Neiges..................................	....	8 oct. 1872......	25 nov. 1872 ...	25 nov. 1874
"	Paroisse de Montréal	....	18 juin 1873....	15 juillet 1873.	15 juillet 1875
"	Paroisse du Sault-au-Récollet, Pointe-aux-Trembles, Longue-Pointe et Rivière des Prairies....................	Montréal	30 mars 1874...	30 avril 1874 ...	30 avril 1876
"	Lot No 374, de la paroisse de Montréal, comté d'Hochelaga............	....	16 nov. 1876 ...	4 déc. 1876......	4 juin 1877......
"	Lot No 1197, de la paroisse de Montréal..................	....	8 nov. 1877......	20 nov. 1877 ...	20 mai 1878....
Huntingdon, 1re div	....	Huntingdon	....	....	....
Iberville...............	Tout le comté................................	Iberville............	19 juillet 1881.	25 août 1881 ...	25 août 1883 ...
Iles de la Madel...	....	Amherst............	....	....	....
Jacques-Cartier	Paroisse de St-Laurent, Ste-Geneviève, St-Michel de Lachine, Ste-Anne, St-Joachim de la Pointe-Claire, l'Ile Bizard, village de Ste-Geneviève, Pointe Claire et la ville de Lachine.	Montréal.	18 oct. 1877. ...	2 nov. 1877......	2 nov. 1879......
"	Lot No 1197, paroisse de Montréal..	....	8 nov. 1877	20 nov. 1877 ...	20 mai 1878....
Joliette.........	Ville de Joliette............ .... }	Joliette......	24 février 1876.	15 mars 1876...	15 mars 1878...
"	Comté de " .... }				

Cadastre de la Province de Québec.—*Suite.*

Comtés.	Localités.	Chefs-Lieux.	Date de la Proclamation.	Mise en force.	Expiration du délai.
Joliette	Parcisse de St-Charles Borromée et St-Thomas	....	18 déc. 1876	25 janvier 1877.	25 janvier 1879.
"	St-Antoine de Kildare	....	30 juin 1880	15 juillet 1880.	.... "
"	St-Félix de Valois, St-Paul, Ste-Mélanie et Ste-Elizabeth	....	7 déc. 1880	27 déc. 1880	....
Kamouraska	....	St-Louis de Kamouraska	....	....	....
Laprairie ou 2me division de Huntingdon	Tout le comté	Laprairie	28 juin 1867	2 nov. 1867	2 mai 1869
Laval	Tout le comté	Ste-Rose	21 mars 1877	3 avril 1877	3 avril 1879
Lévis ou 2me division d'enregistrement	Tout le comté	Lévis	24 juillet 1879.	25 août 1879	25 août 1881
L'Islet	....	St Jean-Port-Joli.	2 mars 1881	20 avril 1881	20 avril 1883
Lotbinière	Tout le comté	Ste-Croix	24 juillet 1879.	25 août 1879	25 août 1881
Maskinongé	....	Riv. du Loup	....	....	....
Mégantic	....	Inverness	....	....	....
Missisquoi	....	Bedford	....	....	....
Montagnes (Deux).	....	Ste Scholastique.	....	....	....
Montcalm	....	Ste-Julienne	....	....	....
Montmagny	Tout le comté	Montmagny	7 août 1877	27 août 1877.	27 août 1879
Montmorency, 1re division	Toute l'Ile d'Orléans	St-Laurent	29 mai 1879	25 juin 1879	25 juin 1881
Montmorency	Les paroisses	Château Richer.	8 août 1879	1er Sept. 1879.	1er sept. 1881.

Montréal-Ouest. ..	Quartier Ste-Anne	....	3 nov. 1869	3 janvier 1870	3 juillet 1871
"	Quartiers St-Antoine, Centre et Ouest	Montréal	21 juin 1870	1er sept. 1870.	1er sept. 1872.
Montréal Est	Quartier-Est	....	15 nov. 1870	31 janvier 1871.	31 janvier 1883.
"	Quartier St-Louis	....	1er août 1871.	2 octobre 1871.	2 octobre 1873.
"	Quartier St-Jacques	....	23 fév. 1872	2 mai 1872	2 mai 1874
"	Quartier Ste-Marie	....	28 fév. 1872	2 mai 1872	2 mai 1874
"	Lot No 374, de la paroisse de Montréal	....	16 nov. 1866	4 déc. 1876	4 juin 1877
"	Lot No 228, partie du lot No. 229 et lot No 1193, quartier St-Jacques	....	16 nov. 1876	4 déc. 1876	4 juin 1877
"	Lot No 1191, quartier St-Jacques	Montréal.	3 juillet 1877	1er août 1877.	1er fév. 1878
Napierville	Tout le comté	Napierville	30 juin 1880	15 juillet 1880.	15 juillet 1882.
Nicolet	Tout le comté	Bécancour	8 juin 1873	15 juillet 1873.	15 juillet 1875.
Ottawa	....	Hull	....	....	....
Pontiac	....	Havelock	....	....	....
Portneuf	Tout le comté	Cap-Santé	14 février 1879.	1er mars 1879.	1er mars 1882.
Québec	Quartier St-Roch	....	3 sept. 1870	1er oct. 1870	1er oct. 1872.
"	" Jacques Cartier	....	26 nov. 1870	31 janvier 1871	31 janv. 1873.
"	" St-Pierre	....	24 déc. 1870	1er fév. 1871	1er fév. 1873.
"	" Champlain	....	12 août 1871	2 oct. 1871	2 oct. 1873.
"	" Palais, St-Jean, St-Louis	....	27 avril 1872	1er juin 1872	1er juin 1874.
"	" Montcalm	....	20 juillet 1872.	1er août 1872.	1er août 1874.
Québec comté)	Paroisse St-Sauveur	Québec	5 déc. 1873	31 déc. 1873	31 déc. 1875.
" "	Tout le comté	"	23 mars 1874	30 avril 1874	30 avril 1876.
Richelieu	Ville de Sorel, paroisses St-Pierre, Sorel et Ste-Anne	Sorel	27 mai 1878	25 juin 1878	25 juin 1880.
"	Paroisses St-Aimé, St-Marcel, St-Ours, Ste-Victoire, St-Louis, St-Robert et village St-Ours	....	30 juin 1880	15 juillet 1880.	15 juillet 1882.
"	Paroisses St-Joseph et St-Roch	....	28 juin 1881	3 juillet 1881.	30 juillet 1883.
Richmond	....	Richmond	....	....	....
Rimouski, 1re division	Toute la division	St-Jérôme de Matane	28 juin 1881	30 juillet 1881.	30 juillet 1883.

Cadastre de la Province de Québec.—*Suite.*

Comtés.	Localités.	Chefs-Lieux.	Date de la Proclamation.	Mise en force.	Expiration du délai.
Rimouski, 2me division	Toute la division	St Germain de Rimouski	12 juillet 1881.	30 juillet 1881.	30 juillet 1883.
Rouville	Paroisses de Saint-Paul d'Abbotsford, L'Ange Gardien, St-Césaire et Ste-Angèle, villages Canrobert et St-Césaire	Marieville	3 juin 1879	25 juin 1879	25 juin 1881.
Saguenay, 1re div. Charlevoix et Saguenay	....	....	....	....	....
Saguenay, 2me div. Charlevoix et Saguenay	....	....	....	....	....
Shefford	....	Waterloo	....	....	....
Sherbrooke	Ville de Sherbrooke et village Lennoxville	Sherbrooke	26 août 1878	25 sept. 1878	25 sept. 1880.
Soulanges	Paroisses St-Joseph des Cèdres, St-Ignace du Côteau du Lac, St-Clet, St-Zotique, St-Polycarpe et St-Télesphore, village de Soulanges et Côteau-Landing	Côteau Landing	9 juillet 1879.	28 juillet 1879.	28 juillet 1881.
Stanstead	....	Stanstead Plain	....	....	....
Ste-Anne des Monts	....	Ste-Anne d Monts	....	....	....
St Hyacinthe	Tout le comté	St-Hyacinthe	18 février 1881.	24 mars 1881	24 mars 1883.

St-Jean	Ville et paroisse de St-Jean	....	21 mars 1877...	3 avril 1877 ...	2 avril 1879.
	Paroisses St-Valentin, St-Luc, St-Bernard de Lacolle, Ste-Marguerite de Blairfindie	St-Jean	7 août 1877 ...	27 août 1877 ...	27 août 1879.
St-Maurice	Tout le comté	....	8 juillet 1878.	25 août 1878 ...	25 août 1880.
Trois-Rivières (cité)	La Cité	Trois-Rivières	11 août 1874 ...	15 sept. 1874. .	15 sept. 1876.
Témiscouata	....	Isle Verte	....	....	....
Terrebonne	Paroisses St-Jérôme, St-Janvier, Ste-Thérèse de Blainville, St-Louis de Terrebonne, Ste-Sophie, Ste-Anne des Plaines, villages St-Jérôme, Ste-Thérèse et New-Glasgow, et ville de Terrebonne	St-Jérôme	18 oct. 1877....	2 nov. 1877....	2 nov. 1879.
Vaudreuil	Paroisse Ste-Justine de Newton (Le reste du comté déposé mais non proclamé.)	St-Michel de Vaudreuil	3 mars 1881...	15 maas 1871...	15 mars 1883.
Verchères	Tout le comté	Verchères	18 nov. 1888 ...	25 nov. 1878 ...	25 nov. 1880.
Wolfe	....	Ham Sud	....	....	....
Yamaska	Tout le comté	St-François	27 juin 1881....	30 juillet 1881.	30 juillet 1883.

QUÉBEC.

La capitale de la Province de Québec, est située à 46° 48 de latitude nord et 11° 11′ longitude ouest sur un promontoire escarpé appelé Cap Diamant, au confluent de la rivière St-Charles et du majestueux St-Laurent, à 359 pieds au-dessus du niveau de ce fleuve.

Origine du nom Québec.—Quel que soit l'idiôme sauvage d'où ce mot dérive, la signification est toujours identique, c'est-à-dire, *là où la rivière est fermée, ou un détroit.* En Espagnol le mot *cabijo* ou cuevica signifiant abri, nous porte à croire que les Basques ne seraient pas étrangers à cette appellation.

Québec.—De quelque côté qu'on l'aperçoive, des hauteurs de Lévis, de l'Ile d'Orléans où des campagnes de la rive nord, Québec par sa situation pittoresque justifie le renom de beauté qui attire dans son sein un grand nombre de touriste européens et américains. Dès qu'on y entre on est frappé de l'irrégularité de ses rues étroites, et du cachet d'antiquité empreint sur plusieurs de ses constructions, qui sont d'une architecture sévère, et dénuée d'ornements. Le vandalisme contemporain n'a pas pu encore lui enlever son caractère de ville ancienne, la plus vieille de toute l'Amérique.

Québec est la ville aux souvenirs historiques, son histoire résume l'histoire du Canada entier ; et rappelle de nobles faits d'armes, de dévouement sublime, qui ont été amenés par le patriotisme et l'amour de la religion.

HISTOIRE DE QUÉBEC.

L'histoire de Québec, comme celle du Canada, se divise en deux phases bien distinctes, dont la première commence avec le premier voyage de découvertes de Jacques-Cartier, en 1534 (régime français), et la seconde à l'époque de la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760 (régime anglais).

GOUVERNEMENT FRANÇAIS 1534-1760.

Cette période de 256 ans a été rempli d'événements de la plus haute importance, de combats glorieux, de défaites honorables et de personnages distingués. De 1584 à 1608, le Canada n'était guère connu que

des nations sauvages qui l'habitaient, et des quelques découvreurs européens, tels que De Roberval, Chauvin, Pontgravé, de Monts, etc., qui venaient y faire le commerce. A Champlain était réservé l'honneur d'y établir une colonie stable, et le 3 juillet 1608, il jetait les fondements de Québec, la Stadaconé du temps de Cartier. Ce fut après bien des efforts infructueux, des voyages pénibles qu'il parvint enfin à s'entourer d'hommes doués des qualités qui font le vrai colon. L. Hébert, G. Couillard, A Martin, etc., eurent l'honneur de pratiquer les premiers défrichements dans la forêt qui recouvrait alors la Haute-Ville et le faubourg Saint-Jean ; et douze années plus tard, en 1629, au moment où ces pionniers commençaient à jouir paisiblement du fruit de leurs labeur, voilà que Québec, privé de tout secours de la mère-patrie, est forcé d'ouvrir ses portes à l'ennemi puissant.

Cependant, Champlain qui était passé en France, n'avait pas renoncé au projet qu'il avait formé de fonder un empire français dans le Canada sauvage, et de christianiser ces peuplades plongées dans les ténèbres de la mort. Richelieu, qui avait compris l'intérêt de son Roi, obtint, à la faveur d'arguments irréfutables, la reddition de la petite colonie ou, depuis trois ans, flottait le drapeau de l'Angleterre, Champlain fut de nouveau nommé gouverneur, et en 1633, un an après le traité de paix de Saint-Germain, il venait reprendre les rênes du gouvernement de Québec, où il mourut, le 25 décembre 1635, laissant à ses habitants des exemples de vertu et d'abnégation.

Québec n'était encore qu'une ville embryonnaire, la population ne comptait que 200 âmes, les apôtres de la religion y arrivaient tous les ans, et se distribuaient ensuite dans les différentes missions sauvages. M. de Montmagny, nouveau gouverneur, rendit de grands services à la jeune ville en y amenant plusieurs familles remarquables. Les Ursulines et les Hospitalières, arrivées en 1639, jouèrent aussi un grand rôle au milieu de ces colons isolés. M. de Maisonneuve venait ensuite fonder Ville Marie pour le plus grand bien de tous.

Les administrations des gouverneurs d'Ailleboust, de Lauzon, d'Avaugour, de Mésy, de Courcelle comprennent cette période qui s'étend de 1648 à 1672. Pendant ces 24 années, la colonie fut en butte aux attaques incessantes des Iroquois. Les français, dont le nombre était encore très-restreint, (2,500 environ en 1663) se défendirent noblement. Les exemples du dévouement le plus héroïque et les traits de courage furent nombreux—qu'on se rappelle seulement les noms de Dollard, de Lambert Closse, des Pères Brébeuf et Lalemant, etc. C'est à bien juste titre, dit Ferland, que les cinquante premières années qui ont suivi la

fondation de Québec, ont été désignées comme les temps héroïques de la Nouvelle-France.

En 1672, arrivait de Frontenac, en qualité de gouverneur. Cet homme, de qui devait dépendre plus tard le sort de la colonie ne fit, dans une première administration, que lutter contre le clergé et contre tous ceux qui semblaient vouloir se soustraire à son autorité; son caractère difficile, son humeur atrabilaire lui créèrent des ennemis puissants contre lesquels il s'insurgea. La cour de France, mise au courant de ce qui se passait, le rappela bientôt, et envoya à sa place, à deux reprises, des gouverneurs faibles, sans énergie, et incapables d'opposer au torrent dévastateur iroquois une digue suffisante.—Tous les yeux se tournèrent alors vers le seul homme capable par la fermeté de caractère, l'habileté administrative, d'en imposer à ces massacreurs impitoyables. De Frontenac revint en Canada. D'un côté il avait à redouter la grande confédération iroquoise qui se promenait en vainqueur dans les environs de Montréal depuis près de quinze mois ; de l'autre, il était menacé par les Anglais qui se vantaient de n'avoir qu'à allonger le bras pour saisir cette proie—puis le Canada.

La colonie allait périr, mais à Québec on savait que de Frontenac pouvait la sauver. Aussi, son retour fut une ovation véritable. Bientôt, à force d'adresse, de tactique, il brise ses ennemis ; les défait partout où ils s'en rencontre : à la Baie d'Hudson, à Terreneuve, dans la Nouvelle-Angleterre même. Ses efforts, secondés par la vaillance des Hertel, des Lemoyne, des Portneuf, des d'Iberville, etc., étonnent l'ennemi qui recule.

A la mort de M. de Frontenac (1698), la Nouvelle-France devait reprendre vigueur. Les gouverneurs avaient bien cette bonne volonté et même des qualités réelles qui, dans des circonstances meilleures, auraient pu être utiles. Les canadiens sans cesse occupés dans les armées, ne pouvaient cultiver leurs terres. La France ne s'occupait pas de secourir ces quelques colons perdus dans *les neiges* du Canada. Les employés supérieurs, avec Bigot en tête, creusaient la ruine pour ensevelir la colonie le plus tôt possible, avec l'espoir d'aller paisiblement dans quelque coin reculé du globe, jouir du fruit de leurs exactions. C'est en vain que le sol du Canada se peuple de héros, que le sang des braves coule sur les plaines d'Abraham, et que Montcalm remet à la France le drapeau de Carillon tout criblé des balles de l'ennemi, la lutte est sans espoir : il fallait tout abandonner, tout céder à l'anglais, et déposer les armes.

Gouvernement anglais 1760–1880.—Jusqu'en 1760, Québec avait eu l'honneur d'endurer quatre siéges ; le premier, en 1629 par Kertk ;

le second, en 1690, par Phipps, le troisième en 1759, par les Anglais, et le quatrième en 1760, par les Français avides de reconquérir la ville. —Un cinquième assaut eut lieu en 1775, par les Américains, à la tête desquels était Montgomery, qui trouva la mort en voulant escalader le rempart, vis-à-vis la citadelle.—Le Canada resta comme auparavant au pouvoir de ses nouveaux maîtres, qui n'avaient pas oublié de faire valoir leurs droits de conquérants vis-à-vis de la nation canadienne. De là ces luttes incessantes entre vainqueurs et vaincus, luttes que nos ancêtres subirent avec courage, malgré la position où ils se trouvaient. L'Angleterre ne sut pas, ou mieux ne voulut pas comprendre qu'elle avait affaire a un petit peuple de héros ; et elle crut que le meilleur moyen pour s'attacher cette nation qui paraissait nourrir des intentions hostiles à son égard, était de la malmener, de lui réclamer des impôts vexatoires, de monopoliser pour les siens les positions lucratives, et de lui enlever tout espoir de se gouverner elle-même. Mais cette politique désastreuse ne put jamais devenir populaire, le Canadien-Français, jaloux de ses libertés, de sa langue, de ses coutumes, ne put se soumettre à ce joug de fer sans protester ; et quand les protestations, les plaintes, les représentations restèrent sans résultat, et lorsqu'il vit que l'injustice l'emportait sur la justice, que la force primait le droit, il se révolta contre cette autocratie sans vergogne, contre le despotisme tyrannique. 1837 est une date dans notre histoire, mais il fallait un dénouement a ce drame malheureux. Bientôt, une ère nouvelle surgit, la liberté nous était accordée : le gouvernement constitutionnel allait faire de notre Province une nationalité forte, généreuse et remplie de reconnaissance envers l'ennemi d'autrefois. Honneur à nos compatriotes qui surent revendiquer les droits et privilèges qu'un traité solennel leur a enfin accordés ! Gloire aux Plessis, aux Papineau, aux Bédard, aux Lafontaine, aux Morin, aux Cartier, etc.

Québec, l'ancienne capitale de la France de nos Pères, est encore aujourd'hui la capitale de la France de leurs enfants, et est aussi la métropole de l'Eglise catholique de la Province de Québec.

TOPOGRAPHIE DE QUEBEC.

La ville proprement dite se divise en haute et basse. La partie la plus élevée ou promontoire est la plus intéressante à visiter : chaque édifice, chaque pied de terre offre des souvenirs du passé. C'est dans

l'enceinte de ses murs que sont construites les principales maisons d'éducation, que s'élèvent les plus belles cathédrales.

La Basse-Ville longe le St-Laurent au pied du Cap ; c'est la partie commerciale par excellence. On y remarque aussi une des plus anciennes églises de la colonie ; et là encore fut le berçeau de la Nouvelle-France, dont Samuel Champlain fut le père.

Au sud-ouest de la Haute-Ville, sont les faubougs St-Jean et Montcalm, dont l'existence ne date pas de très loin, et dont le premier fut ravagé en 1845 et le 8 juin 1881 par un incendie des plus terribles, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire de notre génération. D'un bout à l'autre de l'univers nous sont venues des marques de sympathies, et surtout de la France, patrie de nos ancêtres ; toutes les bourses se délièrent et elle nous envoya plus de cinquante mille francs pour les victimes pauvres.

Le quartier Montcalm a pour bornes du côté sud, les Plaines d'Abraham, qui ont acquis tant de célébrités.

Un aqueduc fournit à toute la ville une eau excellente venant du lac St-Charles.

La Haute-Ville est généralement bien construite et à plusieurs endroits se trouvent des lieux de promenade, particulièrement la terrace Frontenac-Dufferin, l'un des plus beaux site du monde entier, de cet endroit le touriste peut contempler le plus magnifique panorama qu'il soit possible de voir. Au sud, c'est le vaste hâvre avec ses quais, les rues et maisons de la Basse-Ville et du quartier Champlain, la ville de Lévis avec son collége, son église et son hôpital ; un peu plus à l'ouest encore, St-Romuald dont l'église avec ses peintures à fresque attire tant de visiteurs. En jetant un regard vers l'est on aperçoit le village de Lauzon, et gagnant au nord, l'Ile d'Orléans, la Chûte de Montmorency, Beauport, Charlesbourg et la chaîne des Laurentides jusqu'au Cap Tourmente.

Monument Montcalm et Wolfe.—A l'ouest de la Terrace se trouve le jardin du gouverneur ; on y admire un bel obelisque érigé à la mémoire des generaux français et anglais Montcalm et Wolfe qui moururent en combattant, lors de la prise de Québec, en 1759.

L'inscription suivante se lit sur le front du sarcophage :

Mortem . Virtus . Communem,
Famam . Historia .
Monumentum . Posteritas .
Dedit.

En arrière se trouve une autre inscription copiée de la platine déposée dans la pierre angulaire :

Hujusce
Monumenti in virorum illustrium memoriam
WOLFE ET MONTCALM
Fundamentum P. C.
Georgius Comes de Dalhousie ;
In septentrionalis Americæ partibus
Ad britannos pertinentibus
Summam rerum administrans ;
Opus per multos annos prætermissum,
Quid duci egregio convenientius ?
Auctoritate promovens, exempto stimulans
Munificentia fovens.
A. S. MDCCCXXVII
Georgio IV. Britanniarum rege.

Du côté nord du sarcophage se trouve le nom " MONTCALM," et du côté opposé celui de " WOLFE."

Monument Wolfe.—Sur le chemin St-Foye, se trouve le plus beau monument de Québec, érigé en 1860, par la société St-Jean-Baptiste de Québec, à la mémoire des braves de 1760. C'est une magnifique colonne en fer bronzé, surmontée d'une fort belle statue en bronze de Bellona. Sur la partie principale qui fait face au chemin St-Foye, on lit l'inscription suivante :

AUX BRAVES DE 1760,
érigé par la
Société St-Jean-Baptiste de Québec,
1860.

Sur la partie qui fait face à la ville, est le nom "Murray," surmonté des armes anglaises ; sur le côté ouest, le nom "Lévis," surmonté des armes de France sous les Bourbons. Quatre mortiers en bronze sont placés aux coins du piédestal. La hauteur de ce monument est de quatre-vingt-dix pieds.

Monument Wolfe. — En 1849, les officiers de l'armée anglaise, stationnée en Canada, érigèrent, sur le chemin St-Louis, un monument

en pierre de taille, à la mémoire du général Wolfe, à l'endroit où il expira, après avoir reçu trois blessures.

Ce monument est surmonté d'un sabre romain et d'

Here died

WOLFE

Victorious

Sept. XIII

MDCCLIX.

Au bas du promontoire, et à l'ouest de la Haute-Ville, et dans la vallée de la rivière St-Charles, est le faubourg St-Roch, et plus à l'ouest encore, la paroisse de St-Sauveur et la banlieue, où réside en grande majorité la population Canadienne-française de Québec.

STATISTIQUES.

La population de Québec, qui n'était que de 6 ou 7,000 âmes en 1720, en compte aujourd'hui près de 70,000. Sur ce nombre, il y a environ 50,000 Canadiens-français et plus de 60,000 catholiques.

HISTORIQUE ET DESCRIPTION DE LA CITADELLE, DES FORTIFICATIONS, DES PORTES ET DES RUES DE QUEBEC.

Citadelle.—En laissant la rue St-Louis, près de la porte du même nom on gravit, en se dirigeant vers le sud, un chemin qui conduit à la citadelle. C'est en 1823 que le gouvernement impérial fit commencer ces travaux importants qui ne furent terminés qu'en 1833. A l'ouest de la citadelle se trouvent les buttes à Neveu et les Plaines d'Abraham arrosées du sang de nos ancêtres.

Portes et fortifications.—Les fortifications furent construites en même temps que la citadelle. La circonférence totale de cette immense construction est de trois milles. Ce sont de solides bastions réunis ensemble par des murailles en pierre massive qui n'ont pas moins de 25 à 30 pieds de hauteur, et qui sont ouverts à six endroits pour permettre aux habitants de circuler librement à l'extérieur. Il n'existe plus maintenant que trois portes dont la plus ancienne (la porte St-Jean) fut érigée en 1867, et les deux autres portes, Kent et St-Louis qui viennent d'être terminées, et dont le plan a été suggéré par Lord Dufferin.

Le fondateur de Québec est le premier gouverneur qui s'occupa de

fortifier Québec, la Basse-Ville d'abord en 1608, puis la Haute-Ville en 1620, à cet endroit des remparts qui longent la rue Saut-au-Matelot. Enfin, il construisit un fort en maçonnerie où se trouve actuellement la Terrasse-Frontenac. Frontenac fit ériger, en 1693, une redoute au Cap Diamant, un fort au château St-Louis, et les deux portes St-Louis et St-Jean. De Callières, en 1703, restaura les murs qui menaçaient ruine ; et en 1820, l'ingénieur de Léry construisit une muraille régulière d'après des plans préalablement approuvés en France.

Jusqu'en 1786, Québec n'avait que trois portes : St-Louis, St-Jean et du Palais. La porte Hope, au pied de la rue Ste-Famille, fut érigée en 1786 par le Colonel Hope, et la porte Prescott, en haut de la côte Lamontagne.

Il ne reste plus que des ruines des anciennes murailles françaises.

Tours Martello.—Le visiteur qui dirige ses pas en dehors des murs de la ville par la rue St-Louis, ne tarde pas à apercevoir trois tours qui ressemblent un peu à des anciens moulins à vent. Elles furent construites en 1805, et tirent leur nom du colonel Martello qui en conçut le plan et en pressa la mise à exécution.

Rues de Québec.—Le plus grand nombre des rues de Québec rappellent à notre souvenir la mémoire des hommes les plus illustres de l'Europe et du Canada, qui ont contribué davantage à la fondation, à l'agrandissement de cette ville, soit en vertu de la haute position qu'ils occupaient, ou encore par le dévouement qu'ils déployèrent dans les entreprises d'utilité générale, soit encore par leurs travaux scientifiques, historiques et autres. Telles sont, à la Haute-Ville, les rues Hébert et Couillard, en l'honneur des deux premiers colons français qui s'établirent à Québec, dans les environs de la Basilique : les rues Saint-Louis, Sainte-Anne, Saint-Jean. Laval, d'Auteuil, Buade, Ferland et Garneau rappellent la mémoire du roi Louis XIII, d'Anne d'Autriche, de l'abbé Jean Lesueur, de Saint-Sauveur, de Mgr. de Laval, du procureur général Ruette d'Auteuil, du comte de Frontenac et de l'historien Garneau. Dans les faubourgs Saint-Jean et Montcalm, des noms chers aux canadiens-français ont servi à désigner plusieurs rues ; par exemple les deSalaberry et autres, il y a les rues Richelieu et d'Aiguillon en souvenir du duc de Richelieu et de la duchesse d'Aiguillon.

Enfin à St-Roch, les rues St-Valier, Ste-Hélène, Plessis, St-Ours, Lalemant, Massue, nous rappèlent les noms aimés de Mgr. de Saint Valier, du brave de Saint-Hélène, des évêques Plessis et Turgeon, de l'honorable John Neilson, de M. Jérôme Demers, du gouverneur Dorchester, de M. de St-Ours, du P. Jésuite J. Lalement et de l'honorable M. Massue.

PRINCIPAUX EDIFICES.

Les édifices les plus remarquables de Québec, sont :

1°. Le Palais du Parlement et des ministères (copie fidèle du Palais du Louvre et des Tuileries) situé sur la Grande-Allée.

2°. L'Université-Laval.

3°. La Basilique Notre-Dame.

On compte 19 églises dont douze appartiennent au culte catholique romain.

La Basilique de Notre-Dame, la plus ancienne église de l'Amérique, commencée en 1647, dédiée en 1666 à l'Immaculée Conception, n'a pas cessée depuis d'être l'église paroissiale. Elle a souffert considérablement des incendies occasionnés par les bombes anglaises pendant le siége de Québec, mais ses murs sont encore les mêmes et vieux de 235 années : Sa longueur 216 pieds, sa largeur 108, et peut contenir près de 4000 personnes.

La Basilique offre à l'intérieur des beautés remarquables en style architectural. La nef et le chœur avec son baldaquin attire l'attention. On y admire plusieurs tableaux des grands maîtres. A droite, en entrant, La *Ste-Famille*, par Blanchard (1600-30). 2. La *Naissance du Christ*. 3. du côté gauche, *Notre-Seigneur sur la Croix*, par Van Dyck (1599-1641) ; ce tableau est le plus remarquable du Canada. 4. Sur le troisième pillier, la *Pentecôte*, par Vignon, de l'école française. 5. Sur le quatrième pillier, l'*Annonciation*, par Restout, de l'école française. 6. Dans le chœur, au-dessus du maître-autel, l'*Immaculée Conception*, par Lebrun, de l'éole française. 7. A gauche, *St-Paul en extase*, par Carlo Maretti (1625-1713), de l'école italienne. 8. A droite, *Notre-Seigneur servi par les Anges après la tentation dans le désert*, par Restout, de l'école française. 9. Dans la chapelle Ste-Famille, au-dessus de l'autel, la *Fuite de Joseph en Egypte*, copie d'un tableau de Vanloo, de l'école flamande, par Théophile Hamel, artiste canadien remarquable, décédé en décembre 1870, l'original de ce tableau est dans la chapelle du Séminaire de Québec. 10. Chapelle Ste-Anne, *Miracles de Ste-Anne*, par A. Plamondon, autre artiste canadien, élève de Paul Guérin. 11. Dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, *Jésus Christ*, dans le sépulcre, copie de Hulin. 12. Le *Baptême du Christ*, par Claude Guay Hallé (1652-1736), de l'école française.

CLERGÉ.

S. G. Monseigneur E. A. TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

Basilique.—Curé : M. l'abbé Jos. Auclair.—Vicaires : MM. les abbés George Côté, F. G. H. Bélanger.—Heures des offices : messes basses, de

5 heures a. m. à 8 heures a. m., chaque jour; dimanche, grand'messe à 9.30 heures, vêpres à 2.30 heures p. m.—Presbytère : 16, rue Buade.

Vicaires-Généraux.—MM. T. Hamel et C. E. Legaré.

Archevêché.—M. C. E. Legaré, V.-G., MM. J. B. Z. Bolduc, Procureur ; C. A. Collet, Secrétaire ; H. Têtu, Aumônier de l'Archevêché ; C. A. Marois, Assistant-Secrétaire et Maître des Cérémonies.

Séminaire de Québec.—MM. M. E, Méthot, Supérieur ; T. E. Hamel, V. G., Directeur du Grand Séminaire ; Mgr B. Pâquet, Procureur ; P. Roussel, L. Beaudet, Vice-Recteur de l'Université Laval à Montréal ; L. H. Pâquet, L. E. Bégin, Préfet des Etudes ; J. O. Simard, Assistant-Directeur ; G. R. Fraser, J. Cl. K. Laflamme, Directeur du Petit Séminaire ; J. E. Marcoux, A. N. Rhéaume, F. C. Gagnon, M. Labrecque, P. Roy, E. L. Moisan, Econome ; O. E. Mathieu, E. Pagé, P. N. Bruchési, P. O'Leary, F. X. Faguy, J. E. Feuiltault, H. Bouffard, G. Lemieux, Ed. Paradis.

Pensionnat de l'Université.—MM. P. Roussel, Directeur ; J. E. Marcoux, Assistant-Directeur.

Ecole Normale.—MM. P. Lagacé, Principal ; T. G. Rouleau, Assist.

Basilique de Notre-Dame de Québec.—MM. Jos. Auclair, cure ; G. P. Côté, F, H. Bélanger, vicaires.—L. A. Proulx, 7 rue Hébert. J. P. Colfer, 26, rue Couillard.

Eglise de Notre-Dame de la Garde—M. A. Godbout, chapelain.

Eglise St-Patrice.—RR. PP. W. Loewekamp, C. SS. R,. chapelain ; M. S. Burke, O. Walsh, J. Rein, J. McCarthy, M. Corduke, C. SS. R.

Eglise St-Jean.—MM. F.-X. Plamondon, chapelain ; Chs. Bourque, A. O. Godin, G. McGrea, F.-X. Bélanger, vicaires.

Congrégation des Hommes de Québec.—RR. PP. F. Vignon, Supérieur ; L. Saché, V. Beaudevin, Z. Resther, E. Robert, E. Désy, L. Côté, F. X. Santerre, L. Leblanc, T. Gagnon, S. J.

Ursulines.—M. G. L. Lemoine, chapelain.

Hôtel-Dieu.—M. T. E. Beaulieu, chapelain.

Hôpital-Général.—M. J. R. L. Hamelin, chapelain et curé de N.-D. des Anges.

Hospice de la Charité.—M. E. Bonneau, chapelain.

Asile du Bon Pasteur.—M. W. Blais, chapelain.

Hospice de la Miséricorde,—M. P. Roussel, chapelain.

Hôpital du Sacré-Cœur.—M. Jos. Marquis, chapelain ; R. J. Patient, L. Gill, ancien curé.

Eglise St-Roch.—MM. F. X. Gosselin, curé ; Ph. Lessard, Jas. P. Sexton, D. Gosselin, E. Nadeau, J. E. Rouleau, J. F. Blanchet, vicaires. —M. J. J. Monge, 251 rue St-Joseph.

Congrégation des Hommes de St-Roch.—R. P. E. Désy, S. J.

Hôpital de la Marine.—M. J. P. Sexton, chapelain.

Asile des Aliénés.—M. J. B. Z. Bolduc, chapelain.

Prison.—M. W. Blais, aumônier.

Couvent de Jésus-Marie, Sillery.—M. O. Audet, chapelain.

Couvent de Bellevue.—M. H. Têtu, chapelain.

Eglise St-Sauveur.—RR. PP. A. Tortel, supérieur ; F. Grenier, curé ; J. Lefloch, P. Drouet, Z. Durocher, C. Lagier, P. Pâquin, O. M. I.—F. Morin, ancien curé, No. 8, rue Ste-Gertrude.

Collége de Ste-Anne de la Pocatière.—MM. C. Trudelle, supérieur et procureur ; C. E. Poiré , C. E. Frenette, directeur ; Herm. Dubé, Directeur des Ecclésiastiques ; J. E. Leclerc, Préfet des Etudes ; C. Richard, E. Dionne, L. O. Tremblay, L. P. Miville Deschênes, J. L. St-Pierre, L. N. Lessard.

Collège de Lévis.—Mgr J. D. Déziel, Supérieur ; MM. G. E. Sauvageau, Directeur des Ecclésiastiques ; Ach. Vallée, L. P. Beaulieu, Directeur des Elèves ; L. Lindsay, C. E. Carrier, Procureur ; L. G. Auclair, V. Charland.

Hospice St-Joseph de la Délivrance, Lévis.—MM. C. Tardif et Z. T. Gingras, anciens curés.—MM. A. A. Blais et C. Baillargeon ont obtenu un congé.

Eglise St-Patrice.—Temple de nos concitoyens Irlandais de toute la ville. La pierre angulaire fut posée le 6 juin 1832, et l'église ouverte au culte le 6 juillet 1833. Longueur, 136 pieds ; largeur, 52 pieds. En 1875, Mgr. l'archevêque de Québec confia aux révérends pères Rédemptoristes, l'administration spirituelle et temporelle de cette église, et ils n'ont pas retardé à relever la position financière de la fabrique. Ils ont donné de plus grandes dimensions à l'église, ont fait revêtir les murailles, les colonnes et la voûte, de superbes fresques.

Les révérends pères ont fait dernièrement l'acquisition d'un orgue fabriqué par M. Louis Mitchel, de Montréal, et est, dit-on, le plus bel instrument de la Puissance. Il a 16 pieds de hauteur, et a 40 jeux, dont 6 de 16 pieds ; il a 3 claviers de 4 octaves et demie, soit 56 notes de *ut* à *sol*, plus un clavier de pédales de 2 octaves et un tiers, soit 29 notes de *ut* à *mi*.

Il y a 16 jeux au grand orgue, 11 au récit, 8 au positif et 5 aux pédales, c'est donc un total de 2,105 tuyaux, sans compter les rangées multiples aux jeux de mutation. La soufflerie est alimentée par deux grands réservoirs d'air comprimé, et dix pédales de combinaison sont au service de l'organiste.

L'organiste actuel, Monsieur Adolphe Hamel, est un excellent musicien et jouissant d'une grande popularité parmi nos concitoyens irlandais.

Heures des offices.—Messes tous les jours de 5 à 8 heures a. m. Dimanche, grand'messe à 10 heures, Vêpres à 8 heures p. m.

Eglise de St-Roch.—Construite en 1812. Le site fut donné par l'honorable John Murc ; elle fut détruite dans l'incendie de mai 1845 et rebatie la même année, et réouverte au culte le 25 décembre.

Le regretté curé de St-Roch monsieur Z. Charest a fait ériger dans la nef du côté de l'évangile, une magnifique chapelle dédiée au Sacré Cœur de Jésus.

On admire quelques tableaux remarquables. *La Résurrection* de Jésus Christ par *Chalis, St Roch* et une *Vierge* par *Blanchard.* La *Ste Famille* par Colin du Vermond.

Curé monsieur l'abbé F. X. Gosselin ; vicaires, messieurs les abbés Lessard, Sexton. Hudon, Gosselin et Nadeau.

Heures des offices, messes basses tous les jours de 5.30 a. m. Dimanche, grand'messe à 9.30 heures a. m. Vêpres à 2.30 heures p. m.

Eglise de Notre-Dame des Victoires.—Cette église, modeste en apparence, est précieuse en tant qu'il s'y rattache de pieux souvenirs. Elle fut construite en 1688. Lors du siège de Québec, bien qu'exposée à la destruction ses murailles ne furent pas complètement détruites. Après la défaite de l'Amiral Walker en 1711, il fut décidé dans une assemblée de citoyens, qu'on ferait une quête pour faire rebâtir le portail, et ce fut à cette occasion qu'on lui donna le nom de Notre-Dame des Victoires. Depuis 1660, année de la célèbre victoire des français sur Phipps, on y célèbre tous les ans, à la date du 7 octobre, la fête de Notre-Dame de la Victoire. Des milliers de pieux fidèles de notre ville vont chaque année, au mois de mai, faire un pélerinage à cette église.

Desservant, M. l'abbé George Côté. Heures des offices : messes basses tous les jours à 6.30 et 7 heures A. M.

Eglise de Notre-Dame de la Garde.—A la requête des citoyens du Cap-Blanc, Mgr l'Archevêque Taschereau, par un mandement du 9 avril 1877, accordait la permission de construire une église de 100 pieds de longueur et une sacristie en pierre d'environ 40 pieds. La première pierre de l'église fut posée le 17 juin 1877 par feu Mgr C. F. Cazeau, au milieu d'un grand concours de fidèles. On y admire un magnifique tableau, *L'Immaculée Conception*, par Eugène Hamel, artiste canadien distingué, et don de Abraham Hamel, écuyer.

M. l'abbé A. Godbout est le desservant de cette église.

CHAPELLE DU SEMINAIRE.

Cette chapelle, construite il y a environ un siècle, jouit à bon droit d'une grande renommée pour la richesse de ses tableaux de peinture : des milliers de visiteurs s'y rendent tous les ans pour contempler ces originaux qui nous viennent d'Europe. En voici la liste, en commençant par la droite en rentrant : 1° *La Sainte Vierge servie par les Anges*, par Dieu 1622–174. 2° Dans la chapelle latérale, à droite *le Sauveur sur la Croix*, tel qu'il est décrit par l'Evangéliste Saint-Jean, par Monet. 3° A l'entrée, les *solitaires de la Thébaide*, par Guillot. 4° dans le chœur, la *Terreur de Saint-Jérôme se rappelant sa vision du jugement dernier*, copie de Dulin, 1670–1845, par Plamondon. L'original est au musée de l'Université. 5° L'*Ascension de Notre-Seigneur*, par P. Champagne, 1602–1674. 6° *Le Tombeau du Sauveur*, par Hutin. 7° Au-dessus de l'autel, *La fuite de Joseph en Egypte*, St Mathieu, 4, par Vanloo, 1514–1645. 8° Au-dessus de ce dernier, il y a un petit tableau oval, représentant *Deux Anges*, par Lebrun, 1610–1690. 9° *Extase et vision de St Antoine de Padoue*, par Parocel d'Avignon, 1664–1739. 10° *La Pentecôte*, Actes, II, par P. Champagne, 1602–1674. 11° *St Pierre délivré de sa prison par un ange*, Actes, III, par de Lafosse, 1640–1716. 12° A l'entrée de la chapelle latérale de gauche, *Les solitaires* de la Thébaïde, par Guillot. 13° Au fond, *le Baptême du Christ*, par Claude Gui Hallée, 1652–1674. 14° *St Jérôme écrivant*, par J. B. Champagne, 1743–1788. 15° *L'adoration des Mages*, St Mathieu, II, par Bonnieu, 1740–1814.

Le reliquaire placé à la droite de maître-autel renferme les reliques de St Clément, martyr ; celui de gauche, les reliques de St Modeste, martyr.

Le marbre funéraire dans le mur à droite du maître-autel a été érigé en l'honneur de l'illustrissime de Montmorency de Laval, premier évêque de Québec, et fondateur du séminaire. L'autre marbre, à gauche, a été élevé à la mémoire de M. L. J. Casault, vicaire-général, fondateur de l'Université-Laval, et qui est mort le 5 mai 1862.

Le buste en bois de l'apôtre St Paul, à la gauche de l'autel central de la chapelle latérale gauche, fait par Giovanni Anderluii, renferme un anneau de la chaîne de St Paul durant sa captivité à Rome. A la droite de l'autel, le buste de St François de Sales renferme un fragment considérable d'une côte de ce saint évêque.

EGLISE DES URSULINES.

La première pierre de l'église actuelle fut bénite le 7 juillet 1722. Elle a 88 pieds de longueur sur 36 de largeur. La chapelle intérieure sert de chœur aux religieuses et aux élèves ; on admire en cette église plusieurs marbres et tableaux remarquables, savoir : 1° Au-dessus de la porte d'entrée—*Jésus à table chez Simon le Pharisien*, par Philippe de Champagne, célèbre peintre flamand, ce tableau est d'une grande valeur artistique—2° *St Jérôme mourant*, d'après le Dominicain, de l'école italienne. 3° *Un ange gardien*, du côté de l'épitre. 4° Le *saint Evêque Nonus recevant Ste Pilagre à la pénitence*, par J. Prudhomme (1787), de l'école française. 5° *Les vierges sages et les vierges folles*, de l'école florentine. 6° *La Vierge, l'Enfant Jésus, Ste Catherine, vierge et martyre.* 7° Au-dessus de l'autel, *la naissance du Sauveur, les Bergers*, par Vigneau, de l'école française. 8° Le *Sauveur prêchant* ; par Champagne de l'école française. 9° Au petit autel, le *Sauveur montrant son cœur à des religieuses.* 10° *Un vrai* portrait du Sauveur d'après St-Luc. 11° Au-dessus de la chaire, *La Vierge et l'Enfant.* 12° Du côté de la chaire à gauche, *Rachat de captifs à Alger par les pères de la Merci*, par Restout. 13° *La France offrant la religion aux sauvages du Canada* (allégorie). 14° *St Pierre témoin des souffrances de son Maître*, de l'école flamande. 15° *La pêche miraculeuse* par Dedieu du Jouvenet.—2 Marbres.—Monument érigé en l'honneur de Montcalm en 1861, par Lord Aylmer gouverneur du Canada, et qui porte cette inscription :

Honneur

à

MONTCALM

Le destin, en lui dérobant

La Victoire,

L'a récompensé par

Une mort glorieuse ?

Les restes de cet homme très illustre, de ce vainqueur de Carillon, reposent dans les voûtes de ce temple béni, et lors du centième anniversaire de sa mort, le 14 septembre 1859 fut érigé un autre monument sur lequel on lit l'épitaphe composée par l'académie française en 1763.

A gauche en entrant, se trouve le magnifique monument élevé à la mémoire des enfants de l'hon. P. J. O. Chauveau, de Montréal ; un autre monument érigé pour la famille de l'hon. H. L. Langevin.

Heures des offices.—Messes basses tous les jours à 6.15 heures, dimanche, vêpres à 2 heures P. M., (l'église n'est ouverte au public que du 1er mai au 1er décembre.

EGLISES PROTESTANTES.

Cathédrale Anglicane.—Erigée en 1804 sur l'emplacement de l'église du couvent des Récollets, incendiée en 1796. Ce beau temple du culte anglican n'a que peu de tableaux à offrir à l'attention du touriste. Les ornements de la table de communion sont d'un travail exquis et l'entourage de velours de la chaire est un don privé du roi George III. Sur les murs de ses galeries on remarque plusieurs marbres, un surtout érigé à la mémoire de Son Excellence le Duc de Richmond, alors gouverneur. Hauteur de la flèche de l'église, 152 pieds. En dedans de la balustrade de la communion il y a deux beaux monuments en marbre blanc, le premier à la mémoire du révérend J. Mountain, premier évêque anglican de Québec, et l'autre du révérend Stuart. L'église à près de 135 pieds en longueur sur une largeur de 73 pieds. A l'est il y a un chassis en verre coloré, représentant trois sujets religieux : au centre l'*Ascension* ; sur les côtés, la *Transfiguration* et le *Baptême de Jésus-Christ ;* c'est un souvenir à la mémoire de l'Evêque Mountain.—J. M. Lemoine.

Eglise de St-André.—C'est l'église d'Ecosse—Elle est située rue Ste-Anne, le terrain fut donné par le gouvernement en 1821. Elle peut contenir 1300 personnes. Cet édifice n'a rien d'attrayant pour le visiteur. Le Révd Dr Cook, prédicateur éloquent, en est le recteur, et occupe en arrière de l'église, une magnifique résidence.

Eglise libre de Chalmer.—Erigée en 1852, et située rue Ste-Ursule. Elle est fréquentée par les membres de l'église libre d'Ecosse. Le célèbre Gavazi ayant voulu en 1853 y donner libre cours à ses théories échevelées, il s'en suivit une scène que les témoins n'oublieront jamais, et où catholiques et protestants en vinrent aux voies de fait.

Eglise congréganiste.—Erigée en 1840, rue du Palais. L'intérieur de cette église est d'un beau fini.

Eglise Wesleyenne.—Erigée en 1816, située rue Ste-Anne, et fréquentée par les méthodistes Wesleyens.

Eglise St-Mathieu.—Construite en 1828, située rue St-Jean ; détruite par l'incendie en 1845, immédiatement rebâtie. Elle est fréquentée par les membres ritualistes " High Church ".

Desservie par le Révd M. Hamilton.

MAISONS D'ÉDUCATION.

Les principales maisons d'éducation sont : l'Université Laval avec ses facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts. Elle fut fondée en 1852 par MM. les directeurs du séminaire de Québec, à la tête duquel était M. L. J. Casault, d'illustre mémoire. La charte royale, qui lui fut octroyée par Notre Gracieuse Souveraine la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852. Par la bulle *Inter varias sollicitudines*, Pie IX accordait à l'université l'érection canonique solennelle, et donnait la surveillance de la doctrine et de la discipline à NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec. L'université Laval, dès sa fondation, s'est mise sous la protection spéciale de la Ste-Vierge, et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. De plus, le 20 juin 1873, l'université s'est consacrée solennellement au Sacré-Cœur de Jésus.

Il existe maintenant une succursale de cette université à Montréal, et grâce à la bonne volonté des MM. du séminaire de St-Sulpice et des révérends Pères de l'illustre compagnie de Jésus de cette dernière ville, plusieurs facultés ont pu y être organisées et mises en œuvre, entre autres les facultés de théologie, de droit et de médecine.

Plusieurs séminaires et colléges sont affiliés à l'université Laval, et les élèves de ces maisons jouissent des mêmes priviléges que ceux du séminaire de Québec.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVESITÉ LAVAL.

La bibliothèque de l'Université renferme 69,000 volumes, qui peuvent se répartir comme suit :

1. Histoire du Canada, jurisprudence et politique canadienne, 2,000 volumes.
2. Documents sessionnels des diverses chambres législatives de la Puissance du Canada, 4,000 volumes.
3. Education et pédagogie, 5,000 volumes.
4. Littérature des divers pays du monde, 4,000 volumes.
5. Histoire de l'Eglise dans les différentes contrées de la terre, 3,000 volumes.
6. Histoire civile, politique et graphique de tous les pays du monde, 5,000 volumes.
7. Histoire de toutes les contrées des deux Amériques, le Canada excepté, 2,000 volumes.

8. Philosophie intellectuelle et morale, 2,000 volumes.
9. Sciences naturelles et physiques, 2,000 volumes.
10. Médecine, 5 000 volumes.
11. Droit, 5,000 volumes.
12. Théologie dogmatique, morale et canonique, 5,000 volumes.
13. Ecriture sainte, controverse religieuse, prédication et ascétisme, 6,000 volumes.
14. Bibliographie, 4,000 volumes.
15. Revues et journaux scientifiques, historiques et politiques, 10,000 volumes.
16. Archéologie religieuse et profane, 10,000 volumes.
17. Beaux-arts, 1,500 volumes.
18. Agriculture, horticulture, etc., 1,500 volumes.

Et les bibliothécaires de l'Université, depuis que la bibliothèque du séminaire existe à l'Université, ont été Messieurs les abbés Chs H. Laverdière, M. E. Méthot et A. A. Blais, D. D. C. et E. Marcoux.

La bibliothèque de l'Université est ouverte aux étrangers tous les jours où ceux-ci ont accès à l'Université. Quant à Messieurs les professeurs et les élèves, elle leur est ouverte tous les jours, les dimanches, les jeudis et le temps de la vacance exceptés.

LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Le séminaire de Québec a été fondé en 1663, par le premier évêque de Québec, Mgr François de Montmorency Laval. Le plus ancien édifice était une simple maison de colombage qui ne devait être occupée que d'une manière temporaire par l'évêque, ses prêtres et quelques étudiants en théologie. Ce ne fut que cinq années après, le 9 octobre 1668, qu'on fit l'ouverture solennelle du petit séminaire. Dès les premières années de son existence, le séminaire eut le malheur de subir deux grands incendies, l'un en novembre 1701, l'autre en octobre 1705. Mgr de Laval, qui mourut en 1708, eut ainsi la douleur de voir anéantir l'œuvre de sa charité, œuvre qu'il affectionnait tout particulièrement. Néanmoins, tout fut rétabli sur un meilleur pied qu'auparavant, grâce au généreux concours des dignes prêtres du séminaire des missions étrangères de Paris. Dans un voyage qu'il avait fait en France quelques années auparavant le saint évêque avait eu la sage précaution de renouveler l'union de son séminaire avec celui de Paris, afin de donner plus de solidité à l'œuvre grandiose qu'il venait d'établir à Québec. Les événements ultérieurs nous donnent raison de croire que cette mesure avait été marquée au coin de la plus grande prudence. A sa mort, Mgr

de Laval eut la consolation de laisser cette importante fondation appuyée sur des bases solides et durables. 160 ans après, en 1865, un incendie détruisit toute une aile du séminaire, laquelle était occupée par les étudiants en théologie, etc.

On a érigé dans le jardin du nouveau séminaire une magnifique construction longue de 300 pieds ; c'est une aile ajoutée à l'Université, ce qui forme une seule maison comprenant l'Université aussi bien que le séminaire.

LES URSULINES DE QUÉBEC.

Les Ursulines de Québec, dont l'institut est le plus ancien du genre dans l'Amérique Septentrionale, a pour unique but l'instruction religieuse et l'éducation des jeunes personnes.

C'est à la piété et au généreux dévouement d'une noble veuve de Normandie, Madame de la Peltrie, née Chauvigny, que les Ursulines doivent leur établissement en Canada.

Une autre veuve religieuse à Tours, Marie Guyart de l'Incarnation, première supérieure du monastère de Québec, a laissé des traces profondes en ce pays. C'était une femme d'une intelligence rare et très cultivée, mais d'une vertu plus remarquable encore. L'introduction de sa cause de Béatification à Rome, le 20 septembre 1876, a jeté un nouveau lustre sur une des plus pures gloires de l'ancienne France et de la Nouvelle.

A ces deux noms vénérés se joignent comme naturellement ceux de la Mère Marie de Savonnières de la Troche (en religion, Marie de St-Joseph), et de la Mère Marguerite de Flécelles (en religion, de St-Athanase), la première de Tours, la seconde de Paris, dignes émules des fondatrices dans leur œuvre de civilisation et de charité.

Onze religieuses de France s'adjoignirent aux trois premières, du vivant de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Sur la fin du XVII[e] siècle, la communauté se composait en grande partie de sujets d'origine canadienne, la plupart élèves de la Mère de l'Incarnation, et fournis par les meilleures familles du pays. Il est remarquable que l'Institut, à travers deux siècles et demi de vicissitudes tout à fait exceptionnelles, a toujours été pourvu des sujets les mieux doués pour l'accomplissement de son œuvre. ‡

(‡) Voir à ce sujet l'ouvrage intitulé : Les Ursulines de Québec, quatre vols. in-8, publiés par elles-mêmes en 1863 et années suivantes, ou leur autre ouvrage plus récent en anglais : " Glimpses of the manastery.

On peut dire que le premier de ces ouvrages est une magnifique histoire du Canada.

Fondées en 1637, alors que la barbarie couvrait toute l'Amérique Septentrionale, les Ursulines ont dû apporter dans leur système d'enseignement bien des modifications.

Pendant le premier demi-siècle, elles eurent à instruire les petites filles indigènes dans leurs diverses langues, et à évangéliser un grand nombre de leurs parents et autres indiens qui les visitaient. Elles devaient en même temps pourvoir à l'instruction des jeunes filles françaises, et les disposer à être les pierres fondamentales de la société naissante ; anssi voit-on les premières familles de Montréal, de la Rivière Chambly et autres parties plus rapprochées, envoyer leurs filles à Québec pour y faire leur éducation. *

La période qui suivit fut en quelque sorte toute française ; aussi dès 1681, les Ursulines de Québec adoptèrent-elles les règlements des premières maisons de leur ordre en Europe. Déjà un collège des RR. PP. Jésuites, à Québec (1666 et années suivantes) donnait des diplômes, des degrés, et le séminaire des Missions Etrangères, fondé à Québec par Mgr de Montmorency-Laval, formait les jeunes ecclésiastiques pour la colonie de la Nouvelle-France. Voilà avec quelle ardeur la Religion travaillait à la bonne organisation de cette jeune société. De son côté, la mère patrie choisissait les colons, et le gouvernement local faisait des lois sages, propres à appuyer des vues si généreuses.

An second siècle de leur existence, les Ursulines se trouvèrent en face de besoins d'un autre genre. La conquête du pays par l'Angleterre, en 1759, ouvrait une nouvelle carrière à leur zèle, en leur amenant une population étrangère de religion, de langue et de mœurs. Les Ursulines comprirent la mission qui leur incombait à l'égard des vainqueurs, et elles s'y disposèrent. D'autre part, les nouveaux maîtres du pays firent preuve d'une grande estime pour la communauté, et dès lors lui confièrent leurs enfants. Les noms anglais se sont multipliés sur les registres du pensionnat, et aujourd'hui les différentes nationalités de langue anglaise constituent une bonne partie de la population du cloître, quoique l'élément français soit toujours resté prépondérant, tant parmi les religieuses que parmi les élèves.

Trois fois les Ursulines de Québec ont interrompu leur œuvre, mais pour un court intervalle : lors des deux incendies, en 1650 et en 1686, où elles furent réduites à néant, en quelque sorte, et obligées de se

(*) Cet état de choses a subsisté jusque vers 1841, où le pays prit un élan prodigieux en tout genre de progrès, colonisation, commerce, etc. Ce fait si glorieux pour les Ursulines des Trois-Rivières, fondées par elles en 1697, se prouve abondamment par les listes des élèves et de leurs alliances, publiées dans l'histoire des Ursulines de Québec.

réfugier chez les religieuses Hospitalières de la Haute-Ville ; en troisième lieu, à l'époque de la capitulation, en septembre 1759.

Les misères de toutes sortes qui résultèrent de la conquête du Canada par l'Angleterre, et aussi l'éloignement d'un grand nombre de familles importantes parmi les militaires et les colons, retournées en France, occasionnèrent chez le reste de la population une certaine apathie pour l'éducation. Toutefois, le programme adopté par les Ursulines, vers 1800, démontre avec quel anxieux empressement elles suivaient le mouvement qui ne tarda pas à se manifester dans le pays. Un séjour de près de deux ans en Europe de leur zélé aumônier. M. l'abbé Ths. Maguire, V. G., qui visita à dessein les plus beaux établissements d'éducation de jeunes demoiselles, leur fut particulièrement favorable. De tout temps aussi, les Ursulines, encouragées et guidées par leurs supérieurs majeurs, ont largement profité de la liberté qu'elles ont de se renseigner aux meilleures sources, en tout ce qui concerne l'éducation, soit auprès des messieurs du Séminaire des Missions Etrangères de Québec, soit en s'adressant à des laïques. D'autre part, leurs aumôniers n'ont cessé de veiller sur leur œuvre avec toute la sollicitude dont la religion entoure le dépôt sacré des intelligences et des cœurs ; ni le mouvement des idées modernes, ni les tendances du siècle à vulgariser toutes les sciences n'ont échappé à ces sages mentors.

Ajoutons encore que la correspondance intime des Ursulines de Québec avec les plus florissantes maisons de leur Ordre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Irlande, aux Etats-Unis d'Amérique, leur est une source de renseignements précieux.

Les Ursulines de Québec, ont fondé le Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, qui se suffit avantageusement à lui-même depuis cent trente ans ; et à plusieurs reprises, elles ont envoyé de leurs religieuses à leurs communautés sœurs d'Amérique.

La communauté de Québec se compose actuellement de 72 religieuses de chœur, y compris 8 novices, et de 26 religieuses converses ; ces dernières sont occupées à des travaux manuels.

Le pensionnat compte en moyenne, 375 élèves de 6 à 18 ans ; les élèves pensionnaires et demi-pensionnaires suivent le même cours d'études, à l'exception de la musique, qui ne s'enseigne qu'aux pensionnaires. Toutes sont exclusivement sous la direction des religieuses. Le pensionnat se compose d'élèves de la ville ou du diocèse, ainsi que d'élèves venant des différentes parties de la Puissance du Canada et des Etats-Unis.

Depuis une quarantaine d'années, l'établissement s'est accru des deux tiers. Il présente actuellement un ensemble de douze grands bâtiments

à trois ou à quatre étages, la plupart avec mansardes, donnant un total de 1324 pieds de longueur. Les spacieuses dépendances du couvent permettent d'avoir des salles et des classes séparées pour chaque catégorie d'élèves, pensionnaires, demi-pensionnaires, élèves-institutrices et externes. Il y a aussi des salles de récréation pour les différentes divisions du pensionnat, la classification se fait autant que possible d'après l'âge et le degré d'instruction. Les cours et jardins sont très étendus, et offrent tous les avantages désirables sous le rapport de l'exercice et de l'amusement ; on y jouit même de la beauté des sites environnants, le pensionnat étant situé dans une des parties les plus élevées et les plus salubres de Québec. Toutes les améliorations hygiéniques modernes, appartements élevés, ventilation, calorifères, ont été introduites. La calisthémie et autres exercices sont en vigueur au pensionnat, comme très favorables, non seulement au bon maintien, mais encore au développement des forces physiques et à la santé. Les punitions sont rares ; on emploie de préférence les moyens d'émulation ; si propres à entretenir la joie et à élever les aspirations de la jeunesse.

COUVENT DE JÉSUS-MARIE (sœurs françaises).

" ......A peine Mgr Baillargeon était-il nommé administrateur de l'archidiocèse de Québec, au mois de mars 1855, qu'une requête lui fut présentée ; elle était signée de M. le grand vicaire Gauvreau, d'un certain nombre de curés et de pères de familles, et demandait que l'on fît venir des religieuses de France, afin de leur confier l'éducation des jeunes personnes de nos campagnes. Les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, malgré leur bonne volonté, ne pouvaient pas répondre aux nombreux désirs des paroisses qui voulaient les avoir au milieu d'elles. Il devenait nécessaire de recourir à l'étranger. Mgr Baillargeon s'empressa d'accéder au vœu de la population, et écrivit le 4 mai 1855 à Mgr Bourget alors en Europe : " Vous pouvez rendre un grand service à l'archidiocèse de Québec ; c'est de nous amener de France une petite colonie de religieuses dévouées principalement à l'éducation des enfants, comme il en existe plusieurs communautés dans les diocèses de Lyon, d'Angers, etc. Il nous en faudrait six ou huit s'il était possible pour fonder une maison ici. Les communautés ne peuvent plus en donner. " [Extrait de l'annuaire de l'université Laval 1872-73].

Mgr Bourget s'occupa activement de la demande de son collègue ; il réussit à obtenir un précieux détachement des religieuses de Jésus-Marie, de la communauté de Lyon. Les bonnes religieuses étaient

reçues à New-York par M. Henry de Couray, auquel Mgr Baillargeon écrivit le 17 décembre 1855 : " Les religieuses dont vous nous avez annoncé par le télégraphe l'arrivée à New-York, se sont rendues à leur destination le 14 aux soir. Elles se louent beaucoup de l'empressement et de la complaisance que vous avez mis a leur venir en aide ; je me hâte de vous remercier de ce nouveau service rendu au diocèse de Québec. Je ne doute pas que ces nouvelles servantes de Dieu ne marchent sur les traces de leur devancières, qui, parties comme elles de France, sont venues fonder en Canada ces communautés religieuses dont notre église a tant de raison de s'honorer." Les religieuses de Jésus-Marie trouvèrent prêt à les recevoir, dans un des meilleurs sites de Lévis, un bel édifice élevé par le zèle du révérend M. H. Routhier et de ses paroissiens. Dès le commencement de janvier, ces dames ouvrirent leur pensionnat qui devint tout de suite très nombreux ; l'externat était également considérable.

L'année suivante de nouvelles religieuses vinrent se joindre aux fondatrices, qui déjà ne pouvaient plus suffire à la multiplicité de leurs travaux.—Ce fut aussi cette même année qu'elles ouvrirent un novicat, et la première cérémonie de vêture de novices canadiennes eut lieu le 5 décembre 1856.—A cette époque on avait commencé de nouvelles constructions, car le local était devenu insuffisant. En 1859, quatre ans après la fondation du couvent de St-Joseph de Lévis, le personnel des religieuses était assez considérable pour permettre celle du couvent de St-Gervais de Bellechasse qui fut suivie, deux ans après, de celle de St-Anselme, en 1863 celle des Trois-Pistoles, en 1865 celle de St-Michel de Bellechasse.

Le local du couvent de St-Joseph de Lévis est un des mieux situés et des plus agréables de la Pointe Lévis, sur les bords du majestueux St-Laurent, sur un terrain très accidenté et rempli d'ombrages ; il procure aux elèves la jouissance de charmantes promenades et d'exercice au grand air. Du point culminant de la place, on jouit d'une des vues les plus étendues et les plus splendides de tout le Canada. Un superbe panorama se déroule aux yeux du spectateur étonné et ravi. Ici, Québec avec sa rade, sa citadelle, ses remparts et ses bastions ; plus près, Notre-Dame de Lévis, avec ses villas, ses jardins, ses montagnes. Sur l'autre rive, Beauport et la chute de Montmorency se détachant sur la ligne bleuâtre des Laurentides.

Cet établissement réunit toutes les conditions favorables au développement physique des élèves : le meilleur système de ventilation est établi dans la maison, et la construction récente d'un aqueduc fournit

chaque étage d'une grande abondance d'eau de source, et facilite ainsi aux élèves l'usage des bains.

En 1870, le Noviciat était devenu nombreux, et la difficulté des promenades faisant tort aux santés, il devint urgent de fonder à la campagne une nouvelle maison plus considérable que les précédentes. C'est alors que les religieuses de Jésus-Marie, au moyen d'une souscription, firent l'acquisition de la vaste propriété de monsieur E. B. Lindsay, sur le chemin du Cap-Rouge.

Aujourd'hui une imposante construction, l'Académie de Jésus-Marie, s'élève en face de la belle école en style gothique offerte en don à la paroisse par feu le Lord Bishop Mountain.

Sous les Bois, " sous ce nom, dit un journal de l'époque, et sous le dôme d'un bocage épais, se cache, à quelques milles de Québec, sur le chemin St-Louis, une élégante et modeste habitation, que le regard du passant devine au fond d'une longue allée d'ombrage ; cette résidence, ou vivait naguère une de nos familles canadiennes des mieux connues et des plus estimées, s'efface entièrement aujourd'hui devant un vaste et superbe édifice qui se nomme le couvent de Jésus-Marie. Au milieu des érables et des chênes ou les oiseaux faisaient leurs nids, s'est élevé un nid de science et de vertu ou d'autres jolis oiseaux voltigent et babillent, sous la direction des Dames de Jésus-Marie ; plus de cent jeunes filles y reçoivent cette éducation précieuse que les livres seuls ne donnent pas, et qui assure le bonheur et la vertu des familles.

A l'avenir le promeneur qui se laissera entraîner sur le chemin du Cap Rouge ne jettera plus seulement un coup d'œil en passant dans ce lieu ; s'il s'intéresse à l'éducation, il ira visiter l'établissement et en sortira enchanté.

Tout y est joli, propre, convenable, parfaitement ordonné, mais sans luxe ; et les jeunes filles y trouvent ce qu'il faut à la vie, des fleurs, de l'air et de la lumière.

LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME A QUÉBEC.

En 1653, une humble fille quittait la France, sa patrie, disait adieu à tout ce qui lui était cher, et s'embarquait pour le Canada. Seule, sans fortune, sans appui, mais riche de confiance en Dieu, elle répondait à l'appel du divin Maître, et s'en allait dans une terre étrangère au milieu de tribus barbares et cruelles : c'était Marguerite Bourgeois.

Faire connaître et aimer Dieu, se dépenser pour sa gloire, tel était le but de l'œuvre qu'elle se sentait appelée à fonder. La traversée fut

rude, les épreuves ne lui manquèrent pas ; mais forte de l'assistance de la Vierge Immaculée, elle put, après huit mois de luttes et de privations de tous genres, fouler aux pieds le sol béni où tendaient tous ses vœux.

Arrivée à Montréal, l'apôtre de Marie semble se multiplier : elle vole partout où il y a du bien à faire, des âmes à gagner à Dieu. Son zèle lui fait deviner qu'en instruisant l'enfance, en formant la jeune fille à la pratique des vertus solides, elle jetterait la semence d'un bien qui se perpétuerait d'âge en âge. Elle commença donc son œuvre de prédilection le 25 novembre 1657. Une étable servit de berceau à sa communauté naissante. Bien qu'elle n'eut rien à offrir à celles qui, pressées par l'exemple de ses vertus, voulaient partager ses travaux, elle se vit cependant environnée de dévouées collaboratrices.

Ville-Marie ne pouvait être le seul théâtre de son zèle ; partout on demandait des filles de la sœur Bourgeois. Mgr de St-Valier les appela à la Ste-Famille (Ile d'Orléans) en 1686, et à Québec en 1688. Quelques sœurs de la Congrégation ouvrirent à cette époque des écoles à la Basse-Ville et y continuèrent la vie de zèle et d'abnégation de leur digne fondatrice, qui fit elle-même a pieds le voyage de Montréal à Québec pour venir développer l'œuvre qu'elle avait commencée avec un courage vraiment héroïque.

En 1844, les classes furent transférées à St-Roch. Un digne et dévoué ministre du seigneur, feu le révérend M. Charest, avait préparé, au prix de ses sueurs et de grands sacrifices, l'établissement spacieux où, depuis cette époque, des milliers d'enfants ont reçu le bienfait de l'éducation.

Les dames religieuses de la Congrégation possèdent une nouvelle académie sur le chemin Ste-Foye ; c'est un magnifique édifice, fort bien situé. Les élèves y reçoivent une excellente éducation. Le chaplain est M. l'abbé Henri Têtu.

ASILE DU BON PASTEUR

L'Asile du Bon Pasteur a été fondé le 12 janvier 1850, sous l'inspiration de M. le Chevalier Muir, président général de la Société de St-Vincent de Paul. Peu de temps avant cette époque, ce Monsieur, avec quelques autres membres de cette Société, visitait les prisons de Québec. Ils constatèrent avec peine que là se trouvaient en grand nombre, de malheureuses victimes d'un monde trompeur, qui désiraient sincèrement revenir à Dieu : mais hélas ! pour ces pauvres madeleines, il ne se trouvait nulle maison de refuge ou elles auraient pu pleurer leurs égarements ; cela était vraiment fort regrettable.

L'idée du Bon Pasteur fut alors conçue, et en homme de Dieu qui ne compte jamais sur ses forces, M. le Chevalier Muir communiqua son pieux projet à Sa Grandeur Monseigneur Turgeon, alors administrateur du diocèse, qui lui donna toute l'approbation désirable.

Il fut convenu que la direction du nouvel institut serait offerte à une pieuse veuve, Madame F. X. Roy, née Fisbach, qui pensionnait chez les Sœurs de la Charité, avec l'intention d'y embrasser bientôt la vie religieuse.

Quand on demanda à cette dame combien elle demandait pour se charger du nouvel établissement, elle répondit : Un pareil sacrifice ne se paie pas avec de l'argent. Après quelques hésitations causées par les difficultés qui accompagnaient une telle entreprise, elle accepta l'offre qui lui était faite, se dévouant tout entière à la mission que le ciel lui confiait. Pour la seconder dans sa noble entreprise, elle eut bientôt des compagnes zélées ; celles-ci au nombre de six, firent, ainsi que madame Roy, profession religieuse le 2 février 1856, sous le titre de "Servantes du Cœur Immaculé de Marie, refuge de pécheurs," dites Sœurs du Bon Pasteur.

Voici les noms des heureuses collaboratrices de madame Roy : sœur Marie-Anne Angers, dite sœur St-Vincent de Paul, sœur Zoé Blais, dite sœur St-Joseph, sœur Esther Ouimet, dite sœur St-Ignace de Loyola, sœur Angèle Lacroix, dite sœur St-François-Xavier, sœur Eléonore Thivierge, dite sœur Ste-Marie, Anne Fisette, dite sœur St-Charles Borromée.

Erigée en communauté religieuse, l'Institut du Bon Basteur reçut en 1856, de Monseigneur C. F. Baillargeon, administrateur du diocèse, des constitutions qui lui sont particulières.

Depuis, la nouvelle congrégation a prospéré d'une manière étonnante, grâce à la charité et à la bienveillance du clergé et des fidèles, tant du diocèse que des villes qui lui vinrent en aide.

Après trente ans d'existence, l'Asile du Bon-Pasteur, situé au quartier Montcalm, faubourg St-Louis, ayant grandi sous les auspices de la religion, compte deux autres auspices, celui de la Miséricorde, dans le quartier du Séminaire, et celui de St-Charles ou Ecole de Réforme, dans le voisinage du dit asile du Bon-Pasteur.

Madame Roy, fut directrice de l'institut pendant les neuf premières années ; la sœur St-Vincent-de-Paul, qui lui succéda dans cette charge, fut remplacée six ans après par sœur Marie de la Présentation. Aux élections suivantes pour la nomination des officières de la communauté, sœur St-Vincent-de-Paul fut de nouveau élue supérieure générale, charge qu'elle occupa encore six années consécutives ; ce terme expiré, elle fut

remplacée par sœur Ste-Marie (Mlle Mathilde Bérubé) et celle-ci, après trois ans, par sœur Ste-Croix (Mlle Marie-Louise Vander Heyden), supérieure actuelle de la communauté.

Une seule des fondatrices, sœur St-Ignace, a fini sa course ici-bas. Pendant vingt-sept ans, la mort parut respecter le cercle des vénérables fondatrices : mais tôt ou tard, le cercle le plus beau finit par se rompre. Le 12 juin 1877, sœur St-Ignace alla rejoindre au ciel les douze religieuses plus jeunes qui faisaient partie de la communauté des servantes du Cœur Immaculé de Marie. Elle est décédée à Fraserville et a été inhumée dans le cimetière du Bon-Pasteur de Québec, le 15 juin.

Le Révérend Pére Saché, supérieur des RR. PP. Jésuites, à Québec, a été le premier chapelain de l'Asile du Bon Pasteur. Jusqu'au 22 juillet 1853, ce révérend père s'est occupé de l'arbre naissant avec un dévouement dont on garde un précieux souvenir. Il fut remplacé par Monsieur l'abbé Ferland, qui remplit les devoirs de sa charge avec un très grand zèle jusqu'en mai 1856. Alors Monseigneur C. F. Cazeau, vicaire-général, voulut bien remplacer Monsieur l'abbé Ferland, qui venait de s'embarquer pour l'Europe, pour y préparer les matériaux dont il s'est servi pour son histoire du Canada. Pendant près de vingt-quatre ans, ce vénéré Prélat, malgré ses nombreuses occupations, n'a rien négligé pour procurer le bonheur de celles qui lui furent confiées par la divine Providence. Et sa puissante influence a toujours été d'une grande ressource pour le temporel de la maison.

La communauté se compose actuellement de 117 religieuses professes, de 18 novices et de 18 tertiaires dominicaines. Ces dernières comme aides aux religieuses pour le service de la maison.

Les pénitentes sont au nombre de 107 dont 20 ont fait vœu de rester toujours au Bon Pasteur et 6 se préparent à suivre leur exemple. Depuis la fondation de l'Institut, 1384 pénitentes y ont été admises. Sur ce nombre 365 ont été placées en service, 294 sont retournées dans leurs familles, et 54 sont décédées à l'Asile.

L'éducation est donnée aux enfants dans les classes du Bon Pasteur, qui sont au nombre de dix ; sept pour les enfants d'origine française, et trois pour les élèves qui parlent la langue anglaise ; 500 à 560 enfants fréquentent ordinairement ces classes, un grand nombre y reçoivent une éducation gratuite.

L'Asile du Bon Pasteur compte neuf succursales, employant en tout 42 religieuses. Ces différentes maisons sont à Fraserville, Lotbinière, N.-D. des Laurentides, Charlesbourg, Châtean-Richer, Champlain, St-Sylvestre, St-Laurent (Ile d'Orléans), et à l'Islet.

Dans ces couvents, on ne s'occupe que de l'instruction de la jeunesse.

Il y a pensionnat et externat. Presque tous sont sous le contrôle de la corporation scolaire de l'endroit.

Le couvent de N.-D. des Laurentides est une œuvre due à la bienfaisance de Monsieur le chevalier Muir.

Outre le soin des filles repenties et l'éducation des enfants, la communauté a été chargée de la visite des prisons de la ville depuis 1867, des sœurs s'y rendent deux fois chaque semaine pour porter des consolations aux malheureuses qui y sont détenues, et pour leur faire le catéchisme.

Le 30 mai 1852, l'Institution fut incorporée sous le nom de "l'Asile du Bon Pasteur de Québec," et fut érigée en communauté religieuse le 2 février 1856, par Monseigneur C. F. Baillargeon, alors administrateur du diocèse.

La première maison où se réunirent les fondatrices du Bon-Pasteur était situé dans la rue Richelieu, faubourg St-Jean. Le personnel s'augmentant considérablement, il fallut songer à changer de logement. Une maison en pierre à deux étages fut achetée dans le faubourg St-Louis, rue Lachevrotière, au prix de $3,200 ; en cette circonstance encore, les messieurs de la société de St-Vincent-de-Paul, vinrent en aide aux pauvres directrices du nouvel établissement. Ce fut dans la même année de la fondation, 1850, qu'elles entrèrent dans la nouvelle demeure ; qu'on appela et qu'on appelle " Maison de St-Vincent-de-Paul."

Il a fallu a différentes époques bâtir des édifices considérables. La divine Providence a bien voulu en fournir toujours les moyens, en intéressant à la bonne œuvre le Clergé et les fidèles de la ville et des campagnes, constamment protecteurs par leur généreuse bienfaisance.

L'établissement se soutient par le travail des religieuses et des pénitentes, par le traitement alloué par le gouvernement et la municipalité pour l'éducation des enfants du quartier, et par les aumônes qui lui arrivent de la part des personnes qui comprennent l'importance de sauver les âmes en danger de périr.

Depuis cinq ans, l'asile du Bon Pasteur s'est trouvé dans la nécessité d'ouvrir une classe privée qui est fréquentée par plusieurs demoiselles de bonnes familles de Québec, leur santé ne leur permettant pas de suivre les cours des pensionnats.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Il y a à Québec trois communautés principales : 1° des glacis. 2° des Foulons. 3° de St-Sauveur. La communauté des Glacis est à la tête de quatre écoles : Glacis, St-Jean, St-Roch et Académie Commerciale. Le nombre des enfants qui reçoivent l'instruction dans les différents établis-

sements est de près de 3,000. Le rév. Frère Aphraates en est le directeur général.

L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes est une œuvre toute française : fondé en 1681 par le Vénérable de la Salle, chanoine de Reims, il a rendu de grands services à l'instruction populaire jusqu'à la révolution ; après la tourmente, les Frères ont été redemandés partout où ils avaient été connus ; l'empereur Napoléon Ier les a fait rappeler, et leur a restitué l'existence légale, leurs pensionnats et leurs écoles primaires ont une supériorité incontestée, et les populations françaises font en ce moment d'immenses sacrifices pour conserver des écoles que le gouvernement cherche à détruire.

Les Frères ont été appelés à Montréal en 1837, par les Sulpiciens, et à Québec en 1842, par M. le curé Baillargeon ; ils ont aussi des écoles à Trois-Rivières et en diverses autres villes de la province de Québec. On les retrouve à Toronto, Ottawa, Kingston, Halifax, Charlottetown, etc., et aux Etats-Unis, où ils dirigent des établissements nombreux et importants.

LE COLLÈGE DE LÉVIS.

Lévis (Québec Sud), est tellement lié à la ville de Québec par son commerce, son industrie, etc., etc., que nous avons crû devoir donner ici l'historique du collège de Notre-Dame, persuadé que nous rencontrerons l'approbation de ceux de nos concitoyens qui y ont fait leur cours commercial, et d'autres qui y envoient leurs enfants.

Le collège de Lévis ne compte qu'un quart de siècle d'existence. C'est une institution toute jeune encore, mais qui promet de vivre et de grandir. Il n'est guère permis, sans doute, de faire de la littérature dans une notice purement historique. Mais on nous pardonnera une citation. Elle est du vieux Montaigne, et nous lui conservons toute son originalité. " J'estime, dit-il, que nos âmes soient dénouées à vingt ans ce qu'elles doivent être, et qu'elles promettent alors tout ce qu'elles pourront...... Les qualités et vertus naturelles produisent dans ce terme-là, où jamais, ce qu'elles ont de vigoureux ou de beau." Ce que Montaigne dit de l'âme nous pouvons le dire aussi du collège de Lévis. Avant et depuis sa vingtième année d'existence, il a fait voir tout ce qu'il y avait en lui de jeunesse et de vigueur. N'anticipons pas sur les événements.

Le collège doit sa fondation à Monseigneur D. Déziel, premier curé de Lévis, aujourd'hui camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII ; c'était

en 1854. Puissamment aidé par les citoyens de Lévis, aidé surtout par sa persévérante énergie, Monseigneur vit bientôt s'élever la première aile de son collège. Quelque temps après, Monseigneur Turgeon en faisait la bénédiction solennelle. Vingt ans plus tard, en 1875, vu le nombre toujours croissant des élèves, on construisit un nouvel édifice adjacent à l'ancien, et qui sera plus tard l'avant-corps du collége.

L'enseignement fut d'abord confié aux Frères de la Doctrine Chrétienne, et le frère Herménégilde, le premier directeur de cette maison, est aujourd'hui provincial de sa congrégation au Ceylan. En 1860, le séminaire de Québec, qui avait alors pour supérieur M. L. J. Casault, se chargea de l'enseignement. L'administration temporelle du collège resta à Mgr. Déziel. En 1872 fut fondée la classe commerciale, qui a toujours joui depuis d'une réputation bien méritée. L'enseignement ne s'y donne qu'en anglais, et les élèves qui se destinent au commerce y sont initiés à tous les secrets de l'économie commerciale. En 1875, le collège était incorporé par acte du parlement ; en 1876 on établit le cours classique qui s'est complété en 1880.

Les directeurs du collège ont été tour à tour : MM. les abbés D. Gonthier, J. Roussel, L. Langis, J. Beaudet, G. Sauvageau, L. Lindsay, A. Déziel, L. P. Beaubien. La corporation actuelle se compose de sept prêtres : Monseigneur J. D. Déziel, supérieur ; MM. G. Sauvageau, vice-supérieur, professeur de théologie et directeur des ecclésiastiques ; A. Vallée, professeur de physique ; L. P. Beaubien, directeur des élèves ; L. Lindsay, préfet des études et professeur de philosophie ; E. Carrier, procureur, avec M. L. G. Auclair, comme prêtre auxiliaire.

Le collège de Lévis, comme on peut aisément le constater, est admirablement situé. En face, Québec, le grand fleuve, les montagnes, et un horizon toujours poétique ; plus loin, vers la droite, l'Ile d'Orléans, la chûte Montmorency, le cap Tourmente et l'infini ; au sud de vastes champs, des bocages, des nappes d'eau, où les élèves vont faire la promenade, et plus près, devant le collège, une immense cour où la crosse et le *foot-ball* se donnent libre carrière. N'oublions pas non plus cette gentille terrasse, ornée de son grand mât et de ses vieux sapins, ces trapèzes, ces barres, ces anneaux, ce grand jeu de balle, toutes choses qui ne manquent pas de charmes pour le peuple écolier. Enfin, les directeurs de cette maison et ceux qui sont préposés à la surveillance des élèves ne s'épargnent aucune fatigue pour les divertir, mettant en pratique cette pensée de J. de Maistre : " Il faut amuser les jeunes gens pour qu'ils ne s'amusent pas eux-mêmes. "

Quant aux avantages spirituels, ils sont nombreux. Sans parler de la congrégation de la Ste Vierge, qui est affiliée à la *Prima-Primaria*, de

Rome, et à laquelle les élèves peuvent appartenir après une épreuve, tous les étudiants de la maison sont associés à l'œuvre de St-Joseph de la Délivrance, ce qui leur donne droit aux fruits de trois messes par jour. Ces messes se disent au collège. Le conseil de l'œuvre se compose de Mgr Déziel, directeur, ex-officio, président, et de MM. J. L. Hudon, directeur-gérant, G. E. Sauvageau, L. Lidsay et C. E. Carrier.

Le nombre d'élèves inscrits cette année scolaire est de 351.

ECOLE NORMALE LAVAL.

(Voir historiques de la Province de Québec et des Ursulines.)

Principal : M. l'abbé P. Lagacé ; professeurs MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. Létourneau, G. Gagnon, O. Cloutier, C. A. Lefèvre, J. B. Cloutier et D. McSweeney ; assistant-directeur, M. l'abbé F. G. Rouleau ; maître d'études, M. L. Temblay.

MAISONS D'EDUCATION PROTESTANTES.

Collège Morrin.—Cette institution protestante fut fondée en 1860, par feu le Dr Morrin, par un legs qu'il fit de $80,000. Ce collège est situé au haut des rues St-Stanislas et Ste-Angèle. C'est une jolie maison à 3 étages, de 60 pieds de longueur, qui servait autrefois de prison, et avait été érigée en 1810 par la législature provinciale. Les facultés de théologie, de droit et des arts y sont organisées, mais il ne s'y donne que des cours de théologie. Le principal est le Dr Cook.

High School.—Cette école fut fondée en 1842 par le Dr Cook ; elle est située sur la rue St-Denis, en face de la citadelle. L'enseignement qui s'y donne jouit d'une bonne renommée.

Président : Rév. W. B. Clark ; secrétaire, W. Walker ; professeur, J. Harper ; recteurs, M. Millar, A. Elliot, E. J. Hewton ; directeurs, le Lord Evêque de Québec, le Rév. C. Hamilton, H. S. Scott, W. Hossock, John Thomson, H. W. Welch, John Ross, J. G. Ross, Colonel Rhodes, R. R. Dobell, W. Home, R. H. Wurtele et H. Fry.

Les principales institutions de bienfaisances, hôpitaux, asiles sont.

L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC,

Fondé en 1639.

L'origine de cet institut se perd dans la nuit du douzième siècle ; son antiquité est telle, au témoignage de Mgr de Harlay, qui en a rédigé les constitutions en 1625, qu'entendu la grande révolution des temps, on ne peut dire au vrai l'année de sa fondation, ni s'il n'y avait pas déjà des religleuses en 1195.

L'Hôtel-Dieu de Québec, branche de cet institut, fut fondé par l'Illustre Marie de Wignerod, duchesse d'Aiguillon. Elle était fille de René de Wignerod (d'origine anglaise), seigneur de Pont-Courlay et de Glainay, mort en 1625, et de Françoise de Plessis, sœur du Cardinal de Richelieu.

La faveur inouïe dont commençait à jouir ce cardinal à la cour de Louis XIII devait naturellement rejaillir sur la nièce ; la jeune duchesse fut donc appelée à la cour et nommée dame d'atours de Marie de Médicis. Son oncle (le cardinal de Richelieu) lui voua une affection singulière, parce que, comme lui, elle avait l'âme noble et généreuse, l'intelligence des grandes et belles choses, les sens et le goût des arts. Elle épousa un des premiers partis de la cour, Antoine de Beauvoir, du prieuré de Combalet. Cette alliance fut de courte durée, car Antoine de Beauvoir, après s'être couvert de gloire à l'armée, se fit tuer sous les murs de Montpellier. Madame de Combalet, désabusée entièrement par ces épreuves du monde et de ses fragiles et éphémères félicités, ne pensa plus qu'à suivre, dans la liberté, le penchant de son cœur pour les œuvres de charité. Mais de toutes ces œuvres, celle qu'elle chérissait avec le plus de prédilection et pour laquelle étaient réservées ses largesses les plus abondantes, étaient les missions de la Nouvelle-France. Dès lors son désir d'y voir progresser la Foi de Jésus-Christ lui fit jeter les yeux sur les hospitalières de Dieppe, pour la fondation d'un monastère de leur institut dans la petite ville de Québec ; la règle et le but de cette institution lui parurent en même temps mieux adoptés qu'aucune autre à la fondation qu'elle projetait. Le dessein de la pieuse duchesse ayant été généreusement accepté des religieuses de cette communauré, elle fit passer le contrat de fondation le 16 août 1637, et l'Hôpital fut dédié à la Mort et au Précieux Sang du Fils de Dieu, répandu pour faire miséricorde à tous les hommes."

Les trois premières hospitalières élues pour cette sainte entreprise furent les Mères Marie Guenet de St-Ignace, âgée de 29 ans, Anna Lacointe de St-Bernard, âgée de 28 ans et Marie Forestier de St-Bona-

venture de Jésus, âgée de 22 ans, " on ne pouvait s'empêcher d'être étonné, attendri et ravi à la vue de l'héroïsme et du joyeux empressement avec lesquels ces trois religieuses dans la fleur de l'âge faisaient le sacrifice d'une vie calme et paisible, au sein d'un cloître florissant (tel que l'était alors le monastère de Dieppe), renonçant à toutes les douceurs de la patrie, disant un éternel adieu à tout ce qu'elles avaient appris à aimer sur la terre, pour aller s'ensevelir au milieu des forêts sans limites, parmi les peuplades les plus féroces de l'univers pour consumer le reste de leur vie, dans l'exercice de tout ce que la charité a de plus pénible, et dans une pauvreté et un dénuement inexprimables, afin de gagner quelques âmes à Jésus-Christ.

Les trois illustres hospitalières arrivèrent à Québec. après trois mois d'une périlleuse navigation, le 1er août 1639.

L'Hôtel-Dieu de Québec, une des plus anciennes institutions de cette ville, a pour but special le soulagement spirituel et corporel des malades indigents, et les hospitalières se sont constamment et uniquement dévouées pour cette œuvre, depuis la date de leur fondation.

Le monastère actuel, c'est-à-dire, la partie du cloître réservée pour les religieuses, fut bâti en 1757, deux ans après le terrible incendie qui consuma entièrement les premiers bâtiments qu'avaient habités les fondatrices. Mais l'église ne put être relevée alors à cause des troubles de la guerre, à cette époque de la conquête anglaise.

Pendant l'espace de deux mois que dura le siège, les religieuses durent abandonner leur monastère, et se retirèrent au couvent de Notre-Dame des Anges, mieux connu sous le nom de l'Hôpital-Général (autre branche du même institut), laissant cinq religieuses converses, qui eurent le courage d'affronter les horreurs du siège, afin de préserver de la spoliation ce qui restait de bien dans la communauté.

Les grandes pertes subies par l'Institut à cette époque auraient été certainement la cause de sa ruine, sans une protection merveilleuse de la Providence. Le couvent se trouva à la merci des troupes anglaises, qui eurent la possession d'une partie des appartements de ce monastère depuis 1759 jusqu'en 1784; il ne resta à la disposition des religieuses qu'un petit nombre de chambres, où elles se mirent en clôture le mieux qu'il leur fut possible. Ordre leur avait été donné de n'admettre aucun malade, sans un permis du commandant de la place, mais à force d'instances, elles obtinrent la permission d'en garder quelques-uns, afin d'exercer leur vœu d'hospitalité. De tous les coups dont Dieu les avait frappées depuis la date de leur fondation, celui-ci était le plus sensible, car pour une sœur hospitalière, le soin des malades, la charité

envers les membres souffrants de Jésus-Christ, c'est le but essentiel, c'est l'âme de l'existence.

Dans l'extrême détresse où les religieuses se trouvaient alors, elles ne virent d'autre alternative que de s'adresser au général Murray, à qui avait été confié le commandemant de la place. Ce général, étant destiné à devenir le premier gouverneur du Canada, fit preuve d'une grande humanité envers les hospitalières.

La construction de l'église actuelle de l'Hôtel-Dieu et celle de la sacristie et du chœur des religieuses, ne furent commencée qu'au printemps de 1780. Trois ans après cette date, un des bienfaiteurs et des promoteurs les plus zélés de l'œuvre, Monseigneur Plessis, dont le souvenir est aussi cher à cette communauté qu'il est illustre dans toute l'étendue du pays, fit la consécration de la nouvelle église.

Quelques années après, la communauté résolut de faire construire un hôpital qui est le même aujourd'hui, et grâce aux puissants secours qui vinrent alors en aide, les constructions furent terminées le 8 novembre 1825. Les hospitalières eurent la joie d'ouvrir aux malades de vastes salles dont la bénédiction avait été faite le 29 septembre précédent par Monseigneur Plessis.

Cet établissement donne actuellement asile à 80 patients pauvres. Il n'y a pour les hommes qu'une salle contenant vingt et un lits, et pour les femmes trois dont l'une de vingt-quatre lits est réservée pour les plus malades, et les deux autres sont occupées par les convalescentes et infirmes ; la première contient quinze lits et l'autre dix-huit.

Le nombre des malades admis chaque année, vari de six à sept cents.

Les religieuses se chargent de tout ce qui regarde l'administration, les médicaments, la surveillance et les soins à donner aux malades, tant de jour que de nuit.

Il y a un chapelain (monsieur l'abbé T. E. Beaulieu), résidant dans l'institution, et cinq médecins font la visite des salles régulièrement à tour de rôle.

La communauté se compose aujourd'hui de quarante-huit professes de chœur et de douze professes converses.

La règle des religieuses hospitalières de la miséricorde de Jésus, embrasse les conseils évangéliques dans leur plus large acception. Elles doivent joindre sans cesse la prière à l'action, les contemplations de Marie aux soins empressées de Marthe, auprès des membres souffrants de Jésus-Christ.

HOPITAL GENERAL DE QUEBEC.

Cet établissement, fondé et 1693, offre, depuis cette époque, un asile aux pauvres des deux sexes, vieillards et invalides.

Le terrain sur lequel il s'élève, l'église et une partie des constructions, appartenaient aux révérends pères récollets qui les cédèrent à Mgr de St-Valier, second évêque de Québec, pour l'usage auquel ils servent actuellement. Le prélat fondateur donna le soin du nouvel hospice à des religieuses hospitalières choisies dans la communauté de l'Hôtel-Dieu de Québec.

C'est au milieu de ses pauvres, dans cette maison fondée pour eux, que mourut, le 26 décembre 1727, Mgr l'Illustrissime et Révérendissime J. B. de la Croix de Chevrières de St-Valier. Il avait atteint la soixante-quinzième année de son âge et la quarante-troisième de son épiscopat.

Les successeurs de Mgr de St-Valier continuèrent à cet établissement leurs soins et leur vigilance ; d'autre part les gouverneurs et les intendants l'entourèrent de leur haute protection.

A l'époque du siége de Québec par l'armée de Wolfe (1759), l'Hôpital-Général, par sa situation hors des murs, n'eut rien à crainde des bombes et des boulets, et les blessés des deux camps, français et anglais, y reçurent indistinctement tous les soins qu'il était possible de leur prodiguer.

Par suite des événements douloureux qui accompagnèrent la conquête, la communauté de l'Hôpital-Général se trouva à deux doigts de sa ruine ; elle ne doit sa conservation et sa restauration qu'aux soins paternels de Mgr Briand, et au dévouement de M. l'abbé de Rigauville.

L'invasion américaine causa de nouvelles alarmes aux religieuses et à leurs zélés protecteurs. Montgomery et Arnold trouvèrent que les salles de l'hospice offraient à leurs soldats un séjour tout à fait convenable ; aussi les y logèrent-ils sans façon pendant plusieurs mois.

Comme les gouverneurs français, la législature britannique accorda à l'Hôpital-Général des chambres pour les prêtres malades, et plusieurs y ont terminé leur utile carrière, Mgr C. F. Bailly de Messein, évêque de Capse, et NN. SS. Hubert et Plessis, évêques de Québec, y sont aussi décédés.

L'Hôpital-Général donne actuellement asile à cent soixante personnes, pauvres, âgées et infirmes.

Il y a un chapelain résidant dans l'institution. Deux médecins font à tour de rôle la visite des salles qui servent d'infirmerie.

Les religieuses se chargent de tout ce qui regarde l'alimentation, les

médicaments, la surveillance et les soins à donner aux malades tant de nuit que de jour.

Le personnel de la communauté est comme suit :

Religieuses professes	63
Novices	6
Postulantes	2

HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR.

L'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus a été fondé le 31 mars 1871, et le 7 septembre 1873, six religieuses de l'Hôpital Général de Québec en ont pris possession.

Le but de l'Hôpital est de recevoir les malades pauvres de la ville et des campagnes, ceux surtout qui ne peuvent être reçus dans les autres hôpitaux, tels que les épileptiques, hommes et femmes, les cas de maladies contagieuses et autres, les enfants trouvés et abandonnés, ainsi que les invalides des deux sexes, de quelque origine et de quelque religion qu'ils soient.

Actuellement, cependant, l'Hôpital n'a pas, malheureusement, les ressources suffisantes pour embrasser l'ensemble de ses œuvres ; il doit se borner à recevoir les malades passants, les épileptiques, ainsi que les enfants trouvés et abandonnés.

Le but de cette admirable institution étant de recueillir les plus nécessiteux, on n'y reçoit pas de pensionnaires.

L'Hôpital est desservi par les religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, qui consacrent tout leur temps au soin des pauvres malades et des enfants trouvés et abandonnés, tandis que les sœurs des pauvres, qui suivent la même règle et font les mêmes vœux, celui de clôture excepté, se livrent au soin des malades et des indigents à domicile.

L'Hôpital du Sacré-Cœur n'a pas de revenus fixes, sauf le subside de $1000 accordé annuellement par le gouvernement, et le don de $600 que lui fait chaque année la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec. Il lui faut combler le déficit pour le soutien et le développement de son œuvre, en recourant à la charité publique, par un bazar annuel, et des quêtes faites par les sœurs des pauvres, dans les campagnes, dans les villes et sur les marchés de la ville. Les dons et aumônes, et particulièrement le pain qui est charitablement fourni par un certain nombre de boulangers et de familles de la ville, aident aussi à subvenir aux dépenses.

Depuis que les salles sont ouvertes, six cents malades, soixante-trois épileptiques et mille vingt-trois enfants y ont été reçus.

ŒUVRE DE L'ORPHELINAT.

Je ne vous laisserai pas orphelins.

Cette parole de Notre Sauveur s'adresse à l'Eglise et à chaque chrétien en particulier. La vérité en devient sensible pour tous ceux qui, des yeux de la Foi, considèrent les soins merveilleux que Dieu prend de tous les fidèles.

Mais Jésus-Christ a voulu lui donner un sens encore plus touchant en inspirant à d'humbles vierges le dévouement des mères. En voyant la Sœur de Charité prodiguer les soins les plus délicats et les plus attentifs à de pauvres enfants que la nature a privés de leurs parents, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment profond de reconnaissance envers le Sacré-Cœur de Jésus, et nous répétons ce mot, l'espérance des délaissés de la terre, " Je ne vous a pas délaissés orphelins."

L'Orphelinat dans son essence remonte à l'établissement des Sœurs de la Charité de Québec en 1849. Dès leur arrivée, ces fidèles servantes de Dieu adoptèrent les enfants pauvres pour en faire l'objet de leur dévouement ; mais les ressources pécuniaires ne répondaient malheureusement pas à leur zèle et aux demandes qui leur étaient continuellement adressées. Elles ne se découragèrent pas cependant, elles priaient toujours le Père des orphelins.

Enfin Dieu choisit pour instrument de sa Providence à leur égard un jeune citoyen du Faubourg St-Jean, qui était animé du désir de faire du bien ; il conçut et proposa aux révérendes Sœurs de la Charité, la *petite œuvre de l'Orphelinat* dont il peut être considéré comme le fondateur. Les Dames religieuses manifestèrent leur vive reconnaissance, en s'engageant à faire participer leurs bienfaiteurs aux avantages considérables mentionnés dans le prospectus.

La petite œuvre de l'Orphelinat date du 1er janvier 1879. Le 7 février de la même année, Mgr l'Archevêque de Québec l'approuvait et la recommandait au clergé *et aux fidèles de son Diocèse ;* en octobre 1880. il autorisait un de ses prêtres, Monsieur l'abbé T. J. Rouleau à prêcher l'œuvre.

ASILES.

Asile des aliénés de Beauport.—Cette institution, fondée en 1845, par les docteurs Douglas, Morrin et Frémont, était d'abord située sur la ferme de feu le Colonel Gugy, à Beauport ; de là, le nom *d'Asile de Beauport*, nom resté à l'asile actuel qui fût bâti à la Canardière, dans

Saint-Roch, en 1848. En 1860, le Dr Morrin abandonna à ses deux confrères la propriété de l'asile, et en 1872, après la mort du docteur Fremont, M. Landry devint co-propriétaire avec le Dr Douglass. M. Wakeham avait été le premier et l'unique surintendant jusqu'au 1er octobre 1864, lorsqu'il fut remplacé par M. le chevalier C. Vincelette, gérant actuel.

En 1855, l'aile de l'ouest fut détruite par un incendie. En 1864, on construisit l'édifice consacré au logement des hommes. En 1865, M. le Dr Roy acheta la part du Dr Douglass, et depuis lors il est propriétaire conjointement avec M. le Dr Landry.

En 1875, le 29 janvier, le feu détruisit le corps central de l'asile et la maison des femmes : dans cette nuit désastreuse, 26 folles périrent au milieu des flammes.

En mai 1881, le Dr Landry abandonnait sa part à son fils A. C. P. R. Landry, écuyer, député du comté de Montmagny au Parlement fédéral, et à son gendre le Docteur Antoine LaRue.

Le nombre de malades admis à l'asile depuis sa fondation, se monte à 4225. Actuellement, il y a 950 patients des deux sexes ; 650 coûtent au gouvernement $2.75 par semaine, les 300 autres $2.50, et chacun par année $143.39. L'habillement, la nourriture, etc., sont fournis par les propriétaires. Le chiffre moyen de la guérison est de 33 sur 100. Les visiteurs y sont admis tous les jours, excepté les dimanches, de 8 à 11 h. a.m., et de 1 h. à 5 h. p.m.—Un omnibus y conduit les visiteurs tous les matins moyennant 5 centins.

Une bibliothèque qui contient 500 volumes est à la disposition des malades, et aussi des gardiens, qui sont au nombre de 112. On y remarque une petite chapelle intérieure, dont M. l'abbé Bolduc, de l'archevêché, est le chapelain. Il y a également une chapelle protestante.

HOPITAL DE LA MARINE.

Ce bel hôpital est situé sur une presqu'île formée par un méandre de la rivière St-Charles, à peu de distance de l'endroit où Jacques-Cartier hiverna en 1535. Les restes de la *Petite Hermine*, vaisseau qui jaugeait environ 60 tonneaux, furent trouvés, en 1844, enfoncés dans le sol, vis-à-vis l'extrémité de la Pointe-aux-Lièvres.

La première pierre de l'Hôpital de Marine fut posée le 28 mai 1832, les parties du centre et de l'ouest étaient terminées en 1834, et l'aile de l'est ne put être ouverte aux malades qu'en 1856. Tout l'édifice a 273 pieds de longueur. En arrière, il y a une construction en bois, tout

à fait isolée, de 202 pieds de long, pour les variolés et les cholériques. L'Hôpital est un joli monument, élevé d'après le modèle d'un temple dédié aux Muses, près d'Athènes, en Grèce.

Il y a un médecin résidant, M. le Dr Catellier, et deux internes, élèves de l'Université Laval. Les dépenses de cette maison sont défrayées par les gouvernements fédéral et local. Elle peut contenir plus de cinq cents malades à la fois.

A l'intérieur, il y a deux chapelles, dont l'une catholique et l'autre protestante. Le chapelain catholique est M. l'abbé J. Sexton.

Asile de Ste-Brigitte.—Cet édifice, en pierre de taille, est situé à l'angle nord-est formé par les rues St-Louis et de Salaberry, en face de la maison des dames protestantes. Cet hospice fut fondé par les Irlandais pour le soutien des personnes pauvres et infirmes appartenant à la race irlandaise. Il est soutenu par la population irlandaise, et par la législature provinciale, qui lui vote un crédit annuel. Le personnel de la maison est de 50 personnes.

Hospice de la Maternité ou *Hôpital de la Miséricorde.*—Cet hospice fut fondé en 1852, par M. l'abbé Jos. Auclair, curé de Québec, et par Mademoiselle M. Métivier. Le premier logement était dans le faubourg St-Jean. Plus tard, l'institution fut établie à la Haute-Ville, rue Ferland ; depuis quelques années, l'Université-Laval a construit un joli édifice, et a confié la direction des malades à la communauté du Bon-Pasteur, l'entrée de cette maison est sur la rue Couillard.

ASILES PROTESTANTS.

Asile Finlay.—Une demoiselle Finlay, légua à l'évêque Mountain une somme de $800 pour le soulagement des pauvres protestants. Ayant réussi à se procurer d'autres secours, celui-ci fonda un hospice dont l'érection a coûté $14,000. Les orphelins d'origine protestante y sont seuls admis, et l'asile est secouru par les citoyens appartenant à cette croyance. L'édifice en pierre de taille est situé dans un bel endroit, près de la barrière de Ste-Foye.

HOPITAL DE JEFFREY HALE.

Cet hospice est situé en face du corps principal du couvent des sœurs de la Charité, sur la rue St-Olivier.

Il fut fondé par Jeffrey Hale, citoyen charitable de Québec.

Parmi les autres institutions protestantes il y a encore la maison des Dames protestantes, l'Asile des orphelins protestants, etc.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET HISTORIQUES.

Québec compte plusieurs de ces sociétés dont les plus importantes sont :

LA SOCIÉTE LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE.

La plus ancienne des associations littéraires dont l'existence n'a pas été interrompue, fut fondée en 1824 par Lord Dalhousie. Elle doit son existence à l'initiative de nos compatriotes anglais et français. Elle compte encore aujourd'hui plusieurs canadiens-français dont deux, MM. C. Tessier et J. F. Belleau, font partie du comité de direction : le zélé président, M. J. M. Lemoine, a bien du sang français dans les veines. Cette institution, qui a ses salles de lecture et ses musées dans le Collège Morrin, est très florissante. Ses musées d'histoire naturelle, de numismatique, de peinture, ont acquis beaucoup d'extension. La bibliothèque renferme plus de 10,000 volumes.

La Société littéraire et historique a rendu de grands services à la science, à l'histoire du pays, en publiant neuf volumes de conférences, plusieurs volumes de manuscrits, et rééditant les voyages de Cartier. Elle reçoit aussi un fort encouragement de la Législature provinciale, qui lui vote annuellement une somme de $700. Le nombre des membres actifs est de 325, dont 50 sont d'origine française.

INSTITUT CANADIEN.

L'Institut Canadien fut fondé le 2 décembre 1847 par plusieurs citoyens éminents, dont quelques-uns sont encore des citoyens influents de cette ville, entr'autres MM. U. G. Tessier, L. J. C. Fiset, N. Casault, J. Langlois, P. Garneau, Ab. Hamel, Ed. Fréchette, E. Chinic, J. Lemoine, J. P. Rhéaume, J.-Bte Fréchette, etc.

Leur but était d'unir la jeunesse canadienne, de l'instruire au moyen de bonnes lectures, de discussions intéressantes et de conférences choisies, etc. Une bibliothèque fut bientôt formée, et c'est alors que des jeunes gens de talent et d'avenir vinrent à l'envie, faire connaître devant un auditoire d'élite le résultat de leurs travaux, c'étaient les abbés Parent, Jean Langevin, Ferland, le Dr. Painchaud, etc.

L'association eut des époques critiques à passer ; heureusement que des hommes de cœur surent se montrer énergiques devant ces épreuves, et sauvèrent ainsi l'Institut d'un naufrage considéré alors comme inévi-

table. Depuis 1874, date de la publication de son premier annuaire, l'Institut a pris une vigueur nouvelle.

Jusqu'en 1850, l'Institut occupa une des salles du palais du parlement, lieu qui servait autrefois de bibliothèque à la chambre d'assemblée. De 1850 à 1863, il fut installé dans la maison de M. G. A. Simard, à l'encoignure des rues Buade et Port-Dauphin, vis-à-vis le presbytère. Depuis 1863, l'Institut occupe une grande salle au deuxième étage de la maison de la Caisse d'Economie, sur la rue St-Jean. Nous espérons que la souscription ouverte dans le but de faire construire un magnifique édifice, qui sera l'orgueil des canadiens-français, se continuera avec succès.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC.

Cette société a été fondée en 1878 par l'honorable Pierre Fortin, M. D., député du comté de Gaspé aux Communes.

Répandre les connaissances géographiques au moyen de lectures, conférences, etc., telle est le but de cette société.

Dès son origine, Leurs Excellences le Marquis de Lorne et le Vicomte de Dufferin, les lieutenant-gouverneurs des différentes provinces composant notre Puissance du Canada, voulurent apporter leur concours et acceptèrent avec plaisir le titre de " patron. "

Des citoyens éminents de Québec, Montréal, Trois-Rivières et autres parties du pays font partie de cette belle institution, destinée à rendre des services importants.

La géographie est aujourd'hui une science dont on ne peut se passer, elle résume toutes les sciences en elle-même, elle les réunit toutes dans sa sphère ; la géographie physique comprend l'étude si variée de notre globe tout entier ; la géologie, la météorologie, la minérologie, la botanique, la zoologie, la physiologie, la médecine végétale et minérale, la zoologie, la géographie politique et historique comprend le développement des races, les annales de l'humanité ; la géographie économique embrasse les faits industriels, commerciaux et agricoles.

L'étude de la géographie est aujourd'hui celle que l'on doit cultiver le plus ; la soif de l'or qui s'empare de tous, l'impulsion que l'on donne au commerce, cette course effrenée vers la fortune, en font une obligation. Aussi quel progrès depuis dix ans, que d'associations florissantes, quelle méthode dans les instructions, quelle science, quelle ténacité, quelle intrépédité dans les voyageurs. On met aujourd'hui plus d'empressement à souscrire à tout ce qui est du domaine de la science et de l'art.

Les glaces n'arrêtent plus l'exploration des continents ; jadis le négociant précédait le savant, aujourd'hui c'est le premier qui suit le dernier.

Le travail est continuel sur notre continent : il se continue sur tous les points, aujourd'hui l'exploration, demain la colonisation.

Nous espérons que dans quelques années la société de géographie de Québec aura les ressources pécuniaires suffisantes pour envoyer des explorateurs dans les parties encore à peu près inconnues de notre grand pays, il faut que nous ayons, nous aussi, nos Stanley, nos Cameron, nos Livingstone, de ces citoyens excellents, de ces hommes d'élite.

Notre siècle voit s'opérer des merveilles, les peuples se connaissent chaque jour un peu mieux ; les barrières s'ouvrent, les questions se généralisent, il s'établit une uniformité qui réjouit. C'est parce que la terre est mieux connue, que les barrières s'abaissent, c'est à la réunion de tous les efforts, au concours des volontés que ce progrès se réalise.

Grâce à la multiplication des cartes physiques, géologiques, archéologiques, historiques, politiques, nautiques, agricoles, industrielles, l'effet produit est des plus satisfaisants, les notions deviennent plus positives, les idées se rectifient, les erreurs disparaissent.

Il y a quinze ans à peine, on riait de celui qui déclarait comme impraticable d'abaisser des montagnes, de combler des vallées, et percer des isthmes.

Le seizième siècle bâtissait des palais, le dix-neuvième fonde des écoles, des sociétés scientifiques, et nos successeurs diront lequel des deux a rendu le plus de services à l'humanité.

Le président actuel de la société est le Dr H. H. Miles, L. L. D. D. C. L.

INSTITUT CATHOLIQUE ET LITTERAIRE DE ST-PATRICE.

Cette société, formée par nos concitoyens d'origine irlandaise, date de l'année 1852. Elle tient ses réunions dans une salle située en arrière de l'église St-Patrice. Les RR. PP. Rédemptoristes en sont les protecteurs les plus puissants ; appuyé sur cette direction éclairée, l'Institut coule une existence heureuse. Les réunions des membres s'y font avec régularité ; des conférences, des causeries sur des sujets religieux en font ordinairement les frais. Le président actuel est M. B. Léonard.

INSTITUT LITTERAIRE DE ST-PATRICE.

Recruté parmi les irlandais catholiques de Québec, cet institut, fondé en 1852, tient ses séances, rue Ste-Anne, dans la salle Victoria. Cette salle qui vient d'être remise à neuf, est mise à contribution par d'autres sociétés sœurs, comme l'Institut-Canadien et le Cercle Catholique, qui n'ont pas encore l'avantage de posséder des salles assez spacieuses pour contenir la foule qui se presse aux conférences.

CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Fondé le 26 mai 1876, dans le but de servir les intérêts religieux au moyen de bibliothèques choisies, de conférences instructives et de formation d'œuvres catholiques.

Cette société a déjà fait connaître le fruit de ses travaux par un annuaire (1879) assez volumineux, que l'on peut se procurer soit à notre librairie (11, rue Buade) soit de M. N. E. Dionne, écuyer, M. D., bibliothécaire du cercle.

La bibliothèque contient près de 3000 volumes. Les journaux et revues périodiques y sont reçus en assez grand nombre. Dans l'espace de seize mois, trente-neuf conférences ou lectures y ont été données.

Les œuvres annexées au cercle sont celles de la diffusion de cercles analogues, de l'œuvre des bons livres, des vieux papiers, des bibliothèques de paroisses, de la colonisation.

Les salles de lecture et de réunion sont à St-Roch, rue St-François.

Président : M. le Chevalier C. Vincelette ; vice-président, E. A. Déry, écuyer ; secrétaire-correspondant, C. J. Samson, écuyer, M. D. ; assistant-secrétaire-correspondant, M. A. Rhéaume ; secrétaire-archiviste, V. Livernois, écuyer ; assistant-secrétaire-archiviste, F. E. Hamel, écuyer ; bibliothécaire, N. E. Dionne, écuyer, M. D. ; assistant-bibliothécaire, M. P. Bonnet ; trésorier, C. A. Vallée, écuyer, assistant-trésorier, J. A. Langlais, écuyer. Ces messieurs forment le comité de direction.

Visiteur du cercle.—M. l'abbé F. X. Gosselin, curé de St-Roch de Québec.

SOCIÉTÉS MUSICALES.

LE SEPTUOR HAYDN.

En 1871, un amateur de mérite, un véritable amoureux de Sapho, M. Alfred Paré, sollicitait quelques amateurs de jeter les bases d'une société musicale qui s'occupât exclusivement de musique classique et se réunirait une fois la semaine. Un club de musique, le *Septett Club*, qui avait existé plusieurs années et venait de disparaître, demandait d'être remplacé par une autre organisation du même genre ; l'ex-club avait des ouvrages de musique infiniment précieux, des éditions, bien rares maintenant, des compositions de Haydn, Mozart, Bamberg, Pleyel, etc. Il était très important de ne pas laisser ces richesses musicales se détériorer sans profit sur les rayons poudreux d'une étagère, exposés à être dispersés dans la suite des temps et relégués ça et là chez des fripiers.

Le 21 août 1871, dans la salle de musique de M. A. Lavigne, No 14, rue Saint-Jean, on fondait définitivement un Septuor, sous le nom de "Septuor Instrumental Haydn," et ses premiers officiers furent :

Président honoraire . . M. Edward Glackemeyer, N. P.
Président actif . . . . . . M. Alfred Paré.
Vice-président . . . . . . M. Arthur Lavigne.
Trésorier . . . . M. Joseph A. Defoy.
Secrétaire . . . . M. Edouard Gauvreau.
Bibliothécaire . . . . M. Nazaire Levasseur.

Le Septuor Haydn entra dans la vie active avec un bagage de musique passable qui se composait de livres ayant appartenu à la Société Harmonique, au Septett Club, et au doyen des amateurs, M. Glackemeyer, qui facilita par tous les moyens possibles, aux membres du Septuor, la possession des ouvrages importants et très rares qu'il avait.

Le 25 août 1871, le Septuor Haydn faisait son début officiel à la séance de la collation des diplômes de l'Académie de Musique dans une des salles du Vieux Château St-Louis, à Québec, en exécutant *La Chasse*, de Haydn, et l'ouverture de *Cendrillon*, de Rossini.

Pour s'organiser, il avait fallu au Septuor Haydn faire des dettes. La musique, pas plus que les autres choses d'ici-bas, ne peut marcher sans le nerf de la guerre. Pour faire face aux dépenses, le Septuor monta deux concerts qu'il donna à la salle de lecture, rue Ste-Anne, aujourd'hui la Salle Victoria. Il y eut recette satisfaisante, et excédant sur les frais des deux concerts. Heureusement, grâce à la générosité de M. Lavigne, le Septuor n'avait pas de loyer à payer, ni même d'éclairage, ni chauf-

fage. Le Septuor faisait ses répétitions dans la Salle de Musique, et M. Lavigne lui donna ainsi l'hospitalité jusqu'en 1874, au mois de septembre.

Au mois de juin 1872, le 14, le Septuor Haydn partait pour Boston où il était engagé dans l'orchestre du deuxième grand jubilé de la paix. L'orchestre du jubilé, se composait de quinze cents instruments, dont mille cordes et cinq cents instruments à vent ; le chœur était fort de vingt et un mille et quelques centaines de voix. Le Septuor resta neuf jours à Boston, et prit part à huit concerts. Chaque membre revint avec assez d'argent en poche pour pouvoir souscrire largement et donner de la solidité à la caisse de la société.

Le 12 octobre, il assistait au grand concert provincial donné à Trois-Rivières pour l'inauguration de la grande salle de l'hôtel-de-ville.

En 1873, depuis la fin d'avril, jusqu'à la fin de juin, il faisait une campagne artistique avec le célèbre violoniste Jehin-Prume. Cette campagne ne dépassa pas les limites du district de Québec. Le premier juin, au lendemain d'un concert donné à la salle du club de St-Romuald, Prume et le Septuor se retrouvaient au jubé de l'orgue de l'église St-Roch, invités par M. Antoine Dessane, organiste de l'église, le Septuor exécutait un morceau religieux, et Prume jouait l'*Elégie* de Ernst, accompagné par Dessane ; neuf jours après, Prume et le Septuor Haydn se retrouvaient à la cathédrale, à l'orgue, et répétaient les mêmes morceaux ; cette fois l'accompagnateur n'était pas Dessane ; Dessane était dans son cercueil ; on chantait son service.

L'année 1874-75 fut fort laborieuse pour le Septuor. La société loua une salle au deuxième étage de la maison des francs-maçons, rue du Jardin, vis-à-vis l'hotel St-Louis. Il y fit faire d'importantes réparations. Il inaugura la salle au mois de septembre par un grand concert ; dans le même temps, du 5 septembre au 1er octobre, il organisa, à l'occasion du deuxième centenaire de l'archidiocèse de Québec, la grande ode-symphonie, *Chistophe Colomb*, de Félicien David. L'entreprise était énorme, étant données les ressources musicales qu'il y a à Québec. Cependant le Septuor réussit au delà de toutes ses espérances. L'ode fut donnée deux soirs de suite à la grande salle de l'Université-Laval. M. Lavigne dirigeait.

Durant l'hiver, le Septuor se hasarda à répéter *Christophe Colomb* à la Salle de Musique. L'auditoire fut mince, et la recette aussi. Il donna cinq concerts de chambre depuis septembre jusqu'à avril 1875. Au bout de l'année, en faisant ses comptes, le Septuor se trouva avoir dépensé et payé sept cents piastres durant l'année.

Le Septuor Haydn devait traverser une période assez longue d'inac-

tivité, d'engourdissement, de torpeur. Cette période dura depuis l'automne de 1875 jusqu'à l'hiver de 1877. Le deuil de deux membres et les occupations de quelques autres entravèrent la marche des répétitions et engendrèrent une apathie regrettable. Le Septuor parut, de temps à autre, dans des concerts publics organisés pour des œuvres de bienfaisance, et aux principales fêtes religieuses de l'année dans les églises catholiques.

Mais ses magnifiques collections de musique flânaient dans leurs coffres, et devenaient poudreuses. Cependant, les membres se rencontraient quelquefois et commençaient à regretter les répétitions régulières d'autrefois, lorsqu'un souvenir parut à l'horizon au moment où peut-être la barque du Septuor allait se briser sur des récifs bien connus pourtant, l'apathie, l'engourdissement, la suffisance. Ce sauveur véritable *dilettante* dans toute l'étendue et la force du mot, fut le noble représentant de l'Espagne au Canada, S. E. le comte de Premio-Réal- Le comte devenu membre honoraire du Septuor proposa quatre artistes de ses amis au même titre, et grâce à son intervention, Lord Dufferin, devint patron de l'association. Ce fut son premier acte. Il raviva l'énergie paralysée des membres de la société, et dès l'hiver de 1877, sous ses auspices, le Septuor, donnait dans le magasin de M. A. Lavigne, quelques concerts de chambre, auxquels assista l'élite de la société québecquoise. Ces concerts furent bien goûtés. On se disputait les invitations. Il est vrai de dire que ces concerts avaient un cachet particulier d'élégance et de distinction.

En 1878, à l'automne, le Septuor eut plus d'occasions que jamais de travailler la musique classique. Calixa Lavallée venait d'arriver à Québec pour s'y fixer. Le Septuor parut aux concerts de Lavallée, et notre pianiste canadien devint le pianiste du Septuor. Les quartiers généraux des réunions étaient chez M. Gustave Gagnon depuis sept ou huit mois. Durant l'hiver de 1878-79, ces quartiers furent transférés chez M. N. Levasseur, où fut pendant six mois le rendez-vous des artistes et principaux amateurs de la ville.

Mais ce déménagement périodique du Septuor ne pouvait pas être fort utile à l'avancement de la société. Comme son but était de donner des concerts de chambre d'un caractère classique, il lui fallait une salle. Le Septuor finit par en trouver une vacante, ne servant à rien du tout, et en fort mauvais état, à côté du bureau d'inspection du gaz, rue St-André.

Il se mit en rapport avec le ministre du revenu de l'intérieur. alors l'honorable M. Baby, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure, à Montréal, et obtint la possession de la salle de l'honorable ministre. Le

Septuor ne songeait qu'à mettre son nouveau logis dans un état convenable, lorsque le comte de Prémio-Réal intervint, et se chargea de faire réparer la salle, de l'embellir et de l'orner. Pendant que les travaux marchaient, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Théodore Robitaille vint visiter la salle, et ordonna que non seulement les murs fussent badigeonnés, mais aussi que le plafond fut peint à fresques. Le Septuor voyait l'horizon devant lui prendre une teinte écarlate, signe de beau temps. Les sommités de la province, indigènes et étrangères, lui venaient en aide. La salle, au bout de quelques mois, se trouva transformée sous les soins dévoués et éclairés du noble consul d'Espagne ; elle était meublée et garnie d'une galerie de gravures de prix, et la bibliothèque s'était enrichie de plusieurs ouvrages anciens et modernes, d'éditions rares.

Le Septuor n'a donné officiellement que deux concerts de chambre dans sa salle : le premier, le 10 février 1881, jour où la mort lui enleva son président honoraire, M. Glackemeyer, et le deuxième, le 27 juin, à Son Excellence le Marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada. Mais, tout l'hiver et l'été derniers, sa répétition a été un concert régulier devant des auditeurs aussi nombreux que fidèles.

Le Septuor s'est adjoint deux membres actifs, M. Dufresne et M. Prince.

Les dernières élections ont porté le comte de Prémio-Réal à la dignité de président honoraire à vie, M. Lavigne à la présidence active, M. Defoy à la vice-présidence, M. Levasseur au secrétariat, M. Dufresne à la trésorerie, M. Paré à la place de bibliothécaire.

La bibliothèque du Septuor compte 300 volumes, dont chacun contient en moyenne de trente à trente-cinq morceaux de musique, cette bibliothèque est certainement la plus forte et la plus importante du genre qui existe au moins sur ce continent. On y trouve des ouvrages qu'on ne peut plus se procurer aujourd'hui en Europe, les éditions à tirage limité étant depuis longtemps épuisées.

Le répertoire du Septuor se compose de plus de cent pièces de musique opératique et classique. Depuis sa fondation, il a organisé lui-même près de soixante concerts, ce qui fait une moyenne de six par année. En outre il a prêté son concours à près de cent vingt concerts, cela à part les messes et offices religieux. Ce qui fait pour les concerts une moyenne de douze par année depuis dix ans :

Dimanche, le 21 août dernier, le Septuor célébrait son dixième anniversaire chez son fondateur, M. A. Paré, à la maison de campagne où celui-ci était en villégiature, à St-Ambroise.

Son Excellence le comte de Premio-Réal, continue d'environner le Septuor de son admirable sollicitude. Le noble comte paie largement de ses quelques loisirs et de ses deniers, et le Septuor Haydn lui sera éternellement redevable de sa résurrection aujourd'hni.

Officiers.—Président, A. Paré ; vice-président, A. Lavigne ; secrétaire, N. Levasseur, trésorier, J. Dufresne, bibliothécaire, E. Gauvreau.

L'UNION MUSICALE.

L'espace nous manque pour publier l'historique de cette société.

Officiers.—Président, Ephrem Dugal ; secrétaire, Clodomir Delisle ; assistant-secrétaire, Alphonse Côté ; trésorier, Félix Gauvreau ; bibliothécaire, P. Drolet ; membres adjoints au comité, F. Curodeau, T. Dugal.

Officiers du Corps de musique.—Président, E. Dugal ; chef de musique, Jos. Vezina ; 1er assistant, E. Trudel ; 2me assistant, E. Barry ; secrétaire-trésorier, F. Lacroix ; comité, F. Dionne, A. Légaré.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Officiers.—Président, P. R. Maclagan ; vice-président, A. J. Boucher ; secrétaire, J. A. Defoy ; trésorier, A. Lavigne ; comité, J. B. Labelle, P. Letondal, E. Gagnon.

CERCLE MUSICAL.

Officiers.—Président, F. Gaboury ; vice-président, L. J. Demers ; trésorier, C. Cloutier ; secrétaire, A. E. Demers ; bibliothécaire, M. Fiset.

SOCIÉTÉ MUSICALE STE-CÉCILE.

Officiers.— Président, P. Jobin ; directeur, N. Levasseur ; secrétaire, P. D. Bilodeau ; trésorier, E. Blumhart ; bibliothécaire, L. Paradis.

GOUVERNEMENT MUNICIPAL

QUEBEC.

HOTEL DE VILLE, 76, RUE ST-LOUIS, HAUTE-VILLE.



Les élections municipales ont lieu tous les deux ans, comme suit :

Nomination—le *second lundi d'avril.*

Election—le *troisième* lundi d'avril.

Proclamation—le premier lundi de mai.

Le maire est élu par le Conseil.

Votation—N'ont droit de vote que les citoyens qui ont payé toutes leurs taxes.

MAIRE :

J. D. BROUSSEAU, Ecuyer.

ÉCHEVINS :

Quartier St-Pierre	Louis Bourget, écuyer.
Quartier Montcalm	F. Gingras, écuyer.
Quartier St-Louis	P. Henchey, écuyer.
Quartier Jacques-Cartier ..	J. P. Rhéaume, écuyer.
Quartier St-Roch	G. Guay, écuyer.
Quartier du Palais	F. O. Vallerand, écuyer.
Quartier Champlain	Honorable John Hearn.
Quartier St-Jean	R. F. Rinfret, écuyer, M. D., M. P. P.

CONSEILLERS :

Quartier St-Louis	H. J. J. B. Chouinard, écuyer. W. Russell, écuyer.
Quartier St-Pierre	F. Gunn, écuyer. R. Turner, écuyer.
Quartier St-Roch	C. Samson, écuyer, M. D. R. P. Vallée, écuyer, M. P.

Quartier Jacques-Cartier.	O. Migner, écuyer. F. W. Roy, écuyer.
Quartier du Palais	P. Johnston, écuyer. W. McWilliam, écuyer.
Quartier Champlain	Hans Hagens, écuyer. F. McLaughlin, écuyer.
Quartier St-Jean	J. F. Peachy, écuyer. F. X. Langevin, écuyer.
Quartier Montcalm	J. Bowen, jnr, écuyer. J. Archer, snr, écuyer.

COMITÉS PERMANENTS.

COMITÉ DES FINANCES.

W. McWilliam, écuyer, président ; Hon. J. Hearn, G. Guay, écuyer, P. Henchey, écuyer, F.-X. Langevin, écuyer, F. W. Roy, écuyer, R. Turner, écuyer, J. Bowen, jnr, écuyer.

COMITÉ DU FEU.

F. O. Valerand, écuyer, président ; Ls Bourget, écuyer, G. Guay, écuyer, R. F. Rinfret, écuyer, J. P. Rhéaume, écuyer, F. McLaughlin, écuyer, W. Russell, écuyer, J. Bowen, jnr, écuyer.

COMITÉ DES CHEMINS.

J. P. Rhéaume, écuyer, président ; F. O. Vallerand, écuyer, J. F. Peachey, écuyer, F. McLaughlin, écuyer, F. Gunn, écuyer, C. J. Samson, écuyer, J. Archer, snr, écuyer, H. J. B. Chouinard, écuyer.

COMITÉ DE L'AQUEDUC.

J. F. Peachey, écuyer, président ; honorable J. Hearn, P. Henchey, écuyer, P. Johnston, écuyer, F. W. Roy, écuyer, F. Gunn, écuyer, J. Archer, jr, écuyer, R. P. Vallée, écuyer.

COMITÉ DES MARCHÉS.

Ls Bourget, écuyer, président ; R. F. Rinfret, écuyer, G. Gingras, écuyer, W. McWilliam, écuyer, O. Migner, écuyer, Hans Hagens, écuyer, C. J. Samson, écuyer, H. J. B. Chouinard, écuyer.

COMITÉ DE BATEAUX DE TRAVERSE.

Honorable J. Hearn, président ; Ls Bourget, écuyer, F. X. Langevin, écuyer, P. Johnston, écuyer, W. Russell, écuyer, O. Mignier, écuyer, R. P. Vallée, écuyer, J. Bowen, écuyer, jr.

COMITÉ DES RÉGLEMENTS.

F. X. Langevin, écuyer, président ; J. P. Rhéaume, écuyer ; Frs Gingras, écuyer ; P. Hénchey, écuyer ; P. Johnston, écuyer ; Hans Hagens, écuyer ; R. Turner, écuyer ; R. P. Vallée, écuyer.

COMITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE.

R. F. Rinfret, écuyer, président ; J. I. Archer, écuyer ; P. Johnston, écuyer ; W. Russell, écuyer, Hans Hagens, écuyer ; F. W. Roy, écuyer ; C. J. Samson, écuyer ; R. Turner, écuyer.

EMPLOYÉS.

J. D. Brousseau, écuyer, maire	$ 900 06
L. A. Cannon, écuyer, greffier de la Cité	1200 00
N. Fages, assistant-greffier	639 96
C. J. L. Lafrance, trésorier	1599 96
J. W. Wright, assistant-trésorier	799 92
M. F. Walsh, comptable	900 00
A. Gingras, clerc	594 96
G. Boomer, contrôleur	594 96
M. O'Leary, cotiseur	799 96
J. A. Grenier, do	799 96
J. O. Vézina, do	799 96
Chs Baillargé, ingénieur de la Cité	1500 00
J. Gallagher, ingénieur de l'aqueduc	639 96
P. Campeau, assistant inspecteur des chemins	594 96
P. Dorval, chef de la brigade du feu	639 96
M. Coleman, député chef	510 00
L. P. Brunel, premier opérateur du télégraphe d'alarme	639 96
O. Bégin, deuxième " "	510 00
G. Noreau, troisième " "	399 96
C. Trudel, clerc du marché Montcalm	399 96
L. Bertrand, clerc du marché Jacques-Cartier	424 92
N. Guay, clerc du marché Berthelot	300 00
G. Gastonguay, clerc de marché	400 00
M. Foy, clerc de marché	400 00
P. E. Wright, concierge et messager	510 00

COUR DU RECORDEB.

E. A. Déry, écuyer, Recorder	1599 96
Ed. Foley, écuyer, greffier de la Cour du Recorder	900 00
Aug. Maloin, député greffier	510 00

HUISSIERS.

A. Plamondon, chef, $800 ; U. Desroches, S. Trudel, huissiers, $500 chaque.

PERCEPTEURS.

Régis Roy et Eusèbe Renaud, percepteurs des revenus du Havre du Palais.

AUDITEURS.

P. Murphy et M. A. Labrecque.

TAXES MUNICIPALES.

5 centins dans la piastre, payables par propriétaires et locataires $	00 05
1¼ centin dans la piastre pour le drainage, payables par propriétaires et locataires	00 01¼
Taxe spéciale de deux centins dans la piastre sur montant des loyers, payable par propriétaires et locataires	00 02
Taxe personnelle, deux piastres	2 00
Taxe de marchand, douze et demi par cent sur montant du loyer	00 12½
Les aubergistes sont exempts de la taxe personnelle de deux piastres, mais paient d'après le montant du loyer et pas moins, de	27 00
Taxe pour écoles catholiques, un centin dans la piastre	00 01
Taxe pour écoles protestantes, deux centins dans la piastre, payable par les protestants seuls	00 02
Aqueduc, dix cents dans la piastre, payables par le propriétaire	00 10
Chevaux de travail, deux piastres et demie pour chaque cheval	2 50
Voitures de charge, deux piastres et demie pour chaque voiture	2 50
Chevaux de plaisir, six piastres pour chaque cheval	6 00
Voitures de plaisir, par voiture $6, 8, 10, 12,	20 00

Vaches, chaque vache, (pour l'eau) 1 00
Chevaux, chaque 1 00
Soupapes (closets), chaque 2 00
Bains, chaque 2 00

TAXES SPÉCIALES.

Distillateurs, cinq cent piastres .... $ 500 00
Compagnies théâtrales, cent vingt piastres 120 00
Courtiers, soixante piastres 60 00
Banques, mille piastres 1000 00
Caisses d'Economie, mille piastres 1000 00
Encanteurs, soixante piastres, et douze et demi par cent.... 60 00
Marchands à commission, soixante piastres, plus douze et demi par cent sur le loyer 60 00
Compagnies d'assurance, cinq cent piastres, plus douze et demi par cent 500 00

TARIF POUR VOITURES DE LOUAGE.

VOITURES LÉGÈRES.	Voitures à deux chevaux.		Voitures à un seul cheval.			
	Une ou deux personnes.	Trois ou quatre personnes.	Une où deux personnes.	Trois où quatre personnes.	Une personne.	Deux personnes.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
D'un endroit à un autre dans les limites de la cité	1 00	1 50	0 50	0 75	0 25	0 40
Pour revenir par la même voiture, ajoutez 50 pour cent aux prix ci-dessus; si la course dépasse une heure, les taux seront						
A L'HEURE.						
Pour la première heure..........	1 00	1 50	0 75	1 00	0 50	0 60
Pour chaque heure additionnelle	0 75	1 00	0 50	0 75	0 40	0 50

Réglé que le taux par jour de 24 heures n'excèdera en aucun cas cinq piastres pour une calèche, $7,50 pour un wagon, ou $10 pour un carosse à deux chevaux.

Les fractions d'une heure seront chargées au *pro rata* des taux pour une heure, et l'on ne chargera pas moins d'un quart d'heure si le temps dépasse l'heure.

Cinquante pour cent à ajouter aux taux ci-dessus de minuit à quatre heures A. M.

Le tarif à l'heure s'appliquera à toutes courses faites au delà des limites de la cité, lorsque l'engagement aura été fait et conclu dans la cité.

BAGAGE.

Pour chaque valise, boîte ou colis transporté dans une voiture quelconque, 5 centins, mais rien ne sera chargé pour sacs de voyage où valises, que les passagers peuvent porter à la main.

TARIF DE CHARROYAGE.

Un voyage ordinaire où commun consiste en :

	1 pipe ou tonne	d'eau de vie, de vin, de mélasse ou autres liquides.
ou	2 barriques	
ou	3 tierces	
ou	4 quarts	
ou	3 tiers	de lard, de bœuf, de poisson, de sucre, de café, de poix, de goudron ou de térébentine d'Amérique.
ou	4 quarts	
	3 quarts de poix ou goudron de la Baltique,	
ou	6 quarts de farine, 2 quarts de potasse ou de perlasse,	
ou	1 boucaut de tabac,	
ou	12 madriers de trois pouces, étalon,	
ou	34 planches de 1 pouce, étalon,	
ou	⅓ de chaudron, le charbon,	
ou	½ corde de bois de chauffage.	
ou	10 quintaux ou au-dessous, de toute autre marchandise non spécifiée ci-dessus, selon son volume et ses dimensions.	

Pour la mise à exécution de ce réglement, la cité est divisée en distances ou divisions comme suit :

De la limite de la cité dans le quartier Champlain .... A la Chapelle des Marins.
De la Chapelle des Marins .... A la Douane.

De la Douane..........................A la rue Leadenhall.
De la rue Leadenhall....................Au port du Palais.
Du port du Palais . . . . .A la rue de la Couronne.
De la rue de la Couronne . . . A la rue St-Ours ou la limite de la cité.

TARIF DE CHARROYAGE DANS LA BASSE-VILLE ET ST-ROCH.

Pour charger, transporter et décharger tout voyage commun ou ordinaire pour l'une des distances mentionnées ci-dessus, ou pour toute autre distance proportionnelle ou non autrement décrite, treize centins (13cts) et en augmentant de quatre centins quand on le transportera plus loin que la distance entre les deux stations, et ainsi de suite en augmentant de quatre centins pour chaque distance additionnelle.

QUARTS DE FARINE.

Pour transporter chaque cent quarts de farine vides et pour tous autres tonneaux vides d'une distance égale, le charretier devant fournir les échelles et les cordes, une distance, soixante et trois centins (3s. 1½ denier), en augmentant de vingt-cinq centins pour chaque distace additionnelle.

GRAIN ET SEL.

Pour transporter chaque cent minots de grain ou sel, une distance, soixante et trois centins (3s. 1½ d.), en augmentant de 21 centins par cent minots pour chaque distance additionnelle.

CHARGES PESANTES.

Dans tous les cas ou des charges pesantes consistent en une tonne de vin, un boucaut de tabac ou en toute autre charge de marchandises lourdes, pesant plus de dix quintaux et moins de quinze quintaux, une augmentation d'une moitié en sus, et si elle pèse plus de quinze quintaux, et moins de vingt, trois fois le prix d'un voyage commun ou ordinaire, qui augmentera dans la même proportion et selon les distances respectives ci-dessus spécifiées.

DE LA BASSE-VILLE A LA HAUTE-VILLE, Y INCLUS LES FAUBOURGS ST-JEAN ET ST-LOUIS.

1. Pour un voyage ordinaire du quai de la compagnie des vapeurs océaniques de Montréal aux rues Buade ou Fabrique . . . . 40 centins.
2. Du dépôt du chemin de fer du Grand-Tronc à une partie quelconque de la Basse-Ville jusqu'au quai Laroche . . . . 20 "

3. Du quai de la compagnie des vapeurs océaniques de Montréal à une partie quelconque de la Basse-Ville. 25 centins.
4. D'une partie quelconque de la Basse-Ville à une partie quelconque de la Haute-Ville jusqu'aux rues Buade ou Fabrique . . . . 30 "
Et à toute autre distance plus considérable en dedans des murs, une somme additionnelle de . . . . . . 10 "
5. D'une partie quelconque de la Basse-Ville au Mont Plaisant . . . . 60 "
6. D'une partie quelconque de la Basse-Ville à une partie quelconque du faubourg St-Jean . . . . 50 "
7. D'une partie quelconque de la Basse-ville à une partie quelconque du faubourg St-Louis . . . . 50 "
8. D'une partie quelconque de la Basse-Ville à la barrière St-Louis . . . . 50 "
9. D'une partie quelconque de la Basse-Ville au Havre Diamant . . . . 40 "
10. D'une partie quelconque de la Basse-Ville à une partie quelconque de la Chapelle des Marins, mais pas plus loin que la barrière . . . . 60 "
11. D'une partie quelconque de la Basse-Ville au Havre du Palais . . . . 30 "
12. D'une partie quelconque de la Basse-Ville à la rue Craig. 40 "
13. D'une partie quelconque de la Basse-Ville, au-delà de la rue Craig, jusqu'au marché Jacques-Cartier . . 50 "
14. Du quai des Commissaires à une partie quelconque de la Basse-Ville . . . . 20 "
15. Tonnes de sucre, tabac ou mélasse, dans la Basse-Ville, par tonne . . . . 28 "

POLICE DE LA CITÉ.

Chef, Lieut.-Col. L. P. Vohl.—Député-chef, P. Walsh.—Chef des détectifs, S. Delisle.—Détectifs, T. Morrisson, J. D. Beaudoin, O. Fournier.—Commis, W. Brown.

STATIONS DE LA POLICE.

Le signe * indique Station de la Brigade du feu au même endroit.

* No 1.—Rue Ste-Ursule, quartier St-Lonis.
No 2.—135-137, rue St-Patrice, quartier Montcalm.
* No 3.—47-49, rue Dorchester, quartier St-Roch.

* No 4.—91, rue St-Paul, quartier du Palais.
* No 5.—67-69, rue Sault-au-Matelot, quartier St-Pierre.
No 6.—474, rue Champlain, quartier Champlain.

BRIGADE DU FEU.

P. Dorval, surintendant. M. Coleman, député.

Département du Télégraphe d'Alarme.

Chef.—L. P. Brunelle.
Assistants.—O. J. Bégin et G. Noreau, jnr.

TELEGRAPHE D'ALARME DE QUEBEC.

Liste des Boites a Signaux.

QUARTIER ST-LOUIS.

Boite No
2 Coin des rues Ste-Anne et D'Auteuil
3 Coin des rues Des Grisons et Ste-Geneviève.
4 Coin des rues Haldimand et S. Louis
5 Coin des rues Desjardins et S. Anne
6 Coin des rues Buade et Fort.

QUARTIER DU PALAIS.

73 Chambre du Parlement.
8 Coin des rues Ste-Famille et St-Georges.
12 Coin des rues St-Jean et Collins.
13 Coin des rues Palais et McMahon.
14 Coin des rues St-Jean et St-Stanislas.

QUARTIER CHAMPLAIN.

15 Chantier Dinning, Cap Blanc.
16 Taylor, épicier, Cap Blanc.
17 Station du feu, Près-de-Ville.
21 Maison Giblin, Près-de-Ville.
23 Fonderie Jalbert, rue Champlain.

QUARTIER ST-PIERRE.

24 Coin des rues Dalhousie et Arthur.
25 Bas de la Côte Lamontagne et St-Pierre.
26 Station du feu, rue Sault-au-Matelot
27 Bas de la côte Dambourges et S. Paul
31 Maison Lemesurier, rue St-Paul.
32 Station du feu, Marché St-Paul.

QUARTIER JACQUES-CARTIER.

Boite No
34 Coin des rues Des Prairies et St-Dominique.
35 Coin des rues Des Fossès et du Pont.
36 Coin des rues St-Valier et Ste-Anne.
37 Coin des rues de l'Eglise et St-Joseph.
41 Station du feu, Dorchester et St-Joseph
42 Coin des rues St-Valier et Belleau.
43 Coin des rues Colomb et Nelson.
45 Coin des rues St-Anselme et St-Joseph
48 Coin des rues Arago et Turgeon.

QUARTIER ST-ROCH.

46 Coin des rues Caron et de la Reine.
47 Coin des rues Reine et de la Couronne.
51 Coin des rues de la Reine et du Pont.
52 C.des rues St-Dominique et St-François
53 Coin des rues Dorchester et Ryland.

QUARTIER MONTCALM.

54 Coin des rues Artillerie et St-Eustache
56 Coin des rues St-Augustin et St-Patrice
57 Station du feu, St-Patrice et Berthelot.
61 Coin des rues D'Artigny et St-Aimable
62 Rue St Aimable (Bon Pasteur).
63 Grande Allée, (Couvent Ste-Brigite).

QUARTIER ST-JEAN.

64 Coin des rues St-Jean et Salaberry.
65 Coin des rues Ste-Claire et Richelieu.
67 Coin des rues St-Jean et Ste-Geneviève
71 Coin des rues Robitaille et Latourelle.
72 Coin des rues S.Augustin et S.Georges
7 Coin des rues S. Eustache et S. Georges

BANQUES.

Québec possède trois banques, savoir :

LA BANQUE NATIONALE.

Président.—Hon. I. Thibaudeau. Caissier.—François Vézina, écuyer

DIRECTEURS :

Honorable Isidore Thibaudeau, Chevalier Olivier Robitaille, M. D., Joseph Hamel, écuyer, Ulric B. L. Tessier, écuyer, Elisée Beaudet, écuyer, Henry Atkinson, écuyer, J. B. Z. Dubeau, écuyer.

(Pour officiers de la Banque et autres détails, voir l'historique.)

LA BANQUE DE QUEBEC.

Président.—J. G. Ross. Caissier.—J. Stevenson, écuyer.

DIRECTEURS.

Sir N. F. Belleau, Henry Fry, écuyer, W. W. Smith, écuyer, J. G. Ross, écuyer, William Withall, écuyer.

OFFICIERS.

J. L. Scarth, inspecteur ; W. Brown, comptable ; W. P. Sloane, assistant ; M. Parke, 1er comptable ; C. F. Wurtele, 2e comptable ; J. Young, 1er commis caisse d'économie ; T. H. Jones, 1er teneur de livres ; T. Scott, A. Forrest, A. Van Felson, Walter Scott, Wm. Dean, teneurs de livres.

BANQUE UNION.

Président.—Andrew Thomson. Caissier.—Peter MacEwen, écuyer.

DIRECTEURS.

Andrew Thomson, écuyer, Hon. G. Irvine, Hon. Thos. McGreevy, W. Sharples, écuyer, Edmond Giroux, D. C. Thompson, écuyer.

OFFICIERS.

G. H. Balfour, inspecteur ; E. Webb, comptable ; A. Maxham, compteur payeur ; S. L. Forrest, compteur receveur ; J. Irvine, grand livre ;

Philéas Bouchard, commis d'escompte; J. S Thompson, F. Ashe, F. W. Smith; M. Plunket, messager; J. Proctor, concierge.

***

Il y a 4 succursales de Banques.

BANQUE DE MONTRÉAL.

J. Porteous, écuyer, gérant.

BANQUE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

C. F. Smith, écuyer, gérant.

BANQUE DES MARCHANDS.

H. M. Price, écuyer, gérant.

SOCIÉTÉS DE PRÊTS.

CRÉDIT-FONCIER FRANCO-CANADIEN.

(Bureau : Bâtisse de la Banque Union.)

COMITÉ DE PARIS.

Messieurs R. Brice, G. Brölemann, A. Hentsch, E. Duclerc, M. Huard, M. Mannberguer, G. de Molinari, L. Renault, J. H. Thors.

ADMINISTRATEURS EN CANADA.

Les honorables Messieurs J. A. Chapleau, premier ministre de la province de Québec, E. T. Pâquet, secrétaire provincial, I. Thibaudeau, et Messieurs T. Workman, J. S. C. Würtele et E. Beaudet.

Secrétaire-général au Canada.—M. Chevalier.

COMMISSAIRES ET CENSEURS.

Messieurs G. A. Drolet, Von Hemert.

OFFICIERS.

Président, Honorable E. Duclerc.

Vice-présidents : Honorable J. A. Chapleau, M. J. S. C. Wurtele, M. P. P.

Directeur de la division de Montréal, M. E. J. Barbeau.

Officiers de la division de Québec, MM. E. Beaudet, directeur ; L. N. Carrier, chef de bureau ; M. A. Labrecque, comptable ; J. B. L Dessane, commis ; La Banque Nationale, banquiers ; Morrisset et de St. Georges, procureurs.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE.

Président, François Vézina, écuyer ; vice-président, Olivier Robitaille, écuyer, M. D.

DIRECTEURS.

Messieurs F. Vézina, Olivier Robitaille M. D., J. D. Brousseau, G. Gourdeau, J. Hamel, C. Tessier, Philippe Vallière.

OFFICIERS.

Ls. Lessard, secrétaire-trésorier ; et V. Leclerc, commis ; G. Gourdeau, commis du département des prêts ; Alleyn et Alleyn, et Hamel et Tessier, procureurs ; A. Lemoine et L. Leclerc, notaires ; A. Laberge, inspecteur ; D. Godin, messager.

SOCIÉTÉ DES PRÊTS ET PLACEMENTS.

Président, Louis Bourget, écuyer ; Vice-Président, P. Mackay, écuyer.

DIRECTEURS.

Messieurs Ls. Bourget, P. MacKay, F. Hamel, J. Vandry, C. W. Carrier, F. Kirouac, G. Bouchard, F. M. Audet, F. Dionne.

OFFICIERS.

R. Laroche, secrétaire-trésorier ; W. Gaboury, assistant-secrétaire trésorier ; F. Devarennes, J. B. Bertrand, F. C. Verrault, inspecteurs ; P. I. Bazin, A. Gaboury et N. A. Giard, auditeurs.

SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES ARTISANS.

Président, Siméon Lesage, écuyer, vice-président, J. Blanchet, écuyer.

DIRECTEURS.

MM. Siméon LeSage, J. Blanchet, E. R. Fréchette, L. N. Carrier, J. Plamondon, G. Paquet, J. A. Defoy, O. Mignier, Jos. Archer, junior.

COURS DE JUSTICE.

(Pour liste des juges, voir ci-avant "Histoire de la province de Québec.")

COUR CRIMINELLE.

Tenues de la cour à Québec, 27 avril et 27 octobre.

Officiers.—Hon. C. Alleyn, shérif ; J. B. Amyot, député shérif ; W. E. Duggan, greffier de la couronne ; H. J. Pratten, député greffier ; A. G. Belleau, M. D., coroner ; W. C. Languedoc, interprète ; T. Gale, grand connétable ; W. Maclaren, geôlier ; J. Soulard, huissier.

COUR D'APPEL.

Québec.—Le 1er–8 février, mai octobre et décembre.

Montréal.—15-27 janvier, mars, mai, septembre et novembre.

Officiers.—W. E. Duggan et A. Dorval, députés-greffiers.

COUR SUPÉRIEURE.

Juridiction pour toutes sommes excédant $100.

Tenues pour le district de Québec, comprenant les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Lévis, Lotbinière et la ville de Québec, du 1er au 5 de chaque mois, janvier, juillet et août exceptés.

Officiers :—Messieurs Fiset, Burroughs et Campbell, protonotaires ; J. B. R. Dufresne, E. Fiset, E. H. L. Burroughs, députés ; J. Soulard, huissier en chef ; J. Murphy, F. R. Lepage et A. Angers, assistants.

COUR DE CIRCUIT.

Juridiction pour toutes sommes n'excédant pas $100.

Tenues de la cour pour le district de Québec du 16 au 21 janvier et juin et du 20 au 25 de chaque mois, juillet et août exceptés.

Officiers.—Messieurs Fiset, Burroughs et Campbell, greffiers ; E. Fiset, L. J. Bélanger, députés greffiers.

COUR DES SESSIONS DE LA PAIX.

(9 janvier et le 1er juillet.)

Honorable Alexandre Chauveau, C. R., juge.

Officiers.—D. Murray, greffier de la Paix ; H. J. Pratten, député greffier.

COUR DE POLICE.

Honorable Alexandre Chauveau, C. R., juge.

Officiers.—D. Murray, greffier ; H. J. Pratten, député-greffier ; Aimé Talbot et George St. Pierre, clercs ; M. Horan, messager.

COUR DE RECORDER.

Son Honneur E. A. Déry, recorder.

Officiers.—E. Foley, écuyer, greffier ; A. Malouin, député-greffier ; Lieutenant-Colonel Vohl, chef de la Police ; P. Walsh, député-chef ; A. Plamondon, huissier ; V. Desroches et G. Trudel, assistants.

COUR DE L'AMIRAUTE.

L'honorable G. O'Kill Stuart, juge.

Régistraire, J. Dunbar, C. R. ; Connétable, J. B. Parkin ; Député-Connétable, J. Cannon.

JUGES DE PAIX.

John W. Dunscomb,
Geo. H. Parke,
Joseph Robitaille,
Edouard Rousseau,
Daniel McCallum,
Abraham Joseph,
Jean Elie Gingras,
Félix T. Bigaouette,
Louis Falardeau,
Daniel McGee,
John Jones Nesbitt,
H. Nelson Jones,
Abraham Hamel,
James A. Sewell,
Wm Marsden,
Michæl Connolly,
Henri Bolduc,
Henry McBlain,
Fortuné Dionne,
Isaac Dorion,
Chs. St. Michel,
Pierre Gauvreau,
George Miller,
J. Bte Renaud,
Paul Allaire,
Benson Bennett,
Louis Amyot,
W. D. Campbell,
R. F. Rinfret,
P. G. Tourangeau,
Louis Eugène Blais,
J. Greaves Clapham,
Henry Fry,
Robert Shaw,
William G. Wurtele,
Etienne Michon,
E. Coveney,
R. H. Wurtele,
Jacques E. Blais,
John Giblin,
James Hossack,
S. J. Glackmeyer,
M. W. Anderson,
Robert Hamilton,
Alfred G. Belleau,
William Rae,

Simon Peters,
Pierre Garneau,
Joachim Bedard,
Leger Brousseau,
James Connolly,
Wm. Jno. Withall,
Augustin Côté,
Norbert Germain,
John Laird,
James Dinning,
Cyrille Tessier,
Isaie Nolet,
Nicholas Maheux,
G. T. Tremblay,
Patrick Henchey,
Hans Hagens,
Jonas Gosselin,
Pierre Giroux,
William Sharples.
John Porteous,
Ferdinand Peachey,
Louis Boivin,
Joseph Paris,
Louis Marcotte,
Willis Russell,
Owen Murphy,
Joseph Shehyn,
Victor Belanger,
Raymond Blakiston,
Edmond Giroux,
James McCorkell,
William Kirwin,
John V. Gale,
R. R. Dobell,
Dominique Lortie,
Chs. V. M. Temple,
Joseph A. Mailloux,
William Herring,
Thomas Burns,
Louis Bourget,
Henry Swift,
Wm. Edwerd Holmes,
Patrick Shee,
Thomas Gilchen,
Joseph Louis,
Sam. W. Drum,
John Fitzgerald,
F. E. Roy,
P. M. Partridge.

BARREAU DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Officiers et membres du Conseil Général et Examinateurs pour l'année 1881-82.

W. W. Robertson, C. R., bâtonnier de la province; Cyr. T. Suzor, C. R., secrétaire de conseil général.

SECTION DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

W. W. Robertson, C. R., bâtonnier; Hon. R. Laflamme, C. R., délégué. *Examinateurs.*—S. Bethune, C. R., Norman W. Trenholme, S. Pagnuelo, C. R., C. Delorimier.

SECTION DU DISTRICT DE QUÉBEC.

J. G. Bossé, C. R., bâtonnier; Hon. George Irvine, C. R., délégué. *Examinateurs.*—Hon. D. A. Ross, C. R., Hon. F. Langelier, C. R., J. Dunbar, C. R., J. G. Blanchet, C. R.

SECTION DU DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

Hon. H. G. Mailhiot, C. R., bâtonnier; J. B. L. Hould, délégué.

Examinateurs. — L. P. Paquin, Elzéar Gérin, Pierre N. Martel, Armand E. Gervais.

SECTION DU DISTRICT DE ST-FRANÇOIS.

W. T. White, bâtonnier; E. T. Brooks, C. R., délégué.

Examinateurs.—H. C. Cabana, H. B. Brown, H. W. Mulvena, A. S. Hurd.

CONSEILLERS DE LA REINE.

F. A. Andrews, écuyer.
L. G. Baillargé, écuyer.
Hon. G. Irvine.
Hon. D. A. Ross.
J. Langlois, écuyer.
J. Malouin, écuyer.
J. Dunbar, écuyer.
J. G. Bossé, écuyer.
Hon. A. P. Caron.
H. C. Pelletier, écuyer.
J. G. P. Blanchet, écuyer.
W. Cook, écuyer.
P. B. Casgrain, écuyer.
M. Hearn, écuyer.
Cyr. T. Suzor, écuyer.
F. W. Andrews, écuyer.
D. J. Montambault, écuyer.
Hon. C. A. P. Pelletier.
C. A. Morisset, écuyer.
C. B. Langlois, écuyer.

AVOCATS ET DATES DE LEURS DIPLÔMES.

R. Chambers, écuyer - - - - -	14 juin 1834
J. P. Rhéaume, écuyer - - - - -	20 juillet 1840
F. X, Langevin, écuyer - - - -	20 décembre 1842
J. O'Farrell, écuyer - - - - -	2 juillet 1850
J. H. Willan, écuyer - - - - -	9 juin 1852
G. M. DeChêne, écuyer - - - -	3 janvier 1855
H. Gowen, écuyer - - - - - -	7 août 1855
G. H. LaRue, écuyer - - - - -	4 février 1856
Honorable E. Remillard - - - -	5 mars 1856
C. J. H. Lylord, écuyer - - - -	7 février 1860
O. J. J. Fortier, écuyer - - - -	4 mars 1861
W. C. Gibsone, écuyer - - - -	5 mai 1861
C. N. Hamel, écuyer - - - - -	9 juillet 1862
F. X. Talbot, écuyer - - - - -	1 septembre 1862
J. Nadeau, écuyer - - - - - -	2 février 1863
E. H. Pemberton, écuyer - - -	1 juin 1863
J. O. Tousignant, écuyer - - -	5 juin 1863
E. C. E. Gauthier, écuyer - - -	7 septembre 1863

M. H. Chabot, écuyer - - - -	5 juillet 1864
P. MacKay, écuyer - - - - -	6 septembre 1864
J. E. LaRue, écuyer - - - - -	6 février 1866
A. Robertson, écuyer - - - - -	2 avril 1866
G. E. Amyot, écuyer - - - - -	10 septembre 1867
R. J. Bradley, écuyer - - - - -	3 décembre 1867
J. E. Bédard, écuyer - - - - -	4 mars 1868
J. L. O. Vidal, écuyer - - - -	8 août 1868
T. H. Oliver, écuyer - - - - -	9 septembre 1868
W. C. Languedoc, écuyer - - -	7 octobre 1868
A. C. Stuart, écuyer - - - - -	7 octobre 1868
C. A. Pentland, écuyer - - - -	13 juillet 1869
M. Chouinard, écuyer - - - -	13 juillet 1869
J. Aubert, écuyer - - - - - -	15 janvier 1870
U. M. A. D. Tessier, écuyer - -	15 janvier 1870
F. F. Rouleau, écuyer - - - -	14 juillet 1870
F. C. H. DeLagrave, écuyer - -	14 juillet 1870
T. J. Molony, écuyer - - - - -	19 juillet 1870
J. S. Perrault, écuyer - - - - -	11 octobre 1870
J. W. Miller, écuyer - - - - -	14 janvier 1871
C. Darveau, écuyer - - - - -	5 juillet 1871
I. N. Belleau, écuyer - - - - -	12 septembre 1871
F. A. LaRue, écuyer - - - -	15 janvier 1872
F. X. Drouin, écuyer - - - -	18 janvier 1872
H. E. A. Turcotte, écuyer - - -	18 juillet 1872
F. X. A. Lemieux, écuyer - - -	24 juillet 1872
J. Rouleau, écuyer - - - - -	15 janvier 1873
J. N. Proulx, écuyer - - - - -	12 juillet 1873
H. J. J. B. Chouinard, écuyer -	12 juillet 1873
F. E. A. X. Fortier, écuyer - -	12 juillet 1873
J. A. Z. Tessier, écuyer - - - -	20 juillet 1874
P. J. A. Légaré, écuyer - - - -	20 juillet 1874
David R. Barry, écuyer - - - -	12 juillet 1875
C. E. A. Dionne, écuyer - - -	30 janvier 1875
T. J. Nesbitt, écuyer - - - -	12 juillet 1875
J. Lemoine, écuyer - - - - -	19 juillet 1875
E. Philbert, écuyer - - - - -	28 juillet 1875
C. Langelier, écuyer - - - - -	18 septembre 1875
C. Fitzpatrick, écuyer - - - -	9 septembre 1876
T. C. Alywin, écuyer - - - -	8 novembre 1876
P. Masson, écuyer - - - - -	13 janvier 1877
A. Pouliot, écuyer - - - - -	16 janvier 1877

G. G. Stuart, écuyer - - - - - - 17 janvier 1877
R P. W. Campbell, écuyer - - 13 janvier 1877
D. N. Labrie, écuyer - - - - 17 juillet 1877
U. Lapointe, écuyer - - - - - 17 juillet 1877
C. P. R. Angers, écuyer - - - 17 juillet 1877
J. B. A. Cloutier, écuyer - - - 17 juillet 1877
V. A. E. Livernois, écuyer - - - 17 juillet 1877
O. C. Labrecque, écuyer - - - 18 juillet 1877
P. H. Malouin, écuyer - - - - 18 juillet 1877
P. V. A. Robitaille, écuyer - - - 18 juillet 1877
L. Stafford, écuyer - - - - - 18 juillet 1877
T. C. Casgrain, écuyer - - - - 1 août 1877
G. Dionne, écuyer - - - - - 8 août 1877
J. A. O. Martin, écuyer - - - - 18 janvier 1878
A. Picher, écuyer - - - - - - 21 janvier 1878
J. E. Drolet, écuyer - - - - - 25 juillet 1878
J. J. T. Fremont, écuyer - - - 6 août 1878
E. R. Alleyn, écuyer - - - - - 28 août 1878
E. H. L. Burroughs, écuyer - - 16 janvier 1879
J. J. Lavery, écuyer - - - - - 17 janvier 1879
L. F. M. Pinault, écuyer - - - 20 janvier 1879
J. C. O'Donnell, écuyer - - - - 20 janvier 1879
F. X. Gosselin, écuyer - - - - 30 juillet 1879
J. E. Prince, écuyer - - - - - 8 août 1879
J. L. Bell, écuyer - - - - - - 20 août 1879
A. H. Cook, écuyer - - - - - 9 septembre 1879
J. A. T. Chapais, écuyer - - - 22 septembre 1879
J. B. Lamontagne, écuyer - - - 17 janvier 1880
L. A. Audette, écuyer - - - - 26 janvier 1880
J. A. M. Gagnon, écuyer - - - 24 janvier 1880
E. A. De St. George, écuyer - - 13 juillet 1880
J. Turcotte, écuyer - - - - - 13 juillet 1880
L. P. Pelletier, écuyer - - - - 18 septembre 1880
J. A. Lemay, écuyer - - - - - 13 septembre 1881.
Siméon Lelièvre, écuyer - - - 19 janvier 1881
J. B. P. S. Blouin, écuyer - - - 20 juillet 1881
F. J. D. A. Fontaine, écuyer - - 20 juillet 1881
J. P. H. Chassé, écuyer - - - - 20 juillet 1881
P. E. J. Prendergast, écuyer - - 22 juillet 1881
J. P. D'Auteuil, écuyer - - - - 20 juillet 1881
S. N. Parent, écuyer - - - - - 9 août 1881

Commissaires pour recevoir les affidavits pour les Cours d'Ontario.

J. B. R. Dufresne, écuyer,
S. J. Glackmeyer, écuyer,
T. Maloney, écuyer,
E. H. Pemberton, écuyer.

Commissaires pour recevoir les affidavits pour les Cours Supérieure et de Circuit à Québec.

E. J. Angers, écuyer,
G. T. Tremblay, écuyer,
C. H. Andrews, écuyer,
A. E. C. E. Gauthier, écuyer,
A. Campbell, écuyer,
H. Belduc, écuyer,
J. Côté, écuyer,
O. Lemieux, écuyer,
H. C. Austin, écuyer,
C. Tessier, écuyer,
J. A. Charlebois, écuyer,
J. Walsh, écuyer,
T. H. Oliver, écuyer,
V. W. LaRue, écuyer,
F. E. Blondeau, écuyer,
J. Doyle, écuyer,
L. Leclerc, écuyer,
J. E. LaRue, écuyer,
R. I. Bradley, écuyer,
G. Amyot, écuyer,
J. Dunbar, écuyer, C. R.
J. Malouin, écuyer, C. R.
W. C. Languedoc, écuyer,
J. B. Parkin, écuyer,
E. Foley, écuyer,
J. A. E. Chaperon, écuyer,
J. Auger, écuyer,
J, B. Hamel, écuyer,
J. Laurin, écuyer,
L. P. Sirois, écuyer,
J. A. T. Levasseur, écuyer,
P. L. N. Poitevin, écuyer.

MÉDICAL.

COLLÉGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Officiers.

R. P. Howard, M. D., président (Montréal.
C. E. Lemieux, M. D., vice-président (Québec).
E. H. Trudel, M. D., vice-président (Montréal).
A. G. Belleau, M. D., secrétaire (Québec).
F. W. Campbell, M. D., secrétaire (Montréal.)
L. LaRue, M. D., régistraire (Québec).
E. P. Lachapelle, M. D., trésorier (Montréal).

Gouverneurs—Cité de Québec.

A. G. Belleau, M. D.
W. Marsden, M. D.
E. A. De St. George, M. D.
L. LaRue, M. D.
C. S. Parke, M. D.
R. F. Rinfret, M. D., M. P. P.
J. A. Sewell, M. D.
C. E. Lemieux, M. D.

Cité de Montréal.

E. Robillard, M. D.
F. A. Rodgers, M. D.
R. A. Kennedy, M. D.
F. W. Campbell, M. D.
J. P. Rottot, M. D.
E. P. Lachapelle, M. D.
R. P. Howard, M. D.
R. Craik, M. D.
E. H. Trudel, M. D.
W. H. Hingston, M. D.

District de Québec.

Drs J. Marmette, St-Thomas de Montmagny.
" Chs. Gingras, St-Sauveur de Québec.
" T. Robitaille, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province.
" Alfred Simard, Baie St-Paul.
" L. T. E. Rousseau, St-Casimir.
" Côme Rinfret, M. P., Ste-Croix.
" O. Bonin, Bic.

District de Montréal.

Drs L. R. Church, Aylmer.
" J. B. Gibson, Cowansville.
" N. H. Ladouceur, Sorel.
" F. X. Perrault, Longue-Pointe.
" Jules Prévost, St-Jérôme.
" Jos. Lanctôt, Tanneries.
" L. D. Lafontaine, M. P. P., St-Edouard.
" P. E. Mignault, Acton Vale.
" E. Laberge, M. P. P., Ste-Philomène.

District des Trois-Rivières.

Drs Honorable J. J. Ross, Président du Conseil législatif, Ste-Anne de la Pérade.
" D. B. Desaulniers, Nicolet.
" E. Gervais, Trois-Rivières.

District de St-François.

Drs F. J. Austin,
" E. Worthington, Sherbrooke.
" Thos. LaRue, Compton.

BUREAU DES EXAMINATEURS.

(Admission à l'étude.)

Rév. J. C. K. Laflamme, B. A. D. D. M. Miller,	Québec.
Rév. A. H. Verrault, D. D. W. A. Howe, L. L. D.	Montréal.

EXAMINATEURS.

(Admission à la pratique.)

C. E. Lemieux, M. D - - - -	Anatomie.
W. H. Hingston, M. D - - -	Chirurgie.
E. Gervais, M. D - - - - -	Médecine légale.
R. A. Keunedy, M. D - - -	Physiologie.
F. J. Austin, M. D - - - -	Pratique de la médecine.
L. T. E. Rousseau, M. D - -	Matière médicale.
T. A. Rodger, M. D - - - -	Chimie.
E. H. Trudel, M. D - - - -	Accouchements.
Jos. Lanctôt, M. D - - - -	Botanique et hygiène.

ASSESSEURS.

Université-Laval, (Québec).—Drs W. Marsden, F. E. Roy.

Université Victoria. (Montréal).—Drs Angus McDonald, F. Painchaud, snr., (Varennes), Hon. L. R. Church, (Aylmer).

Université McGill.—Dr P. E. Mignault, (Acton Vale).

Université Bishop.—Drs J. B. Gibson, (Cowansville), E. Robillard, (Montréal).

Université Laval (Montréal).—Drs J. Reddy, O. Raymond.

BUREAU DES EXAMINATEURS.

(Sages-femmes.)

Québec.—Drs W. Marsden, Chs. Gingras, J. A. Sewell.

Montréal.—Drs A. H. David, E. Lachapelle, E. H. Trudel.

ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE.

OFFICIERS.

G. W. Fenwick, écuyer, Président, (Montréal).

Dr F. W. Campbell, (Montréal), vice-président pour la province de Québec.

Dr D. C. Clark, (Toronto), vice-président pour la province d'Ontario.

Dr R. S. Inches, (St-Jean), vice-président pour la province du Nouveau-Brunswick.

Dr R. S. Black, (Halifax), vice-président pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

Dr A. G. Belleau, (Québec), secrétaire pour la province de Québec.

Dr Adam Wright, (Toronto), secrétaire pour la province d'Ontario.

Dr C. Holden, (St-Jean), secrétaire pour la province du Nouveau-Brunswick.

Dr C. D. Rigby, (Halifax), secrétaire pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

Dr W. Osler, (Montréal), secrétaire-général.

Dr E. Robillard, (Montréal), trésorier.

La prochaine réunion de l'association aura lieu à Toronto, le premier mercredi de septembre 1882.

MÉDECINS PRATIQUANT A QUÉBEC ET DATES DE LEURS DIPLÔMES.

W. Marsden, écuyer - - - - - -	10 avril 1830
E. Rousseau, écuyer - - - - - -	21 juillet 1830
A. Jackson, écuyer, M. D - - -	30 octobre 1833
J. A. Sewell, écuyer, M. D - - -	19 février 1834
O. Robitaille, écuyer - - - - - -	11 juillet 1838
P. Baillargeon, écuyer - - - -	4 mai 1840
R. H. Russell, écuyer, M. D - -	25 novembre 1843
A. Rowand, écuyer, M. D - - -	22 février 1845
R. F. Rinfret, écuyer - - - - -	4 octobre 1845
P. Wells, écuyer, M. D - - - -	6 mars 1847
C. E. Lemieux, écuyer, M. D -	21 octobre 1848
J. M. Turcot, M. D - - - - - -	12 octobre 1858
L. J. A. Simard, écuyer, M. D -	9 octobre 1860
A. G. Belleau, écuyer, M. D - -	13 mai 1862
J. Racey, écuyer, M. D - - - - -	13 mai 1862

J. E. Fortier, écuyer - - - - -	14 octobre 1862
L. Catellier, écuyer, M. D - - -	13 octobre 1863
L. Dion, écuyer - - - - - - -	13 octobre 1863
C. Verge, écuyer, M. D - - - -	13 octobre 1863
L. Larue, écuyer - - - - - - -	10 mai 1864
F. Montizambert, écuyer, M. D -	11 octobre 1864
P. Bender, écuyer, M. D - - -	9 mai 1865
C. S. Parke, écuyer, M. D - - -	8 mai 1866
C. I. Samson, écuyer - - - - -	8 mai 1866
C. C. Sewell, écuyer, M. D - - -	14 mai 1867
M. J. Ahern, écuyer, M. L - - -	12 mai 1868
J. A. Garneau, écuyer, M. D - -	12 mai 1868
F. R. Rinfret, écuyer, M. D - -	12 mai 1868
E. A. De St. Georges, écuyer, M. D	10 mai 1870
E. Gauvreau, écuyer, M. L - - -	10 mai 1870
C. Gingras, écuyer, M. L - - -	10 mai 1870
A. Robitaille, écuyer, M. D - -	10 mai 1870
G. A. LaRue, écuyer - - - - -	11 octobre 1870
M. Fiset, écuyer, M. D - - - -	12 mai 1874
E. Turcot, écuyer, M. L - - -	12 mai 1874
R. P. Alleyn, écuyer, M. L - -	30 septembre 1874
H. Russell, écuyer, M. D - - -	30 septembre 1874
J. P. Boulet, écuyer, M. D - - -	29 septembre 1875
N. E. Dionne, écuyer, M. D - -	29 septembre 1875
A. Vallée, écuyer, M. D - - - -	29 septembre 1875
L. F. Burroughs, écuyer, M. D -	10 mai 1876
D. M. Brochu, écuyer, M. D - -	27 septembre 1876
F. A. Dion, écuyer, M. D - - -	27 septembre 1876
M. A. A. Falardeau, écuyer, M. L	27 septembre 1876
F. E. Roy, écuyer, M. D - - -	27 septembre 1876
J. F. X. P. Lavoie, écuyer, M. D -	9 mai 1877
A. Larochelle, écuyer, M. L - -	26 septembre 1877
J. H. Henchey, écuyer - - - -	27 septembre 1877
J. E. Bolduc, écuyer, M. L - - -	25 septembre 1878
A. Gauvreau, écuyer, M. L - - -	25 septembre 1878
E. Morin, écuyer, M. L - - - -	25 septembre 1878
A. Watters, écuyer, M. D - - -	25 septembre 1878
G. G. Gale, écuyer, M. D - - -	14 mai 1879
C. E. A. Côté, écuyer, M. L - - -	24 septembre 1879
V. O. Sanfaçon, écuyer, M. L - -	12 mai 1880
O. Cloutier, écuyer, M. D - - -	29 septembre 1880
W. A. Verge, écuyer, M. D - - -	29 septembre 1880

MÉDECINS PRÉPOSÉS A LA VACCINATION PUBLIQUE.

Quartiers St-Jean et Montcalm.—F. R. Rinfret, écuyer, M. D., E. Gauvreau, écuyer, M. L.

Quartiers St-Louis et du Palais.—E. Turcot, écuyer, M. L., J. H. Henchey, écuyer.

Quartiers St-Pierre et Champlain.—M. J. Ahern, écuyer, M. L., R. P. Alleyn, écuyer, M. L.

Quartiers St-Roch et Jacques-Cartier.—L. Dion, écuyer, D. M. Brochu, écuyer, M. D., J. F. X. P. Lavoie, écuyer, M. D.

DENTISTES ET DATES DE LEURS DIPLOMES.

Michel Pourtier, écuyer - - - -	23 septembre 1855
P. Baillargeon, écuyer - - - -	23 septembre 1859
Edmond Casgrain, écuyer - - -	26 février 1869
John McKee, écuyer - - - - -	21 septembre 1869
T. A. Venner, écuyer - - - -	23 septembre 1869
H. D. Ross, écuyer - - - - -	24 février 1870
E. Pourtier, écuyer - - - - -	28 février 1878

DISPENSAIRE DES SŒURS DE LA CHARITÉ.

21, rue St-Olivier, faubourg St-Jean.

Médecins.—H. Blanchet, écuyer, M. D., C. Verge, écuyer, M. D., R. P. Alleyn, écuyer, M. D., P. Boulet, écuyer, M. D., L. Larue, écuyer, E. Turcot, écuyer, M. L., A. Vallée, écuyer, M. D., J. F. X. P. Lavoie, écuyer, M. D., D. M. Brochu, écuyer, M. D., Ed. Morin, écuyer, M. L., A. Watters, écuyer, M. D., O. Cloutier, écuyer, M. D., L. J. A. Simard, écuyer, M. D., occuliste et auriste, T. A. Venner, dentiste.

STATION DE LA QUARANTAINE (GROSSE-ISLE.)

Officiers.—F. Montizambert, écuyer, M. D., surintendant-médical ; A. Anderson, interprète norvégien ; W. Brautigam, interprète allemand ; M. McKay, infirmier.

PHARMACIENS.

Date de leurs diplômes.

W. E. Brunet - - - - - - - -	8 mai 1855
J. E. Burke - - - - - - - - -	9 octobre 1855
R. McLeod - - - - - - - - -	11 mai 1858
E. Giroux - - - - - - - - -	11 octobre 1859
J. Vernier - - - - - - - - -	12 mai 1863
J. J. Veldon - - - - - - - - -	10 octobre 1864
W. H. Laroche - - - - - - - -	8 mai 1866
W. Rogers - - - - - - - - -	9 octobre 1866
V. Giroux - - - - - - - - -	1 janvier 1870
O. E. Brunet - - - - - - - -	22 juin 1870
L. J. Huot - - - - - - - - -	22 juin 1870
F. Gauvreau - - - - - - - - -	12 septembre 1871
A. W. Moffat - - - - - - - -	30 septembre 1874
P. F. Rinfret - - - - - - - -	30 septembre 1874
J. Veldon - - - - - - - - -	1 mai 1875
O. Poitevin - - - - - - - - -	1 mai 1876
P. Mathie - - - - - - - - -	22 juin 1877
F. Gauvreau - - - - - - - - -	25 avril 1878
V. J. B. Brunet - - - - - - - -	1 juin 1879
Jules C. Dorion - - - - - - -	8 juin 1880

DISPENSAIRE HOMŒOPATHIQUE.

214, rue St-Jean.

Heures de midi à une heure p. m.
Médecin d'attente, G G. Gale, écuyer, M. D.

DIVISIONS D'ENREGISTREMENT.

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	CHEFS-LIEUX.
Argenteuil	Thomas Barron	Lachute.
Arthabaska	M. J. A. Poisson	St-Christophe.
Assomption	Barth. Rocher	L'Assomption, Village.
Bagot	Jos. C. Bachand	St-Liboire.
Beauce	J. E. Froulx	St-François.
Beauharnois	Jos. Mayer	Beauharnois.
Bellechasse	L. S. Forgues	St-Michel.
Berthier	B. E. Pellant	Berthier.
Bonaventure, lère div.	L. P. Lebel	New-Carlisle.
" 2me div.	J. Albert Verge	Carleton.
Brome	Thos. Brassard	Knowlton.
Chambly	P. E. Hurteau	Longueuil.
Champlain	G. H. Dufresne	Ste-Geneviève.
Charlevoix et Saguenay, lère division	Chs. Duberger	St-Etienne de la Malbaie
Charlevoix et Saguenay, 2me division	T. Fortin	Baie St-Paul.
Châteauguay	A. M. Gagnier	Ste-Martine.
Chicoutimi, lère division	Ovide Bossé	Chicoutimi.
" 2me division	Calixte Hébert	Hébertville.
Coaticook	Otis Shurtleff	Coaticooke.
Compton	Elis Sam. Orr	Cookshire.
Dorchester	J. E. Rouleau	Ste Hénédine.
Drummond	J. Mairs et P. N. Dorion.	Drummondville.
Gaspé	Jos. X. Lavoie	Percé.
Hochelaga	L. W. Sicotte	Montréal.
Huntingdon, lère div.	A. Beauvais	Laprairie.
" 2me div.	A. Somerville	Huntingdon.
Iberville	M. A. Bossette	Iberville.
Iles de la Madeleine	Ed. Borne	Amherst.
Jacques-Cartier	F. Felliatrault	Montréal.
Joliette		Joliette.
Kamouraska	Henri Garon	St-Louis de Kamouraska
Laprairie	J. B. Varin	Laprairie.
Laval	A. E. Léonard	Ste-Rose.
Lévis où 2me division de Dorchester	L. N. Carrier	Lévis.
L'Islet	Arsène Michaud	St-Jean Port-Joli.
Lotbinière	Joseph Filteau	Ste-Croix.
Maskinongé	Jos. E. Pichette	Rivière du Loup.
Mégantic	W. H. Lamby	Inverness.
Missisquoi	R. Dickinson	Bedford.
Montcalm		Ste-Julienne.
Montmagny	Ed. Lavergne	Montmagny.
Montmorency	Gabriel Dick	Chateau-Richer.
Montréal-Ouest	Geo. H. Ryland	Montréal.
Montréal-Est	J. C. Auger	Montréal.
Napierville	E. Bouchard	Napierville.
Nicolet	J. A. Blondin	Becancour.
Orléans Ile ou 2me div. Montmorency	B. Pelletier	St-Laurent.

DIVISIONS D'ENRÉGISTREMENT.—*Suite.*

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	CHEFS-LIEUX.
Ottawa	W. Washburn	Hull.
Pontiac	Walter Rymer	Havelock.
Portneuf	H. Q. de St. George	Cap Santé.
Québec	C. N. Montizambert	Québec.
Richelieu	J. Chevalier	Sorel.
Richmond	C. P. Cleveland	Richmond.
Rimouski, 1ère division	A. E. Guay	St-Jérôme de Matane.
" 2me division	L. G. Casault	St-Germain de Rimouski
Rouville	E. Poulin	Marieville.
Shefford	Jos. Lefebvre	Waterloo.
Sherbrooke	Daniel Thomas	Sherbrooke.
Soulanges	Jos. Stevens	Coteau Landing.
Stanstead	C. A. Richardson	Stanstead Plain.
Ste-Anne des Monts	Jos. Thibault	Ste-Anne des Monts.
St-Hyacinthe	J. Nault et H. St-Germain	St.Hyacinthe.
St-Jean	G. A. Marchand	St-Jean.
St-Maurice	Robert Kiernan	Trois-Rivières.
Témiscouata	Elie Mailloux	Ile Verte.
Terrebonne	L. G. Lachaine	St-Jérôme.
Vaudreuil	F. de Sales Bastien	St-Michel de Vaudreuil.
Verchères	A. Geoffrion	Verchères.
Wolfe	P. E. Duval	Ham Sud.
Yamaska	L. M. Blond	St-François.

BUREAU D'ENREGISTREMENT :

Québec—Rue Ste-Anne, Haute-Ville.

Officiers.—C. N. Montizambert, régistrateur ; C. A. Trudelle, député régistrateur ; H. Weippert, sr, H. Weippert, jr, commis ; A. Moisan, messager.

CHAMBRE DES NOTAIRES.

R. Trudel, écuyer, président ;

J. S. Hunter, écuyer, vice-président ;

F. J. Durand, écuyer, trésorier ;

L. E. Galipeault, écuyer, syndic ;

J. Bte. Delâge, écuyer, (Québec), secrétaire ;

N. Parodeau, écuyer, (Montéal), secrétaire.

Notaires pratiquant à Québec et dates des commissions.

Louis Panet, écuyer - - - - 30 octobre 1816

E. B. Lindsay, écuyer - - - - 13 janvier 1823

G. Guay, écuyer - - - - - - 6 Novembre 1829
E. G. Canon, écuyer - - - - 9 mai 1834
E. Légaré, écuyer - - - - - 16 octobre 1835
F. L. Gauvreau, écuyer - - - 9 septembre 1838
W. Bignell, écuyer - - - - - 20 décembre 1838
J. G. Clapham, écuyer - - - 2 mars 1839
J. Laurin, écuyer - - - - - 20 août 1839
A. LeMoine, écuyer - - - - 14 janvier 1840
C. Cinq-Mars, écuyer - - - - 31 mai 1842
J. B. Pruneau, écuyer - - - - 22 juin 1843
H. C. Austin, écuyer - - - - 17 octobre 1843
H. Bolduc, écuyer - - - - - 2 décembre 1847
P. Huot, écuyer - - - - - - 10 avril 1848
A. Vocelle, écuyer - - - - - 6 novembre 1850
E. LeMoine, écuyer - - - - 3 février 1851
W. D. Campbell, écuyer - - - 3 février 1852
S. I. Glackemeyer, écuyer - - 3 mai 1852
A. G. Tourangeau, écuyer - - 8 novembre 1865
G. LaRue, écuyer - - - - - 4 février 1856
J. Auger, écuyer - - - - - - 14 février 1856
J. Doyle, écuyer - - - - - - 2 août 1858
C. Tessier, écuyer - - - - - 31 mai 1859
J. B. Delâge, écuyer - - - - 8 février 1860
J. B. C. Hébert, écuyer - - - 17 septembre 1860
C. H. Andrews, écuyer - - - 5 novembre 1860
E. L. J. Giroux, écuyer - - - 4 février 1861
C. R. Michaud, écuyer - - - 13 mai 1862
L. Leclerc, écuyer - - - - - 24 septembre 1863
J. Strang, écuyer - - - - - 23 novembre 1863
L. P. Falardeau, écuyer - - - 23 novembre 1863
L. P. Huot, écuyer - - - - 2 mai 1864
J. B. Hamel, écuyer - - - - 7 novembre 1864
R. C. DeBeaumont, écuyer - - 16 février 1865
Isaie Nolet, écuyer - - - - 5 novembre 1865
J. B. Parkin, écuyer - - - - 7 février 1866
E. J. Angers, écuyer - - - - 12 juin 1866
G. T. Tremblay, écuyer - - - 3 novembre 1866
E. P. LaRue, écuyer - - - - 5 novembre 1866
D. V. Pelletier, écuyer - - - 5 février 1867
J. Côté, écuyer - - - - - - 6 mai 1867
J. A. E. Chaperon, écuyer - - 7 mai 1867

J. A. Charlebois, écuyer - - -	16 septembre 1867
J. E. C. Pelletier, écuyer - -	8 novembre 1867
J. Walsh, écuyer - - - - - -	6 août 1868
J. A. Lapointe, écuyer - - -	28 novembre 1870
C. Labrèque, écuyer - - - -	4 mai 1871
V. W. LaRue, écuyer - - -	10 mai 1873
E. Bégin, écuyer - - - - -	8 mai 1874
E. Blondeau, écuyer - - - -	8 mai 1875
L. P. Sirois, écuyer - - - -	18 mai 1876
J. Allaire, écuyer - - - - -	18 mai 1876
E. Rouillard, écuyer - - - -	18 mai 1876
E. G. Meredith, écuyer - - -	18 mai 1876
J. G. Couture, écuyer - - -	17 mai 1877
J. E. Boily, écuyer - - - -	3 octobre 1878
G. F. C. DeLéry, écuyer - -	23 mai 1879
Alex. Gauvreau, écuyer - - -	21 mai 1880
M. P. Laberge, écuyer - - -	6 octobre 1880
Jos. Savard, écuyer - - - -	6 octobre 1880
J. A. T. Levasseur, écuyer - -	6 octobre 1880
T. St-Jean Lortie, écuyer - - -	8 octobre 1881

CONSULS.

France.—Son Excellence Monsieur le comte de SesMaisons, consul général dans toute l'Amérique Britannique du Nord. Bureau, rue St-Louis, No. 56.

Espagne.—Son Excellence Monsieur le Comte de Premio-Real, consul général dans toute l'Amérique Britannique et les colonies françaises d'Amérique.

Etats-Unis.—L'honorable John Wasson. Bureau 41 rue St-Louis.

Suède et Norvège.—Monsieur W. A. Scwartz, consul général, Monsieur le comte A. Falkenberg, vice-consul. Bureau du consulat, 24 rue St-Jacques.

Belgique.—Monsieur Louis G. M. J. Bols, consul général, 48, rue Des Carrières, Cap.

AGENTS CONSULAIRES.

Allemagne.—C. Pitl. Bureau, 63 et 65 rue Dalhousie.

Italie.—G. T. Pemberton, écuyer. Bureau 125 rue St-Pierre.

Portugal.—F. Carbray, écuyer. Bureau 114 rue St-Pierre.

Pays-Bas.—C. J. Johnson, écuyer. Bureau 12 Des Prairies.

Monte-Video.—C. P. Champion, écuyer, 66 rue St-Pierre.

Chili.—J. Laird, écuyer, 113 rue St-Pierre.

Denmark.—G. T. Pemberton, écuyer, 125 rue St Pierre.

BUREAU DE COMMERCE.

O. Murphy, écuyer, président ; T. Ledroit, écuyer, vice-président ; H. W. Welch, écuyer, trésorier ; F. A. Andrews, écuyer, secretaire.

Membres du Conseil.—P. Vallière, écuyer, B. Verret, écuyer, R. H. Smith, écuyer, J. C. Dinning, écuyer, W. Brodie, écuyer, R. R. Dobell, écuyer, W. Rae, écuyer, P. McNaughton, écuyer, James Patton, écuyer.

BUREAU DE L'ECHANGE.

Président.—W. Hunt, écuyer.

J. C. Thompson, écuyer, D. Rattray, écuyer, Wm. Rae, écuyer, W. Walker, écuyer, secrétaire-trésorier ; F. Johnston, écuyer, inspecteur ; R. R. Dobell, écuyer, W. Brodie, écuyer, J. G. Ross, écuyer.

COMMISSION DU HAVRE.

Président.—P. V. Valin, écuyer, M. P.

Commissaires.—Julien Chabot, écuyer, R. R. Dobell, écuyer ; W. Rae, écuyer, J. Patton, écuyer, F. Hamel, écuyer, J. B. Forsyth, écuyer, Hon. J. McGreevy, J. Sharples, écuyer.

Officiers.—François Gourdeau, écuyer, maître du Havre ; C. Sullivan, écuyer, député ; A. H. Verret, écuyer, sécrétaire ; J. Woods, Ier clerc ; U. Binet, 2me clerc ; MM. Knipple & Morris, ingénieurs ; M. W. Pickington, ingénieur résidant ; Messieurs Alleyn & Alleyn, avocats ; B. A. Charlebois, écuyer, notaire.

COMMISSAIRES DES ROUTES A BARRIERES.

J. Bowen, écuyer, junior, Président ; P. DeBlois, écuyer, T. Bureau, écuyer, B. Parent, écuyer, C. Rhéaume, écuyer, J. Cantillon, secrétaire-trésorier.

MESUREURS DE BOIS.

Bureau : 11-13 rue Sault-au-Matelot, Basse-Ville, Québec.

Surintendant.—Position vacante.

Député surintendant et teneur de livres, A. Fraser.

Caissier.—T. J. Walsh.

Commis.—E. Béland, Ed. Gowen, C. P. L. de Martigny, J. Foley, Z. Levasseur, S. P. Grogan, G. H. DeBlois et P. Lambert.

Messager.—J. Tierney.

COMPAGNIES MINIÈRES.

Compagnie Minière de Québec.

Présidents.—L'honorable J. A. Chapleau et l'honorable P. Garneau.
Vice-Président.—E. Beaudet.
Secrétaire-trésorier.—L. N. Carrier, écuyer.
Notaires.—Jean Blanchet, écuyer, V. W. LaRue, écuyer.

COMPAGNIE MINIÈRE DE LÉRY.

Président.—A. Joseph, écuyer ; vice-président, J. G. Clapham, écuyer, N. P.

Directeurs.—J. D. Brousseau, écuyer, O. Robitaille, écuyer, M. D., Honble. P. Garneau, F. Vézina, écuyer, F. Weippert, ecuyer, J. G. Clapham, écuyer, John Fry, écuyer, W. R. Holbrook, écuyer, H. S. Scott, écuyer, U. Tessier, écuyer, secrétaire.

Bureau : 51, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

NAVIGATION.

W. C. Seaton, écuyer, professeur de l'Ecole de Navigation de la Province de Québec.

Bureau :—Palais du Gouvernement, 64, Grande Allée.

Compagnie des bateaux de traverse entre Québec et Lévis.

Pendant la saison d'été les bateaux *South* et *North* font le service tous les cinq minutes de 5 h. a.m., à 10 h. p.m., et de 10 h. p.m., et de 10 h. p.m., à 11.30 h. toutes les demi-heure, 11.30 étant le dernier voyage de Lévis à Québec.

Prix du passage, 3 centins.

Le bateau *Prince-Edouard* transporte les passagers et le fret des chemins de fer " Grand Tronc " et " Intercolonial."

Prix du passage, 5 centins.

Pendant la saison d'hiver, le vapeur à hélice *Arctic* fait le service du Grand Tronc et de l'Intercolonial.

Prix du passage, 25 centins.

Le vapeur *Prince Edouard* fait le service ordinaire chaque demi-heure.

Prix du passage, 10 centins.

Président.—E. Jones, écuyer.

Directeurs.—F. Gourdeau, écuyer, D. C. Thompson, écuyer, F. Samson, écuyer, T. H. Thomson, écuyer, J. Shaw, écuyer, W. D. Campbell, écuyer ; J. Patton, junior, gérant.

Bureau, Halle du marché Finlay.

"COMPAGNIE DE NAVIGATION DU ST-LAURENT."

De magnifiques bateaux à vapeur, l'*Union*, le *Saguenay*, et le *St-Laurent*, font un service régulier entre Québec et la Baie St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup, Tadoussac, la Baie des Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Président.—Honorable Thomas McGreevy.

Directeurs.—A. Joseph, écuyer, vice-président ; J. Roche, écuyer, D. C. Thomson, écuyer, E. Jones, écuyer, J. Chabot, écuyer, gérant ; A. Gaboury, écuyer, secrétaire.

Bureau, rue Dalhousie.

"COMPAGNIE DES PAQUEBOTS DE QUÉBEC ET DES PORTS DU GOLFE."

Directeurs.—W. Withall, président, W. Hunt, écuyer, vice-président ; l'honorable P. Garneau, D. C. Thomson, écuyer, A. Joseph, écuyer, J. C. Thomson, écuyer, H. S. Scott, écuyer, W. J. Buchanan, écuyer, A. Buntin, écuyer.

Officiers—W. Moore, écuyer, gérant ; A. Ahern, secrétaire ; J. T. Welsh, comptable.

Un magnifique paquebot *Le Miramichi* fait deux voyages par mois entre Montréal, Québec et les ports du sud du golfe St-Laurent.

Le voyage des provinces maritimes par eau est certainement l'un des plus agréables que puisse faire le touriste, car le panorama qui se déroule en descendant notre beau fleuve est tout à fait enchanteur.

Bureau : 48 rue St-Jacques, Basse-Ville.

"COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU ET D'ONTARIO."

Bureau à Québec, Quai du Richelieu, au pied de la rue Sous-le-Fort.

Les vapeurs de cette compagnie qui font le service entre Québec, Trois-Rivières, Sorel et Montréal, sont le *Québec*, le *Montréal* et le *Canada*, les plus beaux bâteaux qui naviguent sur le St-Laurent.

Président.—Sir Hugh Allan.

Directeurs.—R. Andrews, A. Allan, M. H. Gault, A. Masson, T. Ryen, J. A. Gravel ; J. B. Lamère, administrateur ; A. Miltoy, agent de fret ; J. N. Beaudry, secrétaire-trésorier ; A. Desforges, agent à Québec.

CHEMINS DE FER.

QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL.

(Propriété du Gouvernement Provincial)

Département, Palais du Gouvernement, Grande Allée, Québec.

Commissaire :—Hon. J. A. Chapleau, premier ministre de la province de Quebec.

Gérant.—L. A. Sénécal, écuyer.

Officiers. — E. Moreau, secrétaire ; E. Rodier, assistant ; M. J. Murphy, comptable ; H. Beauty, inspecteur ; E. A. J. Côté, 1er clerc ; J. A. Paré, Chs. Huot, A. H. McCallum, G. Tassé, clercs ; A. Angers, messager.

Département des Ingénieurs, Division Est, Station du Palais, Québec.

A. L. Light, ingénieur en chef ; E. A. Hoare, E. Lanthier, L. A. Vallée, S. Rhéaume, assistants ; B. J. Bergeron, messager.

Département du gérant, bureau Place d'armes, Montréal ; L. A. Sénécal, gérant.

CHEMIN DE FER DU LAC ST-JEAN.

Ce chemin qui doit livrer à la colonisation les riches vallées du Batiscan et du Lac St-Jean, est maintenant en voie de construction et la première section de Québec à St-Raymond, comprenant 40 milles est terminée. Ce chemin sera l'un des plus importants de notre province et facilitera la colonisation de cette immense vallée du Lac St-Jean qui, comme le remarque si bien M. Arthur Buies, " est une autre province enclavée dans la province de Québec."

Directeurs.—T. Ledroit, écuyer, président ; J. D. Brousseau, écuyer, vice-président ; F. Ross, écuyer, R. P. Vallée, écuyer, M. P., J. A. Piddington, écuyer, l'honorable D. A. Ross, S. Peters, écuyer, W. Baby, écuyer, J. G. Ross, écuyer, secrétaire.

TRAM-WAYS.

Basse-Ville et St-Roch.

Ce Tram-way fait un service régulier tous les cinq minutes du marché Champlain à la barrière St. Valier, passant par les rues St-Pierre, Sault-au-Matelot, St-Paul, St-Joseph et St-Valier. Prix du trajet 5 centins.

Président.—W. Withall.

Directeurs.—M. Connolly, écuyer, V. P., G. LeMoine, écuyer, C. St. Michel, écuyer, H. O'Connor, écuyer, G. R. Renfrew, écuyer, S. Moore, écuyer, trésorier et surintendant.

Haute-Ville.—Un Tram-way fait un service régulier tous les dix minutes de la rue Buade à la barrière du chemin Ste-Foye, passant par les rues Buade, de la Fabrique, St-Jean et Mont Plaisant. Prix du trajet 5 centins.

Directeurs.—T. H. Thompson, écuyer, président ; A. C. Stuart, écuyer, V. P. ; honorable D. A. Ross, J. H. R. Burroughs, écuyer, A. Thompson, écuyer, J. McCorkell, écuyer, W. McWilliam, écuyer, M. Stevenson, écuyer, gérant et secretaire.

COMMISSAIRES ET BUREAUX PUBLICS.

Bureau des commissaires des écoles catholiques.—Président, M. l'abbé J. Auclair, curé de Québec ; commissaires, MM. les abbés J. Auclair, F. X. Gosselin, révd. Père Loewekamp ; MM. J. D. Brousseau, L. Gauvreau et M. O'Leary.

BUREAU DES EXAMINATEURS DES ARPENTEURS.

Officiers.—L'honorable ministre des terres de la couronne, *ex-officio.* —MM. C. Baillargé, président ; E. F. Fletcher, L. P. Gauvreau, J. Bignell, E. Casgrain, J. Gallagher, examinateurs ; A. Sewell, secrétaire ; A. R. C. Selayer, examinateur en géologie et minérologie.

BUREAU D'EXAMINATEURS DES ÉCOLES CATHOLIQUES.

Officiers.—M. l'abbé E. Bonneau, président ; N. Lacasse, secretaire ; MM. les abbés P. Lagacé et L. Lindsay ; MM. F. E. Juneau, F. X. Toussaint, H. Dufresne, Michel O'Ryan.

Le bureau se réunit le premier mardi de février, de mai, d'août et de novembre à 9 h. a.m., à l'Ecole Normale, département des élèves institutrices, rue du Parloir, Haute-Ville, Québec.

MILICE DE QUÉBEC.

HUSSARDS CANADIENS.

Joseph Bell Forsyth, commandant ; William W. Martin, T. S. Hethrington, Charles Sharples, capitaines ; William McDonald, paie-maître ; William David Brown, adjudant ; Moïse Julien, quartier-maître ; James Stansfield, chirurgien.

BATTERIE " A."

Lt.-col. De la Cherois T. Irwin, A. R., commandant ; William Henry Cotton, capitaine ; J. G. Holmes, Oscar Provost, J. T. Wilson, James Peters, W. C. Drury, capitaines ; Colin C. Sewell, M. D., chirurgien.

8me Bataillon. Voltigeurs de Québec. (Infanterie.)

Lieutenant-colonel.—Jean-Baptiste Amyot.

Majors.—Guillaume Amyot, J. A. H. Roy.

Capitaines.—Elzéar Garneau, Henri Delagrave, Mathias Chouinard, Louis E. Frenette, Frank Pennée, Arthur Evanturel, T. E. Grauvreau, N. Z. Levasseur.

Lieutenants.—George Tessier, Jos. Lachance, E. Dupré, Edmond Chinic, Alfred Cloutier, L. F. L. Stein.

Paie maître.—George Dugal.

Chirurgien.—François Elzéar Roy, M. D.

Assistant-chirurgien.—A. Watters, M. D.

Chapelain.—Rév. R. Casgrain.

8me Bataillon. (Infanterie.)

Lieutenant-colonel.—André C. Stuart.

Majors.—E. G. Scott, C. A. Pentland.

Capitaines.—W. E. Russell, R. J. LeSueur, W. J. Ray, G. H. Thompson, E. R. Alleyn, J. A. McLimont, G. G. Stuart.

Chirurgien.—C. S. Parke, M. D.

Assistant-chirurgien.—C. C. Sewell, M. D.

Paie-maître.—Capitaine G. H. Balfour.

Adjudant.—Capitaine A. F. Hunt.

* *
*

GARNISON D'ARTILLEURS.

Compagnie No. 1, capitaine Herménégilde Roy, 1er Lieutenant, Joseph A. G. Hudon ; 2e Lieutenant, Louis P. Houde.

Compagnie No. 2, Théodore L. Boulanger, capitaine ; 1er Lieutenant Auguste Malouin, 2e Lieutenant F. L. Lessard.

Compagnie No. 3, capitaine H. Charles E. S. Ruthven ; 1er Lieutenant H. D. Morgan, 2e Lieutenant J. D. Roche.

* *
*

BATTERIE DE CAMPAGNE DE QUÉBEC.

Capitaine Crawford W. A. Lindsay ; Lieutenants E. B. Garneau, Charles Percy Dean, Chs. Thibaudeau ; Chirurgien, E. Turcotte, M. D. Médecin vétérinaire, William B. Hall.

17me *Bataillôn* (Lévis.)

Lieutenant colonel, l'honorable Joseph G. Blanchet ; Major, Pierre Brunelle, Chs. Couchy ; capitaines, R. G. Bourget, A. E. Demers, J. A. Guenette, Auguste Fournier, Alfred Lefrançois, Alfred Lemieux, J. D. Poliquin et François Morin ; lieutenants, Arthur Bourget, Philippe Bourassa, Louis Blais, Joseph Bolduc, J. E. Roy, Jules Guillot, Adelard Campbell et Jacques Arsenault ; 2es lieutenants, Misaël Morin, J, V. Bégin, J. B. A. Trudel, Philéas Bégin, Alexis Desrousselles et T. Healey ; paie-maître, P. A. Demers ; adjudant, L. George Desjardins, M. P. P. ; quartier-maître, George Cartier ; chirurgien, William Lamontagne, M. D.

CLUBS D'AMUSEMENTS.

CLUB DE LA GARNISON DE QUÉBEC.

Patron : Son Excellence le Marquis de Lorne, K. T. C. M. G. gouverneur général du Canada.

Membres honoraires : Son Honneur l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant gouverneur de la province de Québec, l'honorable A. P. Caron, ministre de la milice ; major général E. G. A. Luard, commandant de la milice du Canada ; colonel Walker Powell, adjudant-général.

Président.—Lt.-Col. T. J. Duchesnay, D. A. G., commandant du 7me district militaire ; 1er vice-président, Lt.-Col. J. Bell Forsyth, commandant des Hussards Canadiens ; 2me vice-président, Lt.-Col. Irwin, A. R., inspecteur de l'Artillerie Canadienne ; trésorier, F. Turnbull, commandant des Hussards Canadiens ; assistant-trésorier, Lt.-Col. A. Evanturel, du 9me bataillon ; secrétaire, Capt. Crawford Lindsay, de la Batterie de Campagne.

Comité.—Lt.-Col. le comte d'Odet d'Orsonnens, major de brigade du 7me district militaire ; Lt.-Col. A. Stuart, commandant du 8me bataillon, fusilliers royaux ; Lt.-Col. J. B. Amyot, commandant du 9me bataillon, Voltigeurs de Québec ; Lt.-Col. Cotton, commandant de la Batterie A ; Lt.-Col. F. Wood Gray, des Hussards Canadiens ; Lt.-Col. T. Roy, major du 9me bataillon, Voltigeurs Canadiens ; Lt.-Col. W. H. Forrest ; Capt. R. Lesueur, du 8me bataillon ; Capt. Wilson, de la Batterie A.

CLUB DU JEU DE PALET.

Patron.—Son Excellence le Marquis de Lorne. Gouverneur-Général du Canada, capitaine C. F. Smith ; secrétaire et trésorier, W. P. Sloane.

Comité, J. Stevenson, H. Stanley Smith, P. McNaughton, H. M. Price.

Membres, Son Excellence le Marquis de Lorne, T. Beckot, C. Campbell, W, Cook, R. R. Dobell, A. Denistown, C. P. Dean, J. J. Foote, W. A. Griffith, Jas. Gibb, J. D. Gilmour, E. J. Hale, J. Hamilton. jr., Lt.-col. Irwin, Hon. G. Irvine, J. V. Laird, C. Lindsay, Hon. juge Meredith, P. McNaughton, John MacKay, W. M. Macpherson, P. MacEven, H. T. Machin, W. Moffatt, jr., H. M. Price, Jos. Roberts, O. B. C. Richardson, C. F. Smith, H. S. Smith, R. H. Smith, J. Stevenson, W. P. Sloane, J. M. Scott, A. P. Scott, H. C. Sheppard, J. L. Séarth, John Taylor, A. Thomson, G. H. Thomson, Geo, Veasey, Lt.-col. de Winton A. D. C., G. B. S. Young.

CLUB DE RAQUETTES.

Président, F. Montizambert, M. D., 1er vice-président, P. Johnston ; 2me vice-président, J. V. Laird ; secrétaire, G. H. Balfour ; trésorier, F. C. Wurtele.

Comité.—W. Brodie, E. Pope, W. Tofield, H. H. Sewell.

CLUB DU JEU DE PAUME.

Président, H. Stanley Smith ; secrétaire-trésorier, G. B. Symes-Young.

Comité.—A. Ahern, A. C. Stuart, A. F. Hunt, H. T. Machin.

CLUB DES PATINEURS (pavillon rue St-Louis.)

Président, C. F. Smith

Directeurs.—Jas. Bowen, jr., U. Tessier, E. G. Meredith, J. F. Belleau, G. R. White, S. Peters, E. Giroux.

Secrétaire-trésorier, R. Campbell.

CLUB D'ÉQUITATION (courses).

Hippodrome.—Plaines d'Abraham.

Président.—Major James Patton ; Vice-président, O. Murphy ; Secrétaire, Lt-Col. A. Stuart ; Trésorier, Lt-Col. Turnbull.

CLUB DE RAQUETTES DE "QUÉBEC."

Président, R. Harcourt Smith ; Vice-président ; A. Holloway ; Secrétaire, Robert C. Welch ; Trésorier, H. E. Judge ; Comité, A. H. Buchanan, Percy Myles, W. B. Scott.

Nombre de membres : 10.

CLUB DE RAQUETTES "AURORA."

Président, R. J. Bradley ; Vice-président, G. H. Henshaw, L. Dunn ; Secrétaire-trésorier, Jesse Joseph, jr ; Assistant-trésorier, J. J. Dean ; Comité, William Seaton, J. J. Poston, W. Scougall, Jules Lemoine, Chs Miller.

LA BANQUE NATIONALE.

Le 20 décembre 1858, plusieurs citoyens de Québec, réunis dans les bureaux de la Caisse d'Economie Notre-Dame, délibérèrent sur l'établissement d'une banque d'émission, pour la protection du commerce et de l'industrie au Canada. Le 22, une assemblée plus nombreuse, présidée par sir H. L. Langevin, alors maire de Québec, décida la fondation, et nomma un comité d'exécution.

Le 31 janvier 1859, le comité fit l'élection de sept directeurs provisoires, qui, sous la présidence de l'honorable U. J. Tessier, commença ses travaux le 11 mai. Le 5 décembre, une assemblée des directeurs et des amis de la banque se tint, sous la présidence de l'honorable M. Alleyn, et $152,000 furent souscrites. Le 15, le nombre des actions était de 7,237, et la valeur totale $361,850.

Les travaux d'organisation furent poursuivis avec intelligence et vigueur, et le 25 avril 1860, à une assemblée générale des actionnaires, tenue sous la présidence de l'honorable C. Alleyn, on adopta les règlements préparés, et l'on élut pour directeurs, MM. E. Chinic, A. Joseph, O. Robitaille, U. J. Tessier, C. Têtu, I. Thibeaudeau, P. Vallée.

M. Vézina continua les fonctions de caissier. Les opérations de la Banque prirent une marche très heureuse. En juin 1860, le capital versé était de $127,000; en 1866, on atteignait un million de piastres.

Dès sa première année, tout en payant 8 pour cent d'intérêt, la Banque Nationale avait pu mettre de côté une somme de 10,000 piastres ; c'était donc un vrai succès, et le but des fondateurs était atteint : les habitants de la province de Québec étaient encouragés à se fier à eux-mêmes, et à ne pas laisser à d'autres des sources de revenus qui peuvent être aussi utilement et aussi facilement exploités par eux-mêmes. Les modes de placement, longtemps limités à l'acquisition de la propriété foncière, se sont trouvés augmentés et facilités d'une manière fort heureuse.

Les fondateurs se plaisent à attribuer leurs succès à la Caisse d'Économie Notre-Dame, où leur œuvre a pris naissance, et sous le prestige de laquelle cette œuvre a prospéré. Ils aiment aussi à reconnaître la protection et la bénédiction spéciale de la Providence divine, dans ce fait que, 18 ans après l'établissement de la Banque, tous les fondateurs étaient encore vivants.

C'est en 1866 que la Banque Nationale commença à rémunérer les services du président. Le dividende payé aux actionnaires, un moment abaissé à 7 et demi pour cent, est bientôt remonté à 8 en 1872.

En 1875, une succursale est ouverte à Sherbrooke sous la direction de M. P. Lafrance, écuyer, * et une propriété est acquise pour la succursale d'Outaouais : une succursale existait aussi à Montréal, pour la facilité des opérations générales. Le capital de 2 millions de piastres était complètement versé.

Les manufacturiers, encouragés par cette banque, ont pu donner du travail à la population ouvrière. La Banque Nationale a toujours fait circuler les petits capitaux par des prêts temporaires ; par suite, le capital productif de Québec s'est trouvé augmenté.

Le fonds de réserve de la banque a été utilisé selon son but au moment des crises monétaires, et si alors l'institution a dû réduire son dividende, si le cours des actions a baissé, c'est l'effet du courant qui a atteint toutes les valeurs, et l'avenir de l'entreprise n'est nullement compromis.

La banque est un établissement national ; c'est un puissant auxiliaire des affaires industrielles et commerciales dans les temps de prospérité ; c'est une provision et une réserve de sureté pour les mauvais jours. Ses

---

* Monsieur Lafrance vient d'être promu à la position d'assistant caissier de la Banque Nationale.

épargnes sont amples encore, et, avec l'aide de la divine Providence, elle continuera de remplir avec honneur la mission qui lui a été confiée. " *Tua, Pater, Providentia omnia gubernat.* "

CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, est née sous les auspices de la charité chrétienne ; ses commencements ont eu lieu dans les conditions modestes qui signalent les débuts de grandes choses, et elle compte aujourd'hui parmi les œuvres les plus solides et les plus honorables de la ville de Québec.

C'est le 11 mai 1848 que, dans la sacristie Ste-Famille, de l'église cathédrale de Québec, une assemblée des membres les plus influents de la Société St-Vincent de Paul posa les bases d'une caisse d'Epargne, devant être utile principalement aux habitants du faubourg St-Jean.

Cette réunion préparatoire, présidée par l'honorable Jean Chabot et composée de Messsieurs François Vézina, J. B. Fréchette, fils, Abraham Hamel, Frs Buteau. P. V. Bouchard, Dr Olivier Robitaille, P. Gingras, A. B. Sirois, P. N. Rinfret, G. Darveau, L. Bilodeau, Joseph Hardy et de quelques autres, fut bientôt après suivie de deux autres, les 21 et 28 mai, qui, sous la présidence de M. le notaire A. B. Sirois, avec M. F. Vézina pour secrétaire, complétèrent l'organisation.

Les opérations s'ouvrirent le dimanche 16 juin 1848; 117 livres sterling furent versées immédiatement, la plus grande partie par les fondateurs et directeurs. Mais on remarqua l'un des pauvres secourus par la société, qui vint déposer un écu, et qui continua d'apporter ses économies jusqu'au mois de novembre, époque où l'atteignit la maladie à laquelle il succomba bientôt.

Le second jour la caisse reçut 12 livres ; le troisième jour elle en reçut 16, et dut en remettre 10. A l'approche de l'hiver, les dépôts furent naturellement moins abondants, et les remboursements se multiplièrent. Les fondateurs et directeurs ne se laissèrent pas décourager ; ils tenaient à ce qu'il ne fut pas dit qu'un seul jour se passât sans voir un versement ; bien des fois alors, il faut le dire, ils ouvrirent des dépôts au nom de leurs enfants.

Au bout d'un an, on avait reçu 233 dépôts, montant ensemble à 941 livres, et l'on avait fait des remboursements pour 555 livres.

Le clergé appuyait l'œuvre ; et le 1er juin 1849, le bureau tenu jus-

qu'alors dans l'école des Frères fut transféré dans une salle de l'église St-Jean-Baptiste.

Dès la seconde année, la caisse put faire un placement sur d'une partie des fonds, afin de subvenir aux frais d'administration, et aux intérêts à payer aux déposants. Jusqu'alors les fonds avaient été déposés à la Banque de Québec, où ils rapportaient seulement 4 pour cent.

L'œuvre prospérait; les directeurs, pour favoriser le mouvement, décidèrent que les bureaux seraient ouverts, non seulement le dimanche, mais encore un autre jour de la semaine; ils se plaisent à féliciter M. François Vézina, secrétaire-trésorier, non seulement pour la manière dont le service des écritures était fait, ce qui est d'une importance capitale pour les affaires de toutes sortes, mais pour le zèle qu'il apportait à l'administration de cette nouvelle institution.

En 1851, fut nommé un comité de placements, qui a fonctionné avec tant de sagesse que, dans le compte-rendu de la première décade, la caisse n'a pas éprouvé un seul denier de perte.

Il était convenu que la Banque de Québec pourrait, en cas de nécessité, faire des avances à la Caisse d'Epargne; mais la gestion a été faite avec tant de sagesse que cette clause n'a jamais eu besoin d'être appliquée.

Les affaires de la Caisse d'Economie de Notre-Dame continuèrent à prospérer; dans la septième année, le chiffre des dépôts s'élève à £45,000.

Cependant, la Providence permit un temps d'épreuve; une institution similaire se trouvait à Québec dans une situation précaire; la confiance qu'on avait eue jusqu'alors en la Caisse d'Economie pouvait en souffrir, et en octobre 1854, pour rassurer la clientèle, les directeurs crurent devoir publier un état des affaires. Les journaux en parlèrent favorablement, et le *Daily Colonist*, en particulier, donna les détails les plus rassurants.

A une assemblée des fondateurs tenue le 21 avril 1855, on décida et prépara l'incorporation de l'institution, ce qui eut lieu le 24 du même mois.

Tout en se plaçant sous l'influence de la loi, la Caisse d'Economie restait sous l'égide de la société de Saint Vincent de Paul, où elle a toujours retrempé ses forces et recruté son personnel.

Une crise commerciale qui se fit sentir dans l'automne de l'année 1854 eut une influence fort sensible sur le mouvement de la Caisse d'Economie; mais l'institution désormais bien établie, traversa cette crise d'une manière heureuse, et, malgré une notable diminution dans les dépôts de la huitième année, elle pût opérer des remboursements

pour plus de 91,000 livres, et cependant augmenter les salaires de ses employés, et ajouter 600 livres à son fond de réserve.

" L'ouvrier, disait en 1855 le *Journal de Québec*, l'ouvrier n'a pas de meilleur ami que la Caisse d'Epargne ; car, dès qu'il connaît et suit le chemin qui y mène, il devient un autre homme ; s'il était intempérant, joueur, fainéant, mauvais chrétien, le voilà tout transformé ; il est sobre, économe, laborieux, meilleur chrétien. Il est difficile de ne pas faire, dans le bien, plusieurs pas en avant, quand on fait courageusement le premier.

La Caisse n'a jamais dévié du but que se proposaient les fondateurs, *faire le bien aux pauvres*, et le tableau suivant, que nous avons pris au hasard dans les statistiques, le démontre facilement :

RAPPORT DE 1875.

Distribution aux institutions de charité :

Hospice de la Charité, Québec - - - - -	$1,400 00
Société de St-Vincent de Paul, besoins généraux - - - - - - - - - - - - - -	600 00
Bois de chauffage pour les pauvres de Notre-Dame de Québec - . - - - - - - -	200 00
Dito pour pauvres de St-Roch - - - - -	200 00
Dito pour pauvres de St-Sauveur - - - -	100 00
Education des enfants pauvres de Notre-Dame de Québec - - - - - - - - - - -	300 00
Asile du Bon-Pasteur - - - - - - - - -	1,060 00
Hôpital du Sacré-Cœur - - - - - - - -	600 00
Hospice St-Joseph de la Maternité - - - -	200 00
Patronage des écoles - - - - - - - - -	200 00
Asile Ste-Brigitte - - - - - - - - - -	200 00
	$5,060 00

TARIF DES POSTES.

Carte postale pour le Canada et les Etats-Unis, 1 centin.

Carte postale pour les pays de l'Union postale, 2 centins.

L'affranchissement des lettres à être expédiées à un endroit quelconque du Canada ou des Etats-Unis est de 3 centins par demi-once et de 5 centins pour Terreneuve, l'Angleterre, l'Irlande, la France, la Belgique, etc, ; payables d'avance.

Journaux et publications périodiques.—Les journaux et publications périodiques envoyés séparément et pesant moins d'une once, ½ centin chaque ; envoyés par quantités pesant moins de 4 onces, 1 centin. Les journaux publiés en Canada et envoyés du bureau de la publication aux abonnés ou agents de journaux, 1 centin par livre ou fraction de livre pesant, payable d'avance. Envoyés séparément, en Angleterre, en France ; etc., 1 centin par 2 onces.

Livres, Circulaires, Documents, Polices d'assurances, etc.—5 centins pour les deux premières onces ou fraction de 2 onces, payables d'avance, (les bouts de paquets devant être ouverts).

Paquets.—Les paquets fermés dont le poids n'excède pas 4 onces, 6 centins ; 8 onces, 12 centins ; et 6 centins par 4 onces additionnelles. (Les paquets ne devront pas peser plus de 4 livres).

Echantillons.—Les échantillons envoyés en Canada, 1 centin par 4 onces, payable d'avance. Ceux envoyés aux Etats-Unis, 10 centins si les paquets n'excèdent pas ½ livre.

MALLES ETRANGERES ET TABLEAU DES PRIX.

PAYS.	Taux pour les lettres.	Cartes Postales.	Pour chaque journal ne pesant pas plus de	Pour les paquets de livres.	Reg.
	½ oz.	chaq.	2 oz.	2 oz.	
A					
Pour les pays suivants :					
Belgique					
France et Algérie					
Allemagne					
Gibraltar					
Grande Bretagne et Irlande					
Italie					
Japon					
Malte	5	2	1	1	5
Pays-Bas					
Norvège					
Portugal et les îles de Madère et Açores					
St-Pierre et Miquelon					
Espagne					
Suède					
Suisse					
B					
Pour les pays suivants :					
Porto Rico, viâ N. Y.	5	2	1	1p 2 oz	5
" viâ N. Y. et Havane	10	2	2	2p 2 oz	5
St-Thomas, St-John et Ste-Croix (Danois), malle directe viâ N. Y.	5	2	2	1p 2 oz	5
St-Thomas, viâ N. Y. et Havane, ou Kingston	10	2	2	2p 2 oz	5
St-Thomas, viâ Halifax	c 10	2	2	2p 2 oz	5
Trinidad	10	2	2	2p 2 oz	5
Autres endroits dans les Indes Occidentales, viâ New-York	c.a 15	....	2	2p 2 oz	10
Autres endroits dans les Indes Occidentales, viâ Halifax	c 10	....	2	3p 2 oz	5

AVIS UTILES.

(PAR LES AUTORITÉS.)

Scellez soigneusement et faites enregistrer toutes lettres contenant des valeurs.

Faites vos remises au moyen de mandats sur la poste.

Que vos plaintes d'irrégularités soient faites par écrit, et accompagnées des enveloppes des correspondances qui ont donné lieu à ces plaintes.

Pour empêcher des retards dans la transmission ou la distribution des correspondances, ajoutez au nom du destinataire le numéro et le nom de la rue. Quand cette indication de domicile ne peut être donnée avec certitude, vous devez y suppléer par la qualification du destinataire, afin qu'il puisse être connu des agents de la poste, lorsque d'autres personnes portent le même nom dans la localité où il réside.

Si vos lettres sont à destination d'endroits hors de la cité, ajoutez à l'adresse le nom du comté et celui du pays, pour les empêcher d'être expédiées sur d'autres localités portant les mêmes noms que ceux des localités auxquelles elles sont destinées.

*
* *

TIMBRES SUR BILLETS.

La loi impose un droit sur chaque billet promissoire comme suit :

Pour billlet de $25.00 et au-dessous............ 1 centin.

Pour billet de plus de $25.00 et n'excédant pas $50. 2 centins.

Pour billet de plus de $50.00 et n'excédant pas $100. 3 "

Et 3 centins pour chaque $100.00 ou fraction de $100.00 additionnelles. Aucun intérêt payable avec billet à maturité ne doit être ajouté avec le capital. Le droit doit être payé par timbre de billet, sur lequel la date du billet doit être écrite.

UNITÉS DE MESURE

D'après les Statuts du Canada, 42 Victoria, chapitre XVI, en vigueur depuis le premier juillet 1879.

UNITÉS DE LONGUEUR.

Unité principale : la VERGE ou le YARD		valeur en mètre,	0m 914
Le *pied* est le tiers de la verge		"	0, 305
Le *pouce* est la 12e partie du pied		"	0, 025
La *brasse* ou le *fathoum* vaut	2 verges	"	1, 829
La *perche* "	5 " ½	"	5, 029
La CHAINE "	22 "	"	20, 116
Le MILLE vaut 80 chaînes ou	1760 "	"	1609, 315
La *lieue* vaut 3 milles ou	5280 "	"	4827, 945

UNITÉS DE SURFACE OU DE SUPERFICIE.

Unité principale : la VERGE CARRÉE		valeur en mètre carré,	0, 836
Le *pied carré,* 9e partie de la verge carrée		"	0, 093
Le *pouce carré,* 144e partie du pied carré		"	0,000 645
La *perche carrée*	vaut 30 verges carrées ¼	"	25, 292
La *chaîne carrée*	" 16 perches carrées	valeur en ares,	4, 047
L'ACRE	" 10 chaînes carrées	"	40, 467
Le *mille carré*	" 40 acres	en kilomètres carres,	2, 590
La *lieue carrée*	" 9 milles carrés	"	23, 306

UNITÉS DE VOLUME ET DE CAPACITÉ.

Unité principale : la VERGE CUBE		valeur en mètre cube,	0, 764
Le *pied cube,* 27e partie de la verge cube		"	0, 028
Le GALLON, contenance de 10 livres d'eau		valeur en litres,	4, 543
La *pinte,* quart du gallon		"	1, 136
La *chopine,* moitié de la pinte		"	0, 566
Le MINOT, *boisseau* ou *bushel,*	de 8 gallons	"	36, 348
Le *baril,*	de 25 "	"	113, 587

UNITÉS DE POIDS.

La LIVRE avoir-du-poids (7000 grains)		valeur en grammes,	453, 593
L'*once,* 16e partie de la livre		"	28, 350
La *drachme,* 16e partie de l'once		"	1, 772
Le *quintal* vaut 100 livres		valeur en kilogrammes,	45, 359
La TONNE "	20 quintaux ou 2000 livres	"	907, 185

UNITÉS MONÉTAIRES.

La PIASTRE ou le DOLLAR (2 pièces de 50 centins)		valeur en francs,	5, 00
Le *cent* ou *centin,* 100e partie de la piastre		"	0, 05

ANCIENNES UNITÉS, FRANÇAISES OU CANADIENNES,

Dont on se sert encore quelquefois.

UNITÉS DE LONGUEUR.

Le *pied* est compté de 12 pouces anglais 79/100.. .	valeur en mètre,	0, 325
La *toise* est de 6 pieds	"	1, 949
La *perche* est de 3 toises ou 18 pieds	"	5, 847
L'*arpent* est de 10 perches ou 180 "	"	58, 471

UNITÉS DE SURFACE.

Le *pied carré* vaut, en verge carrée, 0,126	valeur en mètre carré,	0, 105
La *perche carrée* vaut 324 pieds carrés	"	34, 189
L'*arpent carré* vaut 100 perches carrées	valeur en ares,	34, 189

UNITÉS DE VOLUME ET DE CAPACITÉ.

(La verge cube répond à une contenance de 167 gallons 271 millièmes.)

UNITÉS DE POIDS.

Quintal ancien : 112 livres..	valeur en kilogrammes,	50,802
Tonne ancienne : 20 quintaux ou 2240 livres	"	1016,048

POIDS LEGAL DU BOISSEAU DE CERTAINES DENRÉES.

Blé, pois, fèves, graines de trèfle	60	livres.
Pommes de terre, navets, carottes, panais, betteraves, oignons . .	60	"
Seigle, maïs ou blé d'Inde	56	"
Graine de lin	50	"
Orge, sarrasin ou blé noir, graine de mil	48	"
Graine de chanvre	44	"
Avoine	34	"
Graine de pelouse *(blue grass seed)*	14	"

SYSTÈME MÉTRIQUE UNIVERSEL.

Le *système métrique universel* a été créé en 1790 par une commission internationale de savants de l'ancien et du nouveau monde. On est convenu de le baser sur les dimensions du globe terrestre, et de prendre comme unité fondamentale, sous le nom de MÈTRE, *la dix-millionième partie du quart du méridien.*

Plusieurs degrés du méridien ayant été mesurés avec soin, on a conclu, pour le quart du méridien, 5 millions 130 mille 740 toises de Paris ; le mètre égale donc 0 toise 513 millièmes 074 millionièmes, soit

3 pieds 0 pouce 11 lignes 296 millièmes de ligne. Le mètre diffère peu du *yard* ou de la *verge ;* il vaut 1 verge augmentée de la 11e partie de sa longueur, ou plus exactement 1,093 633 056, soit environ 3 pieds anglais 28 centièmes.

Voici les unités principales du système métrique universel :

1° Pour les longueurs : le MÈTRE, 10 000 000e partie du ¼ du méridien.
2°. Pour les surfaces : le MÈTRE CARRÉ, carré d'un mètre de côté.
3° Pour les volumes : le STÈRE ou MÈTRE CUBE.
4° Pour les capacités : le TONNEAU ou MÈTRE CUBE.
5° Pour les poids : la TONNE, poids d'un mètre cube d'eau.

UNITÉS DE LONGUEUR.

Outre le MÈTRE, on emploie aussi, comme unités de longueur, les multiples décimaux et les sous-multiples décimaux du mètre, qu'on désigne comme il suit :

MULTIPLES DU MÈTRE.			SOUS-MULTIPLES.			
Décamètre	valant	10 mètres.	Décimètre,	10e	partie du mètre.	
Hectomètre	"	100 "	Centimètre,	100e	"	"
Kilomètre	"	1000 "	Millimètre,	1000e	"	"

10 kilomètres font 1 *myriamètre,* et 10 myriamètres font un *grade,* 100e partie du quart du méridien.

UNITÉS DE SURFACE.

Outre le MÈTRE CARRÉ, on prend aussi, comme unités de surface, les carrés ayant pour cotés les autres unités de longueur, savoir :

UNITÉS MULTIPLES.			UNITÉS SOUS-MULTIPLES.			
Décamètre carré	valant	100 mètres carrés.	Décimètre carré	100e	part. du mètre carré	
Hectomètre carré	"	100 décam. carrés.	Centimètre carré	100e	" du décim.	"
Kilomètre carré	"	100 hecto. carrés.	Millimètre carré	100e	" du centim.	"

Le *décamètre carré*, sous le nom d'ARE, sert spécialement pour l'évaluation des terrains, avec ses multiples et sous-multiples décimaux.

MULTIPLES DE L'ARE.			SOUS-MULTIPLES.			
Décare	valant	10 ares.	Déciare	10e	partie de l'are.	
Hectare	"	100 "	Centiare	100e	"	"
Kiloare	"	1000 "	Milliare	1000e	"	"

UNITÉS DE VOLUME.

Outre le MÈTRE CUBE, on prend aussi pour unités de volume les cubes ayant pour côtés les autres unités de longueur, savoir :

UNITÉS MULTIPLES.			UNITÉS SOUS-MULTIPLES.		
Décamètre cube	valant	1000 mètres cubes	Décimètre cube	1000e	part. du mètre cube
Hectomètre cube	"	1000 décam. cubes	Centimètre cube	1000e	" du décim. cube
Kilomètre cube	"	1000 hecto. cubes	Millimètre cube	1000e	" du centim. cube

Voici les multiples et sous-multiples décimaux du STÈRE :

MULTIPLES DU STÈRE.			SOUS-MULTIPLES.		
Décastère	valant	10 stères.	Décistère	10e	partie du stère.
Hectostère	"	100 "	Centistère	100e	" "
Kilostère	"	1000 "	Millistère	1000e	" "

UNITÉS DE CAPACITÉ.

Outre le *tanneau* ou contenance d'un *mètre cube*, on prend encore, comme unités de capacité, les cubes ayant pour côtés les autres unités de longueur.

Le *décimètre cube* ou *millistère*, sous le nom de LITRE, sert spécialement pour l'évaluation des petites contenances, avec ses multiples et sous-multiples décimaux.

MULTIPLES DU LITRE.			SOUS-MULTIPLES.		
Décalitre	valant	10 litres.	Décilitre	10e	partie du litre.
Hectolitre	"	100 "	Centilitre	100e	" "
Kilolitre	"	1000 "	Millilitre	1000e	" "

UNITÉS DE POIDS.

Outre la TONNE, qui sert à évaluer les chargements de navires et de trains, on emploie encore, pour les pesées courantes du commerce, le KILOGRAMME, poids d'un litre ou décimètre cube d'eau ; et pour les petites pesées, le GRAMME, poids d'un centimètre cube d'eau, avec ses multiples et sous-multiples décimaux.

MULTIPLES DU GRAMME.			SOUS-MULTIPLES.		
Décagramme	valant	10 grammes.	Décigramme	10e	partie du gramme
Hectogramme	"	100 "	Centigramme	100e	" "
Kilogramme	"	1000 "	Milligramme	1000e	" "

Un poids de 10 kilogrammes porte aussi le nom de *myriagramme*, et un poids de 100 kilogrammes constitue le *quintal métrique*.

UNITÉ MONÉTAIRE.

Les Etats qui adoptent les unités du système métrique universel, et spécialement les Etats qui font partie de l'*Union monétaire*, prennent comme unité monétaire une *pièce d'argent* du poids de 25 grammes, au titre 9/10 ; c'est la pièce de 5 francs. (Exactement le poids et le titre de la piastre canadienne, représentée par 2 pièces de 50 centins.)

Les monnaies d'or sont frappées au même titre 9/10, et comptent comme valant 15 fois ½ l'argent monnayé de même poids.

PROGRÈS DU SYSTÈME MÉTRIQUE UNIVERSEL.

Le système métrique, universel quant à sa base, tend à devenir universel dans son usage. Il est employé en France, en Belgique, en Hollande, dans le Luxembourg, en Allemagne, en Suisse, en Italie et en divers autres Etats. Son usage est déclaré légal en Angleterre, en Canada et aux Etats-Unis. Il sert pour les communications internationale parmi les savants, et son usage se répand de plus en plus.

Ses principaux avantages sont : 1° L'adoption d'une base naturelle, en dehors de tout choix arbitraire, et de tout pays particulier ; 2° la liaison des unités entre elles, et le système décimal appliqué aux multiples et aux sous-multiples ; 3° la simplicité de la nomenclature, qui, après le choix des noms des unités principales, forme les autres noms à l'aide des préfixes *déca* (10 fois), *hecto* (100 fois), *kilo* (1000 fois), *déci* (10e), *centi* (100e), *milli* (1000e) ; 4° la simplicité des calculs, qui ne portent dès lors que sur les nombres simples.

L'institution de l'*Union postale* est évidemment un grand bienfait international ; les pays de l'*Union monétaire* (France, Belgique, Suisse, Italie) ont cet immense avantage, que leurs monnaies, toutes pareilles comme dimensions, poids et titres, circulent d'un pays à l'autre sans qu'il soit besoin de recourir au *change*. La Roumanie, la Serbie, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la Finlande, les Etats-Unis de Colombie et de Vénézuéla, les républiques du Pérou, du Chili et de l'Uruguay, ont accepté le même système monétaire.

Les relations de plus en plus fréquentes du Canada avec la France, rendent fort désirables et la connaissance des unités métriques, et même la similitude des unités dans les deux pays.

Voici du reste des relations approximatives dont la connaissance facilitera le rapprochement désiré.

La verge et le mètre diffèrent seulement de quatre doigts : le mètre égale 1 verge et 1/10 ; le mètre carré égale 1 verge carrée et 2/10 ; le mètre cube égale, 1 verge cube et 3/10.

Le tonneau ou mètre cube égale 220 gallons ; l'hectolitre égale 22 gallons, le décalitre 2 gallons et 1/5, le litre environ 1/5 de gallon.

La tonne métrique est tant soit peu plus faible que l'ancienne tonne canadienne, et le quintal métrique est double du quintal ancien.

Au point de vue des instruments de mesure, la brasse, ou le fathoum ou la toise, répond au double-mètre , la perche au demi-décamètre, la chaîne au double-décamètre.

4 perches carrées font 1 are ; l'acre vaut presque un demi-hectare.

Le gallon répond approximativement au demi-décalitre, la pinte au litre, la chopine au demi-litre ; le minot vaut environ 1/3 d'hectolitre, et le baril un peu plus d'un hectolitre.

La livre répond approximativement au demi-kilogramme, le quintal ancien à la moitié du quintal métrique, et la tonne canadiennne à la tonne métrique.

Enfin la piastre canadienne répond assez exactement à 5 francs, de sorte que le franc n'est autre chose qu'un chelin ou 20 centins.

VALEUR DE QUELQUES MONNAIES ÉTRANGÈRES.

(Echange non compris.)

Pays.	Monnaies.		Valeur en $
Angleterre	livre sterling		5.44
	shilling		0.23
France, Belgique, Suisse	5 francs		1.00
	1 franc (100 centimes)		0.20
	50 centimes		0.10
	5 centimes		0.01
Portugal	milréïs		1.12
Mexique	peso	(100 centavos)	1.09
Japon	yen	(100 sen)	1.03
Etats-Unis d'Amérique	dollar	(100 cents)	1.00
Pérou	sol	(100 cents)	1.00
Colombie, Vénézuéla, Chili, Uruguay, Philippines	péso	(100 centavos)	1.00
Russie	rouble	(100 koppecks)	0.80
Inde	roupie		0.78
Brésil	milréïs		0.57
Autriche-Hongrie	florin		0.50
Hollande	florin	(100 cents)	0.42
Danemark, Suède, Norvège	krone	(100 ore)	0.28
Allemagne	mark	(100 pfennig)	0.22
Espagne	peseta ou franc		0.20
Italie	lire	(100 centesimi)	0.20
Grèce	drachme	(100 lepta)	0.20
Roumanie	ley	(100 banis)	0.20
Serbie	dinar	(100 paras)	0.20
Finlande	markka	(100 penni)	0.20

SUPPLEMENT.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Robitaille, fils de feu Louis Adolphe Robitaille, écuyer, notaire, naquit à Varennes, province de Québec, le 29 janvier 1834. Il reçut son éducation au séminaire de Ste-Thérèse, à l'Université Laval, et à l'Université McGill, Montréal, où il fut gradué docteur en médecine, en mai 1858. En novembre 1867, il épousa Mademoiselle Marie-Joséphine-Charlotte-Emma, fille de P. A. Quesnel, écuyer, et petite fille de feu l'honorable T. A. Quesnel, pendant longtemps membre du Conseil législatif du Canada.

Le 30 juin 1873, est assermenté membre du Conseil privé du Canada, en qualité de receveur-général, position qu'il occupe jusqu'à la retraite de son chef, Sir John A. Macdonald.

Député du comté de Bonaventure depuis 1861 jusqu'à l'union. Retourne au parlement en 1867, aux élections générales de 1872, 1874 et 1878. Se retire en juillet 1879, lors de sa nomination comme lieutenant-gouverneur. A représenté le comté de Bonaventure au parlement local de 1871 au mois de janvier 1874.

Assermenté lieutenant-gouverneur de la province par Son Excellence le gouverneur-général, à la Citadelle, le 26 juillet 1879.

La famille de notre populaire lieutenant-gouverneur est l'une des plus anciennes du pays, et s'est distinguée par sa loyauté lors de la guerre de 1812. M. l'abbé Robitaille, son oncle, fut aumonier des troupes canadiennes du Bas-Canada. Le Rév. Messire Louis Brodeur, autre oncle, après avoir été, pendant plusieurs années, missionnaire au Nouveau-Brunswick, fut nommé curé de la paroisse de St-Roch des Aulnets, et, à sa mort, laissa sa fortune au collége de Ste-Anne Lapocatière, dont il était l'un des fondateurs. Pendant vingt ans, Jean Robitaille, écuyer, fut membre de la législature du Canada.

L'HONORABLE J. A. CHAPLEAU.

L'honorable Joseph Adolphe Chapleau, premier, et commissaire des chemins de fer de la Province de Québec, est né à Ste-Thérèse, le 9

novembre 1840 ; il a fait, au collége de Terrebonne, un cours brillant d'études classiques, a été admis au barreau du Bas-Canada en 1861 ; et nommé conseiller de la Reine en 1873.

Le 25 novembre 1874, M. Chapleau a épousé Mademoiselle Louise King, fille du lieutenant-colonel King, major de brigade à Sherbrooke.

Solliciteur général sous l'administration Gédéon Ouimet, il fut secrétaire provincial sous le gouvernement de Boucherville. Après le coup d'état du lieutenant-gouverneur Letellier, en mars 1878, le parti conservateur choisit M. Chapleau comme chef.

Lorsque, le 30 octobre 1879, le ministère Joly céda le pouvoir, M. Chapleau fut chargé, par Son Excellence le lieutenant-gouverneur Robitaille, de former une nouvelle administration ; il choisit pour collègues MM. Ross, Loranger, Robertson, Lynch, Flynn et Pâquet.

Le lendemain de la formation de son ministère, l'honorable Monsieur Chapleau prononçait son discours-programme, indiquant les principales mesures et réformes qu'il désirait soumettre à la législature.

1° Rétablissement des finances ;
2° Développement de nos ressources nationales ;
3° Vente du chemin de fer ;
4° Réclamations contre le gouvernement fédéral ;
5° Règlement de l'emprunt municipal ;
6° Diminution des dépenses ;
7° Encouragement de la manufacture du sucre de betterave ;
8° Encouragement aux produits agricoles ;
9° Exploitation du phosphate ;
10° Nouvelle loi sur les mines ;
11° Attention donnée aux lois sur l'Instruction publique.

La législature approuva ce programme qui, exposé de nouveau aux élections générales du 2 décembre 1881, fut approuvé par la province, cinquante députés sur soixante et cinq ayant été élus comme ministériels.

Dans un voyage qu'il a fait en France pendant l'été de 1881, M. Chapleau a réussi a attirer l'attention des capitalistes français sur notre province, si riche en minéraux de toutes sortes.

Déjà, plusieurs compagnies puissantes se sont formées pour l'exploitation de nos phosphates, pour la fabrication du sucre de betterave, et pour l'exploitation de quelques-unes de nos denrées, etc., etc.

Grâce à son influence et aux nombreuses sympathies qu'il a rencontrées, la France a versé des sommes considérables dans la caisse du comité de secours instituée en faveur des victimes de la terrible conflagration du 8 juin 1881, à Québec.

M. Chapleau a assuré à la province de Québec un grand crédit en

Angleterre et en France, et a fait en ce dernier pays un emprunt de quatre millions de piastres, remboursable en 37 ans, et destiné à faire face aux plus urgents besoins de la province.

A la date du 18 décembre 1881, Sa Sainteté Léon XIII a nommé l'honorable M. Chapleau, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand.

M. Chapleau est professeur du droit criminel à l'Université Laval, à Montréal. Conservateur-libéral.

L'HONORABLE J.-J. ROSS.

Fils de G. MacIntosh Ross, écuyer, autrefois marchand aux Indes Occidentales, l'honorable John-Jones Ross, président du Conseil législatif, et commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, est né à Ste-Anne de la Pérade. Il est membre du collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada, président de la société d'Agriculture de Champlain, et membre de la société d'Agriculture de Québec.

En 1875, M. Ross a été président de la compagnie du chemin de fer du Nord. Député du comté de Champlain en 1861, il a remis son mandat lors de sa nomination comme Conseiller législattf en 1867.

Il a fait parti du cabinet Ouimet, et a été président du Conseil législatif sous les administrations Ouimet, de Boucherville et Chapleau.

L'HONORABLE J. G. ROBERTSON.

L'honorable J. G. Robertson, trésorier de la Province de Québec, est né à Stuartsfield, en Ecosse, et a fait ses études au Canada. Il est président de la compagnie du chemin de fer " Québec-Central, " et de la compagnie d'assurance de Sherbrooke.

Il a été maire de Sherbrooke, pendant plus de vingt ans, et représente cette vlile au parlement provincial depuis 1868. Elu par acclamation aux élections générales du 2 décembre 1881.

M. Robertson a été trésorier provincial sous les administrations Ouimet, de Boucherville et Chapleau.

L'HONORABLE L. O. LORANGER.

L'honorable L. O. Loranger, solliciteur-général, est né à Ste-Anne de Yamachiche, le 10 avril 1837.

Il est membre du barreau de Montréal, depuis 1858. Doué d'une

grande rectitude de jugement, et d'un talent oratoire fort remarquable, il s'est acquis une haute réputation comme jurisconsulte.

Le 3 octobre 1867, il a épousé mademoise Marie-Anne-Rosalie, fille de l'honorable Laframboise, juge de la Cour Supérieure.

Echevin de Montréal en 1870, vice-président de la société St-Jean-Baptiste de cette même ville, M. Loranger représente depuis 1875, au Parlement provincial, le comté de Laval, comme libéral conservateur.

Elu par acclamation aux élections générales du 2 décembre 1881.

L'HONORABLE E. J. FLYNN.

Fils de James Flynn, écuyer, marchand et agriculteur, de Gaspé, l'honorable Edmond James Flynn, commissaire des terres de la couronne, est né à Percé, le 16 novembre 1847, et a fait ses études au Petit Séminaire de Québec. De 1867 à 1869, il a été député régistrateur, protonotaire, greffier de la cour de la Reine et de la cour de circuit de Gaspé, et secrétaire-trésorier de la municipalité de Percé.

Gradué avec distinction à l'Université Laval, il a été admis au barreau le 15 septembse 1873, et a été nommé profeseur de Droit romain à l'Université en 1874.

Le 11 mai 1875, M. Flynn a épousé Mademoiselle Mathilde Augustine, fille de Augustin Côté, écuyer, éditeur-propriétaire du *Journal de Québec*,

Le 15 mai 1878, M. Flynn recevait de l'Université Laval les degrés de LL. D.

Elu par acclamation aux élections provinciales de 1878, il soutint le gouvernement Joly jusqu'au 28 octobre 1878, appuya alors la motion qui entraîna la chute du ministère, et accepta, le 31 octobre 1879, le portefeuille des Terres de la Couronne.

Il fut réélu par acclamation le 6 décembre de la même année et le 2 décembre 1881, et représente le comté de Gaspé comme libéral conservateur.

L'HONORABLE W. W. LYNCH.

L'honorable W. W. Lynch, solliciteur-général, est né à Bedford, province de Québec, le 30 septembre 1845. Il a suivi les cours des Universités de Stanbridge, de Vermont et de McGill.

En 1871, 1875 et 1881, le comté de Brôme l'a élu député par acclamation, comme conservateur-libéral. Il a été pendant quelque temps

éditeur de l'*Observer*, publié à Cowanswille, et président de l'association des professeurs protestants.

Le 25 mai 1874, M. Lynch a épousé mademoiselle Ellen Florence, fille de T. C. Peters, écuyer, de Knowlton, ex-maire de Brôme, et préfet du comté du même nom. En 1876, M. Lynch, a reçu le grade de B. C. L., et a mérité une médaille d'or pour ses succès à la faculté de droit.

L'HONORABLE E. T. PAQUET.

Né à St-Nicolas, comté de Lévis, le 8 janvier 1850, l'honorable Etienne Théodore Pâquet, secrétaire provincial, a fait ses études au Petit Séminaire de Québec et au collège Fordham (New York), a suivi le cours du droit à l'Université Laval, et a été admis ensuite à la pratique du notariat.

En 1875, le comté de Lévis l'a élu député au parlement provincial, comme libéral-conservateur. Le 31 octobre 1879, il accepta le poste de secrétaire-provincial, et fut réélu député à une forte majorité. Réélu aux élections générales du 2 décembre 1881.

Le 11 mai 1881, M. Pâquet a épousé mademoiselle Emma, fille de Charles-Auguste Larue, écuyer, des Trois-Rivières.

Conservateur-libéral.

CONSEIL LÉGISLATIF, PROVINCE DE QUÉBEC.

(Pour la liste des membres, voir page 70.)

Officiers.—M. C. B. de Boucherville, greffier maître en chancellerie et comptable ; M. S. S. Hatt, gentilhomme huissier de la Verge Noire ; M. Pierre Légaré, premier assistant greffier ; M. T. Lloyd, second assistant et greffier des journaux anglais ; M. L. A. Jodoin, premier clerc de bureaux, de comités et traducteur ; M. Napoléon Legendre, traducteur français et clerc des journaux français ; M. L. E. Frenette, clerc ; F. Blais, messager de l'orateur ; messagers des bureaux, F. Derouin et E. Papillon.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

(Pour la liste des députés, voir page 65.)

Officiers.—Greffier de la chambre, L. Delorme, écuyer ; assistant, M. E. Simard ; greffier des journaux anglais, M. P. E. Smith ; comptable,

M. L. Simoneau; clerc de bureau, M. A. Ed. Demers; clerc des comités, M. C. P. Lindsay; assistant, M. C. Delagrave; clerc des bills privés, M. E. Lemoine; traducteur anglais, M. C. Lindsay; assistant M. L. Stafford; traducteur français, M. Buteau Turcotte; assistants, M. N. Legendre et M. J. C. Langelier; traducteur des votes et délibérations, M. B. Marquette; greffier des journaux français, M. L. Fortier; assistant, journaux anglais, M. J. Whyddon; bibliothécaire, M. P. Lemay; sergent d'armes, Dr G. Laroque; greffier en loi, M. A. Pariseau; assistant, M. T. Oliver; maître de poste, M. Z. Duhamel; assistant, F. X. Gagnon; messager en chef, O. Robitaille; messager de l'orateur, A. Pelletier; messagers, E. Gauvreau, E. Balzaretti, E. Littlejohn, Geo. Workman; messagers de la bibliothèque, J. Trudelle, J. Morin; messager du greffier, S. Gagné; messager du greffier en loi, Jos. Roy.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AGRICULTURE.

Ministre.—L'Honorable J. J. Ross.

(Par ordre alphabétique.)

Employés.—M. Siméon Lesage, député-commissaire; M. Ernest Gagnon, secrétaire du département; MM. P. F. Chartier, clerc; Jean Côté, surnuméraire; Paul Cousin, dessinateur; J. B. Derome, assistant ingénieur; F. A. M. Deschambault, assistant-comptable; J. O. Fontaine, directeur de colonisation; Pierre Gauvreau, ingénieur; Elzéar Gauvreau, commis; A. C. Guilbaut, régistraire; J. B. Gosselin, surnuméraire; J, B. Hébert, surnuméraire; G. de Laporte, surnuméraire; J. O. Méthot, inspecteur des travaux; P. H. Patridge, comptable; T. Sheehan, surnuméraire; L. Joseph Taché, secrétaire privé du ministre; Alphonse Turgeon, assistant secrétaire de la colonisation; Alfred Trudelle, dessinateur; J. B. Sirois, P. Archambault, P. Poirier et Isaïe Veronneau, messagers.

MINISTÈRE DES TERRES DE LA COURONNE.

Ministre.—L'Hon. J. J. Flynn.

(Par ordre alphabéthique.)

Employés.—MM. E. E. Taché, député commissaire; George Audette, clerc; L. F. Berthelot, clerc de la papeterie; Chs Chartré, assist.-secrétaire du cadastre; F. Chassé, secrétaire; W. E. Collins, chef de la branche ouest; Victor Derome, comptable; L. N. Dufresne, dessinateur; Peter

Delaney, surnuméraire; Jules Faucher de St-Maurice, copiste; E. T. Fletcher, député arpenteur général; J. V. Gale, comptable; Hector Garneau, assistant régistraire du département; Charles Gauvin, arpenteur et dessinateur; F. X. Genest, dessinateur; P. M. A. Genest, arpenteur et dessinateur; Joseph Grenier, copiste; F. Kirouack, régistraire de la branche est; F. M. Lachaine, inspecteur du cadastre; L. D. Lemoine, chef de la branche est; E. Lepage, teneur de livres; D. C. MacKedie, comptable de la branche est; Tancrède Morin, clerc; A. Morissette, clerc; T. Morkill, clerc; Alfred Paré, surintendent des bois et forêts; Charles Parent, clerc; Paul Picard, dessinateur; Narcisse Proulx, régistraire du département; Ls. Rivard, chef de la branche est; E. A. Sutton, comptable de la branche ouest; Jules Taché, arpenteur et dessinateur; Dr J. M. Turcotte, copiste; J. A. Varin, chef de la branche du cadastre; J. C. Caron, C. Dumontier, J. Fiset, messagers.

MINISTÈRE DU TRÉSOR.

Ministre.—L'HON. J. G. ROBERTSON.

Employés.—MM. Gaspard Drolet, auditeur général; Arthur Giard, clerc de 1re classe; Henry Hemming, teneur de livres; H. T. Machin, assistant-trésorier; T. R. Nelson, clerc des dépôts judiciaires; F. D. Tims, teneur de livres; H. Hall, Jos. E. Marmette, Jos. T. Harrower, Arthur Evanturel, T. A. Poston, T. C. Waugh, C. J. Burroughs, J. A. Martel, J. A. Green et Frs. Laroche, clercs.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ministre.—L'HON. E. T. PAQUET.

Surintendent.—L'HON. GÉDÉON OUIMET.

Employés.—MM. Oscar Dunn, secrétaire; Paul Decazes, bibliothécaire; Léopold Devisme, clerc de la correspondance française et anglaise; Dr Louis Giard, secrétaire; Louis Lefebre, clerc de la comptabilité; R. Lamontagne, clerc de la comptabilité; Eug. Ouimet, clerc de la comptabilité; Louis Pregean, gardien des archives; Pierre Prevost, garde magasin; J. Richarson, comptable; J. Couillard, assistant bibliothécaire; Albert Doré et David Bittner, messagers.

SECRETARIAT PROVINCIAL.

Ministre.—L'HONORABLE E. T. PAQUET.

Employes.—P. J. Jolicœur, assistant secrétaire provincial; O. F. Campeau, comptable; Félix Campeau, clerc surnuméraire; G. W. Colfer, J. O. Laurin, Edouard J. Duchesnay, T. T. Nesbitt, C. E. Deschamps, C. E. Leblanc, clercs.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER.

Minestre.—L'HONORABLE J. A. CHAPLEAU, Premier.

Employés.—Messieurs E. A. J. Côté, assistant-secrétaire; Charles Huot, clerc; E. Moreau, secrétaire; D. J. Murphy, comptable; A. H. McCallum, clerc; J. Alphonse Paré, clerc; Gustave Tassé, clerc; Arthur Angers, messager; M. Joseph Obalski, ingénieur des mines.

Département des ingénieurs.—Messieurs E. A. Hoare, assistant-ingénieur; A. L. Light, ingénieur en chef; E. Lantier, assistant-ingénieur; S. Rhéaume, assistant-dessinateur; L. A. Vallée, assistant-ingénieur; B. J. Bergeron, messager.

DÉPARTEMENT DES OFFICIERS EN LOI DE LA COURONNE.

Ministres.—L'HON. L. O. LORANGER (procureur-général.)—L'HON. W. W. LYNCH (solliciteur-général.)

Employés.—Messieurs J. A. Defoy, assistant; Henri Delagrave, 1er clerc; Gustave Ouimet, 2e clerc; W. Dubé, messager.

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE.

Employés.—Messieurs C. F. Langlois, imprimeur de la Reine; T. Molony, traducteur anglais; C. Pageau, teneur de livres; Ed. Trudelle, traducteur français.

REGISTRAIRE PROVINCIAL.

Ministre.—L'HONORABLE E. T. PAQUET.

Employés.—Messieurs P. T. Bédard, régistraire; J. Langelier, as sistant; E. Poitras, clerc; H. Roy, clerc; J. Labrecque, messager.

ÉDUCATION.

L'UNIVESITÉ-LAVAL.

PERSONNEL.

Visiteur et chancelier apostolique. — Sa Grâce Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec.

Recteur.—M. Michel-Edouard Méthot, supérieur du Séminaire de Québec.

Membres du conseil.—M. Louis Beaudet, directeur du Séminaire ; M. Louis-Nazaire Bégin, directeur du Séminaire ; l'honorable Napoléon Casault, Prof. à la Faculté de Droit ; M. Thomas-Etienne Hamel, directeur du Séminaire ; Alfred Jackson, écuyer, Prof. à la Faculté de Médecine ; Jean-Etienne Landry, écuyer, Prof. à la Faculté de Médecine ; l'honorable Charles-François-Stanislas Langelier, Prof. à la Faculté de Droit ; Mgr Benjamin Pâquet, directeur du Séminaire ; M Louis-Honoré Pâquet, directeur du Séminaire ; M. Pierre Roussel, directeur du Séminaire ; James-Arthur Sewell, écuyer, Prof. à la Faculté de Médecine ; l'honorable Ulric-Joseph Tessier, Prof. à la Faculté de Droit

Vice-recteur de l'Université-Laval à Montréal.—M. L. Beaudet.

Modérateur et secrétaire de l'Université.—M. Pierre Roussel.

Assistant-secrétaire.—M. Joseph-Clovis-K. Laflamme.

Bibliothécaire.—M. Edmond Marcoux.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Doyens.—Mgr Benjamin Paquet, à Québec ; M. Louis Colin, à Montréal.

Secrétaires.—M. Louis-Honoré Paquet, à Québec ; M. Hyacinthe-François Rouxel, à Montréal.

Professeurs.—Mgr Benjamin Paquet, D. D. (Québec), Prof. de Théologie morale ; M. Louis-Honoré Paquet, D. D. (Québec), Prof. de Théologie dogmatique ; M. Louis-Nazaire Bégin, D. D. (Québec), Prof. d'Histoire Ecclésiastique et d'Hébreu ; M. Michel-Edouard Méthot, D. D. M. A. (Québec), Prof. d'Ecriture Sainte ; M. Pierre Roussel, D. D. (Québec), Prof. de Théologie morale ; M. Frédéric Louis Colin, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. de Droit Canonique ; M. Hyacinthe-François-Désiré Rouxel, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof

de Théologie morale ; M. Joseph-Théophile Parent, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. d'Ecriture Sainte et de Liturgie sacrée ; M. Jean-Amable Trémolet, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. de Théologie dogmatique ; M. Narcisse-Amable Troie, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. de Théologie morale ; M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. de Théologie dogmatique ; M. Alexis-Jules-Théodore Orban, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. d'Eloquence sacrée ; M. Nicolas-Victor Many, P. SS., D. D. (Montréal), Prof. d'Hébreu et d'Histoire Ecclésiastique ; M. Jules-Cl.-Marie Delavigne, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. d'Ecriture Sainte ; M. Jean-Baptiste Thibaud, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. de Théologie dogmatique ; M. François-Hippolyte Dupret, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. d'Ecriture Sainte et d'Hébreu ; M. Joseph-Narcisse Martin, P. S. S., D. D. (Montréal), Prof. de Théologie dogmatique ; M. Joseph Feuiltault, Docteur en Droit Canonique, *chargé de cours* (Québec), chargé du cours de Droit Canonique.

FACULTÉ DE DROIT.

Doyens.—L'honorable Ulric-Joseph Tessier, à Québec ; Come-Séraphin Cherrier, écuyer, C. R., à Montréal.

Professeurs.—L'honorable Ulric-Joseph Tessier (Québec), docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine, Prof. de Procédure civile ; l'Honorable Napoléon Casault (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure, Prof. de Droit commercial et de Droit maritime ; l'Honorable Charles-François-Stanislas Langelier (Québec), Docteur en Droit, Prof. de Droit civil et de Droit administratif ; l'Honorable Edmund-James Flynn (Québec), Docteur en Droit, Prof. de Droit romain ; l'Honorable Richard Alleyn (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure, Prof. de Droit criminel ; Come-Séraphin Cherrier, écuyer (Montréal), Docteur en Droit et Chevalier de l'Ordre de St-Gregoire, Prof. de Droit international ; l'Honorable Pierre-J-O. Chauveau (Montréal), Docteur en Droit et ès-Lettres, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX, Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire, Officier de l'Instruction Publique de France, Conseil de la Reine, ancien ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, Shérif de Montréal, Prof. de Droit Romain : l'Honorable Thomas-J.-J. Loranger (Montréal), Docteur en Droit et Juge en retraite de la Cour Supérieure, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX, Prof. de Droit administratif ; l'Honorable Joseph-A. Chapleau

(Montréal), Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, Prof. de Droit criminel; l'Honorable Louis-A. Jetté (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure, Prof. de Droit civil, J.-Alphonse Ouimet, écuyer (Montréal), Docteur en Droit, Prof. de Procédure civile; Alexandre Lacoste, écuyer (Montréal), Docteur en Droit, Prof. de Droit commercial et maritime.

Agrégé.—Thomas-Chase Casgrain, écuyer, licencié en Droit, Québec.

Professeurs honoraires.—M. Auguste-Eugène Aubry, LL. D., Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire et Professeur à la Faculté catholique d'Angers, ancien Prof. de Droit romain à l'Université Laval; l'Honorable Samuel-C. Monk, LL. D., Juge de la Cour du Banc de la Reine, ancien Prof. de Droit commercial et maritime à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Doyens.—James-Arthur Sewell, écuyer, à Québec; Jean-Philippe Rottot, écuyer, à Montréal..

Secrétaires.—Arthur Vallée, écuyer, à Québec; E.-P. Lachapelle, écuyer, à Montréal.

Professeurs.—James-Arthur Sewell, écuyer, M. A. M. D. (Québec), Prof. de Pathologie interne de Thérapeutique spéciale et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu; Alfred Jackson, écuyer, M. D. (Québec), Prof. de Toxicologie, de la Clinique de Toxicologie, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu; Charles-Eusèbe Lemieux, écuyer, M. D. (Québec), Prof. d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu; Joseph-Charles Taché, écuyer, M. D. (Québec), Chevalier de la Légion d'Honneur, Prof. de Physiologie; résidence, Ottawa; Louis-Joseph-Alfred Simard, écuyer, M. D. (Québec), Prof. de Pathologie générale, du cours spécial de Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie; Charles Verge, écuyer, M. D. (Québec), Prof. de Matière médicale de Thérapeutique générale et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu; Laurent Catellier, écuyer (Québec), Docteur en Médecine, Prof. de Pathologie externe et de Médecine opératoire théorique et pratique; résidence, Hôpital de la Marine, Québec; Jean-Philippe Rottot, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. de Pathologie interne et de Clinique interne; Emmanuel-P. Lachapelle, écuyer, M. D. (Montréal), Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène, Prof. de Pathologie générale et de Physiologie; Adolphe Lamarche, écuyer, M. D. (Montréal), Prof.

d'Anatomie descriptive ; Arthur-G.-A. Ricard, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. de Matière Médicale ; Adolphe Dagenais, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. de Toxicologie et de la Clinique de Toxicologie ; J.-Alfred Laramée, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. de Clinique interne ; Arthur Vallée, écuyer, M. D. (Québec), Prof. de la Clinique des Maladies des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité, et de Médecine légale et Toxicologie ; Michael Ahern, écuyer, M. D. (Québec), Prof. d'Anatomie pratique et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte ; Alfred-T.-Brosseau, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. de Pathologie externe et de clinique externe ; Charles-M. Filiatrault, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. de Médecine légale et de la Clinique des Maladies des vieillards ; Norbert Fafard, écuyer, M. D. Prof. de Clinique externe et chargé du cours de Chimie ; Elzéar Berthelot, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. d'Anatomie pratique ; Séverin Lachapelle, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. d'Hygiène ; Hughes-E. Desrosiers, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. de Toxicologie ; Salluste Duval, écuyer, M. D. Prof. de la Clinique des Maladies des enfants à l'Hôpital Général de Montréal, et chargé du cours de Botanique ; Azarie Brodeur, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. d'Histologie et de Médecine opératoire pratique ; A.-A. Foucher, écuyer, M. D. (Montréal), Prof. du Cours spécial de Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces maladies ; P. Wells, écuyer, M. D., Prof. d'Hygiène et de clinique interne à l'Hôtel-Dieu ; E. Turcot, M. L., Prof. d'Histologie ; D. Brochu, écuyer, M. D. Prof. Agrégé ; J. Lavoie, écuyer, M. D. Prof. Agrégé.

FACULTÉ DES ARTS.

Doyen.—M. M.-E. Methot.

Secrétaire.—M. Louis Beaudet.

Professeurs.—M. Thomas-Etienne Hamel, M. A., Prof. de Physique ; M. Michel Edouard Méthot, M. A., Prof. de littérature française ; M. Louis Beaudet, M. A., Prof. de Littérature grecque ; M. Joseph-Clovis K. Laflamme, D. D. M. A., Prof. de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique ; M. Edmond Marcoux, M. A., Prof. de Mathématiques ; M. Clophas Gagnon, M. A., Prof. de Littérature latine ; Mgr Benjamin Paquet, D. D. M. A., Prof. de Droit naturel ; M. Olivier Mathieu, Prof . de Philosophie ; M. Louis-Honoré Paquet, D. D. M. A., Prof. de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde ; Louis-Joseph-Alfred Simard,

écuyer, M. D., Prof. de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées; l'Honorable Charles-François-Stanislas Langelier, B. M. A., Docteur en Droit, Prof. d'Economie politique; M. Louis-Nazaire Bégin, D. D. M. A., Prof. d'Histoire ecclésiastique; M. Edouard Pagé, chargé de Cours, Bachelier ès Sciences, chargé du Cours de Chimie.

Professeur honoraire.—M. Thomas-Sterry Hunt, Docteur ès Sciences, Membre de la Société royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Acad. Imp. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur; ancien Prof. de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

Curateur du Musée Numismatique.—M. A. Rhéaume, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique.—M. F.-X. Bélanger.

GRAND SÉMINAIRE.

Le très-révérend Thomas Etienne Hamel, A. M., directeur; rév. M. E. Méthot, D. D., rév. Louis Pâquet, D. D., rév. N. Bégin, D. D., rév. A. A. Blais, D. C. L., rév. P. N. Bruchesi, D. D., professeurs. (Voir page 150.)

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Rév. L. N. Bégin, directeur et préfet des études; rév. O. Simard, assistant directeur; rév. C. Laflamme, B. A., professeur de philosophie naturelle, de botanique et de minéralogie.

COUVENT DES URSULINES.

Supérieure, Madame Ste-Catherine; médecins, Drs J. E. Landry, P. Wells; chapelain, M. l'abbé Geo. Lemoine.

COUVENT DES DAMES DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME.

Supérieure, Madame Ste-Alphonsine; médecin, Dr C. E. Lemieux chapelain, M. l'abbé F. X. Gosselin, curé de St-Roch de Québec.

COUVENT DE JÉSUS-MARIE *(Religieuses françaises,)*
à Sillery, Près-de-Ville.

Supérieure, Madame St-Cyrille; médecin, Dr E. Turcot; chapelain, M. l'abbé Octave Audet.

COUVENT DE BELLEVUE *(Congrégation Notre-Dame,)*

Supérieure, Madame St-Alexis; chapelain, M. l'abbé Henri Têtu.

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Officiers.—Monsieur le curé de Québec, président; Rév. F. X. Plamondon, vice-président; J. D. Brousseau, écuyer, trésorier; C. Labrecque, écuyer, secrétaire; MM. Ls. Bourget et J. O. Tousignant, auditeurs.

COLLÉGE MORRIN (Protestant).

Professeurs, rév. J. Cook, DD. LL. D., principal et professeur de théologie; rév. W. B. Clarke, professeur d'histoire ecclésiastique; rév. George Mathews, DD. professeur de théologie systematique; rév. G. Weir, M. A. LL. D. secrétaire-trésorier; rév. Alex. N. McQuarrie, B. A., professeur de mathématiques; M. Miller, professeur de français.

HISTOIRE, LITTÉRATURE, ETC.

INSTITUT CANADIEN.

Salles, rue St-Jean, Haute-Ville.

Officiers.—Président honoraire, M. L. J. C. Fiset; président actif, M. H. J. J. B. Chouinard; vice présidents, MM. L. P. LeMay, H. A. Turcotte; trésorier, M. L. P. Sirois; assistant-trésorier, M. J. E. Prince, secretaire-archiviste, M. J. J. T. Frémont; assistant, MM. E. Myrand, V. Lemieux; secrétaire-correspondant, M. Alphonse Pouliot; assistant, MM. Thomas Chapais, L. Pelletier; bibliothécaire, M. P. J. Jolicœur; curateur du musée, M. P. M. A Genest. Membres abjoints du conseil.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE.

Officiers.— Président, M. J. M. Lemoine; vice-présidents, Messieurs S. Scott, C. Tessier, W. Hossack, J. Whitehead; trésorier, M. E. Pope; secrétaire archiviste, M. J. F. Belleau; secrétaire correspondant, M. W. Clint; secrétaire du conseil, A. Robertson; bibliothécaire, M. F. C. Wurtele; curateur du musée, M. T. Oliver; curateur des appareils, M. R. McLeod; membres adjoints au conseil, Messieurs T. Ledroit, P. Johnson, G. Stewart, S. Stevenson.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Officiers.—Président, Dr. H. H. Miles; vice-présidents, Messieurs T. Ledroit. S. Lesage, E. T. Fletcher; secréraire correspondant anglais, M. W. C. Seaton; assistant, W. Colfer; secrétaire-correspondant français, M. H. J. J. B. Chouinard; assistant, N. LeVasseur; secrétaire archiviste, M. C. Lindsay; assistant, M. J. J. T. Fremont; trésorier, M. L. P. Sirois; bibliothécaire, M. Paul DeCazes.

INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE, ETC.

HÔPITAL GÉNÉRAL.

Supérieure, révérende sœur St-Joseph ; médecins Drs P. Baillargeon P. Wells ; Chapelain, rév. L. R. Hamelin.

HOTEL-DIEU.

Supérieure, révérende sœur St-Roch ; médecins, Drs Lemieux, Sewell, Jackson, Wells ; chapelain, M. T. E. Beaulieu.

HOSPICE DU BON-PASTEUR.

Supérieure, révérende sœur Ste-Croix ; medecin, Dr F. E. Roy ; chapelain, M. l'abbé Blais.

HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

Supérieure, révérende sœur Ste-Anastasie ; chapelain, révérend, J. Marquis ; médecins Drs C. A. Verge, C. Gingras.

HOSPICE DE LA MISÉRICORDE.

Supérieure, Révérende Sœur St-Bernard ; chapelain, M. l'abbé Pierre Roussel ; médecins, Drs. A. Jackson, A. Vallée, E. Turcot.

ECOLE DE LA RÉFORME.

Supérieure, Révérende Sœur St-Louis ; chapelain, Rév. P. Roy ; médecin, Dr. F. E. Roy.

SŒURS DE LA CHARITÉ.

Supérieure, Révérende Sœur St-Louis ; chapelain, Rév. Ed. Bonneau ; médecins, Drs F. E. Roy, A. Vallée.

ASILE STE-BRIGITTE.

(Sœurs de Charité).

Supérieure.—Révérende Sœur Ste-Colombe ; chapelain, Rév. Père W. Loewekamp, C. S. S. R ; secrétaire, Henry O'Connor.

SOCIÉTÉ ST-VINCENT DE PAUL.

Officiers.—Président général, M. P. E. Smith ; vice-présidents, MM. C. N. Hamel, F. E. Hudon, C. Lindsay ; secrétaire du Conseil du Canada, M. L. S. Rivard ; secrétaire du Conseil de Québec, M. H. J. J. B. Chouinard ; trésorier, M. C. N. Hamel.

SOCIÉTÉ DES DAMES COMPATISSANTES DE QUÉBEC.

Patronne, Lady Belleau ; présidente, Madame C. E. Lemieux ; vice-présidente, Madame R. E. Smith ; trésorière, Madame Pierre Baillargeon ; secrétaire, Madame L. A. Cannon.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE.

Président Honoraire, M. le comte de SesMaisons ; président, Dr. Pourtier ; vice-président, M. J. Fuchs ; trésorier, M. J. Michel ; secrétaire, M. P. Cousin ; assistant-secrétaire, M. G. Fuchs ; comité, MM. E. Jacot, A. Pion, E. Roumilhac.

SOCIÉTÉ AMICALE DE QUÉBEC.

Président, M. J. F. Peachey ; vice-président, M. O. Vallée ; trésorier, M. C. Langlois ; secrétaire, M. Chs. St. Michel ; directeur, M. F. Drouin ; auditeur, Messieurs F. X. Dion, D. Vézina, A. O. W. Dubé.

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DE QUÉBEC.

Président, M. J. B. Robitaille ; 1er vice-président, M. H. Lortie ; 2e vice-président, M. A. Dubé ; secrétaire-archiviste, M. O. Goulet ; assistant, M. J. N. Martineau ; secrétaire correspondant, M. F. X. Biron ; trésorier, M. D. Dion ; bibliothécaire, M. J. Dussault.

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DES OUVRIERS.

Président, M. T. Bedard vice-président, M. Elzéar Martel ; directeurs, MM. T. Routhier, J. Légaré et T. Darveau ; trésorier, M. J. M. Tardivel ; secrétaire, M. C. Langlois ; assistant, M. J. B. Darveau.

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DES CORDONNIERS.

Président, M. M. Rochet ; vice-président, M. Geo. Paquet ; trésorier, M. J. S. Langlois ; assistant, M. J. Béchard ; secretaire, M. T. Bedard ; assistant, M. F. Cloutier ; directeurs, messieurs J. Labrecque, G. Richard.

UNION DES MENUISIERS DE QUÉBEC.

Président, M. J. Labrècque ; vice-président, M. J. Corbin ; secrétaire-trésorier, M. M. Gauvreau ; assistant, M. S. Lecomte.

UNION ST-JOSEPH DE ST-ROCH.

Président, M. J. E. Martineau ; 1er vice-président, M. J. E. Latulippe ; 2me vice-président, M. L. O. Villeneuve ; secrétaire, M. J. B

Drouin ; assistant, M. A. C. Pichet ; trésorier, M. L. T. Bernier ; assistant, M. Jos. Beauchamp ; maréchal, M. Chs Villeneuve ; bibliothécaire, M. F. Auclair.

UNION TYPOGRAPHIQUE DE QUÉBEC, N° 159.

(*Fondée en 1872.*)

Président, M. J. N. Duquet ; vice-président, M. J. Clifford ; secrétaire-archiviste et correspondant, M. P. Pelletier ; trésorier, M. Félix Marois ; bibliothécaire, M. A. Dugal ; assistant, M. H. Poitras ; maréchal, M. P. Lizotte.

UNION TYPOGRAPHIQUE DE QUÉBEC N° 160.

Président, M. G. Jackson ; vice-président, M. V. Côté ; secrétaire, M. T. Wade ; trésorier, M. E. Little.

SOCIÉTÉ DES DAMES CHARITABLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Présidente honoraire, Madame Massue ; présidente, Madame A. B. Sirois ; vice-présidente, Madame L. A. Cannon ; secrétaire Madame Prime de Martigny ; trésorière, la Révérende Sœur Dépositaire du couvent des Sœurs de la Charite.

*
* *

Québec possède en outre plusieurs autres institutions et sociétés de bienfaisance telles que l'Asile Finlay, l'hôpital Jeffrey, la Ladies Protestant Home, la Ladies Aid Society, Mothers and Daughters Meeting, la Société Bienveillante des ouvriers de bord, St-Patrick's Total Abstinence Society, Women's Christian Association, Young Men's Christian Association, Quebec Temperance Union, Sons of Temperence, Quebec Ladies Benevolent Society, Methodist Missionary Society, Quebec Auxiliary Bible Society, et Irish protestant Benevolent Society.

ASSOCIATIONS COMMERCIALES.

L'UNION COMMERCIALE.

Président, M. C. C. Morency ; 1er vice-président, M. C. A. Langlois ; 2me vice-président, M. O. Archambault ; secétaire-archiviste, M. Eugène Pampalon ; assistant secrétaire-archiviste, M. P. Beaulieu ; secrétaire correspondant, M. C. F. Lacroix ; trésorier, M. W. Gaboury ; assistant

trésorier, M. Nap. Vézina ; bibliothécaire, M. S. Robin ; assistant, M. L. Legendre.

Membres adjoints au bureau de direction.—MM. C. Gingras, L. C. Marcoux, L. Laperrière, C. Villeneuve, E. Roy ; auditeurs, MM. Henry S. Bedard, M. A. Labrecque.

INSTITUT COMMERCIAL ST-LOUIS.

Président, M. J. Pineault ; vice-président, M. C. Blais ; secrétaire-archiviste, M. J Dubé ; assistant, M. D. C. Fournier ; trésorier, M. S. O. Villeneuve ; assistant, M. J. B. Venne ; secrétaire-correspondant, M. O. Dionne ; bibliothécaire, M. N. Caron ; assistant, M. G. Blais ; chapelain, Rev. E. E. Hudon ; maréchaux, MM. L. P. Bernier, G. Belzil.

SOCIÉTÉS NATIONALES.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA CITÉ DE QUÉBEC.

A l'assemblée générale annuelle, tenue le 5 septembre 1881, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année 1881-1882.

Officiers-généraux.—Président, M. Siméon Lesage ; président-adjoint, l'honorable A. Chauveau ; trésorier, M. A. Racine ; assitant-trésorier, M. C. Marcoux ; secrétaire-archiviste, M. Alph. Pouliot ; assistant-secrétaire-archiviste, Dr J. E. Bolduc ; commissaire-ordonnateur, M. Onés. Chalifour.

Les messieurs dont les noms suivent ont été choisis, par leurs sections respectivement, comme officiers et membres du comité de régie, pour l'année 1881-82 :

Section St-Roch.

Vice-présidents, MM. J. E. Martineau et J. B. Robitaille ; secrétaires, MM. J. B. Drouyn et J. E. Latulippe ; trésorier, M. C. C. Morency ; auditeurs, MM. P. Laurent et L. Bossue dit Lyonnais ; percepteurs, MM. D. Bezeau, C. Pouliot et Jacques Racine ; commissaires-ordonnateurs, MM. Ls. Drolet et L. T. Bernier.

Comité de régie.—MM. J. P. Rhéaume, Ls. Paradis, Jos. Chamberland, J. B. Z. Dubeau et H. A. Bédard.

Section Notre-Dame.

Vice-présidents, MM. Ed. C. E. Gauthier et H. J. J. B. Chouinard ; secrétaires, MM. J. Frémont et L. P. Pelletier ; trésorier, M. L. G.

Lépine; auditeurs, MM. C. J. Robitaille et Eug. N. Chinic; percepteurs, MM. Wilbrod Jalbert, Claude Giguère et J. B. Dutil; commissaires-ordonnateurs, MM. J. E. Carrier et Phil. Gingras.

Comité de régie.—MM. T. Ledroit, Ls. Bourget, F. E. Hamel, F. M. Dechêne et J. Tessier.

Section St-Jean.

Vice-présidents, MM. Vict. Châteauvert et Am. Robitaille; trésorier, M. Joseph Donati; secrétaires, MM. Ephrem Dugal et Clodomir Delisle; commissaires-ordonnateurs, MM. F. DeVarennes et Ls. Larose, junior; percepteurs, MM. V. Desplats, Jos. Roy et Frs. Cardinal; auditeurs, MM. S. Côté et Frs. Laroche.

Comité de régie.—MM. Jos. Nadeau, Thos. Pampalon, J. E. Bolduc, J. N. Duquet et Oct. Lemieux.

SOCIÉTÉ ST-GEORGE.

Fête de nos concitoyens anglais, le 23 avril.

Officiers.—Président, M. T. Beckett; 1er vice-président, M. R. H. Smith; 2o vice-président, M. G. Veasy; secrétaire, M. W. Clint; assist.-secrétaire, M. H. Budden; trésorier, M. H. M. Price; chapelains, Révds. G. V. Housman, M. A. M. M. Fothergill; médecin, James A. Sewell, écuyer, M. D.

Comité.—MM. J. H. Clint, C. Judge, A. J. Maxham, F. Oliver, John Tweddell, R. R. Dobell, G. H. Gore, G. T. Phillips, R. LeSueur, H. Hughs, Rév. C. W. Rawson, R. Morgan, T. H. Dunn, W. J. Newton, A. Joseph.

Sous-Comité de charité.—MM. H. Budden, J. H. Clint, A. J. Maxham, C. Judge et F. Oliver, président.

Auditeurs.—A. Joseph. W. J. Newton et R. LeSueur.

SOCIÉTÉ ST-PATRICE.

Fête de nos concitoyens irlandais, 17 mars-

Officiers.—M. E. G. Meredith, président; M. F. D. Tims, vice-président; M. Mathew F. Walsh, secrétaire-trésorier; M. Thomas Holt, sec.-archiviste et secrétaire du conseil, M. Thos. Hethrington, M. D. D. O'Meara, auditeurs.

CHEVALIERS DE ST-PATRICE.

Officiers.—Président, J. Kiley; vice-président, E. McKenna; secrétaire, B. T. Jennings; trésorier, P. Morgan; bibliothécaire, J. E. Walsh; maréchal, P. Mullins.

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE IRLANDAISE.

Officiers.—Président F. Gallagher ; 1er vice-président, A. McCall ; 2me vice-président, A. Convey ; trésorier, J. Roe ; secrétaire, T. Maguire ; assistant-secrétaire, E. Hickey ; maréchaux, M. Mullins et J. Dolan.

SOCIÉTÉ ST-ANDRÉ.

(Fête de nos concitoyens Ecossais—30 novembre.)

Officiers.—Président, W. D. Campbell ; 1er vice-président, W. Rae ; 2me vice-président, D. R. McLeod ; trésorier, J. MacNider ; secrétaire, A. Robertson ; chapelains, Révds. Cook et W. B, Clarke ; médecin, Dr A. Rowand.

CLUBS POLITIQUES.

CLUB CARTIER (conservateur.)

Officiers.—Jean Blanchet, écuyer, C. R., et M. P. P., président ; M. J. A. Langlais, vice-président ; M. Eugène Rouillard, trésorier ; M. Amédée Robitaille, secrétaire.

Membres du comité.—Messieurs Thos. Chase Casgraln, J. A. Charlebois, Arthur Turcotte, Isidore Belleau, F. X. Drouin, Dr. Michel Fiset, I. Dussault.

CLUB DE RÉFORME.

Officiers.—Honorables MM. C. A. P. Pelletier, K. C. M. G., W. Laurier, M. P., I. Thibaudeau, et H. S. Scott, écuyer, présidents honoraires ; Hon. H. G. Joly, président ; M. F. X. Lemieux, secrétaire ; M. D. R. Barry, assistant-secrétaire ; MM. R. J. Bradley et F. Déchêne, trésoriers ; E. Lacroix et J. Archer, auditeurs.

Salles :—14, rue de la Fabrique.

POIDS, MESURES ET GAZ.

Inspecteur des poids et mesures, Abdon Côté, écuyer ; assistants, MM. Joseph Grégoire et P. Bourrassa.

Inspecteur du gaz, N. Levasseur, écuyer.

Bureau, rue St-André, Haute-Ville.

ALTÉRATION DES VIVRES.

Analyste et chimiste, position vacante par la mort du Dr F. A H. LaRue.

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC.

Département de l'Inspecteur de Poste.

Inspecteur, W. G. Sheppard, écuyer ; assistant, M. J. L. Anctil ; clercs de 1re classe, MM. On. Fréchette, C. Vohl et J. L. A. Beaudry ; messager, Jules Boivin ; conducteurs de malles, MM. N. A. Beaudet, G. Lapointe, J. Deslauriers, E. Blondeau, L. N. Dionne, B. T. Gaudry, D. Blondeau, L. H. Garneau, J. O. Pageau, O. Talbot, G. Evanturel, L. Furois, J. T. Méthot, L. E. Hudon, C. Lacombe, D. C. Dagneau, H. J. Kimlin, R. J. Bourget, J. G. Bourget, J. E. Roy, F. X. Labbé, A. C. Miquelon et C. Bédard ; préposé à l'échange des sacs de malles à Québec Sud, Philippe Thibault.

Département du Maître de Poste.

Maître de Poste, J. B. Pruneau, écuyer ; assistant, M. J. E. Bolduc ; bureau des mandats et de la banque d'épargnes, M. A. W. Lebel ; commis, MM. B. Lacasse, O. Biron, W. Handford, L. A. Rochette, W. White, Z. Gagnon, E. English, F. Gaboury, M. Myler, G. Lacombe, P. E. Lane, John Evarts, J. E. Carrier, P. A. Mainguy, H. Morisset et A. Turner ; gardien, M. T. Denichaud ; menuisier et messager. Jos. Desroches.

DOUANE DE QUÉBEC.

POINTE A CARCY.

Collecteur, J. W. Dunscomb, écuyer ; officiers du *Long room*, chef de bureau, M. N. Ross ; caissier, M. Vincent Cazeau ; commis, MM. C. Gouin, E. Huot, E. L. G. Giroux, A. V. Dion, E. Doucet et N. G. Belleau ; gardien, J. Greffiths ; messager, T. Parke ; chauffeur, C. Juneau.

DÉPARTEMENT DU CONTROLEUR.

James A. Green, écuyer, contrôleur et intendant des entrepôts ; M. L. Dugal, assistant et premier gardien ; MM. W. H. Lee, A. E. Lange vin, W. H. Carter, préposés au déchargement des navires ; MM. Michel Gauvin, G. Colley, A. G. Hawkins, commis ; préposés à la pesée des marchandises, H. McHugh, A. G. Bowden ; préposés à la livraison des marchandises, J. Rouillard, G. Batterson, J. B. Dion, R. Cauchon, W. E. Edge, W. Higgins, J. Hogan et C. Marcotte.

Gardien du Port.—M. A. Wheeler ; assistant, M. E. Panet LaRue.

Entrepôts, évaluateur.—M, Louis Bilodeau ; portefaix, J. M. Davey et O. Hannon.

BUREAU DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, (Douane.)

Inspecteur du district, M. J. M. Lemoine ; collecteur, M. G. LaRue ; comptable, M. J. H. Cahill ; clercs, MM. Jules Lemoine, McNamara ; collecetu rs d'accises, MM. Jos. Rouleau, Geo. Bourassa, Chs. Bélanger, John Courtney, Geo. Neilan, G. Bouthillier et F. X. Traversy dit Langlois ; préposés à l'inspection du tabac canadien, Louis Lépine, O. Bourget, H. Simard, J. B. Petit et S. Dionne.

LICENCES.

Bureau, Place d'Armes.

Dr J. C. Fortier, inspecteur ; E. Bureau, député.



PROVINCE DE QUEBEC.

Departement des Terres de la Couronne.

ORGANISATION DES AGENCES.

Liste des terres de la Couronne et des limites de bois avec leurs désignations, les noms et résidences des agents et les quantités de terres disponibles dans chaque Agence, au 30 juin 1880.

No. 1—L'AGENCE DE COULONGE, comprenant tous les cantons ou terres non arpentées du comté de Pontiac. E. Heath, écuyer, Clarendon, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 315,589.

*
* *

No. 2.—L'AGENCE DE LA GATINEAU, comprenant toute la partie du comté d'Ottawa, située à l'Ouest de la Rivière-aux-Lièvres, excepté la partie du canton de Buckingham, située du même côté de la dite rivière, Robert Farley, écuyer, Hull, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880. 421,330.

*
* *

No. 3.—L'AGENCE DE LA PETITE NATION, comprenant le canton de Buckingham, tous les cantons du comté d'Ottawa, situés à l'est de la Rivière-aux-Lièvres et le comté d'Argenteuil. J. A. Cameron, écuyer, Thurso, agent ponr une partie. Nombre d'acres disponibles en 1880, 171,255. C. J. Marchand, écuyer, Ste-Agathe des Monts, agent pour une partie. Nombre d'acres disponibles en 1880, 139,798. A. B. Filion, écuyer, Grenville, agent pour une partie. Nombre d'acres disponibles en 1880. 127,757.

*
* *

No. 4.—L'AGENCE DE MAGOG, comprenant tous les cantons des comtés de Huntingdon, Missisquoi, Brome, Stanstead et Shefford ; les cantons de Brompton et Melbourne, dans le comté de Richmond ; Durham, Wiékham, Upton et Grantham, dans le comté de Drummond ; Acton et l'extension de Upton, dans le comté de Bagot ; et Orford, dans le comté de Sherbropke. O. B. Kemp, écuyer, Waterloo, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 8,747.

No. 5.—L'Agence de St-François, comprenant tous les cantons du comté de Compton ; le canton d'Ascot, dans le comté de Sherbrooke ; les cantons de Stokes, Windsor, Shipton et Cleveland, dans le comté de Richmond ; Dudswell et Weedon, dans le comté de Wolfe ; Spaulding, Ditchfield et Woburn, dans le comté de Dorchester, Charles Patton, Robinson, agent, Nombre d'acres disponibles en 1880, 277,293.

*
* *

No. 6—L'Agence d'Arthabaska, comprenant tous les cantons du comté d'Arthabaska ; less canton de Wolfestown ; North Ham, South Ham, Wotton, St-Camille, Garthby et Stratford. dans le comté de Wolfe ; Halifax, Somerset, Leeds, Inverness, Ireland et Nelson, dans le comté de Mégantic ; Kingsey, Simpson et Wendover, dans le comté de Drummond ; et Aston et une partie de Wendover, Maddington et Blandford, dans le comté de Nicolet. A. Gagnon, écuyer, Arthabaskaville, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880. 167,895.

*
* *

No. 7.—L'Agence de la Chaudière, comprenant tous les cantons des comtés de Beauce et Dorchester, à l'exception de Spaulding. Ditchfield et Woburn ; les cantons de Coleraine, Thetford et Broughton,dans le comté de Mégantic et une partie du canton de Buckland, dans le comté de Bellechasse. J. T. Letourneau. St-Joseph, Beauce, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 489,024.

*
* *

No. 8.—L'Agence de Montmagny, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Montmagny, l'Islet et Bellechasse, Eug. Renault, écuyer, Montmagny, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 589,747.

*
* *

No. 9.—L'Agence de Grandville, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Kamouraska et Témiscouata. F. F. Gagnon, écuyer, Cacouna, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 626,306.

*
* *

No. 10.—L'Agence de Rimouski, comprenant tous les cantons et terres non arpentées du comté de Rimouski. George Sylvain, écuyer, Rimouski, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 496,207. Une réserve de 320,000 acres des agences de la Chaudière, Rimouski et Bonaventure, a été faite en faveur de la société générale forestière de France.

*
* *

No. 11.—L'Agence de Gaspé, comprenant tous les cantons et terres non arpentées du comté de Gaspé. W. H. Annett, Gaspé Basin, agent pour une partie. Nombre d'acres disponibles en 1880, 186,048. Louis Roy, écuyer, Cap Chat, agent. Nombre d'acres disponible en 1880, 85,309.

No. 12.—L'AGENCE DE BONAVENTURE, comprenant tous les cantons et terres non arpentées du comté de Bonaventure. Gordian F. Maguire, écuyer, New Carlisle, agent, *pro tempore.* Nombre d'acres disponibles en 1880, 444,734.

*
* *

No. 13.—L'AGENCE DU SAGUENAY, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Saguenay et Charlevoix et les cantons de St-Jean, Hébert, Otis, Kane, Boileau, St-Germain et Champigny dans le comté de Chicoutimi. George Duberger, écuyer, Malbaie, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 130,130.

*
* *

No. 14.—L'AGENCE DU LAC ST-JEAN, comprenant tous les cantons et terres non arpentées du comté de Chicoutimi, à l'exception des cantons de St-Jean, Hébert, Otis, Kane, Boileau, St-Germarn et Champigny compris dans l'agence du Saguenay. J. O. Tremblay, écuyer, agent pour une partie. Nombre d'acres disponibles en 1880, 386,356, Israël Dumais, écuyer, Roberval, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 127,314.

*
* *

No. 15.—L'AGENCE ST-CHARLES, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Montmorenry, Québec et Portneuf jusqu'à la dernière ligne des limites de bois au sud de la Rivière Batiscan. Joseph E. Boily, ecuyer, Québec, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 158,451.

*
* *

No. 16.—L'AGENCE DU ST-MAURICE, comprenant tous les cantons et terre non arpentées des comtés de Champlain, St-Maurice et Maskinongé, à l'exception de la partie du canton de Peterborough, située dans le dit comté de Maskinongé ; aussi les terres non arpentées des comtés de Portneuf et Québec, au nord de la dernière ligne des limites de bois, situées au Sud de la Rivière Batiscan. Alphonse Dubord, écuyer, Trois-Rivières, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 165,019.

*
* *

No. 17.—L'AGENCE DE L'ASSOMPTION, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Terrebonne, Montcalm, Joliette et Berthier, ainsi que la partie du canton de Peterborough, située dans le comté de Maskinongé. J. B. Delfausse, écuyer, Joliette, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 232,279.

L'Agence spéciale des Bois de la Couronne, sous la direction de A. J. Russell, écuyer, résidant à Ottawa, comprend le comté de Pontiac et une partie du comté d'Ottawa.

L'Agence spéciale des Bois de la Couronne, sous la direction de C. E. Belle, écuyer, Montréal, comprend les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm, terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil et une partie du comté d'Ottawa.

F. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

LA BANQUE NATIONALE DE QUEBEC

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - - - - - - - $2,000,000
CAPITAL SOUSCRIT - - - - - - - - - - - - $2,000,000
CAPITAL PAYÉ - - - - - - - - - - - - - - $2,000,000

Président :
HONORABLE ISIDORE THIBAUDEAU.

Vice-Président :
JOSEPH HAMEL, ECUYER.

Directeurs :

Hon. I. THIBAUDEAU, E. BEAUDET, Ecr,
OL. ROBITAILLE, Ecr, M. D., HENRY ATKINSON, Ecr,
JOSEPH HAMEL, Ecr, J. B. Z. DUBEAU, Ecr,
U. TESSIER, Jr., Ecr

Caissier
FRANÇOIS VEZINA, ECUYER.

Succursales
Montréal :—J. B. SAUCIER, Ecr, Gérant.
Sherbrooke :—P. LAFRANCE, Ecr, Gérant.
Ottawa :—SAMUEL BENOIT, Ecr, Gérant.

Agences :
New-York :—NATIONAL BANK OF THE REPUBLIC.
Angleterre :—NATIONAL BANK OF SCOTLAND.
France :—MESS. BALLIN, BANQUIERS.

Jours d'escompte :—Lundi et Jeudi de chaque semaine.

Heures de Bureau :
Du 1er mai au 30 novembre, de 10 heures a.m. à 3 heures p.m.
Du 1er décembre au 30 avril, de 10 heures a.m. à 2 heurs p. m.
Les samedis, le bureau ferme à 1 heure p.m.

Employés de la Banque Nationale, à Québec :

F. Vézina, caissier.
P. Lafrance, assistant-caissier.
N. Matte, inspecteur.
G. Bouchard, comptable.
Em. Huot, teneur de livres.
F. X. Audy, 1er compteur.
N. Gauvreau, 2e compteur.
P. B. Dumoulin, 3e compteur.
A. Jourdain, commis des chèques.
Sér. Amiot, commis d'escompte.
Sér. Benoit, commis général.
N. Lavoie, commis.
St-G. Lemoine, commis.
N. Vézina, commis.
Ed. Pâquet, messager.
J. F. N. Gravel, messager.
E. Gosselin, messager.

La Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec

Président :—Le Chevalier Ol. Robitaille, M. D.
Vice-Président :—Hon. I. Thibaudeau.
Gérant :—F. Vézina, écuyer.
Secrétaire-trésorier :—F. R. N. Vézina, écuyer.

Directeurs :

Le Chevalier Ol. Robitaille, M.D.,
Hon. I. Thibaudeau,
Hon. Juge Tessier,
Révd. J. B. Z. Bolduc,
J. D. Brousseau, écuyer,
Louis Amiot, écuyer,
Chs. Cinq-Mars, écuyer,
Frs. Vézina, écuyer.

***

Bureau principal :—*Rue St-Pierre, Basse-Ville.*

Employés.—MM. Félix Tessier, Chs. Cloutier, Alp. Gourdeau, Cyr. Amiot, Irénée Rochette.

***

Bureau à la Haute-Ville, rue St-Jean.

Employés.—MM. Ludger Vézina, Pamphile Légaré, Cy. Marcoux, S. Larue, David Pampalon.



Bureau à St-Roch, rue St-Joseph.

Employés.—MM. Frs. Côté et Z. Charest.



Bureau à Lévis, rue Commerciale.

Employés.—MM. P. N. Hamel et Olivier Drolet.



Heures de Bureau :

Mêmes que celles de la Banque Nationale.—Voir l'annonce.

La Royale Canadienne,

COMPAGNIE D'ASSURANCE

MARITIME ET CONTRE LE FEU.

PRÉSIDENT :

ANDREW ROBERTSON, Ecuyer.

VICE-PRÉSIDENT :

HONORABLE J. R. THIBAUDEAU.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER :

ARTHUR GAGNON, Ecuyer.

GÉRANT DU DÉPARTEMENT DU FEU :

JAMES DAVIDSON, Ecuyer.

GÉRANT DU DÉPARTEMENT MARITIME.

HENRY STEWART, Ecuyer.

BUREAU PRINCIPAL :

160, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

BRANCHE DE QUEBEC :

GERANT,

ODILON ROY, ECUYER,

Bureau : 93 Rue St-Pierre, B. V.

